Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 8670634
Centre d'intérêt: 950

Formation personnelle et sociale, éducation à la consommation / [pour la] Direction générale des programmes, Direction de la formation générale . -- [Québec] : Ministère de l'éducation, Direction générale des programmes, c1986.
vi, 221 p. ; 28 cm + encart. -- (Guide d'activités / Ministère de l'éducation, Direction générale des programmes. Secondaire)

Code: 16-3707-05. Bibliogr.: p. 213-221.

ISBN 2-550-08453-5

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province) Ministère de l'éducation. Direction générale des programmes. Direction de la formation générale

---

Descripteur(s): Education du consommateur * Education économique * Activité d'apprentissage * Guide pédagogique * Loisir * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de nom: Québec (Province) Office de la protection du consommateur

Identificateur(s) de sujet: Formation personnelle et sociale

Ce guide constitue un recueil d'activités d'apprentissage destiné aux enseignants du secondaire. Il a pour but de les aider et de mettre à leur disposition un complément au programme d'études "Formation personnelle et sociale", volet "Education à la consommation". Il contient un rappel des principaux éléments de ce volet et suggère pour chaque classe: 1. une répartition du contenu; 2. des fiches d'activités d'apprentissage; 3. une évaluation formative par activité; 4. des relations à établir entre les divers thèmes des volets du programme; 5. une bibliographie. Ce guide a un caractère indicatif et présente des voies possibles à explorer et enrichir. Il revient à l'équipe-école de le modifier ou de l'adapter selon les besoins et les caractéristiques du milieu.

Type de document: d

008454

EDUQ 8670634

guide d'activités

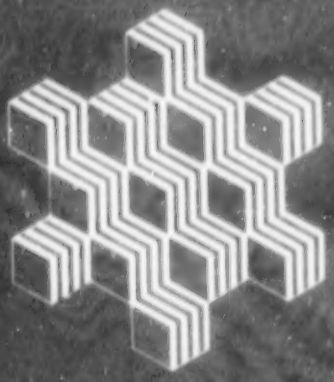

SECONDAIRE

FORMATION PERSONNELLE ET SOCIALE
ÉDUCATION À LA CONSOMMATION

Québec

EDUQ 8670634

guide d'activités

SECONDAIRE

FORMATION PERSONNELLE ET SOCIALE ÉDUCATION À LA CONSOMMATION

Direction générale des programmes
Direction de la formation générale

Approuvé par les Comités catholique et protestant
du Conseil supérieur de l'éducation
le 14 juin 1985

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1986

ISBN 2 – 550 – 08453 – 5

Dépôt légal — premier trimestre 1986
Bibliothèque nationale du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Page

Avant-propos v

Introduction 1

1. Rappel des objectifs du volet «Éducation à la consommation» 3

2. Activités d'apprentissage et objectifs du volet «Éducation à la consommation» 3
   - tableau 1 5
   - tableau 2: 1er cycle 7
   - tableau 3: 2e cycle 8

3. Structure du guide d'activités d'apprentissage 9
   - développement des thèmes: 1er cycle
     1. Rôle de consommateur 11
     2. Le loisir 13
     3. Organisation d'une activité de loisir 15
     4. Utilisation des ressources 17
     5. Choix en matière de loisirs 19
   - développement des thèmes: 2e cycle
     1. Mode de vie postsecondaire 23
     2. Coûts des moyens de transport 25
     3. Choix d'un moyen de transport 27
     4. Le budget 29
   - structure de chaque section du guide 31
     scénario 31
     fiches d'activités d'apprentissage 33
   - ACTIVITÉS : première année 39
     bibliographie 69
     : deuxième année 79
     bibliographie 107
     : troisième année 111
     bibliographie 137
     : quatrième année 141
     bibliographie 163
     : cinquième année 169
     bibliographie 199

Documents produits par l'Office de la protection du consommateur 211

Bibliographie générale 213

AVANT-PROPOS

Ce guide a été préparé par le Service de l'éducation et de la recherche de l'Office de la protection du consommateur.

Par une entente avec le ministère de l'Éducation du Québec, l'Office de la protection du consommateur a collaboré à l'élaboration du programme d'études «Formation personnelle et sociale» et s'est engagé à produire un guide d'activités d'apprentissage, dans le but d'aider les enseignants et les enseignantes à atteindre les objectifs proposés.

Une première version du guide a été produite et soumise à l'évaluation d'enseignants et d'enseignantes œuvrant dans des milieux scolaires répartis dans différentes régions du Québec. Cette mise à l'essai a permis à l'équipe de rédaction de recevoir les commentaires de personnes directement concernées par l'application de ce nouveau programme et soucieuses de collaborer, par leur rétro-information, à la production d'un instrument pédagogique permettant un enseignement de qualité. La version finale présentée actuellement tient compte des commentaires reçus.

Nous tenons donc à remercier les responsables de la mise à l'essai, les directions d'école, les enseignants et les enseignantes ainsi que les élèves des milieux scolaires suivants:

- COMMISSION SCOLAIRE LES ÉCORES
  - Polyvalente Vanier
  - Polyvalente Leblanc
  - École secondaire Saint-Victor

  (Collaboration spéciale de rédaction et d'expérimentation d'activités d'apprentissage).
- COMMISSION SCOLAIRE BAS SAINT-LAURENT
  - Polyvalente Mont-Joli
  - École secondaire Langevin
  - École secondaire Saint-Jean
  - École Sainte-Cécile
  - École Saint-Stanislas
  - École secondaire Sainte-Luce
  - École secondaire Saint-Anaclet
  - École secondaire Saint-Édouard
  - École Lamontagne
  - École Marie-Élizabeth
  - École Saint-François-Xavier
  - École secondaire La Rédemption
  - École secondaire La Trinité
- COMMISSION SCOLAIRE BLAINVILLE/ DEUX MONTAGNES
  - Polyvalente Sainte-Thérèse
  - Polyvalente Deux-Montagnes
  - École Saint-Gabriel
- COMMISION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL
  - Polyvalente Lucien-Pagé
  - Polyvalente Jeanne-Mance
  - Polyvalente Pierre-Dupuy
- COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE JEAN-TALON
  - Polyvalente de Charlesbourg
- COMMISSION SCOLAIRE SAULT SAINT-LOUIS
  - Polyvalente Dalbé-Viau
  - Polyvalente Cavelier-de-Lasalle
- COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE TARDIVEL
  - Polyvalente de Donnacona

Un guide d'activités d'apprentissage ayant pour objectif l'éducation à la consommation ne saurait être définitif, la consommation étant un phénomène en évolution constante (création de nouveaux biens et services entraînant de nouveaux besoins). Aussi, par souci de satisfaire au besoin évident d'actualisation du guide, l'Office de la protection du consommateurf se propose de produire un bulletin destiné aux enseignants et aux enseignantes pour leur offrir de nouvelles activités d'apprentissage, des textes de référence ou tout autre contenu susceptible de les aider dans leur enseignement. Ils pourront en faire la demande à l'adresse suivante:

Équipe «Éducation»
Service de l'éducation et de la recherche
Office de la protection du consommateur
6, rue de l'Université (3e étage)
Québec (Québec)
G1R 5G6
(418) 643-6327

Plusieurs personnes ont participé à la préparation de ce guide:

- description d'activités
  Edith de Villers
  Lawrence Lord
- développement des thèmes
  Sylvie Veilleux
- évaluation des activités d'apprentissage
  Edith de Villers
  Claudette Fontaine
- relation des thèmes
  — programmes
  — volets
  Edith de Villers
- recherche bibliographique
  Edith St-Hilaire

L'équipe «Éducation» remercie les différentes personnes du ministère de l'Éducation du Québec qui, par leur précieuse collaboration, ont permis l'élaboration et la rédaction du présent guide.

Service de l'éducation et de la recherche
Septembre 1985.

INTRODUCTION

Ce guide constitue un recueil d'activités d'apprentissage destiné aux enseignants et enseignantes du niveau secondaire. Il a pour but de les aider et de mettre à leur disposition un complément au programme d'études «Formation personnelle et sociale», volet «Éducation à la consommation».

Il contient un rappel des principaux éléments de ce volet et suggère pour chaque classe:

- une répartition du contenu
- des fiches d'activités d'apprentissage
- une évaluation formative par activité
- des relations à établir entre les divers thèmes des volets du programme
- une bibliographie

Une bibliographie générale, à la fin du guide, regroupe les bibliographies suggérées pour chaque classe.

Il convient de rappeler que ce guide a un caractère indicatif et présente des voies possibles à explorer et à enrichir. Il revient à l'équipe-école de le modifier ou de l'adapter selon les besoins et les caractéristiques du milieu.

NOTE: Dans le présent document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

1. RAPPEL DES OBJECTIFS DU VOLET «ÉDUCATION À LA CONSOMMATION»

Le volet «Éducation à la consommation», comme tous les autres volets du programme d'études «Formation personnelle et sociale», aide les jeunes à acquérir des connaissances et à adopter des attitudes et comportements essentiels à leur pleine réalisation comme individus et comme membres d'une collectivité. C'est là l'objectif global du programme d'études «Formation personnelle et sociale».

Plus particulièrement, le volet «Éducation à la consommation» a pour objectif global de:

Fournir à l'élève toutes les possibilités d'adopter un comportement responsable dans le domaine de la consommation.

Ce volet a pour buts de:

1. Favoriser chez l'élève la connaissance de soi en tant que consommateur, en l'aidant à assumer un rôle approprié à son statut et à son âge.
2. Favoriser chez l'élève la connaissance de l'environnement physique en tant que source de satisfaction de ses besoins et le développement d'attitudes et de comportements susceptibles de préserver la qualité de son milieu.
3. Favoriser chez l'élève le développement de sa connaissance de l'autre en tant que consommateur avec qui il est en relation et le développement d'attitudes et de comportements qui soient à la fois conformes à ses options personnelles et respectueux de celles de l'autre.
4. Favoriser chez l'élève le développement d'une connaissance éclairée de la société de consommation et l'adoption d'attitudes et de comportements responsables à l'égard de la collectivité.

De façon plus spécifique, l'éducation à la consommation cherche à éveiller l'élève à son rôle de consommateur dans l'activité économique et à le former à l'exercice de ce rôle exigeant, c'est-à-dire à lui apprendre à devenir un consommateur avisé. Le volet «consommation» traite du rôle nouveau de l'adolescent dans le domaine de la consommation, du loisir en tant que lieu privilégié de satisfaction de ses besoins; il porte aussi sur les critères du choix d'un moyen de transport et aborde pour l'élève qui devra sous peu quitter sa famille, les questions relatives à la planification budgétaire.

Par conséquent, les objectifs généraux du secondaire cherchent à ce que l'élève:

1. Prenne conscience de ses besoins actuels et de ceux qu'il devra assumer dans un proche avenir.
2. Développe son habileté à appliquer un processus rationnel de décision et d'organisation dans le domaine de la consommation.
3. Assume, tant sur le plan personnel que social, un rôle de consommateur responsable dans le domaine du loisir.

2. ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET OBJECTIFS DU VOLET «ÉDUCATION À LA CONSOMMATION»

Afin d'éviter aux enseignants les retours fréquents au programme que suppose le lien entre les activités d'apprentissage et les objectifs d'apprentissage, nous présentons ci-après un premier tableau contenant tous les objectifs du volet «Éducation à la consommation». Afin de faciliter aux enseignants le repérage des objectifs du premier cycle ou du deuxième cycle nous divisons ce tableau en deux parties: à gauche des objectifs généraux, nous présentons les objectifs visés pour le premier cycle et à droite, ceux du deuxième cycle.

Deux autres tableaux présentent la description de toutes les activités suggérées pour chaque classe du secondaire. Une période de temps approximatif est proposée pour la réalisation de chaque activité.

TABLEAU 1

RÉPARTITION DES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE AU SECONDAIRE

TABLEAU 1
RÉPARTITION DES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE AU SECONDAIRE

PREMIER CYCLE		Objectifs généraux	DEUXIÈME CYCLE	
Objectifs intermédiaires	Objectifs terminaux L'élève sera capable de:	Que l'élève:	Objectifs terminaux L'élève sera capable de:	Objectifs intermédiaires
1.1 Tirer de son expérience personnelle des signes lui indiquant que son autonomie en tant que consommateur, s'accroît. 1.2 Constater que sa plus grande autonomie modifie son rôle de consommateur. 1.3 Reconnaître qu'il est sujet à de nouveaux types de sollicitation ainsi qu'à une augmentation de celle-ci. 1.4 Trouver des moyens de développer son sens critique pour assumer son nouveau rôle de consommateur. 2.1 Définir ce qu'est une «activité de loisir». 2.2 Dresser la liste de ses activités de loisir pour une période donnée (pour chacune des saisons, par exemple). 2.3 Estimer le temps consacré chaque semaine à ses activités de loisir. 2.4 Identifier les besoins que ses diverses activités de loisir visent à satisfaire. 2.5 Classer par ordre d'importance ses besoins dans le domaine des loisirs. 2.6 Indiquer des éléments de consommation que nécessitent ses activités de loisir. 2.7 Comparer, en termes de temps, de besoins et de ressources utilisés, l'importance de sa consommation en matière de loisir à celle que nécessitent d'autres activités.	1. Reconnaître que son rôle de consommateur se modifie au fur et à mesure qu'il grandit. 2. Mesurer l'importance qu'a le loisir dans l'exercice de son rôle de consommateur.	1. Prendre conscience de ses besoins actuels et de ceux qu'il devra assumer dans un proche avenir.	1. Estimer en quoi son mode de vie postsecondaire différera de son mode de vie actuel du point de vue logement et du transport.	1.1 Décrire comment il satisfait ses besoins actuels en matière de transport et de logement. 1.2 Prévoir quels seront ses besoins en matière de transport et de logement pour l'année qui suivra la fin de son cours secondaire. 1.3 Préciser les changements qui interviendront en ce qui concerne ses besoins en matière de logement et de transport.
3.1 Décrire ce qu'il fait lorsqu'il veut pratiquer une activité de loisir. 3.2 Isoler les questions qui relèvent de la planification de l'activité. 3.3 Énumérer les diverses ressources que peuvent requérir ses activités de loisir. 3.4 Déterminer les critères influençant le choix des ressources nécessaires à ses activités de loisir. 3.5 Constater qu'au terme de la planification intervient une décision quant à la réalisation du projet. 3.6 Déterminer les critères permettant de prendre une décision quant à la réalisation du projet. 3.7 Indiquer les actions qui servent à réunir les ressources nécessaires à ses activités de loisir. 3.8 Discuter l'opportunité d'évaluer ses activités de loisir tant dans leur préparation que dans leur réalisation. 3.9 Identifier les principales étapes de l'organisation d'une activité de loisir. 5.1 Déterminer les éléments qui interviennent dans le choix de ses activités de loisir.	3. Décrire les étapes qui mènent à la réalisation d'une activité de loisir. 8. Évaluer le choix de ses activités de loisir en	2. Développer son habileté à appliquer un processus rationnel de décision et d'organisation dans le domaine de la consommation.	2. Établir les coûts reliés à divers moyens de transport. 3. Appliquer des critères personnels dans le choix de moyens de transport adaptés à diverses situations.	2.1 Trouver différentes façons de répondre aux besoins en déplacement. 2.2 Reconnaître que tout véhicule nécessite un entretien. 2.3 Connaître les coûts d'achat, d'exploitation et d'entretien de divers types de véhicules. 2.4 Calculer la proportion du revenu net consacrée à l'achat, à l'exploitation et à l'entretien d'un véhicule, pour différentes catégories de revenus. 2.5 Estimer le coût des autres moyens de transport en fonction des diverses catégories de besoins. 2.6 Calculer la proportion du revenu net consacrée aux déplacements à l'aide de moyens autres que l'achat d'un véhicule pour diverses catégories de revenus. 3.1 Déterminer les critères qui peuvent intervenir dans le choix d'un véhicule à acheter. 3.2 Déterminer les critères qui peuvent intervenir dans la décision d'acheter un véhicule ou d'utiliser d'autres moyens de transport. 3.3 Établir la hiérarchie personnelle de ses critères de choix d'un moyen de transport.

5.2 Indiquer d'autres activités de loisir qui pourraient remplacer celles qu'il pratique et qui semblent tout aussi intéressantes. 5.3 Déterminer les ressources dont il aurait besoin pour pratiquer ces autres activités de loisir. 5.4 Comparer les ressources nécessaires à ses activités de loisir actuelles avec celles nécessaires pour pratiquer ces autres activités. 5.5 Évaluer l'opportunité de modifier le choix de ses activités de loisir.	fonction des ressources nécessaires à leur réalisation.		4. Prévoir l'équilibre de ses dépenses et revenus pour sa première année au niveau collégial. et / ou 5. Prévoir l'équilibre de ses dépenses et revenus pour sa première année comme travailleur.	3.4 Indiquer des moyens de transport répondant à des critères, pour diverses situations. 4.1 Indiquer les critères en jeu dans la décision d'habiter ailleurs que chez ses parents. 4.2 Indiquer les divers types de logements accessibles à un étudiant. 4.3 Se renseigner sur les coûts du logement, selon les divers types de loyers existant dans la région qu'il devra habiter. 4.4 Donner la liste des divers frais d'entretien, de services et d'aménagement occasionnés par la décision d'habiter ailleurs que chez ses parents. 4.5 Indiquer les diverses dépenses d'un collégien. 4.6 Estimer les dépenses qu'il devra assumer au cours de sa première année au collège. 4.7 Estimer ses revenus au cours de sa première année au collège. 4.8 Établir un budget provisoire pour sa première année au collège. 5.1 Indiquer les critères en jeu dans la décision d'habiter ailleurs que chez ses parents. 5.2 Indiquer les divers types de logements qu'il pourrait occuper après son entrée sur le marché du travail. 5.3 Se renseigner sur les coûts du logement selon divers types de loyers existant dans la région où il pourrait trouver un travail. 5.4 Donner la liste des divers frais d'entretien, de services et d'aménagement occasionnés par la décision d'habiter ailleurs que chez ses parents. 5.5 Indiquer les diverses dépenses d'un travailleur. 5.6 Estimer les dépenses qu'il devra assumer au cours de sa première année comme travailleur. 5.7 Estimer ses revenus au cours de sa première année comme travailleur. 5.8 Établir un budget provisoire pour sa première année comme travailleur.
4.1 Reconnaître les types de ressources disponibles dans son milieu. 4.2 Identifier lesquelles de ces ressources il utilise pour satisfaire ses besoins en matière de loisirs. 4.3 Évaluer le degré d'utilisation qu'il fait des ressources disponibles dans son milieu. 4.4 Indiquer les effets d'une utilisation maximale des ressources de son milieu. 6.1 Identifier les conséquences qu'a pour lui la pratique de diverses activités de loisir. 6.2 Évaluer les conséquences qu'a pour les autres la pratique de ses diverses activités de loisir. 6.3 Relever parmi ses activités de loisir celles qui comportent le plus de conséquences négatives sur le plan personnel ou social.	4. Reconnaître l'avantage d'une utilisation préférentielle des ressources publiques dans le domaine des loisirs. 6. Évaluer le choix de ses activités de loisir en fonction des conséquences personnelles et sociales qu'elles impliquent.	3. Assume, tant sur le plan personnel que social, un rôle de consommateur responsable dans le domaine du loisir.		

TABLEAU 2

RÉPARTITION DES THÈMES, DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET DU TEMPS D'ENSEIGNEMENT SELON LES CLASSES

PREMIÈRE ANNÉE		
THÈMES	**ACTIVITÉS**	**TEMPS/MIN.**
	• Activité d'introduction	50 min.
• Rôle de consommateur	1.1.1* «Autonomie» grandit	100 min.
	1.1.2 Lire entre les lignes...	50 min.
• Le loisir	1.2.1 Pleins feux sur notre centre de loisirs!	50 min.
	Enrichissement	50 min.
	1.2.2* Assaisonnons notre consommation!	50 min.
	Enrichissement	50 min.
	1.2.3 Mes loisirs préférés	100 min.
• Choix en matière de loisirs	1.6.1 Qui suis-je?	50 min.

DEUXIÈME ANNÉE		
THÈMES	**ACTIVITÉS**	**TEMPS/MIN.**
• Rôle de consommateur	2.1.1 Pourquoi moi?	50 min.
• Organisation d'une activité de loisir	2.3.1 Aux élèves le prochain cours!	100 min.
	2.3.2 Faisons un bilan...	50 min.
• Utilisation des ressources	2.4.1 Quels loisirs m'offre mon milieu?	100 min.
	Enrichissement	50 min.
	2.4.2 Est-ce que j'utilise les ressources de mon milieu?	50 min.
• Choix en matière de loisirs	2.5.1 J'essaie autre chose!	50 min.
	• Activité synthèse	50 min.

* Le premier chiffre précédant chaque titre d'activité d'apprentissage correspond à la classe, le second, à l'objectif terminal du programme et le troisième, à la séquence dans le nombre d'activités d'apprentissage.
Exemple: Les chiffres 1.2.2 signifient: première année, objectif terminal 2 du programme, deuxième activité d'apprentissage.

TABLEAU 3

RÉPARTITION DES THÈMES, DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET DU TEMPS D'ENSEIGNEMENT SELON LES CLASSES

TROISIÈME ANNÉE		
THÈMES	**ACTIVITÉS**	**TEMPS/MIN.**
	• Activité d'introduction	50 min.
• Mode de vie postsecondaire	3.1.1 Modes de transport	100 min.
• Coûts des moyens de transport	3.2.1 Me déplacer sans rien débourser	100 min.
	Enrichissement	50 min.
• Choix d'un moyen de transport	3.3.1 Comment se déplace-t-on?	50 min.
	3.3.2 J'invente un moyen de transport	100 min.

QUATRIÈME ANNÉE		
THÈMES	**ACTIVITÉS**	**TEMPS/MIN.**
• Coûts des moyens de transport	4.2.1 À pied, à cheval ou en voiture!	50 min.
	Enrichissement	50 min.
	4.2.2 Compte tes cennes!	150 min.
	Enrichissement	100 min.
• Choix d'un moyen de transport	4.3.1 As-tu vraiment besoin d'une auto?	150 min.
	Enrichissement	50 min.
	4.3.2 Modérons nos transports!	50 min.

CINQUIÈME ANNÉE		
THÈMES	**ACTIVITÉS**	**TEMPS/MIN.**
• Mode de vie postsecondaire	5.1.1 «Loginove»	100 min.
• Le budget	5.4.1 | 5.5.1 Ton premier appartement	100 min.
	5.4.2 | 5.5.2 Bye bail!	150 min.
	Enrichissement	50 min.
	5.4.3 | 5.5.3 Rêvez-vous en couleur?	50 min.
	• Activité synthèse	50 min.

3. STRUCTURE DU GUIDE D'ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

3.1 STRUCTURE GÉNÉRALE

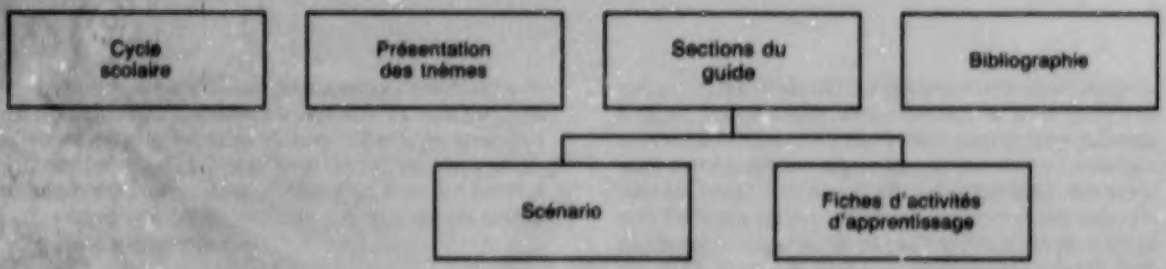

Le guide d'activités d'apprentissage en éducation à la consommation au secondaire se divise en deux grandes parties: le *1er cycle* et le *2e cycle*. L'enseignant trouvera une *présentation des thèmes* de travail proposés pour un cycle donné. Viennent ensuite les *sections du guide*, qui correspondent aux classes d'un cycle donné, accompagnées d'une bibliographie pour chaque classe. Finalement, une *bibliographie* générale est présentée à l'enseignant à la fin du guide d'activités.

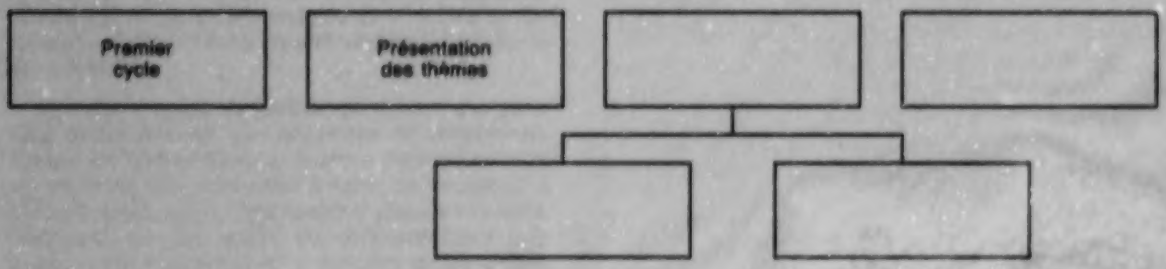

THÈMES DU PREMIER CYCLE

1. Rôle de consommateur
2. Le loisir
3. Organisation d'une activité de loisir
4. Utilisation des ressources
5. Choix en matière de loisirs

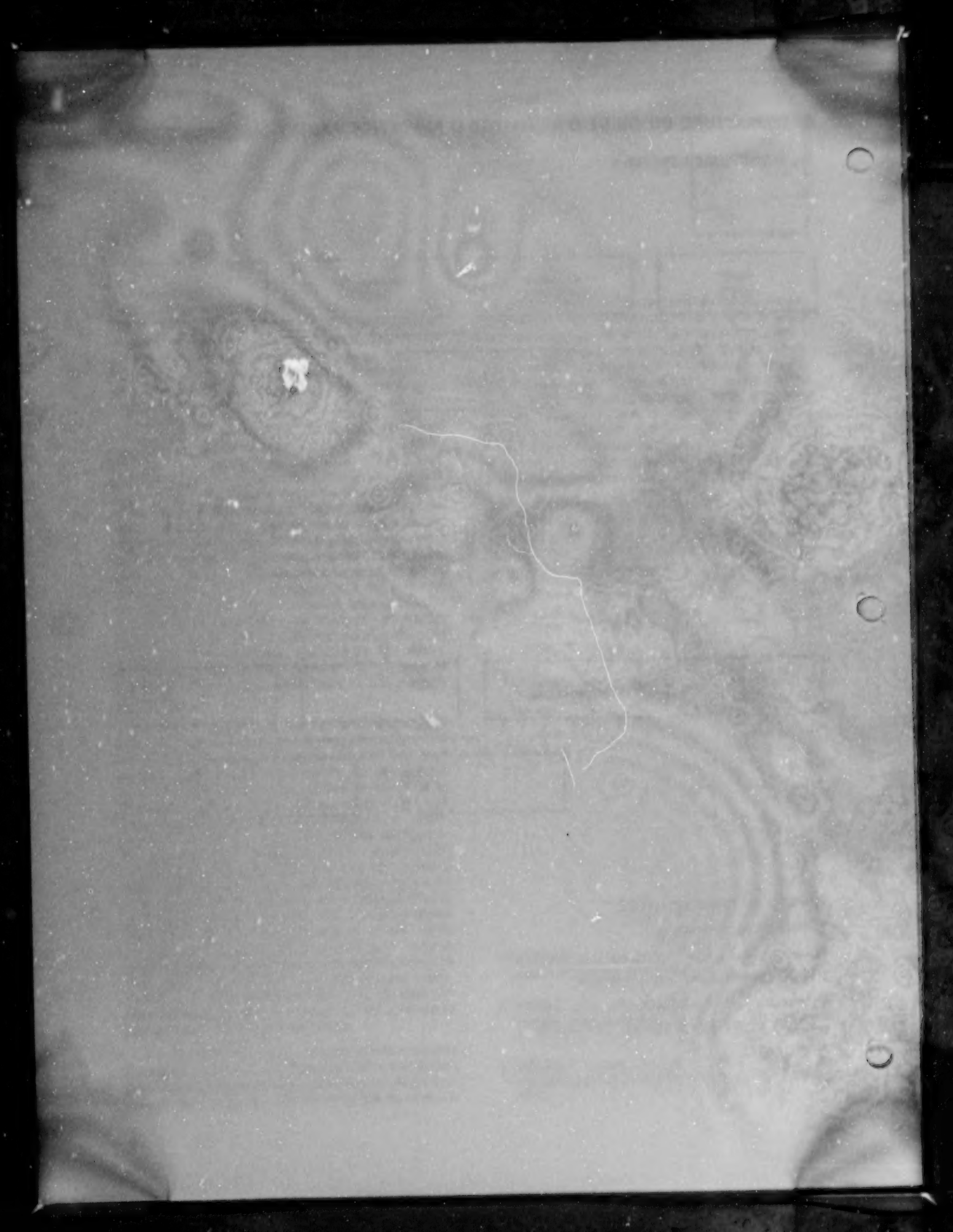

1. RÔLE DE CONSOMMATEUR

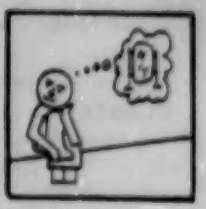

L'étude de ce thème veut amener l'élève du premier cycle du secondaire à reconnaître que son rôle de consommateur se modifie au fur et à mesure qu'il grandit. Alors qu'au primaire, on fait prendre conscience aux jeunes de leur statut de consommateur, au secondaire, on les prépare à mieux assumer leur rôle de consommateur.

Ce qui définit un *rôle*, c'est l'ensemble des manières d'agir qui, dans une société donnée, caractérisent la conduite des personnes dans l'exercice d'une fonction particulière[1]. C'est pourquoi, au secondaire, on introduit la notion de rôle de consommateur. L'élève de cet âge est beaucoup plus autonome que celui du primaire. Les structures scolaires le forcent à assumer de nouvelles responsabilités: utilisation d'un moyen de transport, planification des repas de midi, localisation des salles de cours, confection d'un horaire, participation à des activités parascolaires, etc. Ces nouvelles obligations lui valent souvent une augmentation de son allocation hebdomadaire et par la suite son pouvoir d'achat augmente. Selon certaines statistiques, les jeunes Québécois et Québécoises âgés de 10 à 20 ans disposeraient d'un revenu annuel total de 500 millions de dollars[2].

Comme on peut le deviner, plus on a d'argent, plus on consomme. *Les occasions de consommation se multiplient donc, le jeune a maintenant plus de choix de consommation à faire, de décisions à prendre.* L'adolescent doit assumer plus de fonctions découlant de son statut de consommateur que lorsqu'il était au primaire. Il est plus qu'un utilisateur de biens et de services, il en achète également. À ce titre, il est de plus en plus sollicité par une publicité qui s'adresse spécifiquement aux adolescents. Il est également exposé à des nouveaux types de sollicitations: vente itinérante, vente illégale, chaîne de lettres, vente pyramidale, etc. Les possibilités d'effectuer de mauvais achats et d'être déçu s'accroissent et cela, d'autant plus que, comme beaucoup d'adultes, les jeunes ne connaissent pas ou connaissent mal l'ABC du consommateur averti. Il faut donc les aider à identifier des moyens qui pourront contribuer à leur éviter les désagréments des consommateurs mal informés.

C'est à l'avènement du «consommateurisme» au Québec, au Canada et ailleurs que l'on doit principalement l'existence des moyens actuels de protection du consommateur. Les associations de consommateurs, les organismes gouvernementaux de protection, les diverses réglementations et les services aux consommateurs dans les entreprises privées sont des conséquences directes du «consommateurisme», c'est-à-dire des efforts organisés des consommateurs pour corriger et supprimer les mécontentements accumulés dans l'amélioration du niveau de vie[3]. Ces nombreux et persistants efforts font en sorte, par exemple, que les ingrédients d'un aliment ou la composition du tissu d'un vêtement doivent obligatoirement apparaître sur l'étiquette; que des revues spécialisées donnent de l'information sur les différents biens de consommation, que des organismes privés et publics représentent et défendent les droits des consommateurs. Tous ces moyens sont à la disposition des jeunes. En les amenant à les découvrir et à les utiliser, nous leur permettrons de mieux exercer leur rôle de consommateur.

1 ROCHER, Guy, *Introduction à la sociologie générale*, tome 2; Éditions HMH Ltée, 1968.

2 OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR, *Protégez-Vous, mars 1979* «Les jeunes consommateurs d'aujourd'hui: tout est sous contrôle».

3 HÉNAULT, Georges Maurice, *Le comportement du consommateur*, Les presses de l'Université du Québec, 1973.

- ***Relation du thème avec les autres volets du programme d'études «Formation personnelle et sociale»***

CLASSE	VOLET	O.T.	THÈME
1re	Santé	7	Drogues
	Sexualité	1	Croissance sexuelle humaine
		5	Options personnelles
		10	Contraception
	Relations interpersonnelles	1	Mon portrait
		2	Mes possibilités
		9	La participation
	Vie en société	1	Ma vie sociale
		5	Droits et responsabilités
		15	La famille
		16	L'école
2e	Sexualité	5	Options personnelles
		10	Contraception
	Relations interpersonnelles	2	Mes possibilités
	Vie en société	2	Mes aspirations sociales
		4	Pluralité des valeurs
		5	Droits et responsabilités
		8	Les services à la collectivité
		9	La société

- ***Relation du thème avec les autres programmes d'études***

Éducation au choix de carrière — 1re secondaire

Module : L'exploration de soi et de son environnement
Unité 1.121 : Perception de l'école comme un milieu de vie
Habiletés : 1
: 2

Unité 1.141 : Perception de sa situation d'adolescent
Habileté : 1

Unité 1.241 : Perception du rôle des caractéristiques personnelles dans le processus décisionnel
Habileté : 1

Unité 1.341 : Analyse de ses comportements et identification de ses traits personnels
Habileté : 1

Éducation au choix de carrière — 2e secondaire

Module : L'exploration de soi et de son environnement
Unité 2.131 : Recherche de professions non familières
Habiletés : 1
: 2

Économie familiale — 2e secondaire

Module 1 : Économie et vie familiale
Unité-concept : Satisfaction des besoins
Objectifs intermédiaires : 1.6.2
: 1.6.3
: 1.6.4
: 1.6.5
: 1.6.6
: 1.6.7
: 1.6.10

2. LE LOISIR

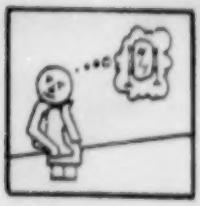

Étudié en première année du secondaire seulement, ce thème veut amener l'adolescent à mesurer l'importance qu'a le loisir dans l'exercice de son rôle de consommateur. Il peut être considéré comme une introduction aux autres thèmes qui suivent sur le loisir, l'objectif étant de permettre à l'élève du premier cycle du secondaire de développer son habileté à appliquer un processus rationnel de décision et d'organisation dans un domaine où il consomme beaucoup, soit le loisir.

Pour le jeune adolescent, le mot «loisir» ne signifie pas grand-chose en lui-même, sinon ce que ses parents l'obligent à faire pour éviter qu'il ne fasse de mauvais coups. C'est toutefois dans l'expression *centre de loisirs* que ce terme revêt le plus de sens. En se servant de ce lieu et des activités qui y sont organisées, on amène l'élève à mieux définir ce que sont les activités de loisirs, les types de loisirs, les différentes façons de s'y adonner ainsi que les équipements nécessaires. Il ne faudrait cependant pas oublier qu'il existe d'autres types de loisirs que ceux qui sont offerts dans un centre de loisirs. Les loisirs individuels et la pratique libre des loisirs sont de plus en plus populaires.

Pour la plupart des gens, le loisir c'est l'ensemble des activités auxquelles on se livre une fois terminées les périodes de travail quotidiennes et hebdomadaires ou à la fin d'une année de travail[1]. Appliquée aux élèves, cette définition devient l'ensemble des activités pratiquées après l'école ou l'année scolaire. Toutefois, on ne saurait définir le loisir que par rapport à l'école ou au travail.

Le loisir, pour le définir plus largement, apparaît comme le lieu par excellence de la gratuité, de la liberté, de la créativité, de la découverte de soi et d'autrui, de l'expression spontanée et de la joie de vivre. *En ce sens, le loisir ne désigne pas des activités spécifiques, encore moins des activités organisées se rattachant à quelque discipline dûment étiquetée.* Il nous renvoie plutôt à des formes très globales d'expression ou de pratique dont les composantes sont aussi bien d'ordre physique ou manuel que d'ordre social, intellectuel ou artistique. Le loisir est finalement un état d'esprit. C'est la manière d'occuper de façon libre et créatrice un temps qui n'est pas consacré à d'autres occupations.

Considéré sous cet angle, le loisir a plusieurs dimensions; la multitude des formes de loisirs s'enracine dans la multitude des intérêts, des motivations et des goûts des individus. Chacun, chacune satisfait, par la pratique d'un loisir, des besoins individuels nombreux et variés: repos, détente, bonne santé, rencontres, acquisitions de connaissances et d'habiletés, participation sociale, plaisir, production de biens, autonomie, etc.

On classe généralement les loisirs en quatre grands secteurs: l'activité physique et le sport, le loisir socio-culturel, le plein air et le loisir touristique. Les frontières et les définitions de ces secteurs, quoiqu'un peu floues, ont quand même l'avantage de nous aider à nous y retrouver. La pratique d'activités dans chacun de ces secteurs revêt plusieurs formes: libre, organisée, compétitive, scolaire, familiale, collective, élitiste. La période de l'année et la saison contribuent également à diversifier les types et les formes de loisirs possibles.

Cette réflexion sur le loisir et ses nombreuses facettes devrait faciliter à l'adolescent l'identification de ses activités de loisirs, du temps consacré à celles-ci, des raisons le poussant à les pratiquer et des équipements nécessaires à leur pratique. Il importe que les jeunes prennent conscience du temps que le loisir occupe dans leur vie et de la nécessité de l'organiser afin de devenir plus autonome. À cet âge, planifier l'emploi de son temps est chose nouvelle et parfois difficile. Pour certains, la liberté est synonyme d'ennui. Aider les jeunes à planifier leurs loisirs, c'est aussi les aider à apprécier leur liberté et leur autonomie.

1 GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *Livre blanc sur le loisir au Québec*, 1979.

- ***Relation du thème avec les autres volets du programme d'études «Formation personnelle et sociale»***

CLASSE	VOLET	O.T.	THÈME
1re	Santé	1	Problématique santé
		7	Drogues
		9	Les loisirs
	Relations interpersonnelles	9	La participation
	Vie en société	1	Ma vie sociale

- ***Relation du thème avec les autres programmes d'études***

Éducation au choix de carrière — 1re secondaire

Module : L'exploration de soi et de son environnement
Unité 1.121 : Perception de l'école comme un milieu de vie
Habiletés : 1
: 2

Unité 1.241 : Perception du rôle des caractéristiques personnelles dans le processus décisionnel
Habiletés : 1
: 3
: 4

Unité 1.213 : Recherche d'information sur le processus décisionnel
Habiletés : 2
: 3

Unité 1.233 : Perception de la diversité des milieux de travail
Habiletés : 1
: 2
: 3
: 4

Unité 1.321 : Recherche des professions par les apprentissages scolaires
Habiletés : 1
: 2

Unité 1.332 : Reconnaissance de l'importance de chaque profession
Habiletés : 1
: 2

Unité 1.333 : Compréhension de la complémentarité des travailleurs
Habiletés : 1
: 2

Unité 1.322 : Recherche de l'utilité des habiletés développées à l'école
Habiletés : 1
: 2

3. ORGANISATION D'UNE ACTIVITÉ DE LOISIR

Ce thème, abordé en deuxième année du premier cycle, veut sensibiliser l'élève aux différentes étapes qui mènent à la réalisation d'une activité de loisir.

Souvent l'enfant, tout comme l'adolescent, décide de pratiquer une activité de loisir de façon très spontanée sans avoir réfléchi aux implications de ce choix, pour lui et pour les autres. Immanquablement, il arrive qu'il soit déçu, qu'il n'en retire que des désagréments sans pour autant qu'il se questionne sur les raisons de cet échec. En l'incitant à organiser à l'école une activité de loisir durant le prochain cours, il sera plus à même de réfléchir sur les étapes nécessaires à la planification et à la réussite d'une activité.

Ainsi, l'adolescent *avant* de choisir une activité devrait se faire une idée des objectifs qu'il poursuit et des ressources que cela va exiger en termes de temps, d'énergies, d'habiletés, d'argent, de déplacements et d'équipement. *En 1982, une personne seule vivant au Canada et ayant un revenu brut inférieur à 7000 $ consacrait 4,4% de son revenu de son revenu net aux dépenses de loisir*[1]. À la lumière de ces informations, il sera plus en mesure de décider de l'activité qui convient à ses besoins et à ses ressources personnelles et familiales.

La pratique d'une activité exige aussi des efforts qu'il est important d'envisager. Avant même de la pratiquer, il faut s'organiser pour se rendre sur les lieux avec un équipement en bon état, ou avec le matériel nécessaire. Il faut donc réunir les ressources nécessaires à l'exercice de l'activité et non pas compter sur les autres. Par la suite, il ne suffit pas d'être présent, il faut faire son possible, respecter les règles et l'autorité, s'entendre avec les autres et les aider, participer à des activités de promotion et de financement. Il faut donc s'impliquer! Les activités de loisir individuel nécessitent elles aussi une planification quoiqu'elles ne tiennent pas compte des mêmes contraintes.

Une fois l'expérience complétée, l'activité terminée, le jeune doit également se demander ce que ça lui a rapporté afin de guider son choix dans l'avenir. Le bilan d'une activité lui permet de faire une réflexion plus poussée qui dépasse le stade des simples réactions. Toutes ces étapes appliquées au choix d'une activité de loisir pourront très bien être utilisées par le jeune lors de n'importe quel choix ou décision de consommation.

---

1 Données calculées à partir des statistiques obtenues par l'enquête «Dépenses des familles au Canada en 1982», catalogue 62-555, tableau 13, p. 2, 34-2, 35, Statistiques Canada.

- ***Relation du thème avec les autres volets du programme d'études «Formation personnelle et sociale»***

CLASSE	VOLET	O.T.	THÈME
2e	Santé	9	Les loisirs
	Relations interpersonnelles	8	Stéréotype de rôle

- ***Relation du thème avec les autres programmes d'études***

Formation morale — 2e secondaire

Module 06 : Les projets
Unité 6.1 : Définition
Objectif intermédiaire : 03

Unité 6.2 : Réussite et échec
Objectifs intermédiaires : 04
: 06
: 07
: 08
: 09

Unité 6.3 : Origines des projets
Objectifs intermédiaires : 13
: 14

Unité 6.5 : Confiance en soi
Objectifs intermédiaires : 20
: 21
: 23
: 24

Unité 6.6 : Organisation d'un projet
Objectif intermédiaire : 25

Économie familiale — 2e secondaire

Module 1 : Économie et vie familiale
Unité-concept : Satisfaction des besoins
Objectifs intermédiaires : 1.5.1
: 1.5.2
: 1.5.3
: 1.5.4

Éducation au choix de carrière — 2e secondaire

Module : L'exploration de soi et de son environnement
Unité 2.421 : Description de rôles révélateurs joués à l'école
Habiletés : 1
: 2

4. UTILISATION DES RESSOURCES

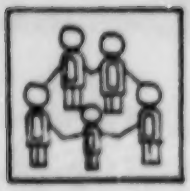

Par l'étude de ce thème en deuxième année du premier cycle, on veut amener l'adolescent à reconnaître l'avantage d'une utilisation préférentielle des ressources publiques dans le domaine des loisirs.

Lors de l'étude du thème «Organisation d'une activité de loisir», l'étudiant a été sensibilisé à la nécessité de choisir une activité de loisir qui tienne compte de ses ressources personnelles et familiales. Maintenant il serait bon qu'il s'interroge sur les ressources publiques disponibles dans son milieu pour satisfaire son besoin de loisir. Depuis quelques années, des efforts ont été faits au Québec pour démocratiser le loisir et le rendre accessible à tous et à toutes, peu importe la classe sociale, les revenus et la situation géographique. En outre, la municipalité a été reconnue maître d'oeuvre de l'organisation et du développement du loisir. Les ressources publiques devraient donc être plus nombreuses et, par le fait même, plus faciles à identifier pour l'étudiant qui découvre, depuis son arrivée au secondaire, cet aspect du monde des loisirs.

Pour mieux connaître les différentes ressources publiques de leur milieu, les jeunes sont invités à faire une recherche qui leur servira à mettre au courant un élève nouvellement installé dans la localité. La recherche porte sur l'identification des ressources matérielles, humaines et financières disponibles dans leur environnement. Par *ressources matérielles*, on entend les équipements publics sportifs, culturels ou de plein air existant dans la région: centres sportifs, réserves fauniques, centres de loisirs, parcs, terrains de camping, patinoires, piscines, bibliothèques, équipements scolaires, centres de ski, villages vacances-famille, etc.

Les ressources humaines représentent également une possibilité pour les jeunes de s'adonner à différentes activités de loisir. Les nombreuses associations locales comme les guides, les scouts, les clubs 4-H, les jeunes naturalistes, les clubs d'échecs et de scrabble; les associations étudiantes, les comités de vie étudiante, le comité de loisir de la municipalité et ses spécialistes organisent souvent des activités de loisir intéressantes dont les jeunes ne profitent pas toujours. Il y avait en 1976, 180 000 personnes au Québec, oeuvrant dans le domaine du loisir[1]. Il importe que les jeunes connaissent ces différentes associations afin de pouvoir les utiliser.

Enfin, *les ressources financières* mises à leur disposition par l'école, la municipalité, les clubs sportifs, etc., sont également à considérer lors de l'établissement d'un inventaire des ressources publiques du milieu. Plusieurs institutions et organismes mettent des sommes d'argent à la disposition de groupes de jeunes afin de les aider à organiser des activités. Il est important de les connaître et de savoir en profiter.

À la lumière des informations recueillies, les jeunes sont appelés à évaluer l'utilisation qu'ils font de ces différentes ressources. Il est fort probable qu'ils se rendront compte qu'ils utilisent peu les ressources publiques. Pourtant, les avantages de l'utilisation des ressources publiques sont nombreux. Qu'il suffise de penser aux sommes épargnées pour l'inscription, pour l'achat d'équipements, pour le recrutement de professeurs, d'entraîneurs et de personnes-ressources, pour la location d'une salle et pour le transport. L'organisation collective permet d'épargner du temps et des énergies. En outre, profiter des ressources publiques mises à notre disposition, c'est aussi une bonne façon d'utiliser les sommes d'argent versées par les contribuables aux divers paliers de gouvernement. Cette constatation vaut pour la plupart des biens et des services publics que les jeunes ont ou auront à utiliser.

1 GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *Livre blanc sur le loisir au Québec*, 1979.

- ***Relation du thème avec les autres volets du programme d'études «Formation personnelle et sociale»***

CLASSE	VOLET	O.T.	THÈME
2e	Santé	9	Les loisirs
	Vie en société	6	L'information
		8	Les services à la collectivité
		9	La société

- ***Relation du thème avec les autres programmes d'études***

Économie familiale — 2e secondaire

Module 1 : Économie et vie familiale
Unité-concept : Ressources
Objectifs intermédiaires : 1.3.1
: 1.3.2
: 1.3.3

Éducation au choix de carrière — 2e secondaire

Module : L'exploration de soi et de son environnement
Unité 2.131 : Recherche de professions non familières
Habiletés : 1
: 2

5. CHOIX EN MATIÈRE DE LOISIRS

Ce thème vise deux objectifs selon que les élèves sont en première année du permier cycle ou en deuxième année. En première année, on veut les amener à évaluer leur choix d'activités de loisir en fonction des conséquences personnelles et sociales qu'elles impliquent, alors qu'en deuxième, c'est en fonction des ressources nécessaires à leur réalisation qu'on leur demande d'évaluer leur choix.

Nombreux sont les jeunes qui pratiquent une activité de loisir sans se soucier des conséquences positives ou négatives qui peuvent en résulter. À partir de l'activité «Qui suis-je?», on essaiera de les sensibiliser à cette réalité. *Au point de vue personnel,* les conséquences positives d'une activité de loisir sont souvent liées aux besoins identifiés par les individus de pratiquer telle ou telle activité de loisir: se garder en forme, rencontrer des gens, acquérir des connaissances et des habiletés, visiter des coins de pays, se divertir, occuper son temps, etc. Quant aux conséquences négatives, elles résultent souvent d'une pratique personnelle exagérée, dangereuse, inconsciente ou égoïste d'une activité de loisir. La fatigue excessive, les blessures, la baisse des résultats scolaires, le manque d'argent de poche et le rejet par les autres membres de l'équipe ne constituent que quelques exemples de conséquences négatives personnelles découlant de la pratique inappropriée d'une activité de loisir.

Toutefois, il n'y a pas qu'au niveau personnel que les activités de loisir peuvent avoir des conséquences positives ou négatives. *Les conséquences sur l'entourage et sur l'environnement doivent également être considérées.* Les parents et la famille se réjouissent généralement qu'un de leurs membres pratique une activité de loisir. En plus de permettre à cette personne d'occuper son temps à une activité enrichissante, l'activité de loisir se répercute aussi sur les autres membres de la famille: connaissances nouvelles, contacts nouveaux, intérêts diversifiés. Par ailleurs, des conséquences négatives peuvent aussi en résulter: mobilisation de toutes les ressources et énergies pour les activités d'une seule et unique personne, absence ou baisse de participation de cette personne aux activités communes de la famille, résultats scolaires insatisfaisants, etc.

L'environnement souffre également de plus en plus des conséquences de la pratique inadéquate ou insouciante des loisirs. Qu'il suffise de penser à la consommation d'énergie, de matières premières que nécessitent la fabrication et l'entretien d'articles de loisirs et de sports, d'équipements sportifs. L'ampleur du mouvement «retour aux sources, à la nature» comporte aussi sa part de conséquences négatives. La chasse illégale, la destruction des habitats naturels des oiseaux et des insectes, la cueillette désordonnée de fruits et de fleurs sauvages, les feux de forêts, la pollution par le bruit, par les gaz d'échappement, par les tonnes de déchets abandonnés ça et là dans la nature, sont autant de manifestations négatives d'une pratique de loisir qui agresse l'environnement.[1]

Il importe que l'adolescent soit sensibilisé aux effets positifs et négatifs que peut engendrer la pratique d'une activité de loisir. Il choisira ainsi en toute connaissance de cause, de conserver les mêmes activités ou de les changer, dépendamment du bilan qu'il dresse. Ce n'est pas tout d'avoir décidé de changer, encore faut-il savoir quelle nouvelle activité choisir. C'est là le deuxième objectif visé par ce thème.

L'étudiant est amené à examiner d'autres activités de loisir que celles qu'il pratique en fonction des ressources matérielles, humaines et financières qu'elles exigent, comparativement à celles déjà pratiquées et des conséquences personnelles et sociales en découlant. Il sera intéressant de profiter de l'occasion pour discuter avec les garçons et les filles des préjugés sexistes entourant la pratique de certaines activités de loisir: tricot pour les filles, bricolage pour les gars.

Au terme du premier cycle, l'étudiant devrait être capable d'assumer de façon autonome et responsable son rôle de consommateur dans le domaine du loisir.

1 GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *Livre blanc sur le loisir au Québec,* 1979.

- ***Relation du thème avec les autres volets du programme d'études «Formation personnelle et sociale»***

CLASSE	VOLET	O.T.	THÈME
1re	Santé	8	La pollution
		9	Les loisirs
	Relations interpersonnelles	9	La participation
	Vie en société	3	Nature et rôle des valeurs
2e	Santé	2	Hygiène corporelle
		3	Hygiène mentale
		8	La pollution
		9	Les loisirs
	Relations interpersonnelles	8	Stéréotype de rôle
	Vie en société	2	Mes aspirations sociales

- ***Relation du thème avec les autres programmes d'études***

Éducation au choix de carrière — 1re secondaire

Module : L'exploration de soi et de son environnement
Unité 1.311 : Compréhension des aspects intervenant dans le processus décisionnel
Habileté : 2

Éducation au choix de carrière — 2e secondaire

Module : L'exploration de soi et son environnement
Unité 2.441 : Découverte de nouveaux éléments de lui-même
Habileté : 3

Formation morale — 2e secondaire

Module 05 : Les choix
Unité 5.1 : Étapes du choix
Objectifs intermédiaires : 01
: 02
Unité 5.2 : Raisons ou motifs
Objectifs intermédiaires : 03
: 04
Unité 5.3 : Avantages du choix
Objectif intermédiaire : 08

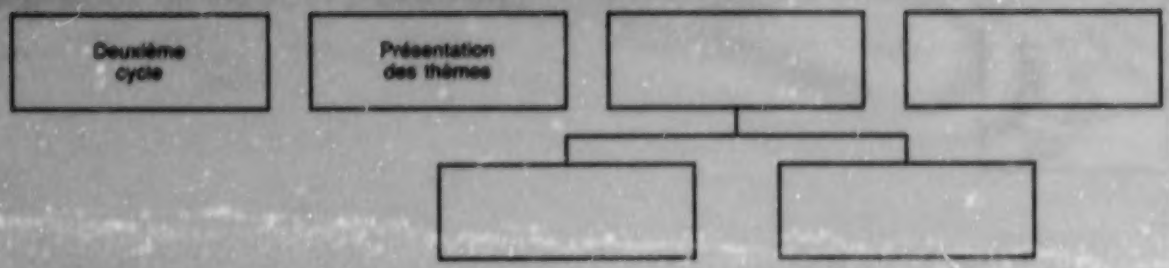

THÈMES DU DEUXIÈME CYCLE

1. Mode de vie postsecondaire
2. Coûts des moyens de transport
3. Choix d'un moyen de transport
4. Le budget

1. MODE DE VIE POSTSECONDAIRE

L'étude de ce thème veut amener l'élève du deuxième cycle du secondaire à estimer en quoi son mode de vie postsecondaire différera de son mode de vie actuel du point de vue du logement et du transport. Les changements à prévoir, en matière de transport, sont abordés en troisième année du secondaire, alors que ceux en matière de logement sont traités en cinquième secondaire. Les thèmes suivants poussent plus loin l'étude de chacun de ces domaines de consommation, les apprentissages du deuxième cycle étant centrés sur la préparation à la vie autonome.

Les jeunes sont invités, lors de la première activité de ce thème à penser à ce que sera leur vie à la sortie du secondaire. Que feront-ils, où vivront-ils, dans quel type de logement habiteront-ils, comment se déplaceront-ils? Comme ces questions risquent d'être réalité dans un proche avenir, il importe que les élèves commencent à y réfléchir.

En troisième secondaire, les réflexions des jeunes portent surtout sur les changements à entrevoir dans les moyens de transport. Du fait de leur plus jeune âge, leurs préoccupations en ce domaine sont probablement plus grandes que celles relatives au logement. Une enquête menée dans la région de Québec, à l'automne 1984, auprès des 15 à 25 ans[1] confirme cette hypothèse. Les résultats démontrent que 97,3% des 15 à 17 ans vivent chez leurs parents comparativement à 60,6% pour les 18 à 21 ans. Les données peuvent toutefois être différentes dans les régions rurales étant donné le plus grand éparpillement des établissements secondaires. Il n'en reste pas moins que les élèves de troisième secondaire, dans leur quête d'autonomie et de liberté, probablement, pensent plus à l'acquisition d'un véhicule qu'à la vie en appartement. À cet âge, la bicyclette ne suffit plus. Ce mode de transport ne satisfait pas les nouveaux besoins de voyager, de connaître d'autres coins de pays. Ils entrevoient dans l'acquisition d'un véhicule motorisé des possibilités plus grandes de faire ce qu'ils veulent. La publicité renforce cette conviction. Mais voilà, il ne suffit pas de rêver d'être propriétaire, pour le devenir.

La loi a beau autoriser les jeunes de 14 ans et plus à conduire une mobylette, les jeunes de 16 ans et plus à conduire une moto ou une auto, cela n'oblige pas à posséder un véhicule pour autant. *Plusieurs critères doivent être considérés lors du choix d'un véhicule et de son achat.* Les besoins de déplacement, les ressources financières, la disponibilité des transports en commun, les coûts d'achat, d'utilisation, d'assurances et d'immatriculation, la sécurité du moyen de transport, les obligations financières des parents, etc. sont autant de critères qui doivent guider le jeune dans la décision d'acheter un véhicule ou d'utiliser d'autres moyens de transport. Mieux vaut voyager en autobus, en train, à bicyclette, à pied ou sur le pouce, que d'avoir une auto ou une moto dont on ne peut pas se servir faute d'argent pour la faire rouler ou la faire réparer. L'autonomie en matière de transport c'est parfait en autant qu'on ait les moyens d'être autonome. Cette réflexion se poursuivra lors de l'étude des autres thèmes reliés au transport.

En cinquième secondaire, les élèves sont invités à faire le même genre de réflexion sur le logement, cette fois-ci. À cet âge, on est devenu un jeune adulte. Les besoins d'autonomie se faisant plus grands, plusieurs souhaitent quitter le domicile familial pour aller vivre ailleurs, seul ou avec des amis. Toutefois, quand arrive le temps de passer aux actes, soit par choix, soit par obligation, les jeunes sont parfois perturbés, angoissés. Il est bon qu'ils réfléchissent à cette éventualité avant qu'elle ne se présente. C'est la raison d'être de ce thème et des activités qui s'y rattachent.

Décider d'habiter ailleurs que chez ses parents est lourd de sens et de conséquences. Même si la loi permet aux jeunes de 18 ans de choisir librement d'aller vivre ailleurs que chez leurs parents, cela ne signifie pas pour autant que les parents vont être d'accord. Sans compter les obligations et les responsabilités nouvelles qui découlent de cette décision, choisir un logement n'est pas toujours chose facile, surtout lorsqu'on a des ressources financières limitées. Bref, aller vivre ailleurs ne comporte pas que des côtés agréables.

Il importe que les jeunes soient sensibilisés à cette réalité afin d'être mieux préparés à l'affronter. Le thème «budget» poursuit la réflexion sur le logement.

1 EBENOETHER, Nathalie et Suzanne MEUNIER, *La consommation chez les jeunes de 15 à 25 ans, un problème*, p. 28, septembre 1984 (étude commandée par Consommation & Corporations Canada).

- ***Relation du thème avec les autres volets du programme d'études «Formation personnelle et sociale»***

CLASSE	VOLET	O.T.	THÈME
3e	Sexualité	10	Rôles et stéréotypes de rôles sexuels
	Relations interpersonnelles	1	Mon portrait
	Vie en société	14	Vie en milieu de travail
5e	Santé	4	Hygiène mentale
	Relations interpersonnelles	5	Types de relations
		10	Relation familiale
		13	Le projet
	Vie en société	1	Mes valeurs
		3	L'information
		13	Les groupes de pression

- ***Relation du thème avec les autres programmes d'études***

Éducation au choix de carrière — 3e secondaire

Module : La cristallisation des préférences vocationnelles
Unité 3.141 : Relations entre son identité personnelle et son orientation
Habiletés : 1
: 2

Unité 3.243 : Liens entre son identité personnelle et le futur style de vie
Habiletés : 1
: 2
: 3

Unité 3.321 : Liens entre ses préférences scolaires et son avenir scolaire
Habiletés : 1
: 2

Unité 3.331 : Prise de conscience de ses préférences professionnelles
Habiletés : 1
: 2
: 3

Unité 3.322 : Relations entre le choix de cours et l'orientation générale
Habiletés : 1
: 2

Économie familiale — 5e secondaire

Module 1 : Introduction à la gestion
Objectifs intermédiaires : 1.2.1
: 1.2.2

Éducation au choix de carrière — 5e secondaire

Module : La réalisation du choix
Unité 5.111 : Engagement dans des comportements de réalisation
Habiletés : 1
: 2

Unité 5.211 : Élaboration d'un plan d'action
Habiletés : 1
: 2

Unité 5.411 : Reconsidération de la programmation
Habiletés : 1
: 2

2. COÛTS DES MOYENS DE TRANSPORT

Ce thème, étudié en troisième et quatrième année du secondaire, vise à faire établir par les jeunes les coûts reliés à divers moyens de transport. Les élèves ont déjà désigné, lors de l'étude du thème «Mode de vie postsecondaire», les coûts des différents moyens de transport comme étant l'un des critères à considérer dans la décision d'acheter un véhicule ou d'utiliser d'autres moyens de transport. Ils sont maintenant invités à faire des recherches sur le sujet. Ce thème a, entre autres, comme avantage de sensibiliser les filles qui ne le seraient pas aux coûts d'achat, d'utilisation et d'entretien d'un véhicule motorisé.

Une personne seule vivant au Canada en 1982 et ayant un revenu brut inférieur à 7000 $ dépensait 7,9% de son revenu net pour le transport[1].

Quelle part de son budget l'étudiant consacre-t-il aux dépenses de transport? Dans l'éventualité de l'achat d'un véhicule, ou de l'utilisation d'autres moyens de transport, quelle part pourrait-il ou devrait-il y consacrer? C'est à ces questions qu'il lui faut répondre avant de faire son choix.

Le choix d'un moyen de transport, à cet âge comme aux autres, relève plus souvent du préjugé que d'une appréciation rationnelle. Encore aujourd'hui, la possession d'une automobile ou d'un véhicule motorisé symbolise beaucoup plus qu'une simple façon de se déplacer, en particulier pour un jeune en quête de liberté et d'autonomie. Toutefois, les joies et les satisfactions que procure la possession d'un véhicule ne devraient pas faire oublier aux adolescents, comme aux adultes, les obligations financières qui en découlent. Malheureusement, trop souvent les histoires d'endettement commencent par un achat d'auto pour finir par une saisie d'auto. Il importe que les jeunes connaissent les véritables coûts d'utilisation d'un véhicule avant d'en faire l'acquisition ou de presser leurs parents à le faire. Ils seront plus à même de choisir une façon de se déplacer qui convienne mieux à leurs ressources financières ou à celles de leur famille.

On peut répondre à ses besoins de déplacement de plusieurs façons. L'auto, la mobylette, la moto, la bicyclette, voire même la motoneige et le tricycle motorisé, sont des *moyens de transport privé* qui permettent de se déplacer facilement. *Les moyens de transport public* comme l'autobus, le taxi, le traversier, le train, l'avion et l'autobus scolaire, nous transportent également aux endroits désirés. L'auto-stop, la marche, la course et le covoiturage[2] constituent aussi des façons de se déplacer. Ce n'est pas le choix qui manque! Toutefois, les coûts reliés à l'utilisation de ces multiples moyens de transport ou façons de se déplacer sont très différents.

Depuis quelques années, des données sur les coûts d'utilisation d'une automobile neuve sont disponibles. La grille de dépenses utilisée, en plus d'inventorier les différents types de dépenses inhérentes à l'utilisation d'une automobile, permet également le calcul des coûts d'utilisation d'autres véhicules privés: mobylettes, motos, etc.

Il est toutefois plus difficile de calculer les coûts totaux d'utilisation des transports en commun qui se répartissent sur l'ensemble de la collectivité. Il demeure cependant que, dans le cadre de la réflexion menée sous ce thème, les coûts d'utilisation pour les élèves se limitent à l'achat des billets de passage. On peut donc en conclure que les coûts d'utilisation d'un transport privé sont généralement plus élevés que ceux reliés à l'utilisation des transports publics. Les jeunes doivent en prendre conscience le plus tôt possible pour s'en rappeler le plus longtemps possible. Avec l'âge, il semblerait que l'on oublie cette réalité.

Les coûts sociaux de l'utilisation des différents moyens de transport sont également à considérer dans le choix des façons de se déplacer. La pollution atmosphérique, le bruit, la consommation d'énergie, les accidents routiers, la mauvaise condition physique de la population, les espaces verts perdus au profit des autoroutes, des cimetières d'autos et des terrains de stationnement augmentent, pour l'ensemble de la population, les frais d'utilisation des moyens de transport. L'un des moyens de réduire ces dépenses sociales consiste à utiliser les transports collectifs. Les jeunes doivent y réfléchir dès maintenant.

1 Données calculées à partir des statistiques obtenues par l'enquête «Dépenses des familles au Canada en 1982», catalogue 62-555, tableau 13, p. 2, 34-2, 35, Statistiques Canada.

2 «Le covoiturage est un mode de transport privé par lequel un groupe de personnes voyagent ensemble pour couvrir de façon plus économique un trajet quelconque».

- ***Relation du thème avec les autres volets du programme d'études «Formation personnelle et sociale»***

CLASSE	VOLET	O.T.	THÈME
4e	Santé	5	Les véhicules
		6	Les véhicules
	Sexualité	10	Rôles et stéréotypes de rôles sexuels
	Vie en société	2	L'information
		3	L'information
		9	Le système judiciaire

- ***Relation du thème avec les autres programmes d'études***

Économie familiale — 4e secondaire

Module 1 : Introduction à la gestion
Objectifs intermédiaires : 1.2.2
: 1.2.3

3. CHOIX D'UN MOYEN DE TRANSPORT

Par l'étude de ce thème en troisième et quatrième secondaire, on veut inciter l'élève à appliquer des critères personnels dans le choix des moyens de transport adaptés à diverses situations.

Jusqu'ici, les élèves ont réfléchi sur les différents critères pouvant intervenir dans la décision d'acheter un véhicule ou d'utiliser d'autres moyens de transport sans trop s'impliquer personnellement. Tout au plus, ont-ils eu à déterminer la proportion de leur revenu consacré au transport. Dans ce thème, par l'intermédiaire d'études de cas, ils sont invités à suggérer des solutions pour régler différents problèmes de transport qu'ils pourraient éventuellement rencontrer: transport d'une équipe de soccer, auto familiale non disponible à la dernière minute pour se rendre à une soirée dansante, avertissement de tempête de neige qui les obligent à modifier leurs plans, etc.

À partir de cette activité qui se rapproche de son vécu, l'adolescent sera probablement plus en mesure d'établir une hiérarchie personnelle de critères à considérer dans le choix d'un moyen de transport. Accorde-t-il plus d'importance à la protection de l'environnement et à l'économie d'énergie qu'à l'efficacité et à la rapidité? La sécurité d'un moyen de transport prévaut-elle sur la passion de la performance et de la vitesse? Le faible coût des transports en commun parvient-il à compenser la disponibilité réduite? L'utilisation collective d'une automobile et le partage des coûts d'utilisation qui s'ensuit, suffit-il à faire oublier le peu d'intimité de cette façon de se déplacer? *Selon ses valeurs, l'élève choisira de recourir au moyen de transport qui le satisfait «rationnellement» le plus.* Peut-être, cette réflexion amènera-t-elle le jeune à suggérer des améliorations aux moyens de transport actuels ou encore à proposer de nouveaux moyens de transport. Pourquoi pas? Une activité est prévue à cette fin.

- ***Relation du thème avec les autres volets du programme d'études «Formation personnelle et sociale»***

CLASSE	VOLET	O.T.	THÈME
3e	Santé	9	Les véhicules
	Sexualité	10	Rôles et stéréotypes de rôles sexuels
	Relations interpersonnelles	1	Mon portrait
4e	Santé	5	Les véhicules
		6	Les véhicules
		12	La pollution
	Sexualité	10	Rôles et stéréotypes de rôles sexuels
	Relations interpersonnelles	1	Mon portrait
	Vie en société	2	L'information
		3	L'information

- ***Relation du thème avec les autres programmes d'études***

Économie familiale — 4e secondaire

Module 1 : Introduction à la gestion
Objectifs intermédiaires : 1.1.2
: 1.1.3
: 1.1.4
: 1.1.5
: 1.1.6
: 1.1.7
: 1.1.10
: 1.2.2
: 1.2.3

Éducation au choix de carrière — 4e secondaire

Module : La spécification des préférences vocationnelles
Unité 4.112 : Examen du rôle des besoins et des valeurs
Habiletés : 1
: 2
: 3
Unité 4.141 : Évaluation de l'influence de sa réalité subjective
Habiletés : 2
: 4
: 5
Unité 4.311 : Évaluation des facteurs circonstanciels sur ces choix
Habiletés : 1
: 2
: 3
Unité 4.411 : Pondération du rôle des habiletés et des styles décisionnels
Habiletés : 2
: 3
: 5

4. LE BUDGET

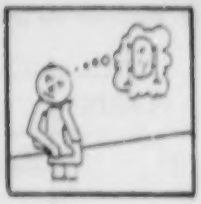

Étudié en cinquième secondaire seulement, ce thème veut préparer les sortants du secondaire à prévoir l'équilibre de leurs dépenses et de leurs revenus pour leur première année d'études au collégial ou leur première année de travail. La décision éventuelle d'habiter ailleurs que chez leurs parents, se prête très bien à un approfondissement des notions de budget.

L'élève manque souvent de confiance dans la prise en charge de sa vie de jeune adulte. Les nouvelles responsabilités à assumer lui font un peu peur. Il importe de l'informer et de l'outiller afin qu'il puisse mieux entreprendre sa vie postsecondaire et ainsi assumer de façon plus responsable son rôle de consommateur à part entière.

Plusieurs types de logement sont accessibles au jeune élève ou travailleur. Il peut choisir entre une chambre dans une maison privée ou dans une résidence scolaire, entre un appartement pour lui seul ou à partager avec d'autres, selon ses besoins et surtout selon son budget. *Théoriquement, pour les personnes disposant de revenus moyens, le coût d'un logement ne devrait pas accaparer plus de 25% du budget.* C'est là un ordre de grandeur. Selon les revenus, les régions et la quantité de logements disponibles, il se peut qu'une plus grande proportion du budget soit nécessaire. En 1982, une personne seule vivant au Canada, avec un revenu brut inférieur à 7000 $, consacrait 45,2% de son revenu net aux différents coûts de logement[1]. Comme on peut le constater, la proportion a tendance à augmenter lorsque les revenus sont faibles. Les personnes placées dans de telles situations sont souvent obligées de s'endetter pour payer leurs autres dépenses de consommation.

Dans le calcul du coût d'un logement, on inclut généralement le loyer, les frais d'ameublement, d'électricité, de chauffage, d'entretien, d'eau, de stationnement, d'assurances, les taxes, etc. Les 25% sont donc vite atteints. Il importe que les jeunes soient sensibilisés à l'importance de choisir un logement adapté à leur budget. Souvent, il y a un monde entre ce qu'on veut et ce que l'on peut se payer. Les différentes activités tentent de préparer le jeune à cette réalité.

Lors du choix d'un appartement, il faut aussi considérer la proximité des lieux de service: épicerie, buanderie, magasins, services de transport en commun, de santé, lieux de loisirs. Ces différentes commodités peuvent amener à choisir un logement un peu plus cher, mais répondant à plus de besoins.

Le logement satisfaisant déniché, il faut maintenant rencontrer le ou la propriétaire ou son représentant pour convenir des modalités de location. La vigilance est de rigueur: là encore, il faut ouvrir l'oeil. *La connaissance de ses droits et de ses devoirs de locataire est essentielle: la signature d'un contrat, d'un bail, c'est important!* Il faut s'y préparer. Une bonne façon de le faire, c'est de compléter fictivement un formulaire de bail: une activité est consacrée à cet exercice.

Enfin, un exposé sur le budget serait incomplet, si l'on n'abordait pas les autres dépenses auxquelles l'élève ou le travailleur aura à faire face dans l'apprentissage de sa vie autonome. En plus du logement, l'alimentation, l'habillement, le transport, les loisirs, l'éducation et les soins personnels de santé sont autant de postes budgétaires pour lesquels il faut prévoir des sommes à dépenser. Ces diverses dépenses doivent également être estimées en fonction des revenus disponibles.

L'élève dispose maintenant des informations nécessaires à l'établissement de son budget provisoire pour sa première année de vie postsecondaire. Cet exercice lui permettra de mieux planifier ses dépenses, de réaliser quelques économies en vue de l'achat de certains biens coûteux ou tout simplement de parer à des imprévus. Un budget, c'est vraiment un outil précieux!

1 Données calculées à partir des statistiques obtenues par l'enquête «Dépenses des familles au Canada en 1982», catalogue 62-555, tableau 13, p. 2, 34-2, 35; Statistiques Canada.

- ***Relation du thème avec les autres volets du programme d'études «Formation personnelle et sociale»***

CLASSE	VOLET	O.T.	THÈME
5e	Relations interpersonnelles	10	Relation familiale
		13	Le projet
	Vie en société	3	L'information
		13	Les groupes de pression
	Relations interpersonnelles	8	Stéréotype de rôle

- ***Relation du thème avec les autres programmes d'études***

Éducation économique — 5e secondaire

Module 4 : Consommation
Unité 4.2 : Crédit et consommation planifiée
Objectifs intermédiaires : 4.2.1
: 4.2.2
Unité 4.3 : Moyens de protection du consommateur
Objectifs intermédiaires : 4.3.1
: 4.3.2
: 4.3.3
Unité 4.4 : Utilisation d'un revenu non consommé
Objectifs intermédiaires : 4.4.1
: 4.4.2

Économie familiale — 5e secondaire

Module 1 : Introduction à la gestion
Objectifs intermédiaires : 1.1.1
: 1.1.2
: 1.1.7
: 1.1.8
: 1.1.10
: 1.2.2
: 1.2.3
Module 3 : Gestion des besoins et des ressources
Unité-concept : Habillement
Objectif intermédiaire : 4.4.2
Unité-concept : Logement
Objectifs intermédiaires : 5.1.1 à E5.5.9
: 5.6.4

Éducation au choix de carrière — 5e secondaire

Module : La réalisation du choix
Unité 5.311 : Bilan des contraintes possibles
Habiletés : 1
: 2
Unité 5.332 : Répercussions de l'avenir économique sur son choix
Habiletés : 1
: 2
: 3
Unité 5.411 : Reconsidération de la programmation
Habiletés : 1
: 2
Unité 5.421 : Programmation de nouveaux plans d'action éducatifs
Habileté : 1
Habileté 5.412 : Élaboration de plans de rechange
Habiletés : 1
: 2

3.2 STRUCTURE DE CHAQUE SECTION DU GUIDE

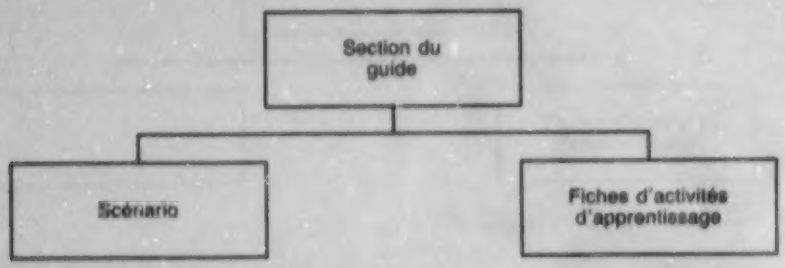

Le guide d'activités d'apprentissage en éducation à la consommation au secondaire comporte cinq sections, chacune correspondant à une classe. Chaque section comporte deux parties: le *scénario* et les *fiches d'activités d'apprentissage*.

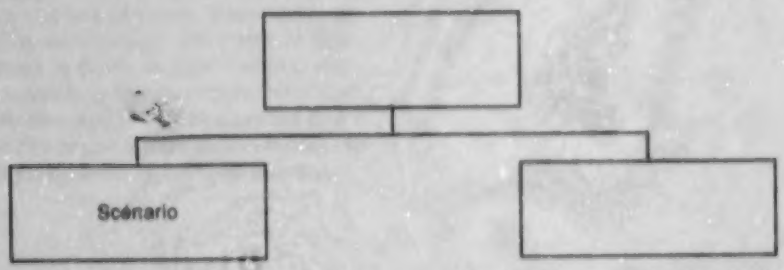

Chaque section débute par un scénario. Cette première partie propose à l'enseignant d'une classe une sélection de thèmes de travail, ainsi que des activités d'apprentissage reliées à ces thèmes. Cette proposition couvre une année scolaire complète. Le scénario constitue en somme *le plan de travail de l'année*.

Toutefois, le scénario présenté pour chaque classe demeure une suggestion de fonctionnement. Il reviendra toujours à l'équipe-école de modifier au besoin cette répartition des thèmes ainsi que les activités selon les besoins et les caractéristiques du milieu.

Avant d'entreprendre les activités proposées pour chaque cycle, nous suggérons à l'enseignant de commencer cet enseignement de l'éducation à la consommation par une *activité d'introduction à la matière* afin de présenter aux élèves une vue d'ensemble des thèmes du présent volet. Cette activité d'introduction sera également un élément déclencheur pour susciter dès le départ, chez les élèves, de l'intérêt à s'impliquer dans l'apprentissage du monde de la consommation.

Chaque thème est développé à l'intérieur d'une, deux, trois ou quatre activités, chacune devant durer environ 50 minutes; cependant, certaines d'entre elles devront être réparties sur plusieurs périodes, leur durée respective étant de 100 ou 150 minutes.

À certaines activités s'ajoute un *enrichissement* dont l'utilisation est laissée à la discrétion de l'enseignant.

Comme il a été mentionné précédemment, chaque thème de travail est accompagné d'un certain nombre de fiches d'activités d'apprentissage et ce, pour chaque classe.

Chaque fiche d'activité est construite selon un modèle unique dans lequel on trouve toujours deux catégories d'informations: les informations préalables à la réalisation de l'activité (première page de la fiche) et les informations relatives à l'activité proprement dite (deuxième page de la fiche).

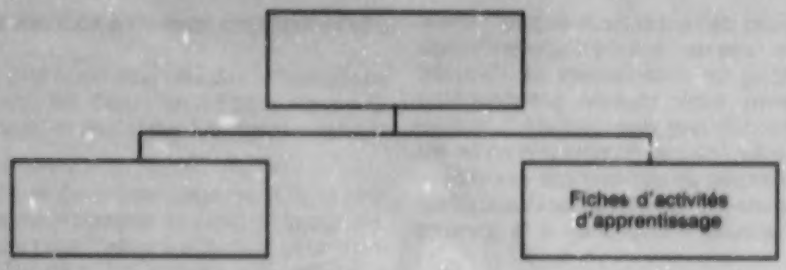

- ***Informations préalables à la réalisation de l'activité***

Ces informations se trouvent dans la première partie de la fiche. Elles constituent un rappel des éléments du programme qui sont touchés par l'activité, tels le thème de travail, le niveau scolaire, l'objectif terminal visé ainsi que les objectifs intermédiaires et les éléments d'apprentissage. On y trouve également le numéro de la fiche, le titre, l'année suggérée pour cette activité, le temps requis, ainsi que la relation de l'activité avec les autres objectifs intermédiaires. Toutes ces informations apparaissent au début de chaque fiche dans le tableau suivant:

THÈME: TITRE DE L'ACTIVITÉ:		Fiche
OBJECTIF TERMINAL	ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE	Année Durée
OBJECTIF(S) INTERMÉDIAIRE(S)		Relations avec les autres O.I.

Ces informations doivent constituer pour l'enseignant le point de visée de l'activité d'apprentissage. Ainsi, tout au long du déroulement de l'activité, l'enseignant devra avoir comme préoccupation l'atteinte des objectifs que vise l'activité. L'activité doit être considérée, non pas comme une fin en soi, mais comme un *moyen* de parvenir globalement ou en partie à l'atteinte par les élèves de l'objectif terminal visé par le volet « Éducation à la consommation».

Une fois bien situé par rapport aux objectifs poursuivis, l'enseignant pourra prendre connaissance des «notes pédagogiques» préalables à la réalisation de l'activité. Dans cette section, il sera fait mention à l'enseignant, tantôt d'informations sur le développement de l'enfant, tantôt de mises en garde contre certaines attitudes qui pourraient nuire à la bonne marche de l'activité ou tantôt de réactions possibles de la part des élèves à l'égard de l'activité.

Finalement des informations concernant la(les) personne(s)-ressource(s) et/ou le matériel requis pour l'activité ainsi que des suggestions de mises en situation visant à susciter la motivation des élèves à s'impliquer dans l'activité sont fournies au bas de la première page de la fiche.

NOTES PÉDAGOGIQUES

Portrait de l'adolescent:

Rôle de l'enseignant:

PERSONNES-RESSOURCES ET MATÉRIEL

MISE EN SITUATION

- ***Informations relatives à l'activité proprement dite***

Après avoir pris connaissance des informations préalables à l'activité, l'enseignant peut alors procéder à la réalisation de l'activité suggérée dans la fiche.

Pour ce faire, la deuxième page de la fiche présente le déroulement complet de l'activité suggérée, c'est-à-dire toutes les étapes à effectuer pour réaliser l'activité. De plus, un espace est réservé à l'enseignant désireux d'inscrire ses observations sur les différentes étapes de l'activité. Enfin, des suggestions d'évaluation sont fournies sur la fiche afin de permettre à l'enseignant d'évaluer de façon continue et progressive le cheminement des élèves.

Voici le modèle type d'une fiche d'activité d'apprentissage:

Informations préalables à la réalisation de l'activité

Informations relatives à l'activité proprement dite

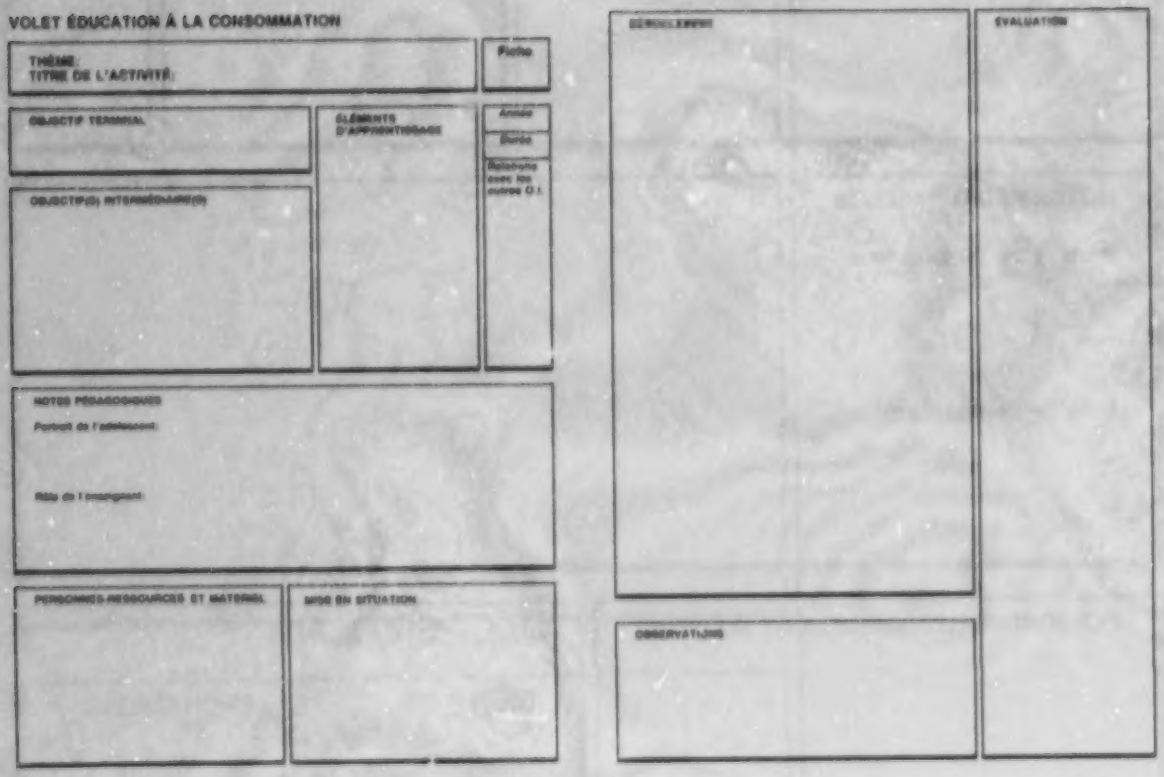

VOLET ÉDUCATION À LA CONSOMMATION

THÈME:
TITRE DE L'ACTIVITÉ:

Fiche

OBJECTIF TERMINAL

OBJECTIF(S) INTERMÉDIAIRE(S)

ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE

Année

Durée

Relations avec les autres O.I.

NOTES PÉDAGOGIQUES

Portrait de l'adolescent:

Rôle de l'enseignant:

PERSONNES-RESSOURCES ET MATÉRIEL

MISE EN SITUATION

DÉROULEMENT

ÉVALUATION

OBSERVATIONS

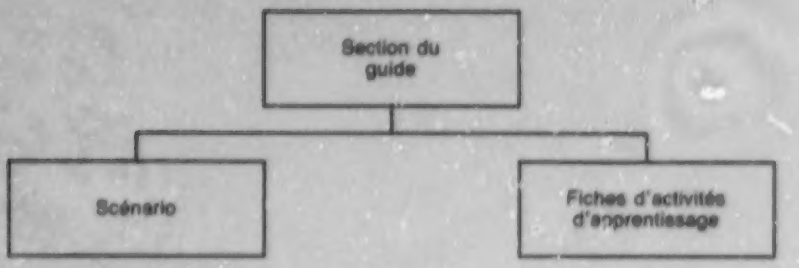

1

PREMIÈRE ANNÉE

SCÉNARIO

RÉPARTITION DES THÈMES, DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET DU TEMPS D'ENSEIGNEMENT SELON LES CLASSES

1

PREMIÈRE ANNÉE		
THÈMES	**ACTIVITÉS**	**TEMPS/MIN.**
	• Activité d'introduction	50 min.
• Rôle de consommateur	1.1.1* «Autonomie» grandit	100 min.
	1.1.2 Lire entre les lignes...	50 min.
• Le loisir	1.2.1 Pleins feux sur notre centre de loisirs!	50 min.
	Enrichissement	50 min.
	1.2.2 Assaisonnons notre consommation!	50 min.
	Enrichissement	50 min.
	1.2.3 Mes loisirs préférés	100 min.
• Choix en matière de loisirs	1.6.1 Qui suis-je?	50 min.

* Le premier chiffre précédant chaque titre d'activité d'apprentissage correspond à la classe, le second, à l'objectif terminal du programme et le troisième, à la séquence dans le nombre d'activités d'apprentissage.
Exemple: Les chiffres 1.1.1 signifient: première année, objectif terminal 1 du programme, première activité d'apprentissage.

Activité d'introduction

Ordre d'enseignement: Secondaire
Classe: 1re année
Durée: 50 minutes

NOTES PÉDAGOGIQUES

Cette activité constitue une entrée en matière au volet «Éducation à la consommation» et devrait indiquer à l'enseignant le degré d'assimilation par ses élèves des notions acquises au primaire sur le même volet.

Conséquemment, nous insistons sur l'importance de la discussion prévue à la fin de l'activité et favorisons la liberté d'échanges durant le jeu proposé.

PERSONNES-RESSOURCES ET MATÉRIEL

Utiliser des cartons sur lesquels auront été identifiées préalablement:

- la performance du mime:
  - — excellente
  - — très bonne
  - — bonne
- la catégorie de besoins que l'activité de consommation mimée veut combler:

  besoins — essentiels
  — importants
  — superflus

MISE EN SITUATION

Demander aux élèves s'ils connaissent, dans le domaine du théâtre, l'existence de la L.N.I. (Ligue nationale d'improvisation).

Leur faire part brièvement des activités de ces jeunes comédiens qui se produisent surtout à Québec et à Montréal, et dont quelques spectacles ont été télévisés. Annoncer la création de la L.N.M.C., c'est-à-dire la Ligue nationale du mime sur la consommation.

DÉROULEMENT

1. Former des équipes de 4 à 5 élèves.

2. Expliquer le jeu qui consiste à mimer (sans paroles) une ou deux activités de consommation identifiées, jugées et classées par les autres équipes.

3. Prévoir une période de préparation d'environ quinze minutes et distribuer une série de cartons préidentifiés à chaque équipe.

4. Les comédiens étant prêts, annoncer le début du spectacle de la L.N.M.C.!

5. À la fin de chaque mime, les autres équipes:
   - identifient l'activité mimée
   - jugent la performance des comédiens (cartons)
   - classent les besoins concernés dans l'activité de consommation (cartons)

6. Permettre à la fin du cours une discussion ad lib.:
   - sur les domaines de consommation évoqués durant le spectacle: loisir — culture — vêtement — nourriture — divertissement — transport — voyages — etc.
   - sur leur définition de la consommation
   - sur leur degré de consommation en loisir

7. Si bon lui semble, l'enseignant informe son groupe des thèmes prévus dans les activités ultérieures.

Suggestion: les équipes déjà formées pour la L.N.M.C. pourraient préparer respectivement un mime à présenter comme mise en situation au début des cours à venir.

ÉVALUATION

Objets d'évaluation:

Capacité de l'élève:

- d'identifier les besoins satisfaits par certaines activités de consommation
- de les classer en besoins essentiels, importants ou superflus, tout en motivant ses réponses

Mesure:

Analyse des réponses données après chaque mime sur:

- l'identification des besoins
- le classement des besoins
- la justification apportée

Seuil d'acceptation:

Qu'une réponse justifiée soit donnée par catégorie de besoins.

OBSERVATIONS

VOLET ÉDUCATION À LA CONSOMMATION

THÈME: Rôle de consommateur
TITRE DE L'ACTIVITÉ: «Autonomie» grandit

Fiche 1.1.1

OBJECTIF TERMINAL

Reconnaître que son rôle de consommateur se modifie au fur et à mesure qu'il grandit.

OBJECTIF(S) INTERMÉDIAIRE(S)

1.1 Tirer de son expérience personnelle des signes lui indiquant que son autonomie, en tant que consommateur, s'accroît.

1.2 Constater que sa plus grande autonomie modifie son rôle de consommateur.

ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE

1.1 **Exemples de signes indicateurs:**

- responsabilités nouvelles
- organisation de:
  - — sa vie scolaire
  - — ses activités parascolaires
  - — ses repas et ses loisirs
  - — son argent de poche

1.2 **Modifications:**

- gestion de son avoir
- pouvoir d'achat augmenté
- choix de consommation accru
- diversité des loisirs
- influence accrue des pairs

Année
1re

Durée
100 min.

Relations avec les autres O.I.

NOTES PÉDAGOGIQUES

Portrait de l'adolescent: L'adolescent passe de l'école primaire à l'école secondaire et subit des changements importants qui le poussent à devenir plus autonome. Cette acquisition d'autonomie se traduit par de nouvelles responsabilités qui modifient son rôle de consommateur.

Rôle de l'enseignant: Dans la mise en situation, au début du cours, le rôle de l'enseignant comme catalyseur est très important pour déclencher chez ses élèves une réflexion sur les changements qu'ils vivent.

Le personnage «Autonomie» est une création de pure imagination et peut prendre la forme la plus farfelue voulue par l'élève.

PERSONNES-RESSOURCES ET MATÉRIEL

- Feuilles-support 1.1.1
- Cartons
- Crayons de couleur

MISE EN SITUATION

L'enseignant demande à ses élèves d'énumérer les différences entre leurs écoles primaires et secondaires et d'indiquer les changements vécus concernant:

- localisation et dimensions de l'école
- cours • enseignants • transport • loisirs
- amis • emploi du temps

Il les invite à faire connaissance avec «Autonomie».

DÉROULEMENT

1. Amener les élèves à comprendre que les changements qu'ils vivent sont étroitement liés à leur croissance.
2. Les inviter à faire le portrait personnel de leur croissance et par conséquent de leur autonomie qui grandit. Pour ce faire, ils se groupent en dyades et complètent les feuilles-support 1.1.1 individuellement

N.B.: Nous suggérons que les élèves se regroupent en dyades au début, pour faciliter leur réflexion et cela même s'ils doivent répondre individuellement au questionnaire.

Ce questionnaire constitue un outil pour faciliter la réflexion de l'élève et n'est pas prévu comme moyen d'évaluation de son comportement.

3. Lire avec eux le questionnaire en leur donnant la signification des mots nouveaux, pour les aider à bien comprendre le sens des questions.
4. Les élèves ont environ quinze minutes pour répondre individuellement aux questions. Bien leur signifier qu'ils sont en équipe de deux pour s'entraider, mais que leurs réponses doivent être individuelles.
5. Reprendre oralement le questionnaire avec eux quand ils ont terminé et écrire au tableau les changements intervenus dans leur vie.
6. Souligner les changements qui révèlent un accroissement d'autonomie en tant que consommateur; cette prise de conscience est indispensable à la réussite de l'étape 8 et à l'atteinte des objectifs.

   Exemples:
   - Autonomie organise son heure de dîner.
   - Autonomie reçoit une allocation plus élevée, donc consomme davantage.
   - Autonomie achète ses billets d'autobus et de métro avec son argent personnel.
   - Autonomie participe à une fin de semaine de plein air organisée par l'école.
   - Autonomie s'achète un nouveau bâton de hockey.
   - Autonomie paie ses repas pris en dehors de l'école.
   - Autonomie...
7. Distribuer un carton par équipe.
8. Demander aux élèves de représenter par un dessin **«Autonomie» grandit** et d'inscrire autour de ce personnage **leurs** indices de croissance.
9. Afficher les cartons au mur.

OBSERVATIONS

ÉVALUATION

Objets d'évaluation:

Capacité de l'élève
- de reconnaître les changements dans ses habitudes de consommation
- d'établir un lien entre ces changements et son accroissement d'autonomie

Mesure:

Analyse des réponses, données en plénière, au questionnaire:
- changements
- liens

Seuil d'acceptation:

Que la réponse à la question 21 soit exacte.

Objet d'évaluation:

Capacité de l'élève d'identifier ses indices d'accroissement d'autonomie.

Mesure:

Vérification par les pairs de la signification des indices.

Seuil d'acceptation:

Que trois indices d'accroissement d'autonomie soient inscrits.

FEUILLES-SUPPORT

(fiche 1.1.1)

DATE: _____

NOM: _____

Note à l'élève: Les questions suivantes devraient t'aider à réfléchir sur les changements occasionnés par ton récent statut d'élève du secondaire.

Certaines questions demandent une réponse complète, d'autres, un crochet.

TON NOUVEAU MILIEU SCOLAIRE

1. Quel transport utilises-tu pour venir à l'école?

   _____

2. Ton école est-elle située dans un centre où tu peux consommer, c'est-à-dire où il y a des magasins, des restaurants, des lieux de divertissement?

   _____

3. Y vas-tu de temps en temps, à l'heure du dîner ou après l'école

   - ☐ pour flâner, passer le temps
   - ☐ pour prendre un repas
   - ☐ pour profiter des divertissements offerts
   - ☐ pour faire des achats
   - ☐ jamais

4. Que faisais-tu, l'année dernière, durant l'heure du dîner?

   _____

   _____

   _____

   _____

   _____

   _____

   _____

   _____

   _____

   _____

TES ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

5. Participes-tu aux activités offertes par l'école

- ☐ à l'heure du dîner
- ☐ après les cours, à 16 h 00
- ☐ en fin de semaine

Énumère-les: _____

_____

_____

_____

6. Ces activités diffèrent-elles de celles de l'an dernier

- ☐ par le nombre
- ☐ par le genre
- ☐ par la liberté d'y participer
- ☐ par l'autonomie du choix
- ☐ autres caractéristiques: _____

_____

_____

_____

TES LOISIRS

7. Quels sont tes loisirs en dehors de l'école?

_____

_____

_____

8. Qui décide de l'utilisation de ton temps en dehors de l'école?

_____

_____

_____

9. As-tu la permission de rentrer plus tard cette année? À quelle heure?

_____

10. À quelle heure te couches-tu durant la semaine?

_____

11. Combien d'heures regardes-tu la télévision chaque semaine?

_____ heure(s)

12. As-tu de nouveaux amis à l'école? Si oui, indique ce en quoi ils sont différents de tes autres amis. Exemples: leurs loisirs, vêtements, milieu familial, habitudes de vie, etc.

_____

_____

_____

13. Tes parents les connaissent-ils? Sont-ils au courant de tes allées et venues avec eux?

_____

_____

14. Quelles sont les activités que tu pratiques avec eux

- ☐ sports: _____
- ☐ magasinage: _____
- ☐ loisirs: _____
- ☐ autres: _____

TON ARGENT PERSONNEL

15. Dans quelle(s) activité(s) utilises-tu ton argent personnel

- ☐ sports
- ☐ magasinage
- ☐ loisirs
- ☐ autres

16. Pour dépenser ton argent, consultes-tu tes parents

- ☐ souvent
- ☐ rarement
- ☐ jamais

17. Avais-tu le même degré d'autonomie l'an dernier? Sinon, pourquoi?

_____

_____

_____

18. Comment consommes-tu? Que fais-tu au juste avec l'argent dont tu disposes? Indique par un chiffre l'ordre d'importance pour toi de chaque article.

_____ Bonbons, crème glacée, liqueurs douces
_____ Vêtements
_____ Cinéma et divertissements
_____ Repas
_____ Cosmétiques
_____ Jeux, jouets
_____ Transports
_____ Disques, cassettes
_____ Illustrés, magazines
_____ Bijoux et ornements
_____ Cadeaux
_____ Autres

19. D'où provient ton argent personnel et quel en est le montant hebdomadaire approximatif

☐ Allocation des parents: _____
☐ Services rendus : _____
☐ Travail rémunéré fixe : _____
(avec salaire)

TON AUTONOMIE ET LA CONSOMMATION

20. Si tu compares ta situation à celle de l'an dernier, es-tu plus autonome

☐ financièrement
☐ dans le choix de tes amis
☐ dans le choix de tes loisirs
☐ dans le choix de tes achats
☐ dans l'organisation de ta vie scolaire

21. Donne des exemples quotidiens de l'accroissement de ton autonomie comme consommateur.

_____
_____
_____
_____
_____

22. Fais le portrait d'un consommateur averti.

_____
_____
_____
_____
_____

VOLET ÉDUCATION À LA CONSOMMATION

THÈME: Rôle de consommateur
TITRE DE L'ACTIVITÉ: Lire entre les lignes...

Fiche 1.1.2

OBJECTIF TERMINAL

Reconnaître que son rôle de consommateur se modifie au fur et à mesure qu'il grandit.

OBJECTIF(S) INTERMÉDIAIRE(S)

1.4 Trouver des moyens de développer son sens critique pour assumer son nouveau rôle de consommateur.

ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE

1.4 Lire les étiquettes

Lecture de revues pertinentes:
- **Protégez-Vous**
- **Le Consommateur canadien**

Références aux associations de consommateurs

Année 1re

Durée 50 min.

Relations avec les autres O.I.

1.1
1.2

NOTES PÉDAGOGIQUES

Portrait de l'adolescent: Fortement influencé par la publicité ou le désir de s'identifier à son groupe d'appartenance, l'adolescent de cet âge consomme. Il achète des produits sans connaître les moyens mis à sa disposition et pouvant l'assurer d'un bon rapport qualité-prix.
Comme beaucoup d'adultes, la déception est sa seule réaction à un produit ne répondant pas à l'utilisation souhaitée; il n'utilise pas le service des plaintes ou de retour des marchandises des magasins qu'il fréquente, souvent gêné par des démarches à faire qui le confrontent avec le monde adulte et il ignore totalement l'existence de revues et d'associations de consommateurs qu'il pourrait consulter.

Rôle de l'enseignant: Suggérer à l'élève d'utiliser l'étiquette ou l'emballage d'un produit qui l'a déçu, espérant l'amener par l'activité proposée à retourner son produit au magasin et à faire un choix plus judicieux lors d'un achat ultérieur.
En ce sens, l'enseignant interviendra particulièrement à la troisième étape du déroulement en s'assurant que les élèves perçoivent bien l'importance des informations et leur pertinence dans l'utilisation d'un produit.

PERSONNES-RESSOURCES ET MATÉRIEL

Feuilles-support 1.1.2

- Photocopie d'une étiquette ou d'un emballage
- Vêtement et objet portant encore l'étiquette d'achat — étiquette d'achat — boîte d'emballage d'un produit
- Revue **Protégez-Vous** et dépliants de l'Office de la protection du consommateur

MISE EN SITUATION

L'enseignant fait la lecture de l'emballage d'un produit alimentaire connu et apprécié contenant plusieurs agents de conservation et demande: «Votre mère a-t-elle besoin d'utiliser ces produits chimiques pour cuisiner? Pourquoi?»
Mime sur un retour de marchandises.

DÉROULEMENT

1. Demander au groupe de former des équipes de trois ou quatre élèves et de procéder à la lecture des étiquettes ou des emballages apportés en classe ou de l'étiquette commune dont ils ont une photocopie.

N.B.: L'utilisation des feuilles-support est suggérée pour faciliter le décodage de l'étiquette et aussi pour provoquer une prise de conscience de l'importance des informations qui y figurent.

2. Procéder à une mise en commun des découvertes faites durant cette activité en invitant les élèves à partager les résultats de leurs recherches, à discuter de leurs droits et de leurs responsabilités pendant et après un achat et à trouver les modalités de retour des marchandises lorsqu'il y a insatisfaction.

3. Par la suite, amener les élèves à découvrir l'existence de quelques organismes et associations de consommateurs et des documents qu'ils publient (revues, dépliants):

OPC : Office de la protection du consommateur
ACO : Association des consommateurs du Québec
ACC : Association des consommateurs du Canada
APA : Association pour la protection des automobilistes
CAQ : Club automobile du Québec
FACEF: Fédération natinale des associations d'économie familiale du Québec
CCC : Consommation et Corporations Canada
BEC : Bureau d'éthique commerciale

Revues: **Protégez-Vous** (production de l'OPC)
Le Consommateur canadien (production de l'ACC)

Dépliants: Concernant certains points de la Loi sur la protection du consommateur (production de l'OPC)

Enrichissement: Réflexion sur sa déception lors de l'utilisation d'un produit acheté récemment:

1. Trouver les causes de la déception.
2. Revenir sur la façon de procéder à l'achat.
3. Prévoir le retour du produit.

ÉVALUATION

Objet d'évaluation:

Capacité de l'élève de décoder les informations inscrites sur l'étiquette ou sur l'emballage d'un produit.

Mesure:

Vérification des réponses fournies par l'élève sur la fiche descriptive d'un des trois types de produits:

- vêtement
- aliment
- autre produit non alimentaire

Seuil d'acceptation par fiche choisie:

- vêtement: mode d'entretien
- aliment: liste des ingrédients
- autre produit non alimentaire: garantie

OBSERVATIONS

FEUILLES-SUPPORT

(fiche 1.1.2)

DATE: _____

NOM: _____

Note à l'élève: Certaines des indications énumérées ci-après peuvent ne pas figurer sur l'étiquette ou l'emballage analysé.

VÊTEMENT

Lecture de l'étiquette

Marque de commerce : _____

Nom et adresse du fabricant : _____

_____

Taille : _____

Modèle: _____

Composition du tissu : _____

Mode d'entretien : _____

_____

Prix : _____

PRODUIT ALIMENTAIRE

Lecture de l'emballage

Nom usuel du produit : _____

Marque de commerce : _____

Catégorie : _____

Quantité nette : _____

Liste des ingrédients : _____

_____

_____

Nom et adresse du fabricant : _____

_____

Mode d'utilisation : _____

_____

Instructions pour la conservation : _____

_____

Nombre de portions et grosseur : _____

Date d'échéance d'utilisation : _____

Prix : _____

Promotion de vente (coupon-concours) : _____

_____

Recettes : _____

PRODUIT NON ALIMENTAIRE

Lecture de l'étiquette ou de l'emballage

Nom usuel du produit : _____

Marque de commerce : _____

Catégorie : _____

Quantité : _____

Nom et adresse du fabricant : _____

_____

Format (grandeur) : _____

Couleur : _____

Description : _____

_____

Mode(s) d'utilisation : _____

_____

Composition : _____

Garantie : _____

Mise en garde : _____

_____

Incitation à l'acheter : _____

_____

Promotion de vente (coupon-concours) : _____

VOLET ÉDUCATION À LA CONSOMMATION

THÈME: Le loisir
TITRE DE L'ACTIVITÉ: Plein feux sur notre centre de loisirs!

Fiche 1.2.1

OBJECTIF TERMINAL

Mesurer l'importance qu'a le loisir dans l'exercice de son rôle de consommateur.

OBJECTIF(S) INTERMÉDIAIRE(S)

2.1 Définir ce qu'est une activité de loisir.

ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE

2.1 **Nature:**

- occupations, distractions pendant le temps de liberté

Types de loisirs:

- sports
- arts
- bicyclette

Situations de loisir:

- seul
- avec la famille
- avec les pairs
- à deux

Année 1re

Durée 50 min.

Relations avec les autres O.I.

NOTES PÉDAGOGIQUES

Portrait de l'adolescent: Plus il grandit, plus l'adolescent devra planifier l'emploi de son temps; il est difficile pour lui d'organiser ses moments libres et sa liberté est souvent synonyme d'ennui.

Rôle de l'enseignant: Il serait important de faire prendre conscience aux élèves qu'un loisir ne se résume pas à une simple activité sportive et qu'un centre de loisirs peut offrir diverses activités pouvant répondre aux goûts et aux talents multiples des jeunes de leur âge.

Il faut les aider à apprécier leur liberté en provoquant chez eux une prise de conscience du plaisir d'être autonome dans l'organisation de leur vie parascolaire.

PERSONNES-RESSOURCES ET MATÉRIEL

MISE EN SITUATION

«Dans une heure, la station de télévision locale nous offre quinze minutes d'antenne pour faire la promotion de notre centre de loisirs! Êtes-vous prêts?»

N.B. Le centre de loisirs peut être **fictif** ou exister déjà dans la région.

DÉROULEMENT

1. Inviter les élèves à préparer une réclame publicitaire **télévisée**, par équipe, sur un des thèmes suivants:
   - l'utilité d'un centre de loisirs **dans la région** et la nécessité d'encourager les personnes qui s'en occupent
   - l'explication de l'appellation **«centre de loisirs»** (qu'est-ce qu'un loisir? A-t-on besoin de loisirs?)
   - le nom et l'emplacement du centre
     — les heures d'ouverture
     — les frais d'entrée s'il y a lieu
     — les règlements
   - la promotion d'une des diverses activités de loisirs offertes par le centre en précisant:
     — les types de loisirs (ex.: sports — arts — culture — divertissements)
     — les situations de loisirs (ex.: avec la famille ou les amis, etc.)
     — l'équipement disponible

   Pour atteindre les objectifs terminal et intermédiaire, l'importance doit être mise sur le **contenu** du message afin d'éviter que cette activité ne dévie, avec certains groupes d'élèves, sur un exercice pur et simple d'annonce publicitaire.
2. Former des équipes de quatre élèves et répartir les thèmes.
3. Suggérer aux élèves de préparer un message publicitaire par écrit afin d'éviter des hésitations inutiles au moment de le présenter et surtout pour en vérifier le contenu.
4. «Silence! On tourne!»

Enrichissement: Colliger les textes pour en faire le cahier publicitaire de leur centre de loisirs fictif ou réel.

OBSERVATIONS

ÉVALUATION

Objet d'évaluation:

Capacité de l'élève d'identifier différents types de loisirs.

Mesure:

Analyse du contenu des messages publicitaires présentés par les élèves en tenant compte surtout de la diversité des activités de loisirs.

Seuil d'acceptation:

Que chaque message publicitaire présente trois types de loisirs.

VOLET ÉDUCATION À LA CONSOMMATION

THÈME: Le loisir
TITRE DE L'ACTIVITÉ: Assaisonnons notre consommation!

Fiche 1.2.2

OBJECTIF TERMINAL

Mesurer l'importance qu'a le loisir dans l'exercice de son rôle de consommateur.

OBJECTIF(S) INTERMÉDIAIRE(S)

2.2 Dresser la liste de ses activités de loisirs pour une période donnée.

2.3 Estimer le temps consacré chaque semaine à ses activités de loisirs.

2.4 Identifier les besoins que ses diverses activités de loisirs visent à satisfaire.

2.5 Classer par ordre d'importance ses besoins dans le domaine des loisirs.

5.1 Déterminer les éléments qui interviennent dans le choix de ses activités de loisirs.

ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE

2.4 **Besoins de:**

- détente
- occasions de rencontrer des gens
- exercice physique
- contact avec des productions artistiques et culturelles
- contact avec la nature
- production (passe-temps)
- activités éducatives
- etc.

Année 1re

Durée 50 min.

Relations avec les autres O.I.

2.1

NOTES PÉDAGOGIQUES

Portrait de l'adolescent: Plus il grandit, plus l'adolescent devra planifier l'emploi de son temps; il est difficile pour lui d'organiser ses moments libres et sa liberté est souvent synonyme d'ennui.

Rôle de l'enseignant: Insister sur l'importance de faire un inventaire complet des activités de loisirs, par saison, dans tous les domaines; le loisir comprend plusieurs types d'activités.

Il faudrait amener l'élève à prendre conscience que sa passivité ne peut s'expliquer par les raisons qu'il invoque souvent, à savoir le manque d'endroits, de temps ou d'activités répondant à ses goûts et à ses talents.

PERSONNES-RESSOURCES ET MATÉRIEL

Feuille-support 1.2.2

MISE EN SITUATION

Demander aux élèves d'énumérer des activités de loisirs pratiquées depuis deux semaines. Est-ce possible, au Québec, de pratiquer ces activités durant toute l'année? Que faisons-nous alors durant les autres saisons?

DÉROULEMENT

1. Diviser le groupe en équipes et attribuer au sort une saison à chacune.

2. Demander à chaque équipe:
   - de dresser une liste des activités de loisirs que chacun peut pratiquer pendant la saison attribuée
   - d'estimer le temps consacré en moyenne à chaque activité par semaine
   - de trouver la raison première (besoin) pour laquelle elle pratique cette activité

     ex.: détente, exercice physique, contact avec la nature, instruction, enrichissement artistique et culturel, occasion de rencontrer des gens
   - d'indiquer l'endroit où l'activité est pratiquée.

3. Inviter les élèves à faire part oralement de leur travail en équipe.

Enrichissement: Constituer un spicilège (scrap-book) en réunissant les travaux écrits des activités 1.2.1 et 1.2.2.

D'autres travaux ultérieurs pourraient éventuellement s'y ajouter.

OBSERVATIONS

ÉVALUATION

Objet d'évaluation:

Capacité de l'élève d'établir des liens entre ses besoins et ses activités de loisirs.

Mesure:

Vérification de la concordance entre les activités et les besoins indiqués sur la feuille-support.

Seuil d'acceptation:

Que la moitié des activités pratiquées satisfassent vraiment les besoins indiqués.

1

FEUILLE-SUPPORT

(Fiche 1.2.2)

DATE: _____

ÉQUIPE: _____

SAISON: _____

ACTIVITÉS PRATIQUÉES	NOMBRE D'ÉLÈVES *	HEURES/ SEMAINE	ENDROIT	RAISON (BESOIN)

* Nombre d'élèves dans l'équipe qui pratiquent la même activité de loisir.

VOLET ÉDUCATION À LA CONSOMMATION

THÈME: Le loisir
TITRE DE L'ACTIVITÉ: Mes loisirs préférés

Fiche 1.2.3

OBJECTIF TERMINAL

Mesurer l'importance qu'a le loisir dans l'exercice de son rôle de consommateur.

OBJECTIF(S) INTERMÉDIAIRE(S)

2.6 Indiquer des éléments de consommation que nécessitent ses activités de loisirs.

2.7 Comparer, en termes de temps, de besoins et de ressources utilisées, l'importance de sa consommation en matière de loisirs à celle que nécessitent d'autres activités.

ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE

2.6
- achat de matériel
- déplacements
- vêtements
- etc.

2.7 **Consommation relative:**
- au travail occasionnel
- aux études
- à l'entretien personnel

Année
1re

Durée
100 min.

Relations avec les autres O.I.

2.1
2.2
2.3
2.4
2.5
2.6

NOTES PÉDAGOGIQUES

Portrait de l'adolescent: Plus il grandit, plus l'adolescent devra planifier l'emploi de son temps; il est difficile pour lui d'organiser ses moments libres, et sa liberté est souvent synonyme d'ennui.

Rôle de l'enseignant: La recherche proposée offre une bonne occasion de discuter avec les élèves sur les frais occasionnés par certaines activités de loisirs. Il est important de valoriser les loisirs dont la pratique n'occasionne aucune dépense et qui peuvent finalement répondre aux mêmes besoins.

PERSONNES-RESSOURCES ET MATÉRIEL

- Crayons de couleur, colle, ciseaux, revues, cartons, selon les besoins de l'élève.
- Feuille-support 1.2.3

MISE EN SITUATION

L'enseignant énumère ses loisirs préférés en donnant aux élèves les informations pouvant les intéresser. Il leur demande ensuite d'énumérer les loisirs qu'ils pratiquent et explique alors l'activité proposée.

DÉROULEMENT

1. Former des équipes de trois ou quatre élèves, lesquels pratiquent des loisirs ayant une certaine affinité.

2. Leur demander de présenter leurs loisirs préférés en donnant des informations sur les éléments de consommation que nécessite la pratique de ces activités.

   Ex.: achat ou location de matériel
   équipement requis
   local
   vêtements
   déplacement: bicyclette, autobus, métro, auto familiale, autres.

3. Les inviter à illustrer leur recherche par un mime ou un sketch, par des photos, des dessins, des bandes dessinées ou toute autre forme de présentation qui leur convient.

4. Dans un deuxième temps, l'élève fait un tableau comparatif de ses activités quotidiennes en utilisant la feuille-support; c'est un travail individuel ou en dyade par lequel il prendra conscience de l'importance du loisir dans sa vie quotidienne.

OBSERVATIONS

ÉVALUATION

Objet d'évaluation:

Capacité de l'élève de quantifier son temps de loisir quotidien

Mesure:

Vérification de la feuille-support

- tableau rempli
- addition totalisant 24 heures

Seuil d'acceptation:

Qu'au moins une heure de loisir soit inscrite.

FEUILLE-SUPPORT

(fiche 1.2.3)

DATE: _____

NOM: _____

	HEURES/ JOURNÉE *	RESSOURCES UTILISÉES: PERSONNES ET LOCAL	MOTIVATION — BESOIN — RAISON
TRAVAIL OCCASIONNEL			
ÉTUDES			
ENTRETIEN PERSONNEL (SOMMEIL ET HYGIÈNE)			
ALIMENTATION			
LOISIR(S)			

* L'addition des heures devrait totaliser 24 heures.

VOLET ÉDUCATION À LA CONSOMMATION

THÈME: Choix en matière de loisirs
TITRE DE L'ACTIVITÉ: Qui suis-je?

Fiche 1.6.1

OBJECTIF TERMINAL

Évaluer le choix de ses activités de loisirs en fonction des conséquences personnelles et sociales qu'elles impliquent.

OBJECTIF(S) INTERMÉDIAIRE(S)

6.1 Identifier les conséquences qu'a pour lui la pratique de ses diverses activités de loisirs.

6.2 Évaluer les conséquences qu'a pour les autres la pratique de ses diverses activités de loisirs.

6.3 Relever parmi ses activités de loisirs celles qui comportent le plus de conséquences négatives sur le plan personnel ou social.

ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE

6.1 **Conséquences positives et négatives pour:**
- la santé
- le plaisir
- les relations humaines
- etc.

6.2 **Conséquences positives et négatives:**
- réactions de son entourage (famille, amis, etc.)
- effets sur l'environnement physique et biologique (pollution, détérioration, conservation de la nature, etc.)

Année 1re

Durée 50 min.

Relations avec les autres O.I.

2.2
2.4

NOTES PÉDAGOGIQUES

Portrait de l'adolescent: La consommation de loisirs de l'adolescent de cet âge s'accroît de plus en plus, mais elle ne s'effectue pas toujours dans une conscience des effets négatifs que certains loisirs comportent.

Rôle de l'enseignant: Diriger adroitement la discussion pour que les élèves prennent conscience eux-mêmes des conséquences négatives de certaines activités; éviter le ton moralisateur qui pourrait les rebuter et les dégoûter de réflexion sur le sujet.

Faire prendre conscience aux élèves que leur choix d'activités de loisirs n'est pas sans relation avec le budget familial et que les frais inhérents à la pratique de certaines d'entre elles amènent peut-être d'autres membres de leur famille à renoncer à la satisfaction de leurs besoins pourtant bien légitimes.

PERSONNES-RESSOURCES ET MATÉRIEL

Feuille-support 1.6.1

MISE EN SITUATION

L'enseignant nomme deux activités qu'il pratique (ex.: poterie et jeux électroniques), demande au groupe de donner les conséquences négatives et positives sur les plans **personnel** et **social** de chacune de ces activités et les inscrit au tableau en prenant la feuille-support pour modèle.

DÉROULEMENT

1. Distribuer une feuille-support à chacun des élèves et leur demander d'y inscrire les conséquences de deux ou trois activités de loisirs (culturelles, sportives, de détente). **Ils ne doivent pas y faire figurer le nom de l'activité.**

N.B.: Il est essentiel d'avoir complété la mise en situation suggérée au début du cours avant de demander aux élèves de travailler avec la feuille-suppport.

2. Quand le travail est terminé, nommer au hasard des élèves qui feront deviner leurs activités de loisirs en indiquant les conséquences qu'elles comportent; ce jeu provoquera probablement une discussion sur les conséquences de certains loisirs ou encore sur la façon de pratiquer certaines activités de loisirs.

3. Écrire au tableau les activités qui présentent le plus de conséquences négatives et en discuter avec eux.

OBSERVATIONS

ÉVALUATION

Objet d'évaluation:

Capacité de l'élève de reconnaître les conséquences de ses activités de loisirs.

Mesure:

Analyse par les pairs des indices fournis:

- conséquences positives
- conséquences négatives

Seuil d'acceptation:

Que les conséquences soient justement qualifiées.

1

FEUILLE-SUPPORT

(fiche 1.6.1)

DATE: _____

ÉQUIPE: _____

Conséquences de mes activités de loisirs

	1re activité	2e activité	3e activité
POUR MOI • Conséquences positives			
• Conséquences négatives			
POUR LES AUTRES • Conséquences positives			
• Conséquences négatives			

BIBLIOGRAPHIE

PREMIÈRE ANNÉE

FICHE 1.1.1 «AUTONOMIE» GRANDIT

Documentation imprimée

—. «Jeu-questionnaire: Êtes-vous un consommateur averti» dans *Mode de vie* (brochure, Canada and the world, Consommation et Corporations Canada, Ottawa, p. 8.

Ce jeu permet aux consommateurs de connaître diverses dispositions de lois de consommation ainsi que certaines règles qui régissent le marché.

ALBERTA CONSUMER AND CORPORATE AFFAIRS. *Moving Out chap. 3 — Marketplace*, Edmonton, Alberta Consumer and Corporate Affairs, Consumer Education, January 1983, p. 15-17.

Le document s'adresse aux jeunes adultes en quête d'autonomie. La section «marketplace» veut faire prendre conscience aux jeunes que leurs désirs ne sont pas nécessairement leurs besoins et qu'il est donc important d'évaluer leurs désirs. Plusieurs choses doivent être prises en considération: qualité, planification, achat impulsif, impact sur l'environnement...

ALBERTA CONSUMER AND CORPORATE AFFAIRS. *Tips: Shop Around*, Edmonton, Alberta, Consumer and Corporate Affairs, October 1982, 4 p.

Tout bon consommateur devrait se poser cinq questions avant d'effectuer un achat:
— Pourquoi faire cet achat?
— Qu'est-ce que je devrais acheter?
— Quand devrais-je faire l'achat?
— Où devrais-je faire l'achat?
— Comment devrais-je payer?

Le consommateur devrait aussi utiliser l'information disponible sur le marché. À cet effet, une liste de revues et autres documents est présentée.

BONIFACE, Jean et GAUSSEL, Alain. *Les enfants consommateurs*, Éditions Casterman, 1981, chap. 6. Former les jeunes consommateurs, Coll. L'école des parents, p. 119-142.

Cette section reprend les divers aspects que devrait comporter l'éducation du jeune consommateur. Ainsi, on devrait apprendre au jeune à acheter judicieusement en évaluant ses besoins, le rapport qualité/prix, l'étiquetage..., le sensibiliser à la sécurité, à la consommation des loisirs...

Ces pages pourront servir de sujets de réflexion sur l'importance de l'éducation à la consommation.

CENTRE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION DES ORGANISATIONS DE CONSOMMATEURS *L'éducation du jeune consommateur «Les Achats»*, Bruxelles, CRIOC, 1979, p. 15-17.

On aborde le rôle du consommateur à travers l'acte d'achat. Il est important de faire une démarche réfléchie et raisonnée afin de s'assurer d'une décision d'achat valable. On met l'accent sur les responsabilités du consommateur:
— oser demander l'information
— oser procéder à des comparaisons
— oser entreprendre une négociation

CONSOMMATEUR CANADIEN (LE). «Le Jeu d'oie du consommateur» dans Le *Consommateur canadien*», vol. 8, n° 5, octobre 1978, p. 15, 17.

Jeu de dés et de jetons, les joueurs avancent leurs jetons sur des cases selon le nombre indiqué sur les dés.

Ce jeu ressemble au jeu de «Parchésie».

C'est un jeu du consommateur averti. Le tracé est parsemé de règles à suivre pour être un consommateur avisé.

DAW, Grace et BEATTY, John. *You, the Consumer*, Toronto, Wiley Publishers of Canada Limited, 1975, 288 p. (p. 43-47).

Notre système de valeurs influence grandement nos choix de consommation. Ainsi, la gestion de l'avoir varie selon les individus.

On propose une activité «The game choices» où l'élève est invité à répartir un certain montant d'argent pour différents besoins.

EYE GATE HOUSE. *Consumer Education, Buying right* (kit) 1973, Central Scientific Company of Canada, Clarkson, Ontario.

L'ensemble contient 6 films destinés aux adolescents. On veut enseigner aux jeunes la manière de prendre des décisions éclairées.

Sections: How to Shop, Deciding to Buy, Traps to Stay Out of, Getting What you Really Want, How to Buy, and Recognizing Real Bargains.

FETTERMAN, Elsie et KLAMKIN, Charles. *Consumer Education in Practice*, New York, John Wiley & Sons Inc., 1976, (257 p.) p. 2-3.

Une brève description de la notion de consommateur est donnée.

Puis, on traite de façon succincte du consommateur adolescent, du jeune adulte consommateur, du consommateur adulte et du consommateur âgé. On indique les biens de consommation utilisés à chaque stade d'âge.

FLYNN, Michael. *Les droits et les responsabilités du consommateur — Le manuel du professeur*. Toronto, ministère de la Consommation et du Commerce, novembre 1981, 124 p.

Le manuel est divisé en trois sections:

1- Les droits et les responsabilités du consommateur
2- La législation protégeant le consommateur
3- La manière d'obtenir satisfaction.

Le premier chapitre élabore les différents droits du consommateur: droit à la sécurité, à l'honnêteté, de choisir,... et énumère ses responsabilités: éviter l'achat impulsif, comparaison des prix, les reçus, les contrats, les factures...

Le deuxième chapitre n'est pas utile puisqu'il traite de la législation ontarienne. Une seule section est *pertinente:* loi fédérale relative aux enquêtes sur les coalitions.

Le chapitre 3 examine les façon de porter plainte ainsi que les procédures à cet effet. De plus, les mandats de certains organismes de consommation sont expliqués: Consommation et Corporations Canada, cours des petites créances.

* Français et anglais.

KIDS' CHOICE. «Nick's radio» dans *Choice*, June 1982, p. 232-233.

L'article, présenté sous forme de bande dessinée, résume les démarches à entreprendre pour faire une réclamation au marchand à cause d'un bien défectueux.

L'idée de base est intéressante, mais le contenu devra être modifié pour l'adapter aux procédures québécoises.

KIDS' CHOICE. «Saving your pocket money» dans *Choice*, January 1984, vol. 25, n° 1, p. 26-27.

L'article enseigne à l'enfant comment gérer son argent.

On lui montre qu'il est plus avantageux *économiquement* de placer son argent dans une institution financière que de le laisser dans sa propre tirelire. On explique le jeu de l'inflation et de l'intérêt.

MINISTÈRE DE LA CONSOMMATION ET DU COMMERCE ONTARIO et CONSOMMATION ET CORPORATIONS CANADA. *Étude de cas: Achat d'un sofa*, Toronto, ministère de la Consommation et du Commerce et Consommation et Corporations Canada.

Cette documentation vise à améliorer les aptitudes du consommateur. Elle comprend une étude de cas et différentes sortes d'activités. L'étude de cas peut aider les participants à mieux connaître leurs droits et leurs responsabilités sur le marché. Elle est présentée sous forme de sketch ou de narration.

Un guide du chef de groupe permet une animation autour du sujet.

MINISTÈRE DE LA CONSOMMATION ET DU COMMERCE ONTARIO. *Étude de cas: Un bon achat*, Toronto, ministère de la Consommation et du Commerce, Ontario.

Cette trousse souligne les compétences nécessaires pour bien planifier un achat. Elle contient des informations utiles sur la façon de bien marchander les produits et sur l'importance de comparer les prix avant d'acheter.

L'étude de cas traite des problèmes spécifiques auxquels font face un groupe d'étudiants du secondaire lorsqu'ils décident d'acheter un magnétophone à cassettes.

MINISTRY OF CONSUMER AND COMMERCIAL RELATIONS ONTARIO. *The good buy kit a guide for consumers*, Toronto, Consumer Information Centre, Ministry of Consumer and Commercial Relations.

Contenu: 1 affiche, 20 copies du journal *The good buy kit*, 1 cassette, 4 feuillets d'activités, 2 séries de photos, 1 guide de l'animateur.

The good buy kit a pour objectif d'enseigner au jeune lecteur qu'il a des droits et des responsabilités en tant que consommateur et que certaines dispositions de loi le protègent en matière de consommation.

OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR. *Protégez-Vous*, vol. 7, n° 3, mars 1979, 43 p.

Ce numéro de la revue Protégez-Vous est consacré aux jeunes. Plusieurs sujets sont abordés: l'influence des jeunes sur le marché de la consommation, les disques, les jeans, le logement, le crédit, l'automobile, les contrats.

PENNY POWER. «Money talk: Budgeting» dans *Penny Power*, vol. 2, n° 2, (Oct-Nov. 81), p. 10-13.

L'article enseigne aux jeunes la façon de préparer leur budget personnel. On aborde le budget par rapport aux achats impulsifs, aux problè-

mes d'économie. Puis, on donne une façon d'établir un budget et des trucs pour économiser. Un calendrier budget est joint à la revue.

PENNY POWER. «Where does it all go?» dans *Penny Power*, vol. 3, n° 4, p. 8-11.

L'article décrit comment les enfants de 8 à 13 ans dépensent leur argent, comme l'a montré une enquête réalisée auprès de jeunes garçons et filles.

Puis, on propose au lecteur une grille lui permettant d'établir comment il dépense son argent.

REVUE COMMERCE. «Le nouveau consommateur (bis) Il faudra apprendre à ajuster notre tir!» dans *Revue Commerce*, septembre 1984, p. 88-104.

L'article donne une description assez complète du consommateur des années 80. Cet article découle d'un sondage effectué par Statistique Canada.

On y apprend avec quel revenu vivent les Canadiens et surtout de quelle manière ils répartissent leur salaire parmi les diverses catégories de biens et de services. On établit un parallèle entre le consommateur des années 70 et celui des années 80. On tente d'expliquer les raisons des changements dans les modes de consommation.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE SOCIAL CANADA. *Dictionnaire de poche sur les additifs alimentaires*, Ottawa, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, 1982, 32 p.

Cette petite brochure renseigne le consommateur sur les additifs alimentaires.

Les additifs alimentaires y sont définis. On aborde aussi l'innocuité de ceux-ci et leurs effets sur les aliments. Enfin, une liste des additifs autorisés au Canada est présentée. Ce tableau donne le nom des additifs ainsi que leur rôle: agent anti-adhérent, enzyme, colorant, etc.

SASKATCHEWAN CONSUMER AND COMMERCIAL AFFAIRS. *The Marketplace*, Regina, Saskatchewan Consumer and Commercial Affairs, 67 p.

Le but de ce document est de clarifier les besoins et les responsabilités des consommateurs et des commerçants au marché.

La première section «*Buying Guide*» (p. 1 à 42) vise à développer un système de prise de décision rationnelle chez le consommateur. Le jeu-questionnaire «Dollar $ense» permet au lecteur de se familiariser avec les lois relatives à la protection du consommateur. Ce questionnaire pourrait être adapté au Québec.

Ensuite, on présente les différentes étapes de la résolution d'un problème. Puis, on propose une série de problèmes comme exercice.

Pour compléter, on présente les raisons pour lesquelles un consommateur doit porter plainte en cas d'insatisfaction.

La deuxième section «Selling» s'adresse plus spécifiquement aux commerçants. Le Service à la clientèle (plaintes) constitue le sujet de cette section.

La troisième section «The Future» propose deux questionnaires; ils traitent de la situation du marché dans l'avenir.

SASKATCHEWAN CONSUMER AND COMMERCIAL AFFAIRS. *Time and Money, Too!* Saskatchewan.

Jeu qui permet à l'étudiant d'évaluer ses décisions en situation de limite de temps et d'argent.

WILLIAM, Herma. B. *Consumer knowledge needs assessment a technique to motivate secondary students*, dans *Illinois teacher of Home economics*, Illinois, vol. XXI, n° 5, May/June 1978, p. 246-248.

L'article décrit l'importance d'adapter l'éducation à la consommation aux besoins et aux attitudes des jeunes consommateurs, et ce, afin de susciter leur intérêt tout au long des cours.

Un questionnaire, destiné à faire prendre conscience aux jeunes de leurs besoins de consommation, est joint au texte.

Le questionnaire pourrait être complété au début de l'année puis, en fin d'année, être réévalué pour détecter l'évolution du rôle de consommateur.

Documentation audiovisuelle

COMMENT UTILISER L'ARGENT, 8 min. 16 sec., couleur, 16 mm, producteur: Moreland-Latchford.

La façon d'agir des enfants et des adultes dans ce film enseigne qu'épargner maintenant peut assurer un plus gros montant à dépenser plus tard. On voit les différentes façons de gagner de l'argent, comment les enfants peuvent contribuer à réduire les dépenses de leurs parents par de petits travaux. On voit aussi l'usage d'un compte d'épargne. Le tout montre à l'enfant les meilleures façons de faire des économies.

RADIO-QUÉBEC. *Achetez maintenant, payez plus tard*, vidéo d'une durée de 30 min. de la série «Le 60-80», n° de cat.: 1963-14 emprunt au bureau régional de Radio-Québec.

Ce vidéo raconte l'histoire de l'évolution de la société de consommation des années 60 à nos jours.

Documentation imprimée

—. «Comprendre le marché» dans *Mode de vie* (brochure), Ottawa, Canada and the world — Consommation et Corporations Canada, p. 2-3.

L'article présente les conditions et la complexité du marché actuel, de même que les dilemmes auxquels font face les consommateurs. De plus, on trace un bref historique du regroupement des consommateurs.

—. «La consommation: un engagement de tous les instants» dans *Protégez-Vous*, novembre 1984, p. 14-20.

Les associations de consommateurs oeuvrent dans toutes les régions du Québec. L'article présente divers intervenants de plusieurs régions. Ainsi, on décrit le portrait de personnes responsables de groupes de consommateurs. Cela s'avère une façon originale de connaître une association de sa région.

—. *Consumer Education Resource Guide... K-12 A Multidisciplinary Approach*, Athens, Department of home economics education, College of education, University of Georgia, 1973,[1] p. 67-70,[2] p. 75-76,[3] p. 139-143.

[1] Exemples d'activités à réaliser avec l'élève en vue de lui faire prendre conscience de l'importance de s'informer avant l'acquisition de biens ou de services.

[2] Exemples d'activités sur le thème «la protection du consommateur».

[3] Exemples d'activités pour faire connaître à l'élève les organismes pouvant aider les consommateurs.

—. «Devenez détectives d'étiquettes», dans *Que choisir? Éducation*, n° 6 (janvier 1984), p. 26-30.

L'étiquette, considérée comme étant une source de renseignements pour le consommateur, devient de plus en plus abstraite, indéchiffrable! Et ce, depuis l'implantation des «encoches» sur les bouteilles et de la cote-barre. On apprend au jeune lecteur comment lire ces étiquettes particulières. On lui propose l'expérience.

AGRICULTURE-CANADA. *Classement des aliments au Canada*, Brochure n° 1283, ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa, 1977, 16 p.

Les aliments sont soumis à des normes nationales et provinciales établies par des lois.

La brochure donne les normes fédérales de classement des aliments suivants: produits laitiers, viande, volaille, oeufs, fruits et légumes frais et transformés, miel, sirop d'érable.

AGRICULTURE-QUÉBEC. *Loi sur les produits agricoles, les produits marins et les aliments. Loi sur les produits laitiers et succédanés*, Québec, gouvernement du Québec.

Les textes de loi contiennent les dispositions concernant ces divers produits et leur étiquetage au niveau provincial.

BLISS, Tamara, HISS, J. et al. *The Doing Book: an experiential approach to consumer education*, Bedford, Middlesex Community College, 1973, p. 98-100.

Exercice qui vise à faire connaître les organismes d'aide aux consommateurs. Cet exercice se fait à l'aide de l'annuaire téléphonique. On montre à l'élève comment trouver les sources d'information pouvant l'aider.

BLISS, Tamara, HISS, J. et al. *The Doing Book: an experiential approach to consumer education*, Bedford, Middlesex Community College, 1973, p. 92.

Exercice visant à faire connaître à l'élève les droits et les responsabilités du consommateur et du commerçant.

CONSOMMATION ET CORPORATIONS CANADA. *Voyez ce que raconte l'étiquette*, Dépliant 12 volets. C.C.C.

Chaque étiquette est une mine de renseignements qui peut éclairer le consommateur dans ses emplettes.

Le dépliant énumère et explique les renseignements que doivent porter les étiquettes des produits non alimentaires et des produits alimentaires.

Étant donné sa grandeur, le dépliant peut servir d'affiche.

CONSUMER AFFAIRS BUREAU. *Thinking about shopping — Student projects*. Canberra, Australian Government Publishing Service, 1978, 22 p.

La brochure, sous forme de bandes dessinées, présente à l'enfant les diverses réflexions sur l'achat d'un produit.

- Dans quel type de magasin doit-on acheter?
- Pourquoi achetons-nous?
- Quel produit doit-on acheter?

- Quel type de financement adopter?
- Où peut-on obtenir de l'aide?
- La consommation intéresse-t-elle la population?

Tout au long de la brochure, le jeune lecteur est invité à faire certains exercices.

Guide du maître: *Thinking about shopping. Teachers' notes.*

CONSOMMATION ET CORPORATIONS CANADA. *Connaissez-vous Consommation et Corporations Canada?*, Ottawa, Consommation et Corporations Canada, gouvernement fédéral (dépliant).

Le dépliant résume les mandats du ministère. Cela permet de connaître le rôle de ce ministère afin de pouvoir mieux se prévaloir de ses services. Agréablement présenté en 4 volets, le dépliant donne une idée globale des services offerts.

CONSOMMATION ET CORPORATIONS CANADA. Divers dépliants sur l'étiquetage. Ottawa, Consumer Corporation Canada, gouvernement fédéral.

— *Les étiquettes nous parlent des fibres.* 4 volets. Étiquetage des tissus: types de fibres, teneur (%), fabricant.

— *Le duvet: léger, chaud, confortable.* 2 volets. Qu'est-ce qu'il est? Sa réglementation, achat, entretien.

— *Épicerie: c'est payant de lire les étiquettes.* Ce que contient une étiquette de produits non alimentaires et alimentaires. L'étiquette contient une mine de renseignements, et ce, principalement à cause de la loi sur l'emballage et l'étiquetage.

— *Prenez le temps de sauver une vie!* 9 volets. Dépliant concernant les symboles des produits dangereux.

Un tableau présente les symboles et leur signification. 6 volets.

— *Lisons les étiquettes.* 5 volets. Les symboles sont porteurs de messages; ce dépliant explique les symboles d'entretien pour les articles textiles.

— *Lisons les étiquettes.* 1 feuille 8 1/2 × 11. Tableau donnant la signification des symboles d'entretien des vêtements.

DESAUTELS, Yvon. «Les produits dangereux» dans *Vidéo-Presse*, vol. 9, n° 5 (janvier 1980), p. 58.

Article d'une page présentant les divers sigles des produits dangereux: poison, explosif, corrosif, inflammable.

Certains exemples de produits sont cités; de plus, on mentionne les réactions de ces produits.

EASBY, Jacqueline. «C'est bon pour les affaires mais le Bureau d'éthique commerciale vous aide-t-il vraiment?» dans *Le Consommateur canadien*, vol. 13, n° 1 (janvier 1983), p. 8-10.

L'auteure présente les bureaux d'éthique commerciale. Elle trace un bref historique de ces bureaux, puis définit ceux-ci ainsi que leur rôle au sein du marché. La procédure à suivre pour porter plainte au B.E.C. est expliquée. Les divers services offerts par le B.E.C. sont énumérés.

FOSTER, J. *C'est la vie!* Montréal, Éditions HRW, 1984, p. 78, 169-171, p. 242-244.

Ces pages ont trait à l'étiquetage des produits. À l'aide d'une étiquette, l'auteur en explique le contenu (p. 169-171).

Ensuite, une brève description de la loi sur l'étiquetage est présentée, les divers symboles d'entretien sont expliqués (p. 242-244).

Enfin, le volume comporte une section où l'on explique la signification des produits dangereux, leurs symboles et leurs significations (p. 78).

FOSTER, J. et al. *C'est la vie! Initiation à l'économie familiale*, 2e édition, Montréal, Les Éditions HRW Ltée, 1984, p. 44-67, 78, 149-150, 169-171, 218, 242-244.

Ces pages traitent des diverses sources d'information dont disposent les consommateurs pour les aider à faire des choix réfléchis. Ainsi, l'étudiant est informé de l'existence des organismes s'occupant de la protection du consommateur et des diverses revues de consommation. L'étiquetage des produits constitue un sujet très exploité.

LABORATOIRE COOPÉRATIF. *Bulletin d'information laboratoire coopératif*, supplément au n° 135 Spécial ÉTIQUETTES, septembre-octobre 1980, 32 p.

Ce numéro spécial est entièrement consacré à l'étiquetage. C'est en fait un guide pédagogique sur l'étiquetage.

Une quinzaine d'activités sont proposées pour amener le jeune consommateur à être vigilant face à l'étiquetage. Les jeux font référence au choix, au classement, à la comparaison... Dans la deuxième partie, on présente 10 façons de lire une étiquette. Les activités s'adaptent à plusieurs groupes d'âge.

LABRECQUE, Jean-Claude. «Vos armes, citoyens!» dans *Châtelaine*, vol. 21, n° 10 (octobre 1980), p. 21-22.

Sur deux pages, l'auteur explique le rôle et le mandat de neuf organismes de protection et d'information aux consommateurs.

Les organismes sont: Office de la protection du consommateur, Consommation et Corporations Canada, Régie du logement, Cour des petites créances, Aide juridique, Office des professions, Commission des droits de la personne, Communication-Québec, Protection du citoyen.

LANGLOIS, Lysette T. «À l'écoute des étiquettes» dans *Protégez-Vous*, mai 1980, p. 33-35.

L'étiquette peut être définie comme la carte d'identité du produit. Elle peut faire partie intégrante de l'emballage; certains renseignements, comme par exemple, le prix unitaire, peuvent se retrouver sur une affiche près du produit.

L'article traite des divers types de renseignements et des lois qui les régissent.

LÉGARÉ, Francine. *Le guide des jeunes*, chapitre II — Si vous achetez, louez, consommez, ne vous faites pas dévorer. Québec, Direction générale des publications gouvernementales, gouvernement du Québec, 1984, p. 313-344.

Le chapitre passe en revue les rôles, les mandats et la Loi sur la protection du consommateur. On explique les diverses dispositions contenues dans la loi: vente itinérante, publicité, auto, moto, etc.

MAZOYER, Martine. «Le labyrinthe du supermarché» (jeu) dans *Bulletin d'information du laboratoire coopératif*, supplément au n° 126 (mai-juin 1979).

p. 1-4
Jeu du groupe (5-6) où les participants apprennent les règles à observer lors d'une visite au supermarché: comparaison de prix, lecture d'étiquettes, valeur nutritive...

p. 21-26
Jeu — rallye qui traite de plusieurs sujets: mode, habitudes de consommation, publicité, repas, droits et devoirs.

NORTHERN CONTINUING EDUCATION BRANCH. Saskatchewan Consumer and Commercial Affairs, *Stretching Food Dollars*, Regina, Saskatchewan Consumer and Commercial Affairs, 1980.

Comprend 4 documents:

- Shape-up your shopping — 21 pages
- «Best Before» Dates — 14 pages
- Label Talk — 24 pages
- The Big Sell — 18 pages

Cette série de 4 documents a pour but d'aider les consommateurs à comprendre les divers éléments d'information contenus sur l'étiquette, sur les étagères, afin qu'ils fassent des choix plus éclairés. Les documents comprennent de courts exercices et des autotests qui permettent aux lecteurs d'apprendre par eux-mêmes.

OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR. *Faites donc partie d'une association de consommateurs!*, Québec, *Protégez-Vous*, 1983, 8 p. (brochure).

La brochure explique aux consommateurs quel est le rôle des associations de consommateurs par rapport à celui de l'OPC. Ensuite, on explique ce qu'est une association de consommateurs et les raisons qui peuvent être données pour adhérer à un tel regroupement. Enfin, la brochure donne une liste des groupes de consommateurs dans la province.

OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR. «La loi, c'est la loi» dans le supplément «Jeunes consommateurs» de la revue *Protégez-Vous*, novembre 1984, p. 3.

La Loi sur la protection du consommateur concerne tous les consommateurs, même les jeunes. L'article présente les raisons d'être de la loi et ses buts face aux consommateurs et aux commerçants.

OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR. *L'Office de la protection du consommateur vous aide à faire valoir vos droits!*, Québec, OPC, avril 1984, dépliant 6 volets.

Le dépliant explique ce qu'est l'Office de la protection du consommateur, ses mandats et les services offerts à la population. Une liste de ses bureaux régionaux est fournie.

OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR. *Les associations de consommateurs: on n'a pas les moyens de s'en passer!*, supplément à la revue *Protégez-Vous*, OPC, novembre 1984, 8 p. (brochure).

La brochure énumère certaines actions et certaines luttes entreprises par les associations de consommateurs. Leurs réalisations concrètes sont aussi mentionnées. À la suite du texte, une liste des associations et de leurs adresses est donnée.

OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR. «OPC, qui es-tu?» dans supplément «Jeunes consommateurs» de la revue *Protégez-Vous*, novembre 1984, p. 19-20.

L'article présente aux jeunes lecteurs les rôles et les mandats de l'OPC. De plus, on énumère les divers services qu'offre l'OPC.

La liste des bureaux régionaux de l'OPC y est incluse. Enfin, on présente les deux autres lois qui sont régies par l'OPC: la Loi sur les agents de voyages et la Loi sur le recouvrement de certaines créances.

ST-HILAIRE, André. «La pub à pleine oreille» dans *Protégez-Vous*, Les 14-18, octobre 1984, p. 10-14.

La publicité, on la voit partout, on l'entend partout, elle nous influence de partout! C'est, en fait, le message que livre l'auteur de l'article.

En premier lieu, il donne quelques statistiques sur le sujet. Ensuite, l'auteur traite du contenu du message: est-il souvent informatif? Les techniques de persuasion sont abordées. Enfin, l'article renferme des renseignements sur le niveau sonore de la publicité et sur les divers règlements qui la régissent.

Documentation audiovisuelle

BRAS DE FER
Vidéo 90 minutes
Série : Faut voir à son affaire.
Producteur: Office de la protection du consommateur. Direction des communications, janvier 1984.

Le vidéo traite des dispositions de la Loi sur la protection du consommateur quant aux mandats et aux services de l'OPC.

Sommaire du vidéo

On assiste à une confrontation entre Véronique, journaliste spécialisée en consommation qui s'occupe de la défense des consommateurs, et Jérôme, propriétaire de journaux dont les convictions sont opposées à celles de Véronique. On les retrouve à l'occasion d'une émission télévisée en tant que participants à un jeu-questionnaire. Le sujet de ce questionnaire porte sur le mandat et sur les services offerts par l'Office de la protection du consommateur.

CE QUE JE REÇOIS POUR MON ARGENT
9 minutes, 14 secondes, couleur
16 mm
Producteur: Moreland-Latchford.

Ce film montre aux jeunes étudiants comment dépenser sagement maintenant, tout en les préparant pour des dépenses futures. On leur enseigne à comparer les prix, les quantités et les ingrédients lors de l'achat de biens. On y parle aussi de vente au rabais.

TANT QUE T'AURAS UNE PIASTRE
19 minutes, 5 secondes, couleur
16 mm, n° 7924
Producteur: Office de radio-télédiffusion du Québec, 1974.

Malgré les services qu'on offre, le consommateur demeure le principal artisan de sa protection. S'il n'exerce pas une vigilance de tous les instants, aucun organisme ne peut le protéger contre les excès de la société de consommation.

Réalisateur: Hugues Poulin
Ministère de l'Éducation.

FICHE 1.2.1 PLEINS FEUX SUR NOTRE CENTRE DE LOISIRS!

Documentation imprimée

BHERER, H. «L'ère des loisirs» dans *Vidéo-Presse*, vol. 4, n° 2 (octobre 1974), p. 42-43.

Malgré l'époque dite de loisirs, une grande majorité de personnes est sédentaire. Pourtant! Dans chaque ville ou village, beaucoup de gens se dévouent à l'organisation de loisirs. On définit ce que sont l'OTJ (Oeuvre des terrains de jeu) et les loisirs municipaux.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. On a un monde à récréer. Le livre blanc sur le loisir au Québec, Québec, Service des communications du Haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, 1979, 107 p.

Le livre blanc présente la politique du gouvernement provincial en matière de loisirs. Dans un premier temps, on évoque quelques faits majeurs qui ont marqué l'histoire du loisir québécois au cours des quinze dernières années. En second lieu, on présente les principaux résultats de la consultation de 1978 auprès de la population en matière de loisirs. Cette deuxième partie propose certaines définitions du loisir. On y parle aussi de la participation des municipalités, des gouvernements et de divers organismes au sein des activités de loisirs.

FICHE 1.2.2 ASSAISONNONS NOTRE CONSOMMATION!

Documentation imprimée

——. «Du bon emploi des loisirs» dans *Le Bulletin de la Banque Royale du Canada*, vol. 65, n° 4, juillet-août 1984, 4 p.

Le document destiné aux enseignants traite de l'utilisation à bon escient du temps de loisirs. On définit les loisirs par rapport au travail. Une différenciation entre loisirs, repos, récréation et oisiveté est donnée. Une partie du texte met l'accent sur l'importance de : temps de loisirs si l'on veut s'assurer un équilibre physique et mental. On affirme que les loisirs sont des remèdes à l'ennui et aux maux qui en découlent.

ALBERTA CONSUMER AND CORPORATE AFFAIRS. *Moving Out Chap. 8 — Entertainment*, Edmonton, Alberta Consumer and Corporate Affairs. Consumer Education, January 1983, p. 46.

Le document s'adresse aux jeunes en quête d'autonomie. La section «entertainment» enseigne aux jeunes qu'il peut être agréable de se

divertir même à peu de frais, que les activités de récréation sont nécessaires à la santé et qu'il est primordial de choisir ses activités selon ses goûts et ses besoins. Plusieurs suggestions d'activités sont proposées.

COLIN, Simon. «Enfin les vacances» dans *Vidéo-Presse* vol. 12, n° 10 (juin 1983), p. 6-9.

L'auteur présente les diverses solutions pour des vacances intéressantes:
— voyage au loin (selon les ressources des parents)
— excursion
— balade en ville
— travail

DEMERS, Dominik. «Randonnée pédestre» dans *Vidéo-Presse*, vol. 10, n° 9, p. 44-45.

Une jeune fille raconte son expérience lors d'une randonnée pédestre. On aborde l'alimentation, le paysage, le campement. Le thème n'est pas traité à fond, mais donne le goût de l'exploiter.

EASBY, Jacqueline. «Vacances de neige» dans *Le Consommateur canadien*, vol. 13, n° 3, p. 35-36.

L'article traite du camping hivernal. Des conseils sur les aspects qui suivent sont prodigués: l'habillement, la tente et son emplacement, le sac de couchage, l'alimentation, les articles utiles.

GARDNER, Julia et MARSH, John. «Recreation in Consumer and Conserver Societies» dans *Alternatives*, Summer 1978, p. 25-29.

Les auteurs donnent une définition générale des activités de loisirs. Puis, il définissent les activités de loisirs au sein de la société de consommation et au sein de la société de conservation. Ils décrivent les caractéristiques des loisirs dans chacune de ces sociétés.

Ce texte pourrait servir de document-support.

GASCON, André. «Le sport, les sports, la tête, le corps» dans *Vidéo-Presse*, vol. 10, n° 4 (décembre 1980), p. 8-11.

L'article marque l'importance de jauger sport et étude. On met l'accent sur les bienfaits de l'exercice physique. Le sport permet de se garder en bonne santé, de se découvrir, de se détendre et ainsi de favoriser ses facultés de concentration pour l'étude. En bref, «un esprit sain dans une corps sain».

GUY, Hélène. «Une saison pour jouer» dans *Vidéo-Presse*, vol. 11, n° 10 (juin 1982), p. 14-16.

L'été, c'est la saison de l'eau. L'auteur présente divers sports d'été: baignade, chaloupe, canot, voile. On y retrouve des conseils de sécurité, les divers types d'embarcation, les diverses utilisations des embarcations.

KAVANAGH, Patrick. «Le cyclo-tourisme» dans *Le Consommateur canadien*, vol. 10, n° 3 (juin 1980), p. 36-39.

En raison de sa construction, le texte devra servir de document à l'enseignant.

Les divers aspects du cyclo-tourisme sont abordés: le vélo et ses accessoires, les vêtements, la vérification du vélo, l'entraînement, l'alimentation.

LÉGER, Paul-Émile (Cardinal). «Questions sur nos loisirs» dans *Ma Caisse*, vol. 19, n° 2 (mars-avril 1982), p. 30-34.

Réflexions du Cardinal Léger sur les loisirs, il s'interroge sur la signification et la portée des loisirs des gens de notre temps comme de ceux des époques antérieures.

VIDÉO-PRESSE
Vol. 11, n° 2, octobre 1981, p. 14-15
La classe nature

Vol. 10, n° 8, avril 1981, p. 44-45
Parachutisme

Vol. 9, n° 10, juin 1980, p. 42-43
L'été est là

Vol. 10, n° 2, octobre 1980, p. 42-43
Randonnée équestre

Vol. 10, n° 6, février 1981, p. 42-43
Alpinisme

Vol. 10, n° 5, janvier 1981, p. 42-43
Randonnée en skis.

Chacun des articles présente un récit d'aventures, d'activités. Chaque texte décrit le déroulement d'une activité de plein air. On y propose des idées nouvelles.

VIDÉO-PRESSE
Vol. 10, n° 8, avril 1981, p. 40-43

Vol. 10, n° 7, mars 1981, p. 40-43
Soccer

Vol. 10, n° 9, mai 1981, p. 40-43
Volley-Ball

Vol. 10, n° 10, juin 1981, p. 37-40
Badminton

Vol. 10, n° 6, février 1981, p. 37-39
Soccer

Vol. 10, n° 5, janvier 1981, p. 37-39
Basket-Ball

Vol. 10, n° 2, octobre 1980, p. 37-39
Patate Chaude

Vol. 7, n° 4, décembre 1977, p. 24-27
Hand-Ball

Vol. 7, n° 7, mars 1978, p. 26-31
Hockey sur gazon
Vol. 7, n° 8, avril 1978, p. 20-23
Water-Polo.

Chacun des articles présente les divers sports ainsi que les règlements qui les régissent.

FICHE 1.2.3 MES LOISIRS PRÉFÉRÉS

Documentation imprimée

BELLEMARRE, Pierre. «Le 'rouli-roulant» dans *Vidéo-Presse*, vol. 8, n° 10 (juin 1979), p. 6-9.

— Historique du sport
— Sécurité
— Choix de la planche
— Lois
— Équipement

BELLEMARE, Pierre. «Patinage à roulettes» dans *Vidéo-Presse*, vol. 9, n° 9 (mai 1980), p. 30-33.

CHOICE. «Save on sports goods» dans *Choice*, July, 1983, p. 32-33.

Rubrique KIDS' Choice.

On montre à l'enfant comment il peut être avantageux d'acheter de l'équipement de sport usagé. En plus d'économiser, l'enfant peut remplacer plus souvent son équipement, avantage important à cause de sa croissance. Il est toutefois important d'acheter quelque chose adapté à soi.

CONSOMMATION ET CORPORATIONS CANADA. *Choisis donc un bon casque*, Ottawa, C.C.C., gouvernement fédéral, dépliant.

Le dépliant décrit l'importance de choisir un casque de hockey sécuritaire. On présente les diverses directives fixées par la Loi sur les produits dangereux de Consommation et Corporations Canada au sujet des casques de hockey. On indique au consommateur les vérifications nécessaires lors de l'achat d'un casque.

HIBOU. «En piste» dans *Hibou*, vol. 5, n° 2 (février 1984), p. 7.

Le court article résume la tenue idéale pour les randonnées en ski de fond. Des idées simples et peu dispendieuses sont proposées.

JEUDY, Serge. *Vidéo-Presse*
Vol. 12, n° 5, janvier 1983, p. 45-48 Judo
Vol. 12, n° 7, mars 1983, p. 45-48 Tae Kwon Do
Vol. 12, n° 6, février 1983, p. 45-48 Karaté

Articles renseignant l'enfant sur les techniques de divers sports.

PENNY POWER. «Roller skates: which one is right for you» dans Penny Power, vol. 3, n° 6, p. 6-10.

L'article est en fait un guide d'achat des patins à roulettes.

Le choix se fait en diverses étapes:

1- évaluer ses besoins
2- décider du montant d'argent alloué
3- choisir le type de patins adapté à ses besoins
4- magasinage
5- essai en magasin
6- entretien

PENNY POWER. «Sleeping Bags» dans *Penny Power*, vol. 4, n° 6 (June-July 1984), p. 11-15.

L'article permet de faire un choix éclairé lors de l'achat d'un sac de couchage. À l'aide d'un jeu-questionnaire, l'élève évalue ses besoins en matière d'équipement, puis on lui suggère un type de sac selon ses besoins. On lui indique comment choisir l'article approprié selon différents critères.

PENNY POWER. «Soccer Balls» dans *Penny Power*, vol. 5, n° 1 (August-September), 1984, p. 2-6.

L'article résume la manière de choisir le ballon de soccer adapté à ses besoins. On passe en revue les types de ballons: caoutchouc, cuir synthétique, cuir.

Des conseils sont prodigués pour l'achat en magasin: grosseur, couleur, garantie, etc., et sur la façon de gonfler le ballon.

PENNY POWER. «Which 10-Speed Bikes are Bests?» dans *Penny Power*, vol. 1, n° 4 (February-March 1981), p. 5-11.

Guide d'achat pour une bicyclette 10 vitesses.

En premier lieu, l'enfant est amené à prendre conscience de ses besoins à l'aide d'un mini-questionnaire. Puis, on évalue les réponses au questionnaire.

On explique le fonctionnement du dérailleur. Ensuite, on présente les divers points à prendre à considération lors de l'achat. Une affiche est annexée et présente les parties d'une bicyclette.

PRONOVOST, Jean-François. «Recycler un vélo de garage en vélo de ville» dans *Vélo-Québec*, vol. 4, n° 5 (automne 1984), p. 38-39.

À l'aide d'une dizaine de photographies, on montre comment restaurer une bicyclette usagée. Chaque photo montre l'installation d'un équipement qui améliore la qualité du véhicule.

ROY, Maurice. «Dormir sous la toile» dans *Châtelaine*, vol. 24, n° 6 (juin 1983), p. 25-26.

L'article résume les principaux critères à prendre en considération lors de l'achat d'une tente.

Critères: la grandeur, le poids, le volume, le tissu, la résistance, etc.

S.A.C. DE SHAWINIGAN. *Choisissez votre équipement de sports d'hiver*, Shawinigan, 1980, Éditions du S.A.C., 36 p.

La brochure présente des conseils pratiques sur l'achat de quatre types d'équipement:

— *Les skis de randonnée:* le choix des skis; les articles (fixations, habillement...)

— *Les skis alpins:* le choix des skis; les accessoires (fixations, cannes...)

— *L'équipement de hockey:* patins, accessoires de protection, bâtons

— *La raquette:* les raquettes; les accessoires (harnais, mocassins)

S.A.C. DE SHAWINIGAN. *Choisissez votre matériel de camping*, Shawinigan, Éditions du S.A.C., 1980, 40 p.

Cette brochure de petit format est en fait un guide d'achat du matériel de camping. Les points à prendre en considération avant l'achat de matériel y sont énumérés. Des conseils pratiques complètent l'information.

L'équipement étudié comprend: la tente, le sac de couchage, les réchauds, les lampes et le sac à dos. Une section est réservée à la planification d'un voyage. Ensuite, on traite brièvement de sécurité et d'alimentation.

ST-HILAIRE, André. «Le ski de fond... partons du bon pied» dans *Protégez-Vous*, Les 14-18, novembre 1984, p. 37-43.

L'article a pour but de dégager les principaux repères susceptibles de guider le consommateur lors de l'achat d'un équipement de ski de fond. L'article présente les divers types de skieurs et l'équipement qui leur est destiné, en plus d'énumérer des conseils pour le choix d'un bon équipement.

VÉLO-QUÉBEC. *Étude de marché 84*, Québec, Vélo-Québec, mai 1984, p. 25-34.

Étude de marché sur les diverses marques de bicyclettes. On y présente divers critères à prendre en considération et on y classe les divers types de bicyclettes. En bref, c'est un bon guide d'achat.

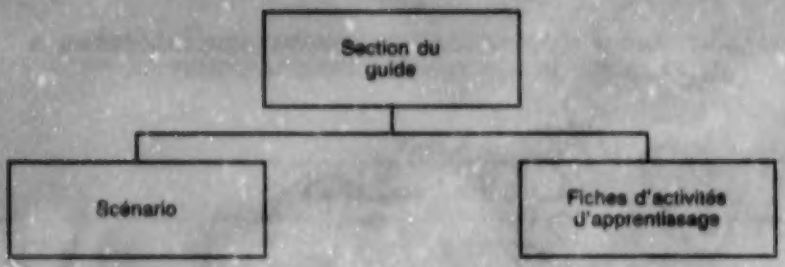

2

DEUXIÈME ANNÉE

SCÉNARIO

RÉPARTITION DES THÈMES, DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET DU TEMPS D'ENSEIGNEMENT SELON LES CLASSES

DEUXIÈME ANNÉE		
THÈMES	**ACTIVITÉS**	**TEMPS/MIN.**
• Rôle de consommateur	2.1.1* Pourquoi moi?	50 min.
• Organisation d'une activité de loisir	2.3.1 Aux élèves le prochain cours!	100 min.
	2.3.2 Faisons un bilan...	50 min.
• Utilisation des ressources	2.4.1 Quels loisirs m'offre mon milieu?	100 min.
	Enrichissement	50 min.
	2.4.2* Est-ce que j'utilise les ressources de mon milieu?	50 min.
• Choix en matière de loisirs	2.5.1 J'essaie autre chose!	50 min.
	• Activité synthèse	50 min.

2

* Le premier chiffre précédant chaque titre d'activité d'apprentissage correspond à la classe, le second, à l'objectif terminal du programme et le troisième, à la séquence dans le nombre d'activités d'apprentissage.
Exemple: Les chiffres 2.4.2 signifient: deuxième année, objectif terminal 4 du programme, deuxième activité d'apprentissage.

VOLET ÉDUCATION À LA CONSOMMATION

THÈME: Rôle de consommateur
TITRE DE L'ACTIVITÉ: Pourquoi moi?

Fiche 2.1.1

OBJECTIF TERMINAL

Reconnaître que son rôle de consommateur se modifie au fur et à mesure qu'il grandit.

OBJECTIF(S) INTERMÉDIAIRE(S)

1.3 Reconnaître qu'il est sujet à de nouveaux types de sollicitation ainsi qu'à une augmentation de celles-ci.

ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE

1.3 Publicité destinée aux adolescents.

Année
2e

Durée
100 min.

Relations avec les autres O.I.

1.1
1.2
1.4

NOTES PÉDAGOGIQUES

Portrait de l'adolescent: Malgré l'hostilité qu'il manifeste envers la publicité, l'adolescent de cet âge est influencé par celle-ci. Les nombreuses heures passées devant le petit écran, sa forte consommation de radio et la lecture croissante de revues et magazines le rendent vulnérable aux messages publicitaires qui l'assaillent continuellement.

Rôle de l'enseignant: Tout au long de l'activité, l'enseignant saisira la moindre occasion fournie par ses élèves pour leur faire réaliser que la publicité s'adresse à eux directement pour tenter d'influencer leur consommation personnelle et qu'ils sont souvent présents dans la publicité qui vise la consommation des adultes avec lesquels ils vivent et sur lesquels ils peuvent faire des pressions au moment du choix d'un bien ou d'un service à consommer.

PERSONNES-RESSOURCES ET MATÉRIEL

- Feuille-support 2.1.1
- Réclames publicitaires, revues, illustrés, journaux apportés par les élèves pour cette activité.
- André St-Hilaire, «La pub à pleine oreille...», dans *Protégez-Vous*, octobre 1984, p. 10-12.

MISE EN SITUATION

L'enseignant demande au groupe:

«La publicité a-t-elle sa raison d'être? Est-elle nocive? Est-elle avantageuse? Qui sert-elle?

ou

Lecture du texte d'André St-Hilaire sur la publicité et discussion ad lib.

DÉROULEMENT

1. Former des équipes de trois ou quatre élèves et leur demander de trouver dans les revues ou les magazines apportés, deux réclames publicitaires qui les concernent ou des réclames qui s'adressent à des adultes, mais dans lesquelles ils sont présents.

2. Les inviter à procéder à l'analyse des réclames à l'aide des feuilles-support proposées.

3. Ce travail terminé, identifier au tableau les réclames qui s'adressent:
   - aux adolescents directement
   - aux adultes avec lesquels ils vivent.

4. Souligner les différents domaines de consommation dont traite ici la publicité et nommer ceux pour lesquels ils n'étaient pas sollicités avant.

5. Faire découvrir les éléments de la publicité qui touchent particulièrement les adolescents et dégager des constantes.

6. Leur faire trouver, en les inscrivant au tableau, les raisons qui peuvent motiver l'agent publicitaire à utiliser l'adolescent dans ses réclames.

OBSERVATIONS

ÉVALUATION

Objet d'évaluation:

Participation au travail d'équipe

Mesure:

Observation du comportement de l'élève en ce qui a trait à:

- la documentation apportée
- l'analyse des réclames
- sa participation à la discussion

Seuil d'acceptation:

Que l'élève répondre aux attentes déterminées par l'enseignant.

2

FEUILLE-SUPPORT

(fiche 2.1.1)

DATE: _____

NOM: _____

Note à l'élève: Après avoir terminé ton travail, n'oublie pas d'agrafer ta réclame à cette feuille.

RÉFLEXION SUR UNE RÉCLAME PUBLICITAIRE

1. De quelle revue provient ta réclame publicitaire?

   _____

2. De quel domaine (ex.: alimentation, loisirs, vêtements) est-il question?

   _____

3. À quel type de lecteurs la réclame s'adresse-t-elle?

   Âge: _____ Sexe: _____

4. Qu'est-ce qui te fait alors penser qu'on s'adresse à toi ou à des adultes?

   _____

   _____

5. Pourquoi, **selon cette réclame**, devrait-on utiliser le produit annoncé?

   _____

6. As-tu déjà essayé ou connais-tu quelqu'un qui a déjà utilisé ce produit?

   _____

7. Cette réclame est-elle honnête? Pourquoi?

   _____

   _____

   _____

8. Si tu le peux, indique d'autres exemples de réclames publicitaires qui t'incitent de plus en plus à consommer ou à faire pression sur les adultes de ton milieu familial. Ton choix peut se porter sur la publicité dans les médias écrits (revues, journaux, magazines).

   _____

   _____

   _____

VOLET ÉDUCATION À LA CONSOMMATION

THÈME: Organisation d'une activité de loisir
TITRE DE L'ACTIVITÉ: Aux élèves le prochain cours

Fiche 2.3.1

OBJECTIF TERMINAL

Décrire les étapes qui mènent à la réalisation d'une activité de loisir.

OBJECTIF(S) INTERMÉDIAIRE(S)

3.1 Décrire ce qu'il fait lorsqu'il veut pratiquer une activité de loisir.

3.2 Isoler les questions qui relèvent de la planification de l'activité.

3.3 Énumérer les diverses ressources que peuvent requérir ses activités de loisirs.

3.4 Déterminer les critères influençant le choix des ressources nécessaires à ses activités de loisirs.

3.5 Constater qu'au terme de la planification intervient une décision quant à la réalisation du projet.

ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE

3.1 **Ce qu'il fait:**
- avant l'activité
- pendant l'activité

3.2 **Planification:**
- prévision des ressources
- actions nécessaires à l'atteinte d'un objectif

3.3 **Ressources:**
- temps
- matérielles
- humaines

3.4 **Exemples de critères:**
- des possibilités de ressources
- du coût des ressources

Année 2e

Durée 100 min.

Relations avec les autres O.I.

3.6
3.7
3.8
3.9

NOTES PÉDAGOGIQUES

Portrait de l'adolescent: Souvent, parce qu'il manque d'expérience et qu'il agit sous l'impulsion du moment, l'adolescent met en marche un projet sans l'avoir bien planifié et oublie alors de tenir compte d'éléments essentiels au bon fonctionnement et à la réussite de son projet.

Rôle de l'enseignant: Cette activité est complétée par l'activité 2.3.2 qui porte spécifiquement sur l'évaluation du fonctionnement de la présente activité.

Insister sur une bonne préparation en équipe de l'activité afin que la décision éventuelle d'une équipe de ne pas y participer ne résulte pas d'un simple manque d'enthousiasme dû à la passivité.

Stimuler l'imagination et la créativité dans la recherche d'objets d'échange, si cette activité de loisir est choisie.

PERSONNES-RESSOURCES ET MATÉRIEL

- Objets et jeux, pour les activités de loisirs, fournis par l'école ou apportés par les élèves.
  Feuilles-support 2.3.2 A
- Objets pour échanger, apportés par les élèves.
  Feuille-support 2.3.1
  Feuilles-support 2.3.2 B

MISE EN SITUATION

L'enseignant demande à ses élèves d'énumérer des activités de loisirs pouvant se pratiquer dans un local de cours et il les inscrit au tableau.

DÉROULEMENT

Note préliminaire: L'atteinte de l'objectif terminal 3 demande que l'élève prenne conscience des étapes d'une activité de loisir. Dans cette optique, nous suggérons à l'enseignant de laisser ses élèves planifier le prochain cours qui deviendra alors une période durant laquelle ils pratiqueront, individuellement, en groupe ou en équipe, une ou des activités de loisir **choisies et planifiées par eux.** Ils seront alors responsables de la réussite de leur période d'activités de loisir dont ils devront **faire le bilan** à l'activité 2.3.2. Nous laissons à l'enseignant la décision de proposer à ses élèves de planifier la prochaine période avec leurs loisirs personnels ou de leur suggérer l'organisation d'une activité de loisir de groupe. Ainsi, pour aider l'enseignant qui préférerait l'activité de groupe, nous ajoutons le déroulement suggéré pour un échange d'objets.

L'enseignant devra constamment viser l'atteinte des objectifs terminal et intermédiaires dans la réalisation des activités **2.3.1 et 2.3.2.**

1re période: 30 minutes, en groupe

Planifier avec eux la période d'activités de loisir en considérant les points suivants:

- quand cette période aura-t-elle lieu?
- dans quel local?
- choisir des activités de loisir en tenant compte du local et du nombre d'élèves dans le groupe.
- choisir des activités individuelles, d'équipe ou de groupe.
- ressources matérielles fournies par les élèves ou l'école?

1re période: 20 minutes, en équipe

1. Les laisser se regrouper selon les loisirs qu'ils pratiquent et leur demander de faire la planification concrète de leur période d'activités de loisir.
2. Chaque équipe répond aux questions des deux premières étapes, planification et décision, sur les feuilles-support 2.3.2 A et décide si elle organise ou non cette période proposée par l'enseignant.

2e période: 50 minutes

C'est la période d'activités de loisir!

(Note: Le déroulement de cette activité se poursuit au verso).

ÉVALUATION

Objet d'évaluation:

Capacité de l'élève de préparer avec ses pairs une activité de loisir en classe.

Mesure:

Vérification des réponses inscrites aux points 1 et 2 des feuilles-support 2.3.2 A ou B, selon le choix.

Seuil d'acceptation:

Qu'une réponse soit fournie à chaque question des points 1 et 2.

OBSERVATIONS

DÉROULEMENT

Échange d'objets

1re période: 30 minutes, en groupe

1. Planifier l'échange d'objets en considérant les points suivants:
   - quand l'échange aura-t-il lieu? Au prochain cours?
   - local: local actuel?
   - besoin d'argent: aucun
   - ressources matérielles:
     — articles neufs ou usagés apportés **avec le consentement** des parents
     — articles propres dont la présentation est attrayante
     — articles bricolés ou cuisinés pour l'occasion
     — articles dont la valeur monétaire est limitée à un certain montant (à la discrétion du professeur selon les possibilités financières de ses élèves)
   - améliorations à apporter au mode de fonctionnement de l'échange suggéré sur la feuille-support.

2. Diviser le groupe en 5 équipes en nommant comme chefs des élèves enthousiastes et débrouillards dont le rôle sera:
   - de prévoir une belle présentation des articles
   - de préparer l'échange avec les membres de leur équipe durant les jours qui suivent.

   N.B.: Veillez à ce que les tâches de présentation des objets et des tables ne soient pas uniquement dévolues aux filles.

1re période: 20 minutes, en équipe

1. Demander aux élèves de faire une planification concrète de l'échange. Ex.: Qui apporte quoi? Qui vérifie la propreté des articles? etc.
2. Chaque équipe complète les questions des deux premières étapes, planification et décision, sur les feuilles-support 2.3.2 B et décide si elle participe à l'échange ou non.

2e période: 50 minutes

1. Demander aux élèves de former leurs tables respectives en rapprochant les bureaux et d'y installer les articles à échanger.
2. Distribuer la feuille-support pour expliquer une deuxième fois le mode de fonctionnement de l'échange.
3. Procéder à l'échange comme prévu.

ÉVALUATION

OBSERVATIONS

FEUILLE-SUPPORT

(fiche 2.3.1)

«Faisons un échange!»

Mode de fonctionnement de l'échange:

1° Tous les élèves, y compris ceux qui n'ont pas apporté d'objets, déposent leur nom dans une boîte.

2° **Au début seulement,** un nom est tiré au hasard.

3° L'élève dont le nom est tiré choisit un objet.

4° L'élève dont l'objet a été choisi va chercher à son tour l'article qu'il aime.

5° L'échange continue ainsi jusqu'à épuisement des articles.

N.B.: Chaque fois que l'objet que tu as apporté est choisi par un élève, tu vas à ton tour chercher un article sur une table.

VOLET ÉDUCATION À LA CONSOMMATION

THÈME: Organisation d'une activité de loisir
TITRE DE L'ACTIVITÉ: Faisons un bilan...

Fiche 2.3.2

OBJECTIF TERMINAL

Décrire les étapes qui mènent à la réalisation d'une activité de loisir.

OBJECTIF(S) INTERMÉDIAIRE(S)

3.1 Décrire ce qu'il fait lorsqu'il veut pratiquer une activité de loisir.

3.6 Déterminer les critères permettant de prendre une décision quant à la réalisation du projet.

3.7 Indiquer les actions qui servent à réunir les ressources nécessaires à ses activités de loisirs.

3.8 Discuter l'opportunité d'évaluer ses activités de loisirs tant dans leur préparation que dans leur réalisation.

3.9 Identifier les principales étapes de l'organisation d'une activité de loisir.

ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE

3.4 **Ce qu'il a fait:**
- avant l'activité
- pendant l'activité
- après l'activité

3.6 **Critères:**
- disponibilité des ressources
- coûts occasionnés
- réalisme du projet

3.7 **Exemples d'actions:**
- rendez-vous
- rappel de la date de l'activité

3.9 **Étapes:**
- planification
- décision
- réunion des ressources
- pratique de l'activité
- évaluation

Année
2e

Durée
50 min.

Relations avec les autres O.I.

3.1
3.2
3.3
3.4
3.5

NOTES PÉDAGOGIQUES

Portrait de l'adolescent: Il subit un échec dans la réalisation d'une activité de loisir qu'il a tentée et souvent n'en retire aucun bénéfice en tant qu'apprentissage, soit parce qu'il se complaît dans la déception, soit parce qu'il impute à tort à un facteur étranger à lui-même la mauvaise marche de l'activité.

Rôle de l'enseignant: Présenter et effectuer ce retour sur la période précédente de façon à ce que le groupe comprenne l'importance de bien organiser une activité de loisir pour la réussir.

PERSONNES-RESSOURCES ET MATÉRIEL

- Feuilles-support 2.3.2 A

ou

- Feuilles-support 2.3.2 B

MISE EN SITUATION

«Quels élèves pensent avoir réussi la période d'activités? Qui pense l'avoir ratée? Pourquoi?

Si c'était à recommencer, que faudrait-il faire pour réussir à cent pour cent?»

DÉROULEMENT

1. Informer les élèves qu'ils font aujourd'hui le bilan de la période d'activités de loisirs:

   — bilan écrit, points 3, 4 et 5 des feuilles-support 2.3.2
   — bilan oral, compte rendu et discussion de groupe.

2. Insister sur la nécessité de répondre sérieusement aux interrogations posées afin de connaître la ou les causes du succès ou de l'échec de leur projet.

3. Faire le bilan écrit, individuellement ou en équipe, selon le cas.

4. Faire le bilan oral et discuter ensemble de la nécessité de respecter toutes les étapes de l'organisation d'un projet de loisir pour le réussir.

OBSERVATIONS

ÉVALUATION

Objet d'évaluation:

Capacité de l'élève de dégager les cinq étapes d'organisation d'une activité de loisir

Mesure:

Questionnement oral sur l'activité vécue:

- planification
- décision
- réunion des ressources
- pratique de l'activité
- évaluation

Seuil d'acceptation:

Que les cinq étapes d'organisation soient nommées.

2

FEUILLES-SUPPORT A

(fiche 2.3.2)

DATE: _____

ÉQUIPE: _____

ORGANISATION D'UNE ACTIVITÉ DE LOISIR

1. Planification
2. Décision
3. Rassemblement des ressources
4. Réalisation de l'activité
5. Évaluation

1. Planification

A) **En groupe,** à l'aide du professeur, que décidez-vous:

- sujet du projet : _____
- moment de la période d'activités de loisir : _____
- local : _____
- participants : _____
- sortes d'activités : _____

_____

B) **En équipe,** après avoir discuté, prenez note des éléments suivants:

- nom des participants:

_____

_____

_____

_____

_____

_____

- activité choisie: _____
- objet(s) requis pour l'activité: _____
- fourni(s) par: _____
  quand: _____

2. Décision

A) **En équipe,** combien d'élèves sont:

- pour la période d'activités: _____
- contre la période d'activités: _____

Si vous décidez de ne pas participer à la période d'activités, écrivez les raisons:

_____

_____

B) **En groupe**, combien d'élèves veulent la période? _____

combien ne la veulent pas? _____

quelle décision prenez-vous? _____

3. **Rassemblement des ressources**

Ce qui avait été planifié **par équipe** a-t-il été respecté: (indique par un crochet les éléments respectés).

☐ activité choisie

☐ nombre de participants

☐ objet(s) apporté(s) pour pratiquer l'activité

4. **Réalisation de l'activité**

- l'activité choisie par l'équipe était-elle plaisante? _____

  convenable? _____
- la durée prévue pour l'activité était-elle suffisante? _____
- la discipline des élèves était-elle satisfaisante? _____
- dans quel état avez-vous laissé votre local à la fin de l'activité? _____

5. **Bilan et évaluation**

- regrettez-vous votre décision d'organiser une période d'activités? _____
- pourquoi? _____

  _____

  _____

  _____

  _____

  _____
- qu'est-ce qui n'a surtout pas fonctionné dans l'organisation de la période d'activité:

  — en équipe _____

  _____

  _____

  — en groupe _____

  _____

  _____
- qu'est-ce que vous avez aimé dans cette période d'activités de loisirs?

  _____

  _____

FEUILLES-SUPPORT B

(fiche 2.3.2)

DATE: _____

ÉQUIPE: _____

ORGANISATION DE L'ÉCHANGE D'OBJETS

1. Planification
2. Décision
3. Rassemblement des ressources
4. Réalisation de l'activité
5. Évaluation

1. Planification

A) **En groupe,** à l'aide du professeur, que décidez-vous:

- sujet du projet : _____
- moment de l'échange : _____
- local : _____
- participants : _____
- catégories d'objets : _____
- mode de fonctionnement de l'échange : _____

B) **En équipe,** après avoir discuté, prenez note des éléments suivants:

- nom des participants à l'échange:

  _____

  _____

  _____

  _____

  _____

  _____

- nombre approximatif d'objets fournis par l'équipe: _____
- répartition des tâches:
  - — présentation originale de la table: _____
  - — présentation attrayante des objets: _____
  - — rappel de la date de l'échange aux membres participants: _____

2. Décision

A) **En équipe,** combien d'élèves sont:

- pour l'échange: _____
- contre l'échange: _____

Pourquoi décidez-vous de participer ou de ne pas participer à l'échange?

_____

_____

B) **En groupe**, combien d'équipes veulent faire l'échange? _____

Quelle décision prenez-vous? _____

3. **Rassemblement des ressources**

Ce qui avait été planifié **par équipe** a-t-il été respecté: (indique par un crochet les éléments respectés).

- ☐ nombre de participants
- ☐ nombre d'objets apportés
- ☐ présentation de la table
- ☐ présentation des objets
- ☐ rappel de la date de l'échange

4. **Réalisation de l'activité**

- le mode de fonctionnement de l'échange était-il correct? _____
- la durée prévue pour l'échange était-elle assez longue? _____
- la discipline des élèves était-elle satisfaisante? _____
- dans quel état avez-vous laissé votre local à la fin de l'activité? _____

5. **Bilan et évaluation**

- regrettez-vous votre décision:
  - — de participer à l'échange? _____
  - — de ne pas participer à l'échange? _____
- qu'est-ce qui n'a surtout pas fonctionné dans l'organisation de l'échange:
  - — en équipe _____
  - — en groupe _____
- qu'est-ce que vous avez aimé dans l'échange?

VOLET ÉDUCATION À LA CONSOMMATION

THÈME: Utilisation des ressources
TITRE DE L'ACTIVITÉ: Quels loisirs m'offre mon milieu?

Fiche 2.4.1

OBJECTIF TERMINAL

Reconnaître l'avantage d'une utilisation préférentielle des ressources publiques dans le domaine des loisirs.

OBJECTIF(S) INTERMÉDIAIRE(S)

4.1 Reconnaître les types de ressources disponibles dans son milieu.

ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE

4.1 **Ressources matérielles:**
- centres culturel et sportif
- base de plein air
- bibliothèque
- transport en commun
- école

Ressources humaines:
- les pairs
- les organisateurs de loisir
- la famille
- les associations

Ressources financières:
- budget collectif (classe ou équipe)
- budget familial
- budget personnel

Année
2e

Durée
100 min.

Relations avec les autres O.I.

4.2
4.3
4.4
5.1
5.4

NOTES PÉDAGOGIQUES

Portrait de l'adolescent: S'il n'a pas la chance de vivre dans un milieu familial qui utilise les services offerts par sa communauté, l'adolescent ne s'en prévaudra que si on l'informe et le convainc des avantages d'une utilisation préférentielle de ces services.

Par crainte de sarcasmes de la part de leurs camarades, certains adolescents plus timides manifestent de la gêne à parler ouvertement de leurs loisirs préférés.

Rôle de l'enseignant: Il est probablement nécessaire d'assister les élèves dans leurs recherches à l'extérieur de l'école en leur indiquant comment trouver les organismes ou les personnes concernés.

Cette activité demande sans doute beaucoup d'énergie et d'enthousiasme de la part de l'enseignant qui indique à ses élèves les démarches nécessaires pour obtenir des informations.

PERSONNES-RESSOURCES ET MATÉRIEL

Cartons, crayons feutre, colle, ciseaux, dépliants, brochures publicitaires, annuaire téléphonique, journaux locaux.

MISE EN SITUATION

Soumettre la question suivante aux élèves: «Si un jeune de votre âge venait demeurer dans votre municipalité (quartier, ville, village), quels loisirs lui proposeriez-vous?»

DÉROULEMENT

Note préliminaire. Si l'enseignant le juge à propos, il peut jumeler cette activité avec la suivante, puisque l'élève utilisera la recherche effectuée ici pour compléter son travail à l'activité 2.4.2.

1. Après avoir écrit au tableau les loisirs énumérés par les élèves, former des équipes provenant d'un même milieu géographique.

2. Demander à chacune de faire l'inventaire des ressources de son milieu.

   Ex.: • ressources matérielles: centre culturel
   centre sportif
   bibliothèque
   base de plein air
   transport en commun
   école
   etc.

   • ressources humaines : moniteurs de parc
   organisateurs de loisirs
   associations culturelles ou sportives
   fédérations sportives
   etc.

   • ressources financières: budget collectif (l'équipe ou la classe)
   budget familial

3. Les inviter à téléphoner ou à se rendre sur place pour recueillir les informations nécessaires à leur travail.

4. Leur collecte terminée, les élèves illustrent leurs recherches par une affiche publicitaire ou un montage des dépliants, des horaires et des brochures apportés.

Enrichissement: Placer ces travaux dans les couloirs de l'école pour faire profiter les autres élèves des recherches de leurs camarades.

OBSERVATIONS

ÉVALUATION

Objet d'évaluation:

Capacité de l'élève de s'informer des ressources offertes par son milieu, dans le domaine des loisirs.

Mesure:

Analyse par les pairs des informations recueillies sur les trois types de ressources:

- matérielles
- humaines
- financières

Seuil d'acceptation:

Qu'une information soit donnée pour deux des trois types de ressources.

2

VOLET ÉDUCATION À LA CONSOMMATION

THÈME: Utilisation des ressources
TITRE DE L'ACTIVITÉ: Est-ce que j'utilise les ressources...

Fiche 2.4.2

OBJECTIF TERMINAL

Reconnaître l'avantage d'une utilisation préférentielle des ressources publiques dans le domaine des loisirs.

OBJECTIF(S) INTERMÉDIAIRE(S)

4.2 Identifier lesquelles de ces ressources il utilise pour satisfaire ses besoins en matière de loisirs.

4.3 Évaluer le degré d'utilisation qu'il fait des ressources disponibles dans son milieu.

4.4 Indiquer les effets d'une utilisation maximale des ressources de son milieu.

ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE

4.3 **Utilisation:**
- minimale
- adéquate
- maximale

4.4 **Effets:**
- économie d'argent
- économie de temps
- rentabilité des installations

Année
2e

Durée
50 min.

Relations avec les autres O.I.

4.1
5.4

NOTES PÉDAGOGIQUES

Portrait de l'adolescent: S'il n'a pas la chance de vivre dans un milieu familial qui utilise les services offerts par sa communauté, l'adolescent ne s'en prévaudra que si on l'informe et le convainc des avantages d'une utilisation préférentielle de ces services.

Rôle de l'enseignant: L'enseignant interviendra surtout dans les 4e et 5e étapes de cette activité pour amener l'élève à prendre conscience des avantages de l'utilisation des ressources publiques.

PERSONNES-RESSOURCES ET MATÉRIEL

- Recherche faite à l'activité 2.4.1
- Feuille-support 2.4.2

MISE EN SITUATION

Le professeur pose la question suivante: «Si vous demeuriez dans un endroit désert, quelles sont les activités de loisirs que vous ne pourriez pratiquer? Pourquoi?»

DÉROULEMENT

1. Reformer les équipes de l'activité précédente, fiche 2.4.1

2. Reprendre la recherche effectuée sur les ressources disponibles dans leur milieu géographique respectif.

3. En se servant de la feuille-support, demander d'indiquer:
   - les principales activités pratiquées par l'équipe
   - les ressources utilisées (matérielles, humaines, financières)
   - le degré d'utilisation de ces ressources

4. Le travail terminé, le professeur écrit au tableau les loisirs pratiqués par les élèves en les regroupant comme suit:
   - loisirs gratuits
   - loisirs nécessitant peu ou pas de déplacement

5. Par une comparaison des recherches effectuées pour les activités 2.4.1 et 2.4.2, mesurer l'écart entre les services offerts par les ressources publiques du milieu et l'utilisation que les élèves en font pour leur consommation personnelle.

6. Suggérer aux élèves de noter sur la feuille-support 2.4.2 les loisirs qu'ils pourraient pratiquer, maintenant qu'ils en connaissent l'existence dans leur milieu.

OBSERVATIONS

ÉVALUATION

Objet d'évaluation:

Prise de conscience par l'élève des avantages de l'utilisation des ressources publiques dans le domaine des loisirs.

Mesure:

Travail écrit: rédaction d'un court texte présentant sa perception des avantages à utiliser les ressources publiques.

Seuil d'acceptation:

Que les raisons personnelles invoquées démontrent au moins un avantage.

FEUILLE-SUPPORT

(Fiche 2.4.2)

DATE: _____

ÉQUIPE: _____

ACTIVITÉS	ENDROIT	DEGRÉ D'UTILISATION HEURE(S) / SEMAINE	DÉPLACEMENT (TRANSPORT)	FRAIS D'ENTRÉE *	COPARTICIPANTS

* S'il y a lieu, tu inscris aussi les frais initiaux d'adhésion ou d'abonnement.

THÈME: Choix en matière de loisirs
TITRE DE L'ACTIVITÉ: J'essaie autre chose!

Fiche 2.5.1

OBJECTIF TERMINAL

Évaluer le choix de ses activités de loisirs en fonction des ressources nécessaires à leur réalisation.

OBJECTIF(S) INTERMÉDIAIRE(S)

5.2 Indiquer d'autres activités de loisirs qui pourraient remplacer celles qu'il pratique et qui semblent tout aussi intéressantes.

5.3 Déterminer les ressources dont il aurait besoin pour pratiquer ces autres activités de loisirs.

5.4 Comparer les ressources nécessaires à ses activités de loisirs actuelles avec celles nécessaires pour pratiquer ces autres activités.

5.5 Évaluer l'opportunité de modifier le choix de ses activités de loisirs.

ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE

5.4 **Éléments de comparaison:**

- ressources:
  - — matérielles
  - — humaines
  - — financières
  - — temps
- coût des ressources
- disponibilité

5.5 **Éléments d'évaluation:**

- besoins personnels
- aptitudes et goûts
- ressources disponibles
- influences extérieures
- etc.

Année 2e

Durée 50 min.

Relations avec les autres O.I.

2.4
2.6
2.7
4.1
4.2
4.3
5.1

NOTES PÉDAGOGIQUES

Portrait de l'adolescent: Il doit être stimulé et souvent encadré pour tenter une expérience nouvelle de loisir; l'enthousiasme de ses pairs l'incite plus fortement à tenter l'aventure que les conseils des adultes de son entourage.

Rôle de l'enseignant: Insister sur le fait qu'une activité de loisir n'est pas nécessairement coûteuse financièrement et n'est pas inconditionnellement reliée au sport.

Profiter de l'occasion qui se présentera sûrement pour discuter des préjugés sexistes dans la pratique des activités de loisirs. Ex.: le tricot pour les garçons et le bricolage pour les filles, etc.

PERSONNES-RESSOURCES ET MATÉRIEL

- Fiches (petit format), 127 mm × 76 mm
  ou
- cartons uniformes de dimensions et de couleur.

MISE EN SITUATION

L'enseignant nomme deux de ses activités de loisirs et demande à ses élèves quelles activités nouvelles pourraient les remplacer; il considère avec eux les ressources disponibles pour les pratiquer et évalue ses aptitudes et ses goûts personnels.

DÉROULEMENT

1. Demander à chacun des élèves d'indiquer sur deux fiches (une activité par fiche) ses deux activités de loisirs préférées en ajoutant les renseignements suivants:

   - nom de l'activité
   - endroit où il la pratique: école, maison, bibliothèque, centre sportif
   - moment où il la pratique: midi, soir, samedi soir, etc.
   - frais occasionnés par ce loisir
   - activité solitaire ou par groupes de deux personnes et plus

2. Après avoir ramassé les cartons, proposer le jeu suivant:

   - l'enseignant nomme un élève au hasard et lui présente les cartons retournés
   - l'élève choisit un carton et lit l'activité décrite (s'il la pratique déjà, il choisit un autre carton, toujours au hasard)
   - il évalue devant la classe l'opportunité pour lui de pratiquer l'activité (ressources, goûts, besoins, temps)
   - il accepte ou refuse d'essayer ce nouveau loisir:
     — s'il accepte, on trouve un élève du groupe pour l'initier
     — s'il refuse en invoquant une raison pertinente, on peut lui suggérer une autre activité de loisir.

ÉVALUATION

Objet d'évaluation:

Compréhension des consignes.

Mesure:

Vérification des informations inscrites sur les fiches:

- activité
- lieu
- temps
- genre

Seuil d'acceptation:

Que tous les éléments soient identifiés pour chaque activité.

OBSERVATIONS

Activité-synthèse

Ordre d'enseignement: Secondaire
Classe: 2e année
Durée: 50 minutes

NOTES PÉDAGOGIQUES

Cette activité devant être une vérification de l'atteinte des objectifs de l'éducation à la consommation au 1er cycle, il est important que l'enseignant soigne particulièrement la mise en situation pour faire une bonne révision des activités effectuées par les élèves et susciter chez eux de l'intérêt pour le travail de réflexion proposé dans le déroulement.

PERSONNES-RESSOURCES ET MATÉRIEL

Si possible s'assurer:

- auprès des responsables du journal de l'école, de la disponibilité d'espace pour la publication éventuelle des textes choisis

  et/ou

- auprès des responsables de la vie étudiante, de l'obtention d'un petit budget pour l'achat de prix à décerner lors de la sélection des textes
- de tableaux d'affichage pour les élèves de l'école

MISE EN SITUATION

«Nous terminons aujourd'hui le volet «Éducation à la consommation» dans lequel nous avons traité des loisirs. Si un ami vous demandait de quelle façon on en a parlé durant le cours, que lui diriez-vous?»

DÉROULEMENT

1. Faire un retour en arrière sur le 1er cycle du secondaire en posant, **en substance,** les questions suivantes:

   «Qu'avez-vous appris sur votre rôle de consommateur en loisirs? Est-ce possible d'être un consommateur averti dans l'utilisation de la publicité comme guide d'achat, dans l'utilisation des ressources publiques de loisirs et dans le choix des activités de loisirs si l'on considère leurs conséquences respectives dans nos vies? Quelles étapes faut-il respecter dans l'organisation d'un projet de loisir?»

2. Demander aux élèves d'écrire un court texte, entre 10 et 15 lignes, sur l'un des thèmes suivants:

   - une société sans loisirs
   - un individu sans loisirs
   - si j'étais ministre des loisirs
   - un consommateur négligent dans l'utilisation des ressources publiques
   - l'utilité, pour les jeunes, du cours «Éducation à la consommation»
   - deux messages publicitaires honnêtes et malhonnêtes sur le même produit
   - si j'étais responsable des loisirs de ma paroisse
   - tout autre thème pertinent suggéré par l'enseignant ou ses élèves

N.B.: À la discrétion de l'enseignant, ce travail s'effectue individuellement ou en dyade.

N.B.: Informer les élèves du mode de sélection des textes et des récompenses offertes à leur(s) auteur(s).

Suggestion: Utiliser le mime comme moyen d'expression au lieu d'un texte.

ÉVALUATION

Objets d'évaluation:

Les six objectifs terminaux du 1er cycle.

c.f. Programme «Formation personnelle et sociale», p. 208.

Note:

Cette activité-synthèse constitue l'activité d'évaluation des objectifs terminaux du 1er cycle.

L'enseignant détermine ses attentes en ce qui concerne l'activité.

OBSERVATIONS

BIBLIOGRAPHIE

DEUXIÈME ANNÉE

FICHE 2.1.1 POURQUOI MOI?

Documentation imprimée

DEJEAN, Gabriel. «Le droit de choisir» dans *Vidéo-Presse*, vol. 8, n° 9 (mai 1979), p. 6-9.

L'auteur marque l'importance qu'ont pris les mass-médias dans la vie de tous les jours. On y parle de leur rôle et de leur influence. Une partie est consacrée à la publicité.

GRITTI, Jules. «Information ou technique de persuasion — La publicité» dans *Vidéo-Presse*, vol. 5, n° 9 (mai 1976), p. 20-25.

La publicité nous envahit: radio, T.V., journaux, affiches, magazines... prise de conscience chez le jeune lecteur. La publicité est définie et expliquée comme un maillon de la chaîne «marketing». Les techniques de marketing sont étudiées: slogan, image, couleur... On explique que la publicité joue sur les valeurs des gens.

ST-HILAIRE, André. «La publicité à pleine oreille» dans *Protégez-Vous*, octobre 1984, p. 10-14.

L'article aborde plusieurs facettes de la publicité. Parce qu'ils constituent un public économiquement rentable, les jeunes sont sollicités par les publicistes. Les messages, rarement à contenu exclusivement informatif, sont fondés sur les relations sociales que vivent les jeunes: groupe d'appartenance, mode, vedette... Pour s'assurer que le message soit bien compris, les concepteurs en augmentent le niveau sonore. Solution efficace mais très controversée!

FICHE 2.3.1 AUX ÉLÈVES LE PROCHAIN COURS!

Documentation imprimée

ENVIRONNEMENT-QUÉBEC. *Environnement et plein air*, Québec, gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, 1983.

Le dossier comprend 6 fascicules:
— À la recherche de l'harmonie
— Randonnées
— L'alimentation
— L'abri
— Du plein air en ville
— La capacité de support d'un milieu

Ce dossier peut servir de guide pour l'organisation d'une activité de plein air. Divers aspects de loisirs de plein air sont abordés.

FOSTER, J. et al. *C'est la vie! Initiation à l'économie familiale* 2e édition, section 4 — Organiser sa vie quotidienne, Montréal, Les Éditions HRW Ltée, 1984 p. 27-43.

La planification, qui consiste à établir des objectifs et à trouver les moyens de les atteindre, permet une meilleure gestion de son temps et de son argent. Ces pages permettent à l'étudiant de se familiariser avec les diverses étapes de la planification: établissement d'objectifs, recherche des ressources, élaboration d'un plan d'action, l'action, l'évaluation. Ces pages peuvent s'adapter à plusieurs types de planification: de temps, de loisir, d'une activité, d'un budget.

FICHE 2.3.2 FAISONS UN BILAN...

Documentation imprimée

ENJEU ET ENVIRONNEMENT JEUNESSE INC. «De l'éducation à la récupération», *Fichier pédagogique ENJEU*, Québec, enjeu et environnement jeunesse inc.

Organisation d'une activité de récupération.

Dans la première partie, le fascicule présente une réflexion sur le recyclage. Puis, on explique les diverses étapes à suivre pour organiser une «opération récupération».

INSTITUT DE PLEIN AIR QUÉBÉCOIS. *Du pique-nique à l'expédition*, Rivière-du-Loup, Institut du plein air québécois, 224 p.

«Du pique-nique à l'expédition» est un guide d'alimentation pour séjour en milieu naturel.

On y traite des règles d'une saine alimentation, des exigences particulières du plein air en diverses saisons, de l'approvisionnement, des règles pour l'élaboration des menus, de la préparation avant le départ, de la mise en sac, de la préparation au campement, et on offre 120 recettes et 9 suggestions de menus pour des sorties durant entre deux et dix jours; le tout est complété par la liste des achats nécessaires à leur réalisation.

INSTITUT DE PLEIN AIR QUÉBÉCOIS. *Pour un accès universel au plein air*, Rivière-du-Loup, Institut de plein air québécois, 1982, 115 p.

Une étude réalisée sur un sujet trop longtemps mis de côté: le plein air à la portée de tous! Des idées et des conseils constituent le contenu de ce document agrémenté de nombreux dessins et croquis explicatifs.

LE BARBÉ, Martin. «Partir cet été...», *Protégez-Vous*, juin 1984, p. 38-43.

La préparation d'un voyage implique l'établissement d'un budget, le choix d'une destination, du lieu du séjour, d'une excursion ou d'un trajet touristique. C'est aussi le choix du mode de transport, de l'hébergement, des bagages. L'article passe tous ces thèmes en revue.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS. *La carte du Québec cyclable*, Québec, Vélo-Québec.

Un des exemples les plus intéressants du modèle d'analyse du réseau cyclable routier du ministère des Transports est la Véloroute Montréal/Québec. Après une analyse et une visite sur le terrain, plus de 600 km de route ont été inventoriés et désignés comme sécuritaires entre les deux grandes villes du Québec. Le résultat donne une boucle qui permet de réaliser un aller-retour sans utiliser la même route.

Le premier parcours longe le fleuve et constitue l'itinéraire le plus court (260 km), alors que le deuxième passe par le pays de l'Amiante, l'Estrie, le Richelieu et la Montérégie (380 km). Ces parcours, ainsi que 60 itinéraires touristiques régionaux du Guide du Québec cyclable, sont reproduits sur une carte routière réalisée par le ministère des Transports et publiée par Vélo-Québec, «La Carte du Québec cyclable». Celle-ci est disponible au coût de 2,25 $ dans les bonnes librairies et par la poste à Vélo-Québec (il faut faire parvenir un chèque de 2,75 $ au 1415, rue Jarry Est, Montréal, H2E 2Z7).

ROY, Maurice. «La petite foire aux guenilles», *Châteleine*, vol. 23, n° 8 (août 1982), p. 20-22.

L'article décrit la façon d'organiser un bazar, une vente de garage ou un marché aux puces.

L'auteur aborde les diverses étapes à franchir: collecte d'objets, publicité, permis à obtenir, choix de l'emplacement, disposition des objets, les agréments: café, biscuits, musique..., techniques de vente.

S.A.C. DE SHAWINIGAN. *Organisez votre voyage* n° 13, Shawinigan, Éditions du S.A.C., 1980, 39 p.

La brochure présente les divers aspects à prendre en considération pour préparer un voyage. Les thèmes abordés sont: la planification du voyage (budget, où, avec qui?), les agences de voyages, les différents papiers (passeport, visa, cartes de crédit...), les réservations, les assurances...

Documentation audiovisuelle

DES PIEDS ET DES MAINS. 12 min, 30 sec, couleur, 16 mm.

Ce film est un instrument de sensibilisation qui montre la réalisation de quelques projets d'activités créatrices dans une polyvalente.

POINTE-AUX-JEUNES — OUTAOUAIS. 14 min, 10 sec, couleur, vidéo.
Producteur: ministère de la Justice.

À la Maison des jeunes, les jeunes organisent eux-mêmes leurs loisirs. Ils apprennent à assumer leurs responsabilités. (Ce que faisaient les jeunes avant d'avoir la «Maison des jeunes».)

VOYAGE SANS DÉTOUR. 21 min, 58 sec, couleur, 16 mm.

Production: Office du film du Québec, 1973
Réalisateur: Arthur Lamothe
Commanditaire: ministère de l'Éducation.

Nous sommes témoins des discussions d'un groupe d'élèves qui organise un voyage, lequel doit être satisfaisant pour tout le monde. En premier lieu, on inventorie les moyens et les ressources dont on dispose. Il faut se fixer un but. Afin d'y arriver, on procède à un vote en exposant ses points positifs et négatifs. C'est ce qu'on appelle l'optimisation d'une décision.

S.A.C. DE SHAWINIGAN. *Loisir matériel d'animation*.

Le matériel comprend un vidéo, un texte d'accompagnement et d'autres outils tels que la grille de prévisions budgétaires, le tableau «quoi apporter en camping», le code d'éthique du canot-camping, un aide-mémoire et une grille de loisirs.

Le vidéo constitue un outil d'information sur le camping et les voyages. Différents conseils y sont donnés, tant au sujet de la sécurité en camping et de la prévention du feu et du vol qu'en ce qui concerne la planification d'un voyage selon ses goûts et ses moyens.

FICHE 2.4.1 QUELS LOISIRS M'OFFRE MON MILIEU?

Documentation imprimée

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CENTRES COMMUNAUTAIRES DE LOISIRS INC. *Liste des organismes membres, 1984*, 3 p.

Cette fédération assure la reconnaissance des organismes privés de loisirs dont les objectifs concourent à la création de milieux de vie, d'éducation et d'animation pour des gens de tous âges appelés à vivre des activités dans tous les secteurs du loisir.

La liste donne le nom et l'adresse des divers organismes membres, selon les régions du Québec.

FOSTER, J. *C'est la vie! Initiation à l'économie familiale*, 2e édition, Section 2 Les ressources: le temps, l'énergie, l'argent, etc., Montréal, Éditions HRW, 1984, p. 9-12.

Cette section a pour objectif d'inventorier les ressources personnelles de l'adolescent et les ressources disponibles dans son milieu immédiat. Les ressources matérielles et humaines sont exploitées. Étant donné que les ressources sont nombreuses, on aborde le choix, l'échange et le partage de celles-ci.

LEBLANC, Rollande. «Les camps de vacances», *Protégez-Vous*, février 1984, p. 5-9.

L'article a pour objectif d'aider les consommateurs à faire un choix rationnel parmi la multitude des camps de vacances.

L'auteure explique les diverses catégories de camps, le rôle de l'Association des camps du Québec et les particularités des camps pour enfants seulement.

Enfin, l'auteure présente les points à considérer pour faire un choix: tarifs, frais indirects, besoins de l'enfant... Une liste des organismes qui dirigent des programmes d'échanges figure à la dernière page.

LOISIR, CHASSE ET PÊCHE — QUÉBEC. 11 brochures sur les parcs, Québec, gouvernement du Québec, 1984.

Cette série de 11 brochures présente les lieux où l'on peut pratiquer des activités de loisirs et des sports.

Chacune présente l'historique, les attraits et les caractéristiques de divers parcs situés dans différentes régions du Québec.

— Le parc des Îles-de-Boucherville
— Le parc de Miguasha
— Le parc des Grands-Jardins
— Le parc de la Jacques-Cartier
— Le parc de la Gaspésie
— Le parc de la Yamaska
— Le parc du Saguenay
— Le parc du Mont-Orford
— Le parc du Mont-Tremblant
— Le parc d'Aiguebelle
— Le parc de l'Île Bonaventure

Ces brochures peuvent donner des idées pour la pratique d'activités éducatives et récréatives.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES. *Visiter un centre éducatif forestier, quelle bonne idée!*, Québec, ministère de l'Énergie et des Ressources, Service de l'éducation en conservation, septembre 1983, n° 3750-1.

Le dépliant présente les différents services offerts par les centres éducatifs forestiers: pavillon d'interprétation, sentiers, visite d'un jour... On donne les adresses de différents centres du Québec.

Idée originale pour l'organisation d'une activité avec les ressources du milieu.

MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE. *Centres de vacances et gîtes touristiques au Québec 1984-1985*, Québec, Direction du loisir touristique, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

C'est un guide-répertoire des auberges de jeunesse, camps de vacances, camps familiaux, centres et bases de plein air, gîtes du passant, séjours et promenades à la ferme.

On y indique le type d'hébergement, la clientèle, les tarifs, les services, les périodes d'accueil, les activités, etc.

FICHE 2.5.1 J'ESSAIE AUTRE CHOSE!

Documentation imprimée

....*A guide to independent living*, New York, Butterich Publishing, 1976, chap. 7, p. 174-190.

Ces pages traitent des voyages:
— Doit-on voyager seul ou accompagné?
— La planification du voyage.
— La préparation: quoi apporter, comment l'apporter.
— Quelles informations recueillir avant le départ.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CENTRES COMMUNAUTAIRES DE LOISIRS INC. *Jeux et créativité du moniteur*, Québec, Fédération québécoise des centres communautaires de loisirs inc., 151 p.

Ce recueil de la fédération constitue un instrument de choix pour les animateurs et les moniteurs de jeunes d'âges variant entre 5 et 13 ans. Il situe le jeu dans une perspective d'éducation et révèle de nombreuses facettes relatives aux jeux sportifs, aux jeux de société et aux jeux collectifs. Plus de 150 jeux y sont répertoriés, utilisables tant par des intervenants scolaires ou municipaux, que par des animateurs en camps de vacances ou en centres de loisirs.

LÉGARÉ, Francine. *Le guide des jeunes*, chap. 18. Si vous voulez vous dépayser, garder la forme, plein air, voyages, loisirs et sports, Québec, Direction générale des publications gouvernementales, gouvernement du Québec, 1984, p. 505-526.

Le chapitre propose une foule d'idées de loisirs. Les coordonnées de plusieurs organismes reliés au loisir sont données; selon les secteurs, d'autres informations peuvent être recueillies. Ce chapitre est consacré aux activités reliées au sport, au tourisme et aux randonnées.

LÉGARÉ, Francine. *Le guide des jeunes*, chap. 19. Si vous avez un penchant (ou une passion) pour les arts et la culture, Québec, Direction générale des publications gouvernementales, 1984, p. 527-568.

Ce chapitre est consacré aux loisirs suivants: écriture, lecture, photographie, cinéma, musique, art dramatique, danse. Les adresses de plusieurs organismes s'occupant de ce genre de loisirs sont fournies; on fait aussi mention des divers concours et des prix auxquels peuvent participer les adeptes. Des renseignements d'ordre général sont aussi donnés.

Documentation audiovisuelle

ACTIVITÉS DANS LES PARCS ET RÉSERVES.
6 min, 10 sec, couleur, vidéo
Producteur: ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

Le diaporama illustre et met en valeur l'ensemble des activités auxquelles on peut s'adonner dans les parcs et les réserves du Québec durant les quatre saisons.

LE CYCLOTOURISME. Vidéo, 25 minutes.
Producteur: Vélo-Québec (Montréal)

LE CYCLOTOURISME EST UNE SOLUTION POUR VOUS.
Diaporama, 8 minutes.
Producteur: Vélo-Québec (Montréal)

LE CYCLOTOURISME ET LE PLEIN AIR.
Diaporama, 14 minutes.
Producteur: Vélo-Québec (Montréal)

LE QUÉBEC AU TEMPS DES FROIDURES.
13 min, 35 sec, couleur, 16 mm.
Producteur: Office national du film , 1975
Réalicateur: Yves Hébert

Document sur les parcs en hiver. C'est l'endroit idéal pour tous les sports d'hiver et pour une foule d'autres activités.

LES ENFANTS DE LA MANOUAN (1re partie).
Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), 1976, 1 bobine (30 min, 1080 pi), Élémentaire, secondaire et public.

Camping sauvage.

Apprentissage des méthodes de survie en forêt. Installation d'une tente et préparatifs pour le chauffage. Pose de pièges et de collets, pêche sous la glace.

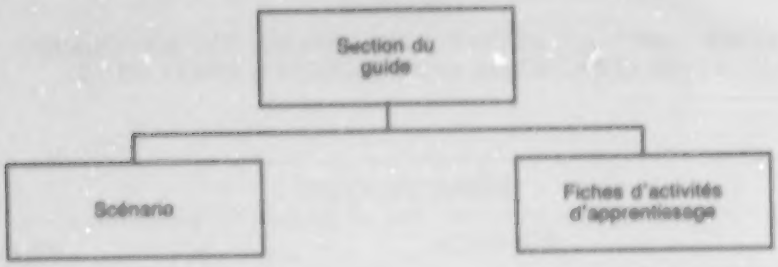

TROISIÈME ANNÉE

3

SCÉNARIO

RÉPARTITION DES THÈMES, DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET DU TEMPS D'ENSEIGNEMENT SELON LES CLASSES

TROISIÈME ANNÉE		
THÈMES	**ACTIVITÉS**	**TEMPS/MIN.**
	• Activité d'introduction	50 min.
• Mode de vie postsecondaire	3.1.1* Modes de transport.	100 min.
• Coûts des moyens de transport	3.2.1 Me déplacer sans rien débourser.	100 min.
	Enrichissement.	50 min.
• Choix d'un moyen de transport	3.3.1 Comment se déplace-t-on?	50 min.
	3.3.2 J'invente un moyen de transport.	100 min.

3

* Le premier chiffre précédant chaque titre d'activité d'apprentissage correspond à la classe, le second, à l'objectif terminal du programme et le troisième, à la séquence dans le nombre d'activités d'apprentissage.
Exemple: Les chiffres 3.1.1 signifient: troisième année, objectif terminal 1 du programme, première activité d'apprentissage.

Activité d'introduction

Ordre d'enseignement: Secondaire
Classe: 3e année
Durée: 50 minutes

NOTES PÉDAGOGIQUES

L'activité proposée aux élèves constitue une préparation douce et fantaisiste aux changements qui se produiront lors de la première année de leur vie postsecondaire. Aujourd'hui, certains d'entre eux se préoccupent sans doute peu des responsabilités qu'ils devront assumer. Alors, ils manifesteront peut-être plus ou moins d'intérêt aux thèmes proposés; il n'en reste pas moins qu'ils seront confrontés à la réalité dans peu de temps.

Nous avons opté pour le rêve comme mode d'activité, espérant les amener à découvrir les obligations inhérentes à leur nouveau mode de vie et aussi pour leur permettre d'anticiper les plaisirs de la vie autonome.

PERSONNES-RESSOURCES ET MATÉRIEL

- Feuille-support (activité d'introduction)
- S'il y a lieu: crayons de couleur
  photos

MISE EN SITUATION

Lecture orale, par l'enseignant ou par un élève qui en aurait pris connaissance préalablement, du texte de la feuille-support.

Indications succintes sur le texte si le besoin s'en fait sentir.

DÉROULEMENT

1. Lire le texte de la feuille-support et en discuter brièvement si les élèves en manifestent le désir.

2. Les inviter à rêver, seul ou avec d'autres, à la première année de leur vie postsecondaire, en suggérant les éléments suivants:

   - leur statut : travailleur ou étudiant
     type d'emploi ou d'études
   - logement : chambre
     appartement
     appartement partagé
   - endroit : ville, municipalité, village, etc.
   - mode de déplacement: marche, bicyclette, motocyclette, automobile, autobus, métro.

3. Leur demander de faire part de leur rêve selon leur mode d'expression préféré (conte, dessin, bande dessinée, montage de photos, etc.).

OBSERVATIONS

ÉVALUATION

Objet d'évaluation:

Compréhension des consignes.

Mesure:

Vérification dans le traitement du sujet de la présence des points suivants:

- son statut
- logement
- mode de déplacement

Seuil d'acceptation:

Que les trois points soient développés.

3

FEUILLE-SUPPORT

(activité d'introduction)

BON RÊVE

On entend souvent dire: «C'est permis de rêver.» Les Rolling Stones chantent dans Ruby Tuesday: «Lose your dreams and you will lose your mind». Si le rêve s'avère indispensable à la santé mentale, pourquoi ne rêverais-tu pas aujourd'hui!

À la même date, dans peu de temps, tu auras terminé tes études secondaires depuis quelques mois. Où seras-tu? Où logeras-tu? Seras-tu à temps plein sur le marché du travail comme travailleur ou à temps partiel pour subvenir à tes besoins de cégépien?

Et si tu mettais toute ton énergie à tenter de réaliser, dans les mois, les années qui viennent, ce beau rêve que je te propose de faire aujourd'hui! Est-ce possible? Est-ce utile?

Des adultes autour de toi semblent bien dans leur peau; sont-ils en train de réaliser un rêve d'adolescent? Certaines personnes sont à peu près toujours heureuses malgré les revers de la vie; d'autres vivent l'insatisfaction chronique malgré les bonheurs de la vie; elles refusent de tenir leur propre passivité responsable de leur mode de vie et accusent amis, société, température, travail et salaire de pas combler leur attentes et leurs désirs. Elles rêvent beaucoup, mais demeurent inactives.

Seul ou avec des amis de la classe, durant l'heure qui vient, tu rêves à demain, à ton emploi ou à tes études, au toit qui t'abritera, à la bonne vieille bécane ou à la puissante moto qui te transportera vers ton travail ou tes études, tes loisirs ou tes amours peut-être!

Allons donc, rêve un peu et n'oublie surtout pas que la volonté de concrétiser ton rêve te fera trouver la façon de le réaliser.

Bon rêve durant l'heure qui vient!

VOLET ÉDUCATION À LA CONSOMMATION

THÈME: Mode de vie postsecondaire
TITRE DE L'ACTIVITÉ: Modes de transport

Fiche 3.1.1

OBJECTIF TERMINAL

Estimer en quoi son mode de vie postsecondaire différera de son mode de vie actuel du point de vue du logement et du transport.

OBJECTIF(S) INTERMÉDIAIRE(S)

1.1 Décrire comment il satisfait ses besoins actuels en matière de transport et de logement.

1.2 Prévoir quels seront ses besoins en matière de transport et de logement pour l'année qui suivra la fin de ses études secondaires.

1.3 Préciser les changements qui interviendront en ce qui concerne ses besoins en matière de logement et de transport.

3.1 Déterminer les critères qui peuvent intervenir dans le choix d'un véhicule à acheter.

3.2 Déterminer les critères qui peuvent intervenir dans la décision d'acheter un véhicule ou d'utiliser d'autres moyens de transport.

ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE

1.1 **Modes de déplacement:**
- bicyclette
- autobus • métro
- marche • autres

1.2 **Proximité de:**
et • collège ou lieu de travail
1.3 • loisirs
- sources d'approvisionnement

3.1 • coût d'achat
- ressources financières
- publicité
- sexisme
- sécurité

3.2 • ressources financières
- disponibilité des transports publics
- besoins en matière de déplacement
- souci santé physique

Année
3e

Durée
100 min.

Relations avec les autres O.I.
2.1
3.3
3.4

NOTES PÉDAGOGIQUES

Portrait de l'adolescent: À cet âge, l'intérêt de l'adolescent pour les transports est surtout porté vers l'acquisition d'un véhicule (cyclomoteur, vélomoteur, motocyclette). La publicité renforce cet intérêt en lui proposant des valeurs reliées à la possession d'un véhicule plutôt qu'à l'utilisation des transports publics ou partagés.

Rôle de l'enseignant: Dans la mise en situation, le dynamisme de l'enseignant est essentiel à la prise de conscience de l'importance du transport dans la vie actuelle et future de l'élève.

Cette activité porte uniquement sur le transport puisque le thème logement sera traité en cinquième secondaire.

Le jumelage des objectifs intermédiaires s'explique par leur interrelation dans le déroulement de cette activité.

PERSONNES-RESSOURCES ET MATÉRIEL

S'il y a lieu: crayons
carton
ciseaux, colle

MISE EN SITUATION

Pour faire prendre conscience à ses élèves de l'importance des moyens de transport dans leur vie actuelle, l'enseignant imagine avec eux les conséquences d'une impossibilité momentanée de se déplacer autrement que par la marche; il est important de considérer tous les aspects de leur vie quotidienne. Ex.: instruction, loisirs, alimentation, vêtement, etc.

DÉROULEMENT

1. Après s'être assuré que les élèves sont conscients de l'importance du transport dans leur vie, écrire au tableau les thèmes suivants:

   - le transport au service de mes besoins actuels ou futurs
   - l'évolution des transports et leur utilisation dans ma vie personnelle
   - la publicité et le transport
   - la publicité sur le transport, orientée vers l'adolescent (bicyclette, cyclomoteur, vélomoteur, motocyclette)
   - le sexisme et le transport
   - la publicité sexiste dans les réclames publicitaires sur le transport
   - le choix d'un mode de déplacement et la santé physique
   - le covoiturage: avantages et désavantages

2. Demander au groupe de donner un exemple pour chacun des thèmes écrits au tableau.

3. Former des équipes de trois ou quatre élèves et leur demander de choisir un thème qu'ils devront traiter selon la forme qui leur convient.

   Ex.: recherche écrite
   montage
   affiche
   bande dessinée
   scénario

4. À la fin de l'activité, permettre aux élèves de prendre connaissance des travaux des autres équipes.

OBSERVATIONS

ÉVALUATION

Objet d'évaluation:

Capacité de l'élève de décrire les différences entre ses besoins actuels en matière de transport et ses besoins lors de sa première année postsecondaire.

Mesure:

Correction des travaux en tenant compte des éléments suivants:

1. énumération de différents modes de déplacement
2. besoins actuels en matière de transport
3. besoins futurs
4. facteurs influençant ses besoins

Seuil d'acceptation:

Que les éléments 2 et 3 soient traités dans le travail.

3

VOLET ÉDUCATION À LA CONSOMMATION

THÈME: Coûts des moyens de transport
TITRE DE L'ACTIVITÉ: Me déplacer sans rien débourser

Fiche 3.2.1

OBJECTIF TERMINAL

Établir les coûts reliés à divers moyens de transport.

OBJECTIF(S) INTERMÉDIAIRE(S)

2.1 Trouver différentes façons de répondre aux besoins en déplacement.

2.5 Estimer le coût des autres moyens de transport en fonction des diverses catégories de besoins.

2.6 Calculer la proportion du revenu net consacrée aux déplacements à l'aide des moyens autres que l'achat d'un véhicule pour diverses catégories de revenus.

ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE

2.1
- achat: auto, moto, vélo bicyclette
- transports publics: métro, autobus, taxi
- transport partagé: covoiturage
- marche

2.5 **Coût de:**
- autobus
- train
- taxi

2.6
- budget personnel de l'élève
- dépenses (transport)

Année 3e

Durée 100 min.

Relations avec les autres O.I.

1.1
2.2
2.3
2.4

NOTES PÉDAGOGIQUES

Portrait de l'adolescent: Il est souvent inconscient des coûts des services dont il profite gratuitement, c'est-à-dire transport familial et scolaire.

Il manifeste certaines difficultés à trouver des façons d'équilibrer son budget.

Rôle de l'enseignant: Dans la mesure du possible, l'enseignant obtient le budget global de sa commission scolaire et le montant des sommes d'argent affectées au transport des élèves. Dans la mise en situation, il insistera sur le fait que le transport scolaire n'est pas gratuit, mais défrayé en partie par les contribuables, donc par ses parents.

PERSONNES-RESSOURCES ET MATÉRIEL

- Feuille-support 3.2.1
- Chiffres donnés par la commission scolaire concernant:
  — le budget global de la commission
  — les coûts du transport scolaire

MISE EN SITUATION

L'enseignant évalue avec ses élèves la proportion du budget de la commission scolaire consacrée au transport des élèves et leur demande ensuite de considérer le pourcentage de leur argent de poche qu'ils affectent au transport pour leurs activités personnelles.

DÉROULEMENT

1. Demander aux élèves d'évaluer la proportion de leur argent personnel consacrée à leurs déplacements durant deux semaines; leur suggérer de choisir une semaine durant laquelle ils fréquentent l'école et une autre pendant laquelle il y a des congés scolaires si le moment de l'année le permet.

   N.B. Si certains d'entre eux ne consacrent aucune somme d'argent personnel au transport, leur demander d'indiquer le montant que leurs parents leur allouent pour leurs déplacements (métro, autobus, transport partagé).

   Certains élèves âgés de seize ans conduisent déjà l'auto familiale; leur rappeler d'indiquer le montant déboursé pour l'essence quand c'est le cas.

2. Distribuer la feuille-support et voir avec eux la possibilité de réduire leur consommation individuelle en utilisant des moyens de déplacement plus économiques tels que:

   - la bicyclette
   - le covoiturage
   - la marche
   - etc.

Enrichissement: Dans certaines régions rurales, étudier la possibilité d'une utilisation maximale des autobus scolaires pour certains services à la communauté.

ÉVALUATION

Objet d'évaluation:

Capacité de l'élève de calculer les coûts de son transport défrayé par lui-même et ses parents.

Mesure:

Vérification des montants inscrits sur la feuille-support 3.2.1 à l'article «dépenses».

Seuil d'acceptation:

Que les frais de transport pour une semaine au moins soient indiqués.

OBSERVATIONS

FEUILLE-SUPPORT

(fiche 3.2.1)

DATE: _____

NOM: _____

Revenus

	1re semaine	2e semaine
Allocation		
Salaire (travail-services)		
Argent sur demande		
Cadeaux		
Total:		

Dépenses (transport)

	D	L	M	M	J	V	S	Total
1re semaine								
Moyen de transport utilisé								
2e semaine								
Moyen de transport utilisé								

Pourcentage du revenu hebdomadaire consacré aux déplacements:

1re semaine: $\frac{100 \times \text{Dépenses}}{\text{Revenus}} =$ %

2e semaine: $\frac{100 \times \text{Dépenses}}{\text{Revenus}} =$ %

VOLET ÉDUCATION À LA CONSOMMATION

THÈME: Choix d'un moyen de transport
TITRE DE L'ACTIVITÉ: Comment se déplace-t-on?

Fiche 3.3.1

OBJECTIF TERMINAL

Appliquer des critères personnels dans le choix de moyens de transport adaptés à diverses situations.

OBJECTIF(S) INTERMÉDIAIRE(S)

3.2 Déterminer les critères qui peuvent intervenir dans la décision d'acheter un véhicule ou d'utiliser d'autres moyens de transport.

2.1 Trouver différentes façons de répondre aux besoins en matière de déplacement.

ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE

3.2 **Critères de décision:**
- besoins en matière de déplacement
- ressources financières et humaines
- disponibilité des transports publics
- statut social

2.1 **Modes de réponses:**
- achat d'un véhicule
- location d'un véhicule
- transports publics: train, autobus, taxi
- transport partagé
- la marche, le pouce

Année 3e

Durée 50 min.

Relations avec les autres O.I.

3.1
3.3
3.4

NOTES PÉDAGOGIQUES

Portrait de l'adolescent: À cet âge, l'intérêt de l'adolescent pour les transports est surtout porté vers l'acquisition d'un véhicule (cyclomoteur, vélomoteur, motocyclette). La publicité renforce cet intérêt en lui proposant des valeurs reliées à la possession d'un véhicule plutôt qu'à l'utilisation des transports publics ou partagés.

Rôle de l'enseignant: Dans son rôle de catalyseur, l'enseignant peut modifier les situations géographiques de certains cas s'il juge que l'élève manifeste ainsi plus d'intérêt pour l'activité proposée.

PERSONNES-RESSOURCES ET MATÉRIEL

Feuilles-support 3.3.1

MISE EN SITUATION

Trouver avec les élèves diverses situations où des moyens de déplacement d'agrément (ex.: motoneige, canot, ski, chameau) deviennent des moyens de transport essentiels.

DÉROULEMENT

1. Diviser le groupe en équipes de quatre ou cinq élèves.

2. Distribuer les feuilles-support.

3. Demander aux élèves de trouver diverses solutions au problème apporté dans chacun des cas; leur indiquer qu'il ne s'agit pas d'un exercice de calcul mathématique, puisque les données pour ce faire sont insuffisantes. Ils devront cependant considérer toutes les hypothèses de déplacement correspondant aux problèmes.

   Si l'équipe exprime un consensus au sujet d'un moyen de transport dans un cas proposé, les membres devraient motiver leur choix en indiquant les avantages de ce choix.

4. Le travail terminé, faire une mise en commun des solutions suggérées par les équipes.

OBSERVATIONS

ÉVALUATION

Objet d'évaluation:

Capacité de l'élève de déterminer les critères de choix d'un mode de déplacement.

Mesure:

Écoute des critères énoncés par l'élève pour justifier la solution privilégiée.

Seuil d'acceptation:

Qu'au moins un critère par solution privilégiée soit donné.

3

FEUILLES-SUPPORT

(fiche 3.3.1)

DATE: _____

NOM: _____

Note à l'élève: Après l'étude de chacun des sept cas proposés, tu indiques les solutions possibles à chaque situation, le moyen de déplacement que l'équipe privilégie ainsi que les avantages qui motivent le choix de tes coéquipiers.

Cas n° 1

Ton équipe de soccer doit disputer un match dans la ville voisine, distante de 20 kilomètres, demain à 16 h.

Vous êtes 15 personnes; le retour est prévu à 19 h. Le dernier autobus quitte la ville voisine à 18 h 30. Quelles solutions trouverez-vous pour l'aller-retour?

Solutions:

_____

_____

_____

_____

_____

Solution privilégiée:

_____

Raisons:

_____

_____

_____

_____

_____

Cas n° 2

Camille et Marie demeurent à Brossard, banlieue montréalaise, et veulent se rendre au Forum pour assister à la finale de hockey opposant les Canadiens et les Nordiques; la partie débute à 20 h.

Déjà vers 16 h, de gros flocons de neige commencent à tomber; la radio ne prévoit pas de tempête. Cependant, à 17 h, une bonne quantité de neige s'est accumulée et le vent souffle assez fort pour provoquer des rafales.

Pourront-elles utiliser leurs billets de hockey?

Solutions:

_____

_____

_____

_____

_____

Solution privilégiée:

_____

Raisons:

_____

_____

_____

_____

_____

Cas n° 3

Micheline demeure dans le rang Saint-Espoir, à 15 kilomètres de sa polyvalente, où, à partir de 19 h, a lieu une soirée dansante organisée par le comité des élèves. Il est 17 h lorsqu'elle apprend que l'auto familiale sur laquelle elle comptait pour amener ses amies est en panne.

C'est le mois de juin, la température est superbe et elle dispose de 15 $ pour ses dépenses de la soirée.

Comment se rendra-t-elle à cette soirée qu'elle ne voudrait pas manquer pour tout l'or du monde?

Solutions:

_____

_____

_____

_____

_____

Solution privilégiée:

_____

Raisons:

_____

_____

_____

_____

_____

Cas n° 4

Maurice demeure à Cap-Santé, le long de la route nationale 138 reliant Trois-Rivières à Québec. Il est enseignant en disponibilité et se voit offrir un emploi pour un an dans un ministère dont les locaux sont à Québec, soit à environ 45 kilomètres de sa résidence. Il devra être présent à son travail de 8 h 30 le matin à 5 h le soir.

Son épouse a besoin de leur auto pour assurer les déplacements requis par les activités parascolaires de leurs deux enfants et les courses inhérentes à certaines responsabilités familiales.

Le salaire annuel de Maurice est d'environ 30 000 $ et le budget familial doit prévoir des versements mensuels de 300 $ pour payer la maison familiale.

Quelles solutions doit-il envisager pour accepter ce travail?

Solutions:

_____

_____

_____

_____

_____

Solution privilégiée:

_____

Raisons:

_____

_____

_____

_____

_____

Cas n° 5

Tes voisins, Bernard et Ulla, partent demain pour le Danemark et l'heure d'embarquement à Mirabel est fixée à 20 h.

Aujourd'hui 17 décembre, on annonce depuis le matin une tempête de neige de 25 cm avec vents violents et déjà, à 15 h 30 cet après-midi, la neige commence à tomber et le vent se lève de plus en plus.

Pourront-ils se rendre à temps à l'aéroport?

Solutions:

_____

_____

_____

_____

_____

Solution privilégiée:

_____

Raisons:

_____

_____

_____

_____

_____

Cas n° 6

Benoît, étudiant de 3e secondaire, fait le bilan des cadeaux en argent reçus durant la période des Fêtes et se rend compte qu'au mois d'avril, son épargne accumulée et la somme reçue en cadeaux totaliseront le joli montant de 400 $.

Benoît fait la livraison des journaux à domicile depuis trois ans et sa bicyclette commence à donner des signes de fatigue.

Que lui proposez-vous?

Solutions:

_____

_____

_____

_____

_____

Solution privilégiée:

_____

Raisons:

_____

_____

_____

_____

_____

Cas n° 7

Marie-Ève demeure à Laval en banlieue de Montréal et elle suit des cours de ski alpin le samedi matin à 10 h au Mont Avila près de Saint-Sauveur, c'est-à-dire à 45 kilomètres environ de la résidence familiale.

Ses parents sont absents pour la fin de semaine; elle doit donc, dès ce soir, se trouver un moyen de transport pour se rendre demain matin au centre de ski. Elle dispose de 30 $ pour ses dépenses de la journée.

Que fait-elle?

Solutions:

_____

_____

_____

_____

_____

Solution privilégiée:

_____

Raisons:

_____

_____

_____

_____

_____

VOLET ÉDUCATION À LA CONSOMMATION

THÈME: Choix d'un moyen de transport
TITRE DE L'ACTIVITÉ: J'invente un moyen de transport

Fiche 3.3.2

OBJECTIF TERMINAL

Appliquer des critères personnels dans le choix de moyens de transport adaptés à diverses situations.

OBJECTIF(S) INTERMÉDIAIRE(S)

3.3 Établir la hiérarchie personnelle de ses critères du choix d'un moyen de transport.

3.4 Indiquer des moyens de transport répondant à ces critères, pour diverses situations.

2.1 Trouver différentes façons de répondre aux besoins en déplacement.

ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE

3.3
- conservation de l'environnement
- accessibilité
- efficacité
- sécurité
- rapidité
- économie d'énergie

3.4 **Milieux:**
- urbain
- rural

Transport intercités

2.1 **Transport futuriste:**
- en commun
- privé

Année 3e

Durée 100 min.

Relations avec les autres O.I.

3.2

NOTES PÉDAGOGIQUES

Portrait de l'adolescent: À cet âge, l'adolescent manifeste un désir naturel d'indépendance et met en doute certaines valeurs ou certains fonctionnements de la société dont il fait partie. La confiance manifestée par l'adulte qui lui demande d'inventer un nouveau mode de fonctionnement de cette société provoquera de l'enthousiasme et la valorisation de ses capacités.

Rôle de l'enseignant: Dans la mesure du possible, l'enseignant doit surveiller l'évolution des travaux pour éviter que la réalisation du projet ne soit qu'un simple exercice de dessin uniquement fantaisiste ne tenant absolument pas compte des éléments d'apprentissage suggérés. Il ne s'agit pas non plus d'exiger une invention répondant aux lois du génie mécanique et spatial.

PERSONNES-RESSOURCES ET MATÉRIEL

MISE EN SITUATION

L'enseignant dit en substance à ses élèves ce qui suit: «On est saturé du bruit, du stress et des embouteillages provoqués par les autos. On est conscient des dangers de la circulation et des accidents qui font des milliers de victimes. On rêve d'un système de transport plus efficace que les autobus actuels, mais aussi le moins polluant possible. Voyons si l'on peut en inventer un.»

DÉROULEMENT

1. Inviter les élèves à laisser aller leur imagination pour inventer un moyen de transport qui tiendrait compte du respect de l'environnement, de la sécurité, de l'économie d'énergie, de la rapidité, de la fiabilité et de la commodité.

   N.B.: On peut également suggérer l'amélioration d'un moyen de transport existant.

2. Leur demander de faire ressortir les avantages de leur invention dans la présentation qui se fera sous forme de montage, dessin, maquette, acétate, bande dessinée, affiche, etc.

3. Les laisser libres de travailler individuellement ou en équipe.

OBSERVATIONS

ÉVALUATION

Objet d'évaluation:

Capacité de l'élève de montrer
les avantages du moyen de transport qu'il invente.

Mesure:

Vérification collective des travaux en tenant compte de
la présence des éléments suivants:

- respect de l'environnement
- sécurité
- économie d'énergie
- rapidité
- fiabilité
- commodité

Seuil d'acceptation:

Qu'au moins trois avantages
soient présents.

3

BIBLIOGRAPHIE

TROISIÈME ANNÉE

FICHE 3.1.1 MODES DE TRANSPORT

Documentation imprimée

....«Écologie et économique: Le covoiturage», *Livraison spéciale*, Bulletin interne de l'Office de la protection du consommateur, 2e année, n° 5, octobre 1983, p. 2.

Le covoiturage est une façon utile, agréable et avantageuse de voyager. L'article énumère les divers avantages de ce type de transport: avantages pour les passagers, le conducteur, les employeurs et la collectivité. La pratique du covoiturage augmente la qualité de la vie. On traite aussi des divers types de covoiturage et des dispositions à prendre quant aux assurances.

....*L'image des femmes dans la publicité*, Conseil du statut de la femme, septembre 1979, 103 p.

....*La publicité sexiste, c'est quoi?*, Conseil du statut de la femme, 1983, 44 p.

ALBERTA CONSUMER AND CORPORATE AFFAIRS. *Moving out Chap. 2 — Transportation*, Edmonton, Alberta Consumer and Corporate Affairs, Consumer Education, January 1983, p. 11-14.

Le document s'adresse aux jeunes adultes en quête d'autonomie.

La section «Transportation» présente aux jeunes les diverses possibilités en matière de transport. De plus, on en évalue approximativement les coûts. On aborde plus longuement l'achat d'une voiture en donnant les étapes à suivre: recherche, information, mise en garde, etc. Une page est consacrée à l'entretien et à la réparation de l'auto.

DE BILLY, Hélène. «Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le «pouce»...», *Justice*, juin 1984, p. 5.

L'auto-stop est souvent l'affaire des adolescents. Afin de les sensibiliser à ce sujet, l'article présente les dispositions de la loi en ce qui concerne la pratique de l'auto-stop.

ÉQUIPE DE JOURNALISTES. «100 ans de transport», *La Presse*, 25 mai 1984, 20 p.

Dans le cadre de son année du centenaire, le journal *La Presse* a publié une rétrospective de «100 ans de transport».

Ce cahier historique retrace l'évolution des moyens de transport au fil des 100 dernières années. Les grands thèmes abordés sont:

— les organismes de régie (Transports-Canada, Transport-Québec)
— les installations physiques
— les compagnies et leurs produits
— les différents moyens de transport

SOUMIS, Laurent.
«Le covoiturage émerge comme une alternative aux coûts toujours croissants du transport automobile», *Le Devoir*, 5 mai 1984, p. 13.

«Le covoiturage (2), Une économie possible de 2800 $ par passager», *Le Devoir*, 7 mai 1984, p. 9.

«Le covoiturage (3) Plusieurs entreprises mettent dorénavant des fourgonnettes au service de leurs employés», *Le Devoir*, 8 mai 1984, p. 9.

«Le covoiturage (4) Les services publics sont intéressés», *Le Devoir*, 9 mai 1984, p. 13.

«Le covoiturage (5) Une agence de courtage se spécialise dans les liaisons interurbaines», *Le Devoir*, 10 mai 1984, p. 11.

Cette série d'articles sur le covoiturage renferme une mine de renseignements sur ce type de transport. Le premier article donne une définition du covoiturage et diverses statistiques concernant les coûts d'utilisation des véhicules. Le deuxième article traite des avantages du covoiturage et donne des exemples de compagnies participant au covoiturage. Le troisième article aborde le covoiturage par fourgonnettes alors que le quatrième traite du covoiturage versus les transports en commun. Le dernier article de la série est consacré à l'agence privée de courtage en covoiturage Allo-Stop Inc.

Documentation audiovisuelle

LE TRANSPORT EN COMMUN UNE SOLUTION COMMUNE. Vidéo, 3/4, 12 minutes. Producteur: Comité régional des usagers des transports en commun de Québec (Québec).

FICHE 3.2.1 ME DÉPLACER SANS DÉBOURSER

Documentation imprimée

COVOITURAGE-QUÉBEC INC. *Dossier covoiturage Québec inc.*, Montréal, 1983.

Comprend:

— *Le guide canadien du covoiturage par fourgonnette*, Ottawa 1982, Énergie, Mines et Ressources Canada, 32 p.

Ce guide explique ce qu'est le covoiturage par fourgonnette, on donne les avantages que tous et chacun en retirent et on explique les divers types de covoiturage. Enfin, on explique les procédures à suivre pour organiser un programme de covoiturage: mise sur pied du système, clientèle, promotion, formation des groupes, entretien, assurances, etc.

— *Étude sur les coûts annuels d'un véhicule*, mai 1983.

Le document comprend des tableaux sur les coûts annuels de divers véhicules, des explications et des informations sur les coûts variables et les coûts fixes.

— *Feuillets d'information*

Les feuillets traitent de divers sujets: définitions et avantages du covoiturage, l'organisation, les assurances...

QUE CHOISIR? ÉDUCATION. «Le vélo — cahier libre n° 2 dans *Que choisir? Éducation*, n° 7, avril 1984, 24 p.

Dossier spécial sur le vélo.

— Quel type de vélo choisir? Quels accessoires?
— L'entretien du vélo
— Réparations-maison
— Équipements à faire soi-même
— Le Bi-Cross (BMX)
— Historique
— Les antivols
— Jeu sur la sécurité
— Assurance

TARDIF, Monique B. «L'automobile: ce qu'il en coût en 1979-1980» dans *Protégez-Vous*, février 1980, p. 44-46.

L'article se divise en deux grandes parties. En premier lieu, l'auteure indique aux consommateurs la façon de procéder pour calculer les coûts d'utilisation d'une auto. Deuxièmement, l'auteure amène les consommateurs à s'interroger sur la nécessité ou non de posséder une automobile. Un tableau comparatif entre les coûts d'utilisation de l'auto, de l'autobus et de l'avion est présenté.

ULUSCHAK, Edd. *Uluschak's Marketplace*, Edmonton, Alberta Consumer and Corporate Affairs, 1980, p. 40-42, 58-60.

Le document consiste en une série d'illustrations sur divers thèmes. Chaque illustration est accompagnée d'un commentaire complétant le message et de questions orientant la discussion. Ces dessins humoristiques peuvent servir d'éléments déclencheurs d'une discussion.

Documentation audiovisuelle

COVOITURAGE-QUÉBEC. *Les temps changent... les transports aussi*, août 1984, diaporama 8 min. 6 sec, Production Lambert, Lepage, Labbé.

En premier lieu, on dresse un bref historique des moyens de transport. Puis, on explique que le phénomène des banlieues a augmenté les besoins de déplacement. Afin de satisfaire ce besoin, certaines personnes ont choisi le covoiturage. Elles donnent les avantages et les raisons d'adhésion à un tel mouvement. On présente des tableaux représentant les coûts d'utilisation de divers moyens de transport. Enfin, on explique ce qu'est l'organisme Covoiturage-Québec.

LA SÉCURITÉ À BICYCLETTE. 12 min, 6 sec, couleur, 16 mm, producteur: Conseil canadien de la sécurité routière.

Tous les conseils nécessaires au bon cycliste, du choix de la bicyclette en passant par les diverses règles de sécurité et de conduite préventive jusqu'à l'entretien sont prodigués.

LA SÉCURITÉ À BICYCLETTE: LA BONNE CONDUITE. Encyclopaedia Britannica / Centre de matériel d'éducation visuelle, 1 bobine (15 min, 540 pi), niveaux élémentaire et secondaire, États-Unis.

Rappel de l'histoire de la bicyclette et de la sécurité routière. Aperçu des cours de sécurité: entretien, pression des pneus, phares, cadenas, ajustement. Exposé sur les règlements de la circulation.

LE CYCLISTE PRUDENT. 12 min, couleur, 16 mm, producteur: Crawley Films.

Si vous voulez devenir de bons automobilistes, il faut être de bons cyclistes dès maintenant, car il n'y a pas de différence entre une auto et une bicyclette. Les 10 commandements du cycliste.

S.A.C. DE SHAWINIGAN. *Automobile — matériel d'animation*, juin 1983.

Le matériel d'animation comprend un vidéo et le texte du vidéo sur les principaux moyens de transport: auto, autobus, covoiturage, taxi. D'autres outils d'animation sont disponibles: fiche d'entretien et de service, tableau du coût d'utilisation d'une auto et grille d'économie d'essence.

À l'intérieur du vidéo, on discute des coûts entraînés par ces moyens de transport, de leurs avantages et de leurs inconvénients.

FICHE 3.3.1 COMMENT SE DÉPLACE-T-ON?

Documentation imprimée

CURRENT AFFAIRS. *Wheels and deals: buying cars and motorcycles* (kit), 1973, Don Mills, Ontario, Thomas Nelson and Sons (Canada) Ltd.

Ce document comprend un film couleur et un guide du professeur.

On fait prendre conscience aux jeunes d'un bon processus d'achat qui consiste à tenir compte des besoins, du prix et de la qualité, en évitant de se baser uniquement sur l'influence des autres et sur les valeurs véhiculées.

DE COTRET, Pierre René. «L'achat d'une moto» dans *Protégez-Vous*, mai 1984, p. 56-61.

L'auteur présente un guide d'achat d'une motocyclette.

On attire l'attention du lecteur sur le coût de l'acquisition d'une moto, les diverses étapes à suivre en vue de l'achat, les accessoires, le concessionnaire et les types de moto. À la suite du texte, apparaît un tableau qui regroupe les points à vérifier lors du magasinage.

En anglais: Protect Yourself, June 1984.

DOMINGUE, Maryse. «Joies et misères du transport en commun» dans *Protégez-Vous*, novembre 1984, p. 44.

L'article fait ressortir l'avantage du transport en commun par rapport aux autres moyens de transport: l'autobus est beaucoup plus économique que l'auto. On propose aussi au lecteur de s'organiser en groupe pour voyager: covoiturage, taxi collectif, etc.

LÉGARÉ, Francine. *Le guide des jeunes*, chap. 17 — Si vous vous déplacez autrement qu'à pied, Québec, Direction générale des publications gouvernementales, gouvernement du Québec, 1984, p. 467-504.

Le chapitre présente diverses façons de se déplacer: autobus, automobile, bicyclette, covoiturage, train et donne une brève explication de ce qu'elles sont, de leurs avantages et de leurs inconvénients ainsi que de la réglementation à respecter. Quelques pages sont consacrées à l'auto-stop; on parle des dispositions de la loi à cet égard, des précautions à prendre et des trucs à employer.

RATELLE, Louise. «La location d'une voiture» dans *Protégez-Vous*, février 1984, p. 14-19.

Pour ses allées et venues quotidiennes, le consommateur emploie régulièrement le transport en commun. Toutefois, pour des randonnées plus longues et plus éloignées, les usagers de l'autobus sont contraints d'employer d'autres moyens. Parmi ceux-ci, figure la location d'une auto. Par le moyen de l'article, les intéressés apprennent où et quoi louer, quels en sont les coûts et ce qu'ils comportent: assurances, kilométrage. On aborde aussi les réparations et l'entretien, les frais de retard, les modes de paiement.

Des tableaux sur les coûts de location et sur les tarifs de diverses agences sont présentés.

Le texte pourra servir de soutien aux professeurs.

FICHE 3.3.2 J'INVENTE UN MOYEN DE TRANSPORT

Documentation imprimée

ST-HILAIRE, André. «Rouler sans perdre les pédales» dans *Protégez-Vous*, mai 1984, p. 14-20.

L'auteur amène le jeune à évaluer le type de bicyclette dont il a besoin; ensuite, il lui en propose divers modèles.

Les diverses catégories de vélos de ville et de vélos de randonnée sont présentées. Puis, on donne une approximation des prix du marché. On s'interroge ensuite sur le choix du marchand, sur la préférence entre une bicyclette neuve ou d'occasion, sur la marque et sur les divers accessoires disponibles. Enfin, on traite de l'entretien, de la réparation et de la sécurité.

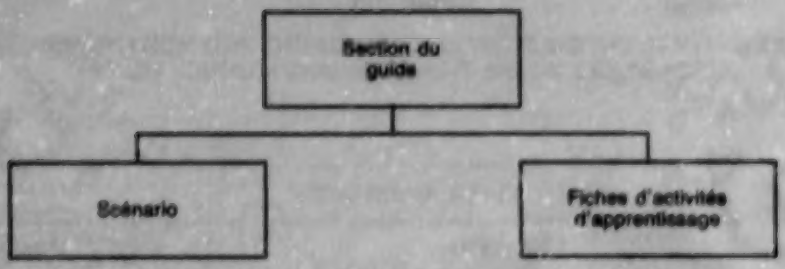

QUATRIÈME ANNÉE

4

SCÉNARIO

RÉPARTITION DES THÈMES, DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET DU TEMPS D'ENSEIGNEMENT SELON LES CLASSES

QUATRIÈME ANNÉE		
THÈMES	**ACTIVITÉS**	**TEMPS/MIN.**
• Coûts des moyens de transport	4.2.1* À pied, à cheval ou en voiture! Enrichissement	50 min. 50 min.
	4.2.2 Compte tes cennes! Enrichissement	150 min. 100 min.
• Choix d'un moyen de transport	4.3.1 As-tu vraiment besoin d'une auto? Enrichissement	150 min. 50 min.
	4.3.2 Modérons nos transports!	50 min.

* Le premier chiffre précédant chaque titre d'activité d'apprentissage correspond à la classe, le second, à l'objectif terminal du programme et le troisième, à la séquence dans le nombre d'activités d'apprentissage.
Exemple: Les chiffres 4.2.1 signifient: quatrième année, objectif terminal 2 du programme, première activité d'apprentissage.

VOLET ÉDUCATION À LA CONSOMMATION

THÈME: Coûts des moyens de transports
TITRE DE L'ACTIVITÉ: À pied, à cheval ou en voiture!

Fiche 4.2.1

OBJECTIF TERMINAL

Établir les coûts reliés à divers moyens de transport.

OBJECTIF(S) INTERMÉDIAIRE(S)

2.2 Reconnaître que tout véhicule nécessite un entretien.

2.3 Connaître les coûts d'achat, d'exploitation et d'entretien de divers types de véhicules.

ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE

2.3 **Coûts d'utilisation annuels:**

- coût d'achat
- coûts fixes annuels
  - dépréciation
  - financement
  - assurances
  - immatriculation
  - permis
- coûts variables (par kilomètre)
  - essence
  - mise au point (lubrification et entretien)
  - pneus

Année 4e

Durée 50 min.

Relations avec les autres O.I.

1.3
2.4
3.1
3.2

NOTES PÉDAGOGIQUES

Portrait de l'adolescent: Sauf s'il possède déjà un véhicule, l'adolescent n'est pas au courant de la totalité des frais d'utilisation annuels d'un moyen de transport privé; il n'évalue sa capacité financière de se procurer un véhicule qu'en fonction du coût d'achat.

Rôle de l'enseignant: Si besoin en est, faire prendre conscience à **tous**, filles et garçons, qu'ils utiliseront probablement un véhicule dans leur vie.

Abattre cette vieille mentalité sexiste qui veut que l'utilisation d'un véhicule ne concerne que les «mâles» par un constat évident du nombre de femmes propriétaires de véhicules dans leur milieu.

PERSONNES-RESSOURCES ET MATÉRIEL

- Feuilles-support 4.2.1
- Enrichissement: cartons d'affichage

MISE EN SITUATION

«Lesquels d'entre vous:

- possèdent déjà un véhicule?
- utilisent le véhicule des parents ou d'un ami?

Pensez-vous **avoir besoin** d'un véhicule dans votre vie? Dans quelles circonstances?»

DÉROULEMENT

1. Demander aux élèves d'énumérer oralement les coûts annuels que représentent l'achat et l'utilisation d'un véhicule (automobile, motocyclette, vélomoteur, motoneige).

2. Écrire ces coûts au tableau en les divisant en trois catégories, c'est-à-dire:

   1) achat 2) fixes (annuels) 3) variables (par km)

3. Former des équipes et distribuer les feuilles-support 4.2.1 sur les coûts d'utilisation d'une automobile en 1985.

4. Leur demander de choisir un modèle dans les quatre catégories étudiées et d'en évaluer les coûts d'utilisation.

N.B.: Il serait intéressant que les élèves propriétaires de véhicules (auto, moto, vélo), s'il y en a, fassent l'étude des coûts d'utilisation de leur moyen de transport.

5. Faire un retour ensemble sur le travail effectué et leur faire prendre conscience qu'à l'étape 1, peu d'entre eux connaissent les coûts réels de l'utilisation d'un véhicule.

N.B.: Garder la recherche pour des activités subséquentes.

Enrichissement: Sur des cartons d'affichage, faire la liste des types de véhicules étudiés (auto, motocyclette, vélomoteur, cyclomoteur, motoneige, bicyclette, etc.) pour en indiquer les coûts d'achat et d'utilisation annuels.

OBSERVATIONS

ÉVALUATION

Objet d'évaluation:

Capacité de l'élève de calculer les coûts annuels d'utilisation d'un véhicule.

Mesure:

Correction des travaux présentés sur les:

- coûts fixes
- coûts variables

Seuil d'acceptation:

Qu'au moins deux coûts par catégorie soient indiqués.

(fiche 4.2.1)

Les coûts d'utilisation d'une automobile

Janvier 1985

Moteur principal de la relance du marché de l'automobile, les consommateurs ont bel et bien décidé de recommencer à dépenser, jugeant sans doute les taux d'intérêt assez bas pour justifier un emprunt automobile ou pour désirer profiter maintenant d'épargnes accumulées. De plus, l'attrait des rabais de toutes sortes offerts par les manufacturiers automobiles, les nouvelles technologies intéressantes, le fait que la flotte automobile vieillissante se devait de se rafraîchir, ont pu aussi aider les consommateur à céder à leur envie de se procurer une voiture neuve.

On sait que des sommes considérables doivent être investies dans ce secteur de dépenses. En effet, l'automobile constitue souvent, après le loyer, la dépense du budget familial la plus importante à assumer. On comprend donc qu'il devient impératif de bien établir quel montant d'argent l'automobiliste moyen devra consacrer cette année au chapitre de l'utilisation de son véhicule. **Pour ce faire, nous vous proposons ce guide, lequel, rappelons-le, fournit des données ne représentant qu'une moyenne très générale, et ne pouvant tenir compte de toutes les caractéristiques propres à chaque automobiliste.**

EN EFFET, VOTRE PROPRE VÉHICULE (ACHETÉ NEUF OU USAGÉ, PRIX D'ACHAT, ENTRETIEN REQUIS...), L'UTILISATION PARTICULIÈRE QUE VOUS EN FAITES (ANNÉES D'USAGE, KILOMÉTRAGE ANNUEL, TYPE DE PARCOURS...), VOTRE LIEU DE RÉSIDENCE, VOTRE STYLE DE CONDUITE, LA QUALITÉ DES SOINS QUE VOUS Y AUREZ APPORTÉS... CONSTITUENT AUTANT DE VARIABLES INFLUENÇANT LES FRAIS D'UTILISATION. NOUS VOUS RECOMMANDONS FORTEMENT DE REFAIRE VOUS-MÊME VOS PROPRES CALCULS, EN VOUS GUIDANT SUR LES EXPLICATIONS DONNÉES CI-APRÈS.

Il est bon de noter que les automobilistes se procurant des voitures usagées pour éviter les années de dépréciation les plus fortes verront le coût annuel diminuer à ce chapitre, alors que l'investissement demandé au niveau de l'entretien, lui, augmentera.

Pour vous permettre de calculer les coûts d'utilisation de la voiture que vous possédez déjà ou de celle que vous songez à acheter, nous avons réparti les frais inhérents à la possession et à la conduite automobile en deux blocs distincts. Les FRAIS FIXES (possession) représentent le montant à débourser annuellement, que vous rouliez beaucoup ou très peu. Les FRAIS VARIABLES (conduite) dépendent, quant à eux, entièrement du kilométrage parcouru durant l'année.

Nous avons par ailleurs regroupé les voitures en quatre catégories: sous-compactes, compactes, intermédiaires et standard. Nous avons tenu compte, à l'intérieur de chacune de ces catégories, de plusieurs modèles de dimensions et de prix généralement comparables. Il va sans dire que nous n'avons pu y inclure les modèles spécialisés dont le prix d'achat et le coût d'entretien ne sont nullement comparables à ceux de la moyenne des véhicules (par exemples: Audi, BMW, Jaguar, Mercedes, Peugeot, Porsche, Saab, Volvo,...).

À l'exception des frais concernant l'assurance automobile privée (dont la prime a été calculée en fonction d'un véhicule appartenant à un résident de Québec et ses environs «territoire 2»), l'ensemble des coûts variables et des autres frais fixes représente une moyenne pour toute la province.

ESSENCE (par kilomètre)

Ce coût est calculé à partir du prix moyen du litre de l'essence ordinaire sans plomb à travers le Québec (libre-service et stations-service) de la façon suivante:

Ex.: Modèles sous-compacts...

$$\frac{7{,}60 \text{ litres}}{100 \text{ kilomètres}} \times \frac{59{,}1\ ¢}{\text{litre}} = \frac{4{,}49\ ¢}{\text{kilomètre}}$$

Si vous connaissez le prix que vous payez habituellement le litre d'essence ainsi que votre propre consommation de carburant, vous pouvez faire le calcul vous-même.

LUBRIFICATION CHASSIS ET MOTEUR (par kilomètre)

Il s'agit ici d'un forfait saisonnier (4 fois l'an) comprenant le changement d'huile à moteur et du filtre, le graissage du châssis et la vérification des autres niveaux de liquide, en plus de la main-d'oeuvre.

ENTRETIEN

Le montant indiqué pour l'entretien est une moyenne basée sur un cycle d'utilisation de trois ans ou un parcours total de 60 000 kilomètres. Il couvre les frais d'entretien et les réparations normales pour la période d'utilisation recommandée (système d'échappement, amortisseurs, freins, mises au point, divers...).

PNEUS (par kilomètre)

Le montant prévu pour les pneus tient compte de l'achat de quatre pneus d'hiver et de leur changement saisonnier.

ASSURANCES (par année)

L'assurance-collision protège la voiture sous réserve d'une franchise de 250 $. L'assurance-responsabilité civile protège le conducteur contre les demandes d'indemnités auxquelles il s'expose jusqu'à concurrence de 100 000 $. L'assurance-risques multiples (feu, vol) protège la voiture sous réserve d'une franchise de 50 $.

La prime d'assurance, calculée ici en fonction d'un modèle neuf, est fixée en tenant compte des restrictions suivantes:

— la voiture sert pour la promenade;
— comme conducteur principal, on retrouve:
  a) un homme célibataire âgé de 30 ans ou plus
  OU
  b) un homme marié âgé de 25 ans ou plus
  OU
  c) une femme âgée de 25 ans ou plus;
— aucun homme de moins de 25 ans ne conduit la voiture;
— aucune femme célibataire de moins de 25 ans et n'ayant pas réussi de cours de conduite ne conduit la voiture;
— il n'y a pas plus de deux conducteurs au domicile de l'assuré;
— l'automobile utilisée pour aller au travail ou en revenir ne parcourt pas plus de 16 kilomètres par jour de trajet;
— L'ASSURÉ N'A PAS EU D'ACCIDENT DEPUIS 5 ANS.

La prime annuelle à payer devrait diminuer au fur et à mesure que la voiture prend de l'âge. Une hausse possible des tarifs peut cependant annuler une baisse normale des primes.

N.B. Une surprime moyenne de 64 $ pourra être rajoutée au chapitre de l'assurance-responsabilité si la personne utilise son véhicule dans le cadre de son travail. Au chapitre de l'assurance-collision, cette surprime serait d'environ 78 $.

IMMATRICULATION (par année)

Le montant payé à chaque année pour le renouvellement de votre plaque d'immatriculation tient compte:

— des **«droits d'immatriculation»** selon la tarification fixée par la Régie de l'assurance automobile du Québec;
— de la contribution à **l'assurance automobile du Québec** (indemnisation des dommages corporels sans égard à la responsabilité): 105 $;
— des **«frais administratifs»** reliés au renouvellement: 4 $ (dans le cas d'une nouvelle immatriculation: 7 $).

PERMIS DE CONDUIRE (par année)

La somme, déboursée à tous les deux ans, tient compte:

— des **droits du permis:** 16 $ pour 2 ans;
— de la **contribution à l'assurance automobile du Québec:** 56 $ (28 $ par année depuis le 1er janvier 1984).

DÉPRÉCIATION (moyenne annuelle)

La dépréciation, établie à partir d'un cycle d'utilisation de 3 ans, a été calculée ici par la méthode de la **valeur de remplacement,** soit la valeur du modèle de l'année par lequel vous remplaceriez votre présente voiture, moins la valeur actuelle de celle-ci:

$$\frac{\text{Coût de la voiture Voiture XYZ Modèle 1985} - \text{Valeur actuelle Voiture XYZ Modèle 1982}}{3}$$

Ainsi, si le garagiste vous alloue une valeur d'échange de 5 850 $ (incluant dépréciation de peinture) pour votre Monte Carlo 1982 et que vous désirez acheter une Monte Carlo 1985 de même modèle qui coûte 11 935 $ vous allez payer la différence, soit 6 085 $ plus la taxe de 9 pour cent, pour un total de 6 632 $. Cette somme est divisée par 3, soit le nombre d'années pendant lesquelles vous gardez la voiture. La dépréciation annuelle est donc de 2 210 $.

N.B. Une deuxième façon de calculer la dépréciation, **la méthode comptable,** veut qu'on enlève entre 25 et 30 pour cent du prix d'achat de la voiture qu'on possède pour la première année d'usage, entre 15 et 20 pour cent de la valeur résiduelle pour la deuxième année d'utilisation, entre 10 et 15 pour cent pour la troisième année, moins de 10 pour cent pour les années subséquentes.

FINANCEMENT (moyenne annuelle)

La somme prévue tient compte du coût du prêt consenti pour le montant final à payer, soit la différence entre le prix d'achat de la voiture neuve et la valeur d'échange. Le coût tient compte d'un taux d'intérêt annuel de 14,25 pour cent (décembre 1984). Le financement s'échelonne sur une période de 36 mois.

Si vous n'avez pas emprunté lors de l'achat de votre voiture ou si le montant ne correspond pas à la description donnée plus haut, ou encore si vos paiements s'échelonnent sur une période différente, vous avez intérêt à calculer vous-même le montant à prévoir à ce chapitre.

SOMMAIRE

Pour déterminer les **COÛTS D'UTILISATION ANNUELS** de votre voiture, il suffit de multiplier le total des FRAIS VARIABLES (partie A) par le nombre de kilomètres que vous parcourez par année. À ce montant, vous n'avez qu'à additionner le total des FRAIS FIXES (partie B). Le coût par kilomètre s'obtient en divisant les COÛTS D'UTILISATION ANNUELS par le nombre de kilomètres parcourus par année.

Dans le cas d'une personne parcourant beaucoup plus de kilomètres par année que la moyenne des automobilistes (environ 20 000 kilomètres), il est à noter que les coûts de dépréciation seront sûrement plus élevés que ceux mentionnés dans cette étude.

CATÉGORIE	SOUS-COMPACTES	COMPACTES	INTERMÉDIAIRES	STANDARD
Quelques modèles	Chevette, Colt, Civic, Horizon, Escort, R-5, Tercel, Corolla, GLC, Golf, Sentra	Reliant, Tempo, Citation, Accord, 626, Subaru, Jetta, Ariee	Le Baron, LTD, Thunderbird, Monte Carlo, Celebrity, Marquis, 6000	Fifth Avenue, Crown Victoria, Delta 88, Grand Marquis, Impala, Parisienne
	(7,60 l/100 km)	(9,78 l/100 km)	(11,37 l/100 km)	(13,85 l/100 km)
A) COÛTS VARIABLES (par km)				
Essence (12/84: 59,1 ¢/l)	4,49 ¢	5,77 ¢	6,72 ¢	8,07 ¢
Lubrification moteur, châssis	0,60 ¢	0,60 ¢	0,60 ¢	0,60 ¢
Entretien	3,10 ¢	3,12 ¢	3,16 ¢	3,25 ¢
Pneus	0,77 ¢	0,86 ¢	0,89 ¢	1,00 ¢
TOTAL	8,96 ¢	10,35 ¢	11,37 ¢	12,92 ¢
B) COÛTS FIXES (par année)				
Assurance (secteur privé)				
— collision (franchise 250 $)	181 $	204 $	227 $	249 $
— responsabilité civile 100 000 $	147 $	151 $	154 $	160 $
— feu, vol, vandalisme, bris de vitre (franchise 50 $)	90 $	101 $	112 $	123 $
Immatriculation (droits, assurance gouvernementale, frais administratifs)	147 $ *(poids moyen 931 kg)*	155 $ *(poids moyen 1085 kg)*	157 $ *(poids moyen 1330 kg)*	183 $ *(poids moyen 1558 kg)*
Permis (droits, assurance gouvernementale)	36 $	36 $	36 $	36 $
Dépréciation	1743 $	2229 $	2323 $	2693 $
Financement	409 $	523 $	545 $	632 $
TOTAL	2753 $	3399 $	3554 $	4076 $
C) SOMMAIRE				
— coût total pour un kilométrage annuel de:				
15 000 kilomètres	4097 $	4952 $	5260 $	6014 $
22 500 kilomètres	4769 $	5728 $	6112 $	6983 $
30 000 kilomètres	5441 $	6504 $	6965 $	7952 $
— coût par kilomètre pour un kilométrage annuel de:				
15 000 kilomètres	27,3 ¢	33,0 ¢	35,1 ¢	40,1 ¢
22 500 kilomètres	21,2 ¢	25,5 ¢	27,2 ¢	31,0 ¢
30 000 kilomètres	18,1 ¢	21,7 ¢	23,2 ¢	26,5 ¢

VOLET ÉDUCATION À LA CONSOMMATION

THÈME: Coûts des moyens de transport
TITRE DE L'ACTIVITÉ: Compte tes cennes!

FICHE 4.2.2

OBJECTIF TERMINAL

Établir les coûts reliés à divers moyens de transport.

OBJECTIF(S) INTERMÉDIAIRE(S)

2.4 Calculer la proportion du revenu net consacré à l'achat, à l'exploitation et à l'entretien d'un véhicule, pour différentes catégories de revenus.

2.5 Estimer le coût des autres moyens de transport en fonction des diverses catégories de besoins.

2.6 Calculer la proportion du revenu net consacrée aux déplacements à l'aide de moyens autres que l'achat d'un véhicule, pour diverses catégories de revenus.

ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE

2.4 **Budget:**
- de l'élève
- d'un travailleur débutant
- d'un travailleur d'expérience

2.5 **Coût de:**
- autobus
- métro
- taxi
- covoiturage
- location

ANNÉE
4e

DURÉE
150 min.

Relations avec les autres O.I.

1.3
2.1
2.2
2.3
3.1
3.2

NOTES PÉDAGOGIQUES

Portrait de l'adolescent: L'acquisition d'un véhicule, à cet âge, représente souvent la satisfaction de son immense besoin de liberté. La publicité et la facilité d'obtenir du crédit lui cachent la triste réalité de l'endettement grave qui aurait pu être évité par une saine gestion de son avoir.

Rôle de l'enseignant: Éviter le ton moralisateur en sachat à quel point le respect d'un budget est difficile pour la majorité des gens.

Amener l'élève à évaluer si le poids financier que représente l'achat d'un véhicule à son âge vaut la satisfaction qu'il pense en retirer.

PERSONNES-RESSOURCES ET MATÉRIEL

- Feuille-support 4.2.2
- Recherche faite à l'activité 4.2.1
- Brochure produite par l'Association coopérative d'économie familiale de Montréal. (ACEF): «À propos de l'endettement»

MISE EN SITUATION

Demander aux élèves de citer des cas de gens qu'ils connaissent, sans les nommer, qui peuvent ou qui auraient pu éviter l'endettement grave. Trouver des solutions à leur endettement.

Prendre connaissance de la brochure de l'ACEF.

DÉROULEMENT

1. À l'aide de la feuille-support 4.2.2, demander aux élèves de trouver la proportion du revenu net que des salariés pourraient consacrer au transport.

   N.B.: Si l'enseignant le juge à propos, il peut suggérer à ses élèves de faire les calculs proposés sur la base d'un revenu équivalent aux prestations d'aide sociale ou d'assurance-chômage.

2. Ensuite, leur demander de faire leur budget personnel pour constater quel montant d'argent ils peuvent consacrer au transport.

3. Reprendre la recherche effectuée à l'activité précédente (4.2.1) pour trouver la façon adéquate de se déplacer par rapport au revenu de l'élève et des cas simulés sur la feuille-support 4.2.2.

4. Dans l'éventualité où des équipes arriveraient à la possibilité d'achat d'un véhicule pour un des cas cités, leur demander de proposer un type de véhicule en tenant compte des coûts d'achat et d'utilisation, selon une saine gestion de leur revenu respectif.

Enrichissement: Amener les élèves à constater les coûts réels du crédit par l'étude des pages 9 et 10 de la brochure de l'ACEF, «À propos de l'endettement».

Calculer les coûts de crédits de montants fictifs selon les intérêts actuels du marché.

OBSERVATIONS

ÉVALUATION

Objet d'évaluation:

Capacité de l'élève de calculer
la proportion du revenu net consacrée au transport.

Mesure:

Correction de la feuille-support 4.2.2, en tenant
compte, pour les trois hypothèses, du:

- surplus ou déficit
- pourcentage du revenu consacré au transport

Seuil d'acceptation:

Que deux hypothèses soient traitées.

FEUILLES-SUPPORT

(fiche 4.2.2)

DATE: _____

NOM: _____

BUDGET SOMMAIRE MENSUEL

	d'une élève ou d'un élève	d'une travailleuse débutante ou d'un travailleur débutant	d'une travailleuse d'expérience ou d'un travailleur d'expérience
REVENU NET		**717 $**	**1 500 $**
DÉPENSES			
ALIMENTATION		152 $	225 $
LOGEMENT		224	315
VÊTEMENTS		25	100
SOINS DE SANTÉ		5	5
ÉDUCATION		0	45
LOISIRS		94	134
REMBOURSEMENT		0	0
ÉPARGNE		25	50
DÉPENSES IMPRÉVUES		50	60
TOTAL		575	
SURPLUS (TRANSPORT)		?	?
OU DÉFICIT		?	?

% DU REVENU CONSACRÉ AU TRANSPORT

Montant disponible pour le transport × 100 = / Revenu		?	?

VOLET ÉDUCATION À LA CONSOMMATION

THÈME: Choix d'un moyen de transport
TITRE DE L'ACTIVITÉ: As-tu vraiment besoin d'une auto?

Fiche 4.3.1

OBJECTIF TERMINAL

Appliquer des critères personnels dans le choix de moyens de transport adaptés à diverses situations.

OBJECTIF(S) INTERMÉDIAIRE(S)

3.2 Déterminer les critères qui peuvent intervenir dans la décision d'acheter un véhicule ou d'utiliser d'autres moyens de transport.

3.3 Établir la hiérarchie personnelle de ses critères du choix d'un moyen de transport.

3.4 Indiquer des moyens de transport répondant à ces critères, pour diverses situations.

ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE

3.2
- besoins en matière de déplacement
- ressources financières et humaines
- disponibilité des transports publics
- disponibilité des services d'entretien
- conservation de l'environnement
- possibilité de covoiturage
- statut social
- autres

Année
4e

Durée
150 min.

Relations avec les autres O.I.

1.2
1.3
2.1
3.1

NOTES PÉDAGOGIQUES

Portrait de l'adolescent: L'acquisition d'un véhicule à cet âge représente souvent la satisfaction de son immense besoin de liberté.

Rôle de l'enseignant: Insister sur l'importance d'établir des critères et de les respecter lors de la décision d'utiliser un moyen de transport public ou privé.

PERSONNES-RESSOURCES ET MATÉRIEL

Feuilles-support 4.3.1

MISE EN SITUATION

Après avoir trouvé avec les élèves et écrit au tableau les différentes façons de se déplacer dans la région, l'enseignant voit avec eux les besoins satisfaits par ces différentes façons de se déplacer et propose l'enquête suggérée au déroulement.

DÉROULEMENT

Note préliminaire: Le but de l'enquête étant de découvrir les critères du choix d'un moyen de transport, pour en arriver à ce que l'élève réfléchisse sur ses propres critères en vue du choix éventuel d'une façon de se déplacer, il est très important de bien expliquer le sens des questions sur les points suivants:

— Moyens de transport:
- auto, moto, vélo, bicyclette, etc.
- train, autobus, métro
- taxi, location d'auto, covoiturage

— Façons de se déplacer:
- à pied
- «sur le pouce»
- achat d'un véhicule
- utilisation des transports publics
- transport partagé
- location d'un véhicule

— Utilisation d'un véhicule:
- travail. Ex.: motoneige pour un médecin vivant dans une région où la neige abonde.
- obligations familiales. Ex.: automobile pour les loisirs des enfants en bas âge ou les courses inhérentes à certaines responsabilités familiales.
- loisirs

— Critères, raisons motivant un choix:
- énumérés en 3.2 dans les éléments d'apprentissage
- autres raisons invoquées lors de l'enquête

Proposer aux élèves de vérifier si la raison invoquée par l'utilisateur d'un véhicule privé n'est pas plutôt un prétexte à la possession du véhicule, reflétant l'importance qu'il attache à son statut social, dans son milieu de vie ou auprès de ses pairs.

1re période: avant l'enquête

1. Distribuer les feuilles-support et expliquer chacune des questions en proposant des réponses si besoin en est.

2. Indiquer vos exigences sur la façon de procéder pour ce travail telles la durée de l'enquête, les personnes à consulter, etc.

(Note: Le déroulement de cette activité se poursuit au verso)

OBSERVATIONS

ÉVALUATION

Objet d'évaluation:

Capacité de l'élève d'énumérer ses critères personnels dans le choix éventuel d'un moyen de transport.

Mesure:

Vérification de la liste individuelle des critères dressée au cours de la troisième période de l'activité:
- besoins
- ressources
- transports publics
- environnement
- covoiturage
- statut social
- autres

Seuil d'acceptation:

Qu'au moins quatre critères personnels soient donnés.

DÉROULEMENT

2e période: résultats de l'enquête

1. Diviser le groupe en équipes de 5 ou 6 élèves et distribuer à chacune une copie du questionnaire-enquête.

2. Demander à chacune de reprendre les questions et de colliger les réponses obtenues lors de l'enquête.

3. Au tableau, faire le même travail avec les résultats des équipes en demandant à un élève fiable de prendre en notes ce résultat final.

3e période: travail sur les résultats de l'enquête

1. Distribuer aux élèves une copie du résultat final et reprendre avec eux la liste des façons de se déplacer pour la région, en indiquant les raisons (critères) pouvant justifier le choix de chacune d'entre elles

2. Demander aux élèves de dresser individuellement la liste des critères dont ils tiendront compte au moment de leur vie post-secondaire et d'indiquer, dans la mesure du possible, leur choix éventuel d'un moyen de transport.

Enrichissement: Discuter en groupe des choix personnels faits à la dernière étape de cette activité.

ÉVALUATION

OBSERVATIONS

FEUILLES-SUPPORT

(fiche 4.3.1)

DATE: _____

NOM: _____

CHOIX D'UN MOYEN DE TRANSPORT

Questionnaire d'enquête auprès de deux personnes sur le choix d'un moyen de transport et sur les raisons motivant ce choix.

Identification de l'adulte

1. Personne vivant:
   - ☐ seule
   - ☐ en famille
   - ☐ avec personne(s) à charge
2. Âge:
   - ☐ 20 — 30 ans
   - ☐ 30 — 40 ans
   - ☐ 40 — 60 ans
   - ☐ 60 et plus
3. Sexe:
   - ☐ femme
   - ☐ homme
4. Occupation: _____
5. Distance entre résidence et lieu de travail: _____ km
   ou _____ milles

Choix d'un moyen de transport

1. **Possédez-vous un ou des véhicules?**

   ☐ oui

   ☐ non **(passez à la question 6)**

2. **Lequel ou lesquels?**

   _____

   _____

   _____

3. **Quelle utilisation en faites-vous?**

véhicule utilisé	**utilisation**
_____	_____
_____	_____
_____	_____

4. **Quelle autre façon de vous déplacer pourriez-vous choisir; indiquer un avantage de cet autre choix:**

utilisation	**autre choix**	**avantage**
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

5. **Donnez les raisons pour lesquelles vous n'utilisez pas actuellement cette autre façon de vous déplacer:**

   _____

   _____

   _____

   Passez à la question 10.

6. **Quelle(s) façon(s) de vous déplacer utilisez-vous?**

façon de se déplacer	**utilisation**
_____	_____
_____	_____
_____	_____

7. **Donnez, s'il y en a, un avantage et un désavantage de cette (ces) façon(s) de se déplacer:**

avantage	**désavantage**
_____	_____
_____	_____
_____	_____

8. Donnez une ou des raisons pour lesquelles vous l'utilisez:

_____

_____

_____

9. Quelle(s) autre(s) façon(s) de vous déplacer pourriez-vous utiliser et quel en serait l'avantage?

façon de se déplacer	avantage
_____	_____
_____	_____
_____	_____

10. Énumérez différentes façons de se déplacer dans la région; indiquez le cas échéant, l'avantage que chacune présente:

_____	_____
_____	_____
_____	_____

Commentaires:

_____

_____

_____

_____

_____

VOLET ÉDUCATION À LA CONSOMMATION

THÈME: Choix d'un moyen de transport
TITRE DE L'ACTIVITÉ: Modérons nos transports!

Fiche 4.3.2

OBJECTIF TERMINAL

Appliquer des critères personnels dans le choix de moyens de transport adaptés à diverses situations.

OBJECTIF(S) INTERMÉDIAIRE(S)

3.2 Déterminer les critères qui peuvent intervenir dans la décision d'acheter un véhicule ou d'utiliser d'autres moyens de transport.

3.3 Établir la hiérarchie personnelle de ses critères du choix d'un moyen de transport.

3.4 Indiquer des moyens de transport répondant à ces critères pour diverses situations.

ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE

3.2

- besoins en matière de déplacement
- ressources financières et humaines
- disponibilité des transports publics
- disponibilité des services d'entretien
- conservation de l'environnement
- possibilité de covoiturage
- statut social
- autres

Année
4e

Durée
150 min.

Relations avec les autres O.I.

1.2
1.3
2.1
3.1

NOTES PÉDAGOGIQUES

Portrait de l'adolescent: L'acquisition d'un véhicule, à cet âge, représente souvent la satisfaction de son immense besoin de liberté.

Rôle de l'enseignant: Insister fortement sur l'importance d'établir des critères et de les respecter lors de la décision d'utiliser un moyen de transport public ou privé.

PERSONNES-RESSOURCES ET MATÉRIEL

MISE EN SITUATION

«Voyons ensemble les raisons (critères) qui peuvent motiver les gens à choisir de s'acheter un véhicule ou d'utiliser d'autres moyens de transport.»

Écrire au tableau les critères énumérés par les élèves.

DÉROULEMENT

1. Demander aux élèves d'établir une hiérarchie personnelle de leurs critères du choix d'une façon de se déplacer.

2. Les inviter à comparer leur choix d'un moyen de transport, fait à l'activité précédente 4.2.2, avec la hiérarchie qu'ils viennent d'établir.

3. Leur demander d'indiquer si ces critères changeront dans les premières années de leur vie postsecondaire; si oui, lesquels?

4. Terminer l'activité en leur demandant de prévoir, dans la mesure du possible, quels moyens de transport ils privilégieront alors.

OBSERVATIONS

ÉVALUATION

Objet d'évaluation:

Capacité de l'élève de démontrer le rapport entre ses critères personnels et son choix d'un moyen de transport.

Mesure:

Écoute de la présentation du travail de l'élève portant sur les éléments suivants:

- critères personnels de choix
- moyen de transport privilégié

Seuil d'acceptation:

Qu'un lien entre les deux éléments soit pertinent.

BIBLIOGRAPHIE

QUATRIÈME ANNÉE

FICHE 4.2.1 À PIED, À CHEVAL OU EN VOITURE!

Documentation imprimée

ALBERTA, CONSUMER AND CORPORATE AFFAIRS. *Buying a used car*. Edmonton, Alberta, Consumer and Corporate Affairs, 1983, 4 p.

Le document décrit les diverses étapes à suivre lors de l'acquisition d'une auto usagée. En premier lieu, évaluer ses besoins et ses désirs. Ensuite, estimer ses moyens financiers, puis magasiner. Avant l'achat, établir son mode de paiement. Au moment de la transaction, signer un contrat en bonne et due forme.

AUTOMOBILE ET TOURING CLUB DU QUÉBEC. «L'achat d'un véhicule d'occasion», *La Presse*, Montréal, lundi 27 février 1984, p. C5.

L'article présente divers conseils aux éventuels acheteurs d'une auto usagée; on aborde les sujets suivants:
— où acheter
— les garanties légales et supplémentaires
— l'étiquette
— le choix

AUTOMOBILE ET TOURING CLUB DU QUÉBEC. «Quoi faire quand vous achetez une voiture d'un particulier?», *La Presse*, Montréal, lundi 5 mars 1984, p. C5.

L'article rappelle aux consommateurs les précautions à prendre lors de l'achat d'une voiture usagée d'un particulier. Certaines recommandations sont faites aux consommateurs dont la rédaction d'un contrat et le recours en cas de vices cachés.

AUTOMOBILE ET TOURING CLUB DU QUÉBEC. (CAA) revue *Touring*, Montréal, Automobile et Touring Club du Québec, publiée depuis janvier 1984.

La revue *Touring* remplace la revue *Autoclub*. *Cette revue d'information traite de divers sujets se rapportant à l'automobile: achat, réparation, essais, tourisme.*

BANQUE ROYALE DU CANADA. Affaires d'argent, Montréal. La Banque Royale du Canada, 1975, 80 p., p. 47-48, «Auto».

Sous forme de conseils, on amène le lecteur à réfléchir sur ses besoins en matière de transport par automobile.

Ex.: — Quand acheter une voiture?
— Pourquoi une voiture?
— Quel équipement?

BANVILLE, Charline et al. «De «minoune» en «citron»!» dans *Bulletin de l'Association pour la protection des intérêts des consommateurs*, vol. n° 3, avril-mai 1984, 4 p.

L'ensemble du bulletin traite de l'achat d'une voiture d'occasion. Des conseils et des informations sont prodigués. On traite des garanties, de l'achat de la voiture d'un particulier et d'un vendeur, de l'inspection.

BRASIER, Steven. «C'est un départ» dans *Le Consommateur canadien*, vol. 13, n° 3, mars 1983, p. 12-17. Sous-titre: Les motocyclettes de 250 cc sont bien adaptées aux besoins du débutant.

L'auteur présente les divers types de motos, puis s'attarde aux motos de 250 cc, dites pour débutant. On présente et on évalue les quatre grandes marques: Honda, Yamaha, Suzuki, Kawasaki.

COHEN, Dian. «Une aubaine! Êtes-vous sûr?» n° 4 de l'ensemble éducatif *Affaires d'argent*, Montréal, La Banque Royale du Canada, 1972, révision 1975, (24 p.) p. 14-16. (Nouvel ensemble éducatif disponible au début de 1985).

«L'achat d'une voiture: chercher, c'est économiser».

L'auto représente l'un des plus gros achats qu'un individu ait l'occasion d'effectuer. C'est pourquoi il devient important de prendre certaines précautions. Le consommateur doit se poser plusieurs questions: Quand faut-il acheter? Quand faut-il changer? Comment payer?

COVOITURAGE QUÉBEC INC. «Étude sur les coûts annuels d'un véhicule» dans *Dossier Covoiturage Québec inc.* Montréal, mai 1983.

Le document comprend des tableaux sur les coûts annuels de divers véhicules, des explications et des informations sur les coûts variables et les coûts fixes.

DACIER, Philippe. «Motos et Accessoires» dans *Protégez-Vous*, mars 1982, p. 43-51.

La moto

Chaque année, la motocyclette gagne des adeptes. L'article permet aux intéressés de ce moyen de transport de choisir un véhicule qui convient à leurs besoins, à leurs goûts et à leurs moyens. Les étapes d'achat sont présentées: évaluation des besoins, choix de la moto (neuve ou usagée), examen, essai

Les accessoires

L'achat d'une moto entraîne forcément des dépenses supplémentaires; il faut prévoir l'argent pour ces acquisitions. La section «Accessoires» constitue un guide pour les achats suivants: casque, carénages, parebrise, gants, bottes, cuir, imperméable, pneus, porte-bagages.

En anglais: *Protect Yourself*, June 1984.

DELANEY, Linda M. *The mysteries unveiled. Should you lease or buy your next car?*, Oakville, Barlow, Delaney and Associates Inc., 1982, 59 p.

Le volume présente les diverses possibilités de financement d'une automobile; ainsi, on aborde le paiement au comptant ou à crédit. Une comparaison entre les divers coûts engendrés par différents types de financement est faite.

ÉNERGIE, MINES ET RESSOURCES CANADA. *Le guide du nouvel automobiliste* (Brochure). Ottawa, Bureau de la conservation et des énergies renouvelables. Énergie, Mines et Ressources Canada. Octobre 1974, 106 p.

Le guide a pour but de donner, à chacun des consommateurs, le plus de connaissances et de moyens possibles lui permettant ainsi de rouler tout en économisant énergie et argent. La brochure comporte quatre sections: l'achat, la conduite, l'entretien et des annexes.

GOU, Michel. «L'achat d'une voiture neuve» dans *Protégez-Vous*, avril 1983, p. 56-59.

Chaque printemps, la fièvre de l'automobile envahit les consommateurs. Pour y voir plus clair, l'auteur donne aux consommateurs les divers points à considérer avant l'achat. Les lecteurs sont invités à évaluer leurs besoins en matière de transport et des solutions de rechange à l'achat d'une auto leur sont exposées. Enfin, l'article présente les divers types d'autos, les options possibles et les concessionnaires. Un tableau permet de calculer le coût annuel global d'une auto.

En anglais: *Protect Yourself*, April 1983, p. 59.

GOU, Michel. «L'entretien d'une automobile» dans *Protégez-Vous*, novembre 1984, p. 54-61.

Afin de prolonger la durée d'une automobile, il est essentiel d'en prendre soin. Dans le but d'aider le consommateur en ce sens, l'auteur présente les diverses précautions à prendre pour garder son véhicule en bon état. On présente l'entretien mineur à effectuer sur le système de refroidissement, le système d'allumage, la lubrification. Pour garder en mémoire les points à entretenir sur l'auto, un calendrier d'entretien est présenté.

HARVEY, Margaret. «Pour aller comme sur des roulettes» dans *Le Consommateur canadien*, vol. 13, n° 9, p. 12-19.

L'article pourrait s'intituler «L'achat d'une première voiture». On s'interroge d'abord sur le choix d'une auto neuve ou usagée, ensuite l'article traite de l'auto usagée.

On aborde les points suivants:
— évaluer ses besoins pour choisir le modèle
— financement
— recherche d'information
— où s'adresser
— inspection, essai
— conseils d'économie

HÉROUX, Jacques. «Débrouiller les fils de l'assurance automobile» dans *Protégez-Vous*, juin 1983, p. 7-17.

Ce dossier invite le lecteur à faire l'inventaire de ses besoins en matière d'assurance automobile. On vise à répondre aux questions suivantes:
— Que protège exactement l'assurance privée?
— Comment savoir si l'on est assez ou trop assuré?
— Si les tarifs varient autant d'une compagnie à l'autre, comment comparer?
— Quels sont les droits du consommateur en cas de problèmes lors de l'indemnisation?

Plusieurs tableaux comparatifs sont inclus dans ce dossier.

LANDRY, Paula. «Ce qu'il en coûte d'utiliser son automobile en 1983» dans *Autoclub*, septembre-octobre 1983, p. 25-27.

L'auteure passe en revue les différents frais occasionnés par l'utilisation d'une auto. Pour chaque point, essence, assurance, entretien, dépréciation, l'auteure présente une manière de calculer les coûts inhérents.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES. *Comment calculer sa consommation d'essence* (brochure), Québec, Bureau des économies d'énergie. Ministère de l'Énergie et des Ressources, gouvernement du Québec, 16 p. n° E-53.

Ce petit guide permet à l'automobiliste de calculer lui-même la consommation d'essence de sa voiture.

La brochure consiste en une série de tableaux permettant d'inscrire les données nécessaires au calcul de la consommation de carburant. On donne des conseils pour économiser l'essence.

NORTHERN CONTINUING EDUCATION, SASKATCHEWAN CONTINUING EDUCATION — SASKATCHEWAN CONSUMER AND COMMERCIAL AFFAIRS. *To buy... or not to Buy — Deciding to Buy*, Regina, Saskatchewan Consumer and Commercial Affairs, 1980, 30 p.

Les exercices contenus dans ce document ont pour objectif d'enseigner aux consommateurs les diverses étapes à suivre avant de procéder à l'achat d'un bien. L'information est véhiculée à partir d'exemples; parmi ceux-ci, l'achat d'une voiture usagée figure au premier plan.

NOVALIS. «*L'achat d'une auto, c'est pas un cadeau, c'est un marché*», créé avec la collaboration des Services d'éducation des Unions régionales et de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins.

Dossier comprenant quatre dépliants:

1- *J'ai choisi mon auto! et vous...?* Évaluation de son choix selon ses besoins et ses ressources financières.

2- *L'auto, une boîte à surprises!... pour le portefeuille surtout.* Évaluation des coûts reliés à l'utilisation d'une auto.

3- *Acheter une auto à crédit, c'est facile...* Choix du prêteur, coût du crédit, assurances...

4. *On achète une voiture avec sa tête.* Révision des critères d'achat à considérer.

OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR. *Automobile — les transactions entre particuliers*. Dépliant 12 volets, OPC, juin 1984.

Par la publication de ce dépliant, l'OPC désire aider le consommateur qui décide d'acheter d'un particulier son automobile usagée. On y donne des renseignements utiles sur l'acheteur, le vendeur et les problèmes rencontrés après la transaction. Des exemples de contrats entre particuliers sont présentés.

OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR. «Payez plus tard» «Les citrons poussent parfois dans les garages» dans le supplément «Jeunes consommateurs» de la revue *Protégez-Vous*, novembre 1984, p. 6-7, 8-9.

La section intitulée «Payez plus tard» renseigne les jeunes lecteurs sur les divers contrats de crédit et sur les dispositions de la loi à ce sujet. La deuxième section aborde l'achat et les réparations d'autos et de motos usagées. L'article résume les diverses règles en ce domaine de la Loi sur la protection du consommateur.

QUEENSLAND CONSUMER AFFAIRS BUREAU. *Buying a used car*, Brisbane, Queensland Consumer Affairs Bureau, November 1980, dépliant 8 volets.

Le dépliant fournit des conseils aux personnes désireuses de faire l'acquisition d'une auto usagée et aborde les sujets suivants:
— quel type d'auto correspond à vos besoins?
— le choix correspond-il à vos goûts?
— quel montant allouer à cet achat?
— la garantie
— la sécurité
— l'assurance automobile

VÉLO-QUÉBEC. *Guide de l'acheteur*, Montréal, Vélo-Québec, 1981, 47 p.

Le «Guide de l'acheteur» permet aux lecteurs de connaître les critères de qualité d'une bonne bicyclette et de faire un choix parmi la panoplie d'équipements et d'accessoires. On y traite successivement des choix du marchand, du vélo, de ses composantes, des accessoires et de la protection contre le vol.

Documentation audiovisuelle

OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR. *Évaluation et attitude*, vidéo 40 minutes, série: Faut voir à son affaire. Producteur: Office de la protection du consommateur, Direction des communications, janvier 1984.

Le vidéo traite des dispositions de la Loi sur la protection du consommateur concernant les réparations d'autos et de motos.

Sommaire du vidéo

Jeanne se retrouve au garage pour faire réparer sa voiture. Le manque de connaissances de Jeanne en matière de réparations automobiles lui vaut des ennuis lorsqu'elle reprend possession de sa voiture. Les renseignements que lui donnera Véronique porteront des fruits à l'occasion d'une autre visite chez son garagiste, André Legendre.

OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR. *L'occasion fait le larron*, vidéo 40 minutes, série: Faut voir à son affaire. Producteur: Office de la protection du consommateur, Direction des communications, janvier 1984.

Le vidéo traite des dispositions de la Loi sur la protection du consommateur concernant la vente d'autos et de motos usagées.

Sommaire du vidéo

Véronique reçoit chez elle Marc, un ancien camarade de classe. Celui-ci vient lui raconter ses déboires avec la voiture usagée qu'il a achetée deux mois auparavant. Véronique l'informe de ses droits en ce qui concerne l'achat d'une auto usagée.

FICHE 4.2.2 COMPTE TES CENNES!

Documentation imprimée

LÉGARÉ, Francine. *Le guide des jeunes*, Québec, Direction générale des publications gouvernementales, gouvernement du Québec, 1984, p. 325-329.

Cette section du volume aborde les dispositions de la Loi sur la protection du consommateur concernant l'automobile et la motocyclette. Les garanties, les contrats et les réparations constituent les sujets du texte.

MINISTÈRE DES APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES CANADA. *Dépenses des familles au Canada 1982*, Ottawa, Statistiques Canada, octobre 1984, p. 2.34, 2.35.

Tableau 13. Résumé des dépenses des familles, taille de la famille selon le revenu de la famille.

OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR. *L'auto et la moto: sur la bonne voie*, Québec, OPC, avril 1984, dépliant à 10 volets.

Le dépliant explique aux consommateurs, en des termes simples, les dispositions de la Loi sur la protection du consommateur en ce qui concerne l'automobile. La moitié du dépliant porte sur l'achat des voitures et des motocyclettes d'occasion; les principales dispositions concernant l'étiquetage, les garanties et les contrats sont énumérées. L'autre partie du dépliant est consacrée aux réparations de voitures ou de motos.

FICHE 4.3.2 MODÉRONS NOS TRANSPORTS!

Documentation imprimée

....*A guide to Independent living*, New York, Butterick Publishing, 1976, chap. 8, p. 200-203.

Le texte amène le lecteur à évaluer ses besoins en matière de transport. Acheter ou non? Acheter une auto neuve ou usagée? Assurance auto, location d'auto.

ALBERTA, CONSUMER AND CORPORATE AFFAIRS. *Consumer education a handbook for teachers of new Canadians*, Alberta, Consumer and Corporate Affairs, Edmonton, Unit 7 — Transportation, p. 1-4.

Information aux enseignants: types de véhicules, coût d'utilisation, assurance, achat.

ASSOCIATION CANADIENNE DES AUTOMOBILISTES. *Guide d'achat de la voiture usagée*. Édition 1984, 83 p.

Le guide d'achat est un outil intéressant pour l'éventuel acheteur d'une auto usagée. Il renferme des conseils, de l'information sur la location à long terme et sur l'assurance-auto. Enfin, on présente des tableaux d'appréciation des véhicules usagés nord-américains et importés.

CAISSES POPULAIRES DESJARDINS. *La gestion de mes affaires: l'achat d'une automobile et le budget*, 43 p. document: n° 2039-02.

Le document présente les diverses étapes à considérer lors de l'achat d'une automobile: coût d'acquisition, coût de crédit, coût d'entretien, dépréciation, coût réel.

Le document est de forme attrayante, il relate, sous forme de bande dessinée, l'histoire d'un jeune couple voulant faire l'acquisition d'une auto. Des exemples de calculs, des tableaux et des exercices contribuent à agrémenter le texte.

CENTRE D'INSPECTION ET DE PRÉVENTION AUTOMOBILE DE L'ESTRIE INC. *Acheter une auto usagée, c'est comme la fabriquer nous-mêmes!* Fleurimont, CIPAE, 19 p.

Cette brochure est un guide pratique d'utilisation pour l'achat d'une auto usagée. On passe en revue les étapes de l'achat: évaluation des besoins et des possibilités financières, du mode de financement, du choix du vendeur, de l'inspection, des garanties et des contrats.

«CONSUMER QUIZ» dans *Consumer Education Resource Materials Kit*, Dr. Stewart M. Lee, Beaver Falls, 1977, p. 40.

Petit jeu-questionnaire comprenant onze questions permettant d'évaluer si oui ou non on doit faire l'achat d'un bien.

FETTERMAN, Elsie, et KLAMKIN, Charles. *Consumer education in practice*, New York, John Wiley and Sons inc., 1976, chap. 9, p. 96-109. «Automobiles».

On présente trois manières de se procurer une automobile: l'achat d'une voiture neuve ou usagée et la location.

Auto neuve: auto de marque étrangère, «magasinage», recherche d'informations, garantie, accessoires, mécanique.

Auto usagée: comment acheter une auto usagée? Où s'adresser? Quoi considérer? garantie, choix du modèle le mieux adapté à ses besoins, l'essai, le contrat.

Location: types, avantages, inconvénients.

MINISTÈRE DE LA CONSOMMATION ET DU COMMERCE ONTARIO. *Buying a car*, — Kit — Toronto, ministère de la Consommation et du Commerce Ontario.

Contenu: 1 affiche, 20 exemplaires du journal *Buying a car*, 1 cassette, 6 feuilles d'activités, 2 séries de photos, 1 guide de l'animateur, 1 dépliant.

Ce matériel a pour but de faire connaître au jeune consommateur les démarches nécessaires à l'achat d'une automobile. On aborde les thèmes suivants: Quel type d'auto convient à mes besoins? Combien doit-elle coûter? Acheter une auto neuve ou usagée? L'offre d'achat.

S.A.C. DE SHAWINIGAN. *Découvrez la bonne auto usagée*, Shawinigan, Éditions du S.A.C., 1980, 38 p.

Cette brochure de petit format montre comment faire l'achat d'une auto usagée, et ce, étape par étape, de l'essai de la voiture à la signature du contrat en passant par la garantie et les conseils sur l'entretien. Complète en soi, cette brochure est utile et peut servir d'aide-mémoire.

S.A.C. DE SHAWINIGAN. *Transport — Jeu-questionnaire.*

Série de questions portant en grande partie sur l'automobile; quelques questions sur la bicyclette sont incluses. Les questions objectives couvrent divers sujets: essence, économie, contrat d'achat, entretien, etc.

SERVICES D'INFORMATION, DE RECHERCHE ET D'ANIMATION EN CONSOMMATION. *Document 1 — L'automobile*, Charlesbourg, SIRAC, 1980, série de 8 fiches.

Dossier destiné à l'éventuel acheteur d'une automobile. Les fiches traitent des sujets suivants:

1- J'ai le goût de m'acheter une voiture (évaluation des besoins)
2- Que choisir? (voiture neuve ou usagée)
3- Où, quand et comment acheter?
4- Contrats et garanties
5- Comment payer?
6- Combien coûte une automobile?
7- Loi sur les réparations d'auto
8- Une visite chez le garagiste
Jeu: «Les hasards de la route...»

SMILSKI, Debra. «L'entretien des bicyclettes» dans *Le Consommateur canadien*, vol. 14, n° 8, août 1984, p. 37-39.

L'article donne des conseils d'entretien applicables à toutes les bicyclettes. Les principales parties de la bicyclette nécessitant de l'entretien (pneus, ailes, guidon, freins) sont traitées dans cet article.

Documentation audiovisuelle

S.A.C. DE SHAWINIGAN. *Assurance auto, habitation, vie*, mai 1983. Matériel d'animation.

Le matériel d'animation sur l'assurance comprend un vidéo et le texte du vidéo, ainsi qu'un questionnaire d'évaluation des connaissances.

Le vidéo traite, en premier lieu, de l'assurance en général: contrat, éléments du contrat, types de contrat. Puis, on aborde l'assurance auto très brièvement en expliquant les deux types d'indemnisation: blessures corporelles, dommages matériels.

4

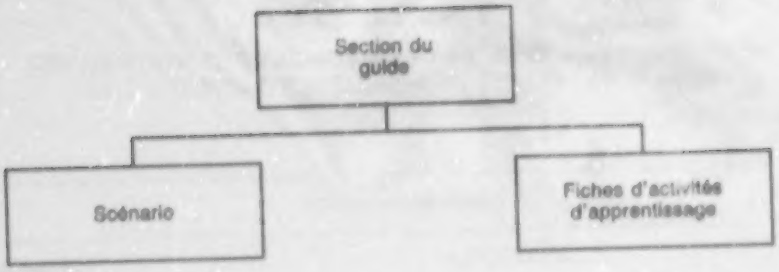

CINQUIÈME ANNÉE

5

SCÉNARIO

RÉPARTITION DES THÈMES, DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET DU TEMPS D'ENSEIGNEMENT SELON LES CLASSES

CINQUIÈME ANNÉE		
THÈMES	**ACTIVITÉS**	**TEMPS/MIN.**
• Mode de vie postsecondaire • Le budget	5.1.1* «Loginove» 5.4.1 Ton premier appartement 5.5.1 5.4.2 Bye bail! 5.5.2 Enrichissement 5.4.3 Rêvez-vous en couleur? 5.5.3 • Activité-synthèse	100 min. 100 min. 150 min. 50 min. 50 min. 50 min.

* Le premier chiffre précédant chaque titre d'activité d'apprentissage correspond à la classe, le second, à l'objectif terminal du programme et le troisième, à la séquence dans le nombre d'activités d'apprentissage.
Exemple: Les chiffres 5.1.1 signifient: cinquième année, objectif terminal 1 du programme, première activité d'apprentissage.

VOLET ÉDUCATION À LA CONSOMMATION

THÈME: Mode de vie postsecondaire
TITRE DE L'ACTIVITÉ: «Loginove»

Fiche 5.1.1

OBJECTIF TERMINAL

Estimer en quoi son mode de vie postsecondaire différera de son mode de vie actuel du point de vue du logement et du transport.

OBJECTIF(S) INTERMÉDIAIRE(S)

1.1 Décrire comment il satisfait ses besoins actuels en matière de transport et de logement.

1.2 Prévoir quels seront ses besoins en matière de transport et de logement pour l'année qui suivra la fin de ses études secondaires.

1.3 Préciser les changements qui interviendront en ce qui concerne ses besoins en matière de logement et de transport.

4.1 | 5.1 Indiquer les critères en jeu dans la décision d'habiter ailleurs que chez ses parents.

ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE

1.1
- maison
- chambre avec ou sans pension
- appartement partagé ou non
- logement temporaire ou permanent

4.1 | 5.1
- éloignement du lieu de travail ou d'étude
- capacité budgétaire
- autonomie

Année 5e

Durée 100 min.

Relations avec les autres O.I.

4.2
4.4
4.5
5.2
5.4
5.5

NOTES PÉDAGOGIQUES

Portrait de l'adolescent: Les études à entreprendre ou les emplois disponibles peuvent obliger certains adolescents à s'éloigner du milieu familial et à assumer des responsabilités matérielles et financières nouvelles. La perspective de cette vie plus autonome les place souvent dans un climat de désarroi que le partage d'expériences vécues par des amis pourra atténuer.

Rôle de l'enseignant: Les activités prévues en 5e secondaire portent uniquement sur le logement puisque le transport a été traité en 3e secondaire.

L'enseignant, par cette activité, aide l'élève qui doit s'éloigner de la maison; il se gardera bien d'utiliser un langage qui pourrait être perçu, par certains parents, comme une incitation à le faire.

PERSONNES-RESSOURCES ET MATÉRIEL

Invités, élèves ou jeunes travailleurs, vivant hors du foyer familial.

MISE EN SITUATION

Demander aux élèves de faire part de leur mode de vie actuel: «Avec qui demeurez-vous? Avez-vous déjà quitté le foyer pendant un certain temps? Combien d'entre vous vivent ailleurs que chez leurs parents? Combien seront dans la même situation l'an prochain?»

DÉROULEMENT

1re période

1. Demander des volontaires qui présenteront devant le groupe, après l'avoir imaginé, leur scénario respectif sur les situations suivantes:

   Situation I: Martin, 17 ans, ira au cégep près de chez lui en septembre; il veut vivre en appartement. Il en discute avec ses parents qui se rendent finalement à son désir, malgré la proximité du logis familial.

   Situation II: Julie, 17 ans, doit aller au cégep à 150 km de chez elle en septembre. Une tante habite à un kilomètre du cégep. Julie veut vivre en appartement, mais ses parents s'y opposent fermement et lui demandent d'aller vivre chez sa tante.

2. Pendant ce temps de préparation, les autres élèves discutent en équipe des points suivants et en font la liste par écrit:
   - raisons pour quitter le milieu familial;
   - avantages et inconvénients de la vie hors du foyer familial.

3. Inviter les comédiens à présenter leur spectacle.

4. Faire au tableau la liste des points discutés à l'étape 2.

5. Reprendre la discussion pour faire ressortir les attitudes des parents et des adolescents qui ont réussi à maintenir la communication.

   N.B.: «Partir de la maison, ce n'est pas nécessairement couper tous les ponts; le choix de nos attitudes peut maintenir la communication ou la rompre» (Agathe Armstrong).

2e période

1. Inviter des jeunes vivant hors du milieu familial à parler de leur expérience en insistant sur les points suivants:
   - attitudes des gens concernés lors du départ
   - recherche d'un logement (chambre, appartement, etc.)
   - liste des frais inhérents à ce nouveau mode de vie
   - budget

2. Permettre aux élèves de discuter librement avec les invités.

OBSERVATIONS

ÉVALUATION

Objet d'évaluation:

Capacité de l'élève d'exprimer ses émotions devant l'éventualité d'un changement d'hébergement.

Mesure:

Observation de l'élève lors de la présentation des sketches en tenant compte des émotions et besoins exprimés:
- désarroi
- enthousiasme
- appréhension
- indifférence
- autonomie
- solitude
- liberté
- autres

Seuil d'acceptation:

Qu'au moins une émotion soit exprimée.

5

VOLET ÉDUCATION À LA CONSOMMATION

THÈME: Le budget
TITRE DE L'ACTIVITÉ: Ton premier appartement

Fiche
5.4.1
5.5.1

OBJECTIF TERMINAL

Prévoir l'équilibre de ses dépenses et de ses revenus pour sa première année au collégial ou comme travailleur.

OBJECTIF(S) INTERMÉDIAIRE(S)

4.2 et 5.2 Indiquer les divers types de logement accessibles à un étudiant ou à un jeune travailleur.

4.4 et 5.4 Donner la liste des divers frais d'entretien, de services et d'aménagement occasionnés par la décision d'habiter ailleurs que chez ses parents.

ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE

4.2 / 5.2
- **Types de logement:**
- chambre
- appartement
- appartement partagé

4.4 / 5.4
- ameublement
- électricité, téléphone
- chauffage
- vêtements: achat, nettoyage, blanchissage
- nourriture
- assurances

Année
5e

Durée
100 min.

Relations avec les autres O.I.
1.2
1.3
4.3 — 5.3
4.6 — 5.6

NOTES PÉDAGOGIQUES

Portrait de l'adolescent: Devant des responsabilités assumées par ses parents depuis son enfance, l'adolescent manque souvent de confiance dans la prise en charge de sa vie de jeune adulte. Il a besoin d'informations pour contrôler sa peur bien compréhensible du «nouveau».

Rôle de l'enseignant: L'intervention de l'enseignant est très importante à la quatrième étape du déroulement pour amener l'élève, sans lui inspirer du désarroi, à réaliser les responsabilités inhérentes à la vie dans un logement.

N.B.: Le bail sera traité de façon plus exhaustive dans une activité subséquente.

PERSONNES-RESSOURCES ET MATÉRIEL

Feuilles-support: A - 5.4.1
5.5.1
B - 5.4.1
5.5.1
C - 5.4.1
5.5.1

MISE EN SITUATION

Demander aux élèves d'indiquer lequel des invités rencontrés lors de l'activité précédente présente un mode de vie conforme à leurs attentes.

DÉROULEMENT

1. À l'aide de la feuille-support 5.4.1-5.5.1 A, l'élève imagine son premier appartement.

2. Inviter les élèves à faire la lecture du texte proposé sur les feuilles-support 5.4.1-5.5.1 B.

3. Leur demander de répondre au questionnaire (feuille-support 5.4.1-5.5.1 C) en se servant du texte qu'ils viennent de lire.

4. Après l'étude du texte et à l'aide du travail suggéré à l'étape 1, l'enseignant fait prendre conscience aux élèves de certaines réalités lors de la recherche d'un logement.

OBSERVATIONS

ÉVALUATION

Objet d'évaluation:

Capacité de l'élève d'indiquer certains facteurs pouvant l'influencer dans sa décision d'habiter ailleurs que chez ses parents.

Mesure:

Vérification collective en discutant avec les élèves des points suivants traités sur la feuille-support 5.4.1-5.5.1 C:

- revenus
- dépenses
- frais de service, d'entretien et d'aménagement
- types de logement
- autres

Seuil d'acceptation:

Que tous les facteurs soient évalués.

5

FEUILLE-SUPPORT A

(fiches 5.4.1 - 5.5.1)

DATE: _____

NOM: _____

Note à l'élève: Tu termines tes études secondaires. Un grand vent de liberté souffle sur ta vie. Ton mode de vie est complètement différent de celui que tu as connu jusqu'à ce jour; imagine ton premier appartement!

---

1. Quel sera ton statut?

   ☐ jeune travailleur

   ☐ cégépien

2. Fais une description de ton premier appartement en tenant compte des points suivants:

   - genre de logement: chambre, chambre et pension, appartement, appartement partagé, etc.
   - ameublement fourni ou acheté
   - services publics: transport, buanderie, loisirs, magasins

FEUILLES-SUPPORT B

(fiches 5.4.1 - 5.5.1)

SON PREMIER APPARTEMENT

Par Louise Langevin [1]

Vous êtes étudiant ou bien vous commencez à travailler et vous avez décidé de quitter le toit familial pour voler de vos propres ailes ou parce que les distances vous y obligent. Le premier appartement: c'est excitant, c'est aussi fatiguant et, surtout, cela peut coûter trop cher si on ne fait pas attention. Je vous ferai part ici, en toute modestie, de l'expérience que j'ai acquise au cours de mes nombreux emménagements et déménagements, des leçons que j'ai pu tirer de ceux de mes amis (les Québécois ont vraiment la bougeotte), et des conseils de quelques professionnels.

Où et comment se loger

Premier principe qui restera éternellement juste: c'est moins cher de vivre à plusieurs, ou même à deux, que de vivre seul. Deuxième principe: le quart de votre revenu seulement doit être consacré à vous loger.

Il y a des avantages évidents à vivre à plusieurs comme le partage du loyer, du téléphone, de la nourriture. Vous découvrirez également qu'il coûte moins cher par tête de pipe de nourrir deux ou trois personnes qu'une personne: moins de gaspillage, achat de formats plus économiques. Lorsqu'on vit seul, on est également plus porté à manger au restaurant, à sortir. Pour la même raison, évitez les maisons de chambres; elles sont tellement déprimantes que vous n'y serez jamais et dépenserez donc plus. J'ai connu des étudiants qui, à dix, avaient loué toute une maison de trois étages. Le loyer était minime pour chacun et, de plus, ils bénéficiaient d'une atmosphère quasi familiale. Il faut, cependant, réussir à s'entendre à dix.

Quand vous visitez un logement, ayez l'oeil ouvert: robinets qui coulent, éviers qui se vident mal, carreaux brisés, nombre de prises de courant... Si vous devez payer le chauffage, informez-vous auprès du locataire présent de ce que cela lui coûte. Un logement qui se chauffe mal peut faire monter le loyer de façon astronomique. Installez-vous à proximité des transports publics même si vous avez une auto; cela vous évitera des pertes de temps et des frais de stationnement, surtout dans les grandes villes.

Si vous considérez un bail comme un simple bout de papier ou une vulgaire formalité, vous risquez d'en pâtir. Dites-vous bien que c'est un contrat qui établit vos droits et vos responsabilités, ainsi que ceux du propriétaire. Sans pour autant devenir paranoïaque, on ne prend jamais trop de précautions lorsqu'on appose sa signature quelque part.

Vous devriez toujours avoir une copie du bail dûment signée. Pourquoi? Afin d'éviter que le propriétaire ne soit tenté d'y ajouter des clauses par la suite (il faut savoir ménager la faiblesse des gens). Pour un bail, comme pour tout autre marché, il faut négocier donc faire preuve de ruse, d'habileté et de diplomatie. Vos exigences seront plus facilement respectées si vous savez les présenter. Plusieurs recommandent ici la tactique «Main de fer dans un gant de velours»: elle a fait ses preuves.

Selon le Code civil, vous devez remettre les lieux dans l'état où vous les avez pris. Comme certains propriétaires pourraient vous réclamer des dommages que vous n'avez pas causés, prenez bien soin de faire inscrire dans le bail l'état des lieux ou des meubles, y compris la cuisinière et le réfrigérateur, si ceux-ci ne vous semblent pas en parfaite condition à votre arrivée: parquet égratigné, baignoire qui a perdu son émail, etc. Faute d'une description des lieux ou des meubles, le Code civil présume que le locataire les a reçus en bon état. Vous devriez également faire inscrire les services qu'on doit vous fournir (eau chaude, chauffage, taxe d'eau) et les réparations qu'on vous promet d'exécuter. Si votre propriétaire semble réticent à accéder à ces demandes, expliquez-lui bien gentiment que vous ne doutez pas de sa bonne foi, mais que vous aimez les choses claires et que, de plus, la mémoire étant une faculté qui oublie, il n'y a rien comme mettre par écrit ce qu'on se dit verbalement.

Vous savez sans doute que plusieurs propriétaires profitent d'un changement de locataire pour augmenter les loyers de façon indue. Pour déjouer cette manoeuvre, demandez à l'ancien locataire une copie de son bail. Vous pouvez, soit essayer de confondre le propriétaire, soit demander à la Régie des loyers, dans les soixante jours de l'entrée du bail en vigueur du bail dûment signé, de faire réduire votre loyer. Quand vient le temps de fixer celui-ci, n'acceptez jamais de «clauses escalatoires» comme les avocats disent si bien. Il s'agit d'une clause prévoyant en cours de bail une augmentation du coût du logement proportionnellement à l'augmentation des taxes, du coût de l'huile à chauffage ou de l'électricité. De fait, le Code civil interdit les «clauses escalatoires» dans les baux de 12 mois ou moins.

Le propriétaire est responsable des réparations de nature autre que locative, c'est-à-dire des trou-

1 Protégez-Vous, mars 1979, p. 15-16.

bles majeurs. Le toit coule, votre évier est bouché et décide de le rester ou le balcon menace de s'effondrer, envoyez une lettre de récriminations à votre propriétaire. Envoyez-en deux ou trois si nécessaire en gardant par-devers vous une copie de chacune.

S'il ne donne aucune suite à vos missives, vous pouvez demander à la Régie des loyers une diminution de votre loyer. Vos problèmes d'évier ou de toit ne sont, cependant, toujours pas réglés. Il existe aussi la possibilité de déposer une requête à la Cour provinciale demandant la permission de retenir votre loyer pour un montant proportionnel aux dépenses qu'occasionneraient de telles réparations. Vous devez alors faire appel à un avocat. Les étudiants ou ceux qui n'ont pas de gros revenus peuvent s'adresser à l'aide juridique. Même si cela est souvent bien tentant, souvenez-vous que vous n'avez pas le droit de vous faire justice vous-même. Vous ne pouvez faire faire les réparations et les déduire de votre loyer. Toutefois, dans les cas de réparations majeures, urgentes et absolument nécessaires, après avoir tenté vainement de rejoindre le propriétaire, vous pouvez faire exécuter les travaux. Le propriétaire est tenu alors de vous rembourser les dépenses raisonnables ainsi encourues.

Si vous voulez partir ou déménager, vous pouvez sous-louer en tout temps. Vous devez vous trouver un sous-locataire et envoyer un avis écrit au propriétaire au moins quinze jours avant l'arrivée du sous-locataire. Le propriétaire ne peut refuser celui-ci que pour un motif raisonnable. Comme vous restez responsable des lieux et du loyer jusqu'à l'expiration de votre bail, prenez soin de faire signer un bail à votre sous-locataire comme vous l'avez fait avec votre propriétaire.

Meubles et autres accessoires

C'est possible de se meubler à bon marché, mais il faut y mettre beaucoup d'ingéniosité et de travail. Vous pouvez faire le tour des magasins de meubles usagés, genre Emmaüs ou Armée du salut, on y fait parfois de bonnes affaires. Ils versent cependant de plus en plus dans les antiquités, ce qui fait monter les prix. Si vous êtes en bons termes avec votre famille, vous pouvez la soulager des meubles qui ne lui servent plus ou qui sont remisés au sous-sol. Un petit coup de peinture ou un peu de décapage et vous ne les reconnaîtrez plus. Surveillez également les encans dans les petites villes ou les villages: on y trouve des choses surprenantes.

Si vous êtes quelque peu bricoleur, vous pouvez facilement vous fabriquer un lit, un divan, une bibliothèque ou une table.

Pour le lit, vous construisez une boîte avec des planches et du contre-plaqué ou du bois pressé. Point n'est besoin d'acheter un matelas dispendieux: le caoutchouc mousse est beaucoup moins cher et presque aussi confortable. Le divan peut se faire sur le même principe. Pour la table, vous fabriquez un cadre avec des 1 × 3 sur lequel vous posez des planches et vous utilisez des 2 × 4 pour les poteaux. Une fois vernie ou huilée, elle a un petit genre rustique pas mal du tout. Il existe de nombreux modèles de bibliothèques que vous trouverez dans les revues de décoration et de bricolage. Vous avez le choix.

Même si vous n'avez pas un grand nombre de meubles, n'allez jamais louer un appartement meublé. Avec le supplément que vous payez pour ces meubles (la plupart du temps laids et inconfortables), vous pouvez vous en acheter ou vous en fabriquer qui vous resteront. Vous ne faites pas non plus une bonne affaire en louant avec cuisinière et réfrigérateur. C'est préférable d'acheter ces deux appareils par les petites annonces des journaux (vous en trouverez de très bons pas trop chers), que de verser de l'argent tous les mois sans qu'ils vous appartiennent au bout du compte.

Les ustensiles de cuisine constituent l'autre grosse dépense qu'occasionne un premier appartement. Dans ce domaine, il faut faire attention de ne pas être saisi de délire. La batterie de cuisine, l'autocuiseur ou la poêle électrique sont superflus à moins que vous ne disposiez d'un gros budget ou qu'on vous fasse des cadeaux. Les meilleurs cuisiniers ne sont pas nécessairement ceux qui possèdent les ustensiles les plus compliqués. Pour commencer, vous pouvez acheter, dans une quincaillerie où vous les trouverez à meilleur compte, une poêle de moyenne grandeur, deux casseroles (une grosse et une moyenne), une spatule, une grosse cuillère, un grand couteau qui coupe, un couteau à légumes et une passoire. Le service de six ou huit couverts est également une dépense inutile si vous ne pensez pas recevoir beaucoup. Chose certaine, vous ne pouvez vous tromper si vous commencez par acheter peu pour ensuite vous procurer ce dont vous avez besoin au fur et à mesure que grandira votre expérience et que grossira votre budget.

La bouffe

Il existe des moyens bien précis pour contrôler sa note d'épicerie. Le premier est de prévoir le menu pour chaque repas de la semaine. Ces menus peuvent être composés de plats savoureux et peu chers si vous apprenez à utiliser les pièces de viande les moins chères pour faire des ragoûts et des pots-au-feu ou à préparer des recettes à base de légumes, de poisson, de riz ou de pâtes alimentaires. Réservez les grillades et les rôtis pour les jours de fête ou lorsque vous avez décidé de vous accorder de petites douceurs. Si vous déterminez ce que vous allez manger au cours de la semaine avant de partir faire vos courses, vous avez l'avantage de pouvoir dresser une liste des produits à acheter. C'est bien connu, avec une liste en mains, vous êtes moins susceptible de vous laisser tenter par tous les articles qu'on vous offre et dont vous n'avez pas

nécessairement besoin. Prenez également la précaution de manger avant d'aller à l'épicerie. Si vous y allez le ventre creux, vous verrez votre charriot se remplir à une vitesse vertigineuse.

Où faire ses courses? La plupart du temps, vous aurez de meilleurs prix dans les comptoirs alimentaires, les coopératives ou les marchés. À tout le moins, vous pourrez obtenir des renseignements sur la valeur nutritive des aliments ou sur les façons de les faire cuire, comme dans les coopératives, où vous serez certain que vos légumes sont frais, comme au marché l'été. J'ai appris récemment que certains marchés restaient ouverts durant la saison froide. Vous n'y trouverez certainement pas le même assortiment de produits que pendant l'été, mais vous pourrez y réaliser des économies sur les oeufs, les pommes de terre, les oignons, les carottes, les navets...

Bon emménagement et surtout, n'oubliez pas de mettre vos amis à contribution. Il n'y a rien comme un échange de bons procédés.

FEUILLE-SUPPORT C

(fiches 5.4.1 - 5.5.1)

DATE: _____

NOM: _____

---

1. Quelle partie du revenu doit être consacrée au logement?

   _____

2. Y a-t-il des avantages à partager un logement? Lesquels?

   _____

   _____

3. Pourquoi devrait-on éviter les maisons de chambres?

   _____

   _____

4. Quels sont les points à surveiller lorsqu'on cherche un logement?

   _____

   _____

   _____

5. Doit-on prendre en considération les services publics lorsqu'on cherche un logement? Lesquels? Et pourquoi?

   _____

   _____

   _____

   _____

   _____

6. Qu'est-ce qu'un bail?

   _____

   _____

7. Doit-on louer meublé ou non? Pourquoi?

   _____

   _____

8. Énumérez les accessoires de cuisine: 1°) de base et 2°) superflus:

   _____

   _____

9. Indiquez des moyens permettant de mieux contrôler la note d'épicerie:

   _____

   _____

10. Vivre dans un logement suppose des frais non mentionnés dans le texte (entretien, service, aménagement), nommez-en quelques-uns:

    _____

    _____

VOLET ÉDUCATION À LA CONSOMMATION

THÈME: Le budget
TITRE DE L'ACTIVITÉ: Bye bail!

Fiche
5.4.2
5.5.2

OBJECTIF TERMINAL

Prévoir l'équilibre de ses dépenses et de ses revenus pour sa première année au niveau collégial ou comme travailleur

OBJECTIF(S) INTERMÉDIAIRE(S)

4.2 / 5.2 Indiquer les divers types de logement accessibles à un étudiant ou à un jeune travailleur.

4.3 / 5.3 Se renseigner sur les coûts du logement selon divers types de loyers identifiés dans la région qu'il devra habiter.

ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE

4.2 / 5.2 **Types de logement:**
- chambre
- appartement
- appartement partagé

4.3 / 5.3 **Coûts:**
- de location
- inhérents aux dispositions obligatoires du bail

Année
5e

Durée
150 min.

Relations avec les autres O.I.

1.2
1.3
4.1 — 5.1
4.4 — 5.4
4.6 — 5.6

NOTES PÉDAGOGIQUES

Portrait de l'adolescent: Il manifeste de l'enthousiasme à entreprendre sa vie de jeune adulte et accueille avec gratitude l'aide offerte pour solutionner les problèmes concrets qu'il appréhende.

Rôle de l'enseignant: Il doit être vigilant pour repérer les élèves désemparés ou du moins intimidés à l'idée des démarches à effectuer dans la recherche d'un logement. Cette activité, visant à familiariser l'élève avec les responsabilités de la location d'un logement, ne doit être ni incitative, ni décourageante.

PERSONNES-RESSOURCES ET MATÉRIEL

- Feuilles-support: A — 5.4.2
  5.5.2
  B — 5.4.2
  5 5.2
- Formulaire de bail: gouvernement du Québec, Régie du logement
  Journaux locaux
- Feuille-support «Enrichissement»

MISE EN SITUATION

L'enseignant reprend avec ses élèves la dernière étape de l'activité 5.4.1 — 5.5.1 pour revoir les points importants lors de la recherche d'un logement.

DÉROULEMENT

1. Demander aux élèves de chercher un logement réel qui répondrait à leurs besoins respectifs.

   N.B.: Ressources: petites annonces
   tableaux d'affichage
   affichage à l'extérieur des maisons
   parents — amis

2. À l'aide de la feuille-support 5.4.2 — 5.5.2 A, s'informer auprès du propriétaire des commodités du logement choisi et des commodités existantes du milieu.

3. Remplir le bail en tenant compte du logement choisi et en jouant les rôles respectifs de propriétaire et de locataire:

   3.1 Étude du bail à l'aide:
   - du formulaire du bail
   - de la feuille-support 5.4.2 — 5.5.2 B
   - du texte «Son premier appartement», activité 5.4.1 — 5.5.1

   3.2 Jeu de rôle (locataire et propriétaire)

   3.3 Remplir le bail

Enrichissement: À l'aide de la feuille-support «enrichissement», trouver les droits et les devoirs respectifs des propriétaires et des locataires contenus dans le bail.

OBSERVATIONS

ÉVALUATION

Objet d'évaluation:

Compréhension des consignes.

Mesure:

Questionnement oral par l'enseignant sur la signification des données inscrites sur la feuille-support 5.4.2 — 5.5.2 A:

- logement
- environnement
- évaluation et commentaires

Seuil d'acceptation:

Que les élèves répondent correctement à toutes les questions posées.

5

FEUILLE-SUPPORT A

(fiches 5.4.2 — 5.5.2)

DATE: _____

NOM: _____

FICHE DE RECHERCHE D'UN LOGEMENT

A) Logement

Adresse: _____

_____

Propriétaire: Nom : _____ Téléphone: _____

Adresse: _____

Nombre de pièces: _____ Loyer mensuel _____

Durée du bail : _____ ou hebdomadaire: _____

- ☐ MEUBLÉ
- ☐ SEMI-MEUBLÉ
- ☐ NON MEUBLÉ
- ☐ CHAUFFAGE
- ☐ ÉLECTRICITÉ
- ☐ SERVICE D'UN CONCIERGE
- ☐ TAXES $
- ☐ DÉNEIGEMENT $
- ☐ REMISE
- ☐ EAU CHAUDE
- ☐ STATIONNEMENT
- ☐ AVEC PRISE DE COURANT
- ☐ BALCON
- ☐ _____
- ☐ _____
- ☐ _____

B) Environnement

- ☐ PROPRETÉ DU LOGEMENT
- ☐ BRUIT
- ☐ VOISINAGE
- ☐ HUMIDITÉ
- ☐ LAVEUSE-SÉCHEUSE
- ☐ PROXIMITÉ DU LIEU DE TRAVAIL OU DE L'ÉCOLE
- ☐ TRANSPORT EN COMMUN
- ☐ COMMERCES (BUREAU DE POSTE, ÉPICERIE, ETC...)
- ☐ SERVICES (FINANCIERS, COMMUNAUTAIRES, MÉDICAUX)

C) Évaluation et commentaires

_____

_____

_____

_____

_____

FEUILLE-SUPPORT B

(fiches 5.4.2 — 5.5.2)

DATE: _____

NOM: _____

1. Est-ce important de garder une copie du bail dûment signée? Pourquoi?

   _____

2. Pourquoi inscrire l'état des lieux ou des meubles dans le bail?

   _____

3. Quelles autres clauses de services doit-on faire inscrire dans le bail?

   _____

4. Qu'est-ce qu'une clause escalatoire?

   _____

5. Doit-on accepter une clause escalatoire?

   _____

6. Énumère le genre de réparation dont est responsable le propriétaire.

   _____

7. Que peut-on faire lorsqu'un propriétaire refuse d'effectuer des réparations majeures?

   _____

8. À qui doit-on s'adresser lorsqu'on a besoin d'un avocat et qu'on n'a pas d'argent?

   _____

9. Peut-on faire les réparations soi-même?

   _____

10. Que signifie sous-louer un appartement?

    _____

11. Doit-on faire signer un bail au sous-locataire? Pourquoi?

    _____

ENRICHISSEMENT

DATE: _____ (fiches 5.4.2 — 5.5.2)

NOM: _____

LOUER UN LOGEMENT, C'EST S'ENGAGER

À l'aide d'un bail type, vérifions quelques-uns des droits et des devoirs respectifs du locataire et du propriétaire.

VRAI OU FAUX

Selon les dispositions légales:

1. Le loyer est payable le 15 de chaque mois. _____
2. Le propriétaire peut exiger des chèques postdatés pour le paiement du loyer s'il doit s'absenter du pays pour une période de 6 mois et plus. _____
3. Le propriétaire doit conserver le logement propre et salubre. _____
4. Le propriétaire peut négliger la réparation d'un escalier de secours à la condition toutefois qu'il s'assure du bon état de la sortie principale. _____
5. Le propriétaire ne peut, en cours de bail, faire des rénovations majeures au logement même s'il en avise le locataire un mois à l'avance. _____
6. Dans la mesure où il a payé son loyer, le locataire peut jouir des lieux à sa guise indépendamment du plaisir ou du déplaisir des autres locataires. _____
7. Le locataire est tenu par la loi de garder les lieux propres. _____
8. Le locataire, une fois le bail signé, peut faire habiter le logement par toutes les personnes qu'il désire. Si le logement est surpeuplé, cela ne regarde que lui. Tant pis pour son INTIMITÉ! _____
9. Le locataire ne peut transformer les lieux à sa guise, ex.: mettre ou enlever une cloison. _____
10. En quittant son logement, le locataire peut laisser tous les meubles et objets dont il veut se défaire. _____
11. Si des réparations majeures s'imposent, le propriétaire peut les faire même si le locataire s'y oppose. _____
12. Si le propriétaire refuse d'entreprendre des réparations urgentes et nécessaires à la conservation en bon état du logement, le locataire peut lui-même les entreprendre. _____
13. Le locataire peut déduire de son loyer les dépenses faites pour des réparations majeures. _____
14. Le locataire pourra «gonfler» les frais des réparations qu'il a dû effectuer. _____
15. Il est important de bien lire le bail avant de le signer. _____

VOLET ÉDUCATION À LA CONSOMMATION

THÈME: Le budget
TITRE DE L'ACTIVITÉ: Rêvez-vous en couleur?

Fiche
5.4.3
5.5.3

OBJECTIF TERMINAL

Prévoir l'équilibre de ses dépenses et de ses revenus pour sa première année au collégial ou comme travailleur.

OBJECTIF(S) INTERMÉDIAIRE(S)

4.5 Indiquer les diverses dépenses d'un cégépien ou
5.5 d'un travailleur.

4.6 Estimer les dépenses qu'il devra assumer au cours
5.6 de sa première année au collège ou comme travailleur.

4.7 Estimer ses revenus au cours de sa première année
5.7 au collège ou comme travailleur.

4.8 Établir un budget provisoire pour sa première année
5.8 au collège ou comme travailleur.

ÉLÉMENTS D'APPRENTISSAGE

4.5, 4.6, 5.5
- habitation
- nourriture
- habillement
- transport

5.6
- éducation
- loisirs
- soins personnels et santé
- divers

4.7 / 5.7
- travail
- prêt-bourse
- aide des parents
- emprunts
- autres revenus

Année
5e

Durée
50 min.

Relations avec les autres O.I.

1.2
1.3
2.1
2.2
2.3
2.4
2.5
2.6
3.1
3.2
3.3
3.4
4.3 — 5.3
4.4 — 5.4

NOTES PÉDAGOGIQUES

Portrait de l'adolescent: Devant des responsabilités assumées par ses parents depuis son enfance, l'adolescent manque souvent de confiance dans la prise en charge de sa vie de jeune adulte.

Rôle de l'enseignant: Amener l'élève à prendre conscience de la possibilité et de l'utilité de faire un budget.

Lui faire prendre conscience également que son choix d'un mode de vie postsecondaire: logement, transport, habillement, loisirs n'est pas sans relation avec le budget familial et que le soutien financier offert par ses parents devrait être utilisé judicieusement, puisque d'autres membres de sa famille seront peut-être appelés à renoncer à la satisfaction de leurs besoins pourtant bien légitimes.

PERSONNES-RESSOURCES ET MATÉRIEL

Feuilles-support 5.4.3 — 5.5.3

MISE EN SITUATION

Évoquer l'éventualité d'un budget restreint et demander aux élèves de placer par ordre d'importance les sujets suivants: vêtements à la mode — musique — épargne — auto ou moto — alimentation — spectacles — logement — voyages — sports — assurances.

DÉROULEMENT

En partant de l'activité précédente et connaissant maintenant le loyer du logement choisi, l'élève établit son budget mensuel comme cégépien ou jeune travailleur.

OBSERVATIONS

ÉVALUATION

Objet d'évalution:

Capacité de l'élève d'établir un budget provisoire pour sa première année postsecondaire.

Mesure:

Vérification des réponses inscrites sur les feuilles-support 5.4.3 — 5.5.3:

- inscription des montants
- calcul des montants

Seuil d'acceptation:

Que les montants soient plausibles et les calculs exacts.

FEUILLES-SUPPORT

(fiches 5.4.3 — 5.5.3)

DATE: _____

NOM: _____

BUDGET

1. **Revenus**
   - 1.1 Travail à temps plein
   - 1.2 Travail à temps partiel
   - 1.3 Prêt-bourse
   - 1.4 Aide des parents
   - 1.5 Emprunts
   - 1.6 Autres revenus

   TOTAL DES REVENUS

2. **Dépenses**
   - 2.1 **Habitation:**
     - Loyer
     - Chauffage
     - Électricité
     - Téléphone
     - Assurances-logement
     - Ameublement
     - Autres

     Total
   - 2.2 **Nourriture:**
     - Aliments et produits ménagers
     - Repas pris à l'extérieur

     Total
   - 2.3 **Habillement:**
     - Vêtements et chaussures
     - Linge de maison
     - Buanderie et nettoyage

     Total

2.4 **Transport:**

Véhicule personnel

Transport en commun

Total

2.5 **Éducation:**

Frais de scolarité et d'admission

Achats de volumes et de matériel scolaire

Autres

Total

2.6 **Loisirs:**

Sports

Sorties culturelles et spectacles

Vacances

Autres

Total

2.7 **Soins personnels et santé:**

Professionnels de la santé

Médicaments

Autres

Total

2.8 **Épargne:**

2.9 **Divers:**

Cadeaux

Réparations

Remboursement (intérêts-emprunt)

Assurance-vie

Autres

Total

TOTAL DES DÉPENSES

3. **Excédent ou déficit (revenus — dépenses)**

REVENUS

DÉPENSES

EXCÉDENT OU DÉFICIT
(revenus — dépenses)

Activité-synthèse

Ordre d'enseignement: Secondaire
Classe: 5e année
Durée: 50 minutes

NOTES PÉDAGOGIQUES

Cette activité-synthèse du volet «Éducation à la consommation» vise à faire prendre conscience à l'élève qu'il a maintenant la possibilité, avec les outils qu'il lui faut, d'entreprendre la première année de sa vie postsecondaire.

À la troisième étape de cette activité, il est important de souligner les avantages de planifier sa consommation, en cherchant à satisfaire ses besoins en matière de transport, logement, vêtements et loisirs.

PERSONNES-RESSOURCES ET MATÉRIEL

- Fiche 12,7 cm × 20,3 cm
- Prévoir l'utilisation de la photocopieuse de l'école

ou

Vidéo: **Achetez maintenant, payez plus tard**

MISE EN SITUATION

L'enseignant suggère à ses élèves de faire aujourd'hui la brochure-souvenir de leur dernière année comme groupe à l'école secondaire.

DÉROULEMENT

1. Demander à l'élève de présenter, sous forme de fiche, ses coordonnées prévues pour sa première année comme travailleur ou cégépien.

2. Lui suggérer d'indiquer:
   - nom
   - âge (au 1er mois du travail ou du cégep)
   - statut (travailleur ou étudiant)
   - endroits:
     — nom du collège ou du lieu de travail
     — ville, village
   - domaine (études ou travail)
   - logement:
     — résidence familiale, chambre, appartement (partagé, avec qui?)
     — distance approximative du lieu de travail ou d'études
   - transport (privé, public, covoiturage)
   - loisirs prévus

3. Répondre aux interrogations et aux appréhensions manifestées par les élèves et les rassurer sur leur capacité de mener à bien leurs projets de vie.

4. Ramasser les fiches pour les photocopier; les agrafer; remettre par la suite à chacun d'eux, la brochure-souvenir de sa dernière année à l'école secondaire.

ou

1. Présenter le vidéo **Achetez maintenant, payez plus tard,** réflexion sur la société de consommation dans laquelle nous vivons.

2. Orienter la discussion sur l'importance d'appliquer un processus rationnel de décision et d'organisation dans le domaine de la consommation, face aux sollicitations de la société dont ils viennent de voir un portrait.

3. Faire avec eux le profil d'un consommateur averti.

ÉVALUATION

Objets d'évaluation:

Les cinq objectifs terminaux du 2e cycle.

cf. Programme «Formation personnelle et sociale», p. 208

Note:

Cette activité-synthèse constitue l'activité d'évaluation des objectifs terminaux du 2e cycle.

L'enseignant détermine ses attentes à l'égard de l'activité.

OBSERVATIONS

5

RIBLIOGRAPHIE

CINQUIÈME ANNÉE

FICHE 5.1.1 «LOGINOVE»

Documentation imprimée

....*A Guide to Independent Living*, Butterick Publishing New York, Butterick Publ. 1976, chap. 1, p. 1-4.

Ce chapitre est une réflexion sur les particularités de vivre seul. On aborde les implications personnelles que cela comporte. On définit le statut d'indépendant comme étant une manière de se connaître soi-même.

ALBERTA CONSUMER AND CORPORATE AFFAIRS. *Moving out chap. 1 — Housing*, Edmonton, Alberta Consumer and Corporate Affairs, Consumer Education, January 1983, p. 4-10.

Le document s'adresse aux jeunes adultes qui veulent augmenter leurs responsabilités en tant que consommateurs. La section «habitation» donne des conseils et des trucs pour l'aménagement d'un logis et pour l'économie d'argent dans plusieurs domaines. Ensuite, on énumère et on explique les divers points à respecter lors de la recherche d'un loyer et les dispositions qu'implique la location. Le document est rédigé pour l'adolescent.

CORBEIL, Marie-José et al. *Partir en appartement*. Montréal, Bureau de consultation jeunesse inc., 1984, p. 3-10.

Dans cette section «Comment choisir son appartement», le jeune consommateur trouve des renseignements concernant le calcul du coût d'un logement, les endroits où s'adresser et les détails à observer lors de la visite du loyer. À la fin de cette section, les principales règles à suivre sont regroupées en trois tableaux: ce qu'il faut pour visiter l'appartement — évaluer ses besoins — quoi regarder lors de la visite de l'appartement.

LÉGARÉ, Francine. *Le guide des jeunes*, chap. 15 — Si vous emménagez, déménagez..., Québec, Direction générale des publications gouvernementales, gouvernement du Québec, 1984, p. 413-434.

Ce chapitre fournit des renseignements aux jeunes qui prévoient s'installer en appartement en abordant les étapes de recherche d'un logement. On traite des discriminations qui peuvent survenir lors de la location et des dispositins de la Charte des droits et libertés de la personne à cet effet. Les relations propriétaires-locataires, le bail et la Régie du logement font aussi l'objet du chapitre. Outre l'appartement locatif, divers types d'habitation sont décrits: chambre, HLM, coopérative d'habitation.

FICHES 5.4.1 | TON PREMIER
5.5.1 | APPARTEMENT

Documentation imprimée

....*A Guide to Independent Living*, New York, Butterick Publishing, 1976, chap. 2, p. 5-32.

On y traite de plusieurs sujets reliés au logement: à qui et où s'adresser lors de la recherche d'un logement. Quoi prendre en considération lors de la recherche, le déménagement, la cohabitation, l'équipement essentiel dans un logement, l'entretien du logement, la décoration, la sécurité. Conçues d'une manière simple, les diverses sections peuvent servir d'aide-mémoire.

....«Déménager, une corvée à planifier» dans *Protégez-Vous*, mai 1982, p. 13-15.

Ces quelques pages constituent un petit guide pratique pour aider le consommateur à planifier son déménagement. On suggère des outils pour faciliter le travail, des conseils pratiques sont prodigués, un tableau aide-mémoire présentant le cubage des articles est inclus dans le texte.

ALBERTA CONSUMER AND CORPORATE AFFAIRS. *Consumer Education a handbook for teachers of new Canadians*. Alberta Consumer and Corporate Affairs. Unit 6 — Housing.

p. 1-7:
Ces pages contiennent de l'information pour les enseignants: une liste de diverses définitions de termes, des facteurs affectant le choix, de l'information sur l'assurance, l'hypothèque, la location.

p. 19-20:
Facteurs influençant le choix d'un logement Activité permettant de différencier entre besoin et désir.

p. 21-25:
Location.

p. 26-34:
L'achat d'une maison.

ALBERTA CONSUMER AND CORPORATE AFFAIRS. Tips: *Buying a House?* Edmonton, Alberta Consumer and Corporate Affairs, Sept. 1982, 12 p.

La propriété privée est l'un des plus gros achats faits par un individu. Afin d'en faciliter les démarches, le document donne diverses informations pertinente. Ainsi, on traite de l'hypothèque, des taxes, des autres dettes, des mensualités et des dépenses qu'entraîne l'achat d'une maison. Plusieurs tableaux permettent une meilleure compréhension des thèmes abordés.

ALBERTA CONSUMER AND CORPORATE AFFAIRS. Tips: *Condominiums: a housing and lifestyle alternative*, 5 p.; *Mobile homes*, 4 p.; *Modular Housing*, 6 p., Edmonton, Alberta Consumer and Corporate Affairs, 1982.

Chacun des documents présente ce qu'est le mode d'habitation et ce qu'il comporte. Ainsi, on donne la définition des types d'habitation, leurs avantages et leurs inconvénients, les coûts reliés à chacun, les points à considérer lors de l'acquisition.

ASSOCIATION DES BANQUIERS CANADIENS. *Une hypothèque à votre mesure — Conseil pratiques pour l'achat d'une maison.* Montréal, l'Association des banquiers canadiens, mai 1984, 46 p.

La brochure formule des recommandations destinées à amener le consommateur à faire le choix le mieux adapté à ses moyens; elle traite en particulier de l'hypothèque résidentielle. Le guide couvre les diverses étapes avant, pendant et après l'achat d'une résidence: calcul des possibilités de paiement, choix de la maison, magasinage, offre d'achat, hypothèque, transaction, refinancement.

BANQUE ROYALE DU CANADA. *Affaires d'argent*, Montréal, La Banque Royale du Canada, 1975, 80 p. — p. 41-46. Logement.

Vaut-il mieux acheter ou louer? On envisage cette alternative et l'on s'attarde principalement sur l'achat d'une propriété. On aborde les implications d'un achat, on parle du financement. Cinq conseils font prendre conscience des besoins, des goûts et des possibilités de chacun. Pour le locataire, on présente aussi une série de dispositions à respecter lors de la location.

CHAUMONT, Jacqueline. *Aménager son appartement en 10 leçons*, Paris, Hachette, 1973, 218 p.

Ce volume est un guide pour l'aménagement d'un appartement. On y apprend à dessiner un plan, à prévoir un budget et à effectuer diverses modifications architecturales. Un grand nombre de trucs et de conseils sont donnés; plusieurs graphiques et dessins permettent de visualiser les idées d'aménagement.

COHEN, Dian. «Une aubaine! Êtes-vous sûr?» n° 4 de l'ensemble éducatif *Affaires d'argent*, Montréal, La Banque Royale du Canada, 1972, révision, 1975, (24 p.) p. 5-13. (Nouvel ensemble éducatif disponible au début de 1985)

«Un toit qui vous abrite»

Devons-nous acheter ou louer notre mode d'habitation? La décision dépend de plusieurs facteurs: nos goûts, nos moyens financiers, notre mode de vie. Si l'on décide de louer, certains éléments doivent être pris en considération: marchandage, bail, etc. Quant à l'achat, il implique: hypothèque, offre d'achat, mode de financement, REEL, etc. Pour compléter l'information, des transparents indiquant les coûts de financement sont ajoutés.

CORBEIL, Marie-Josée et al. *Partir en appartement*, Montréal, Bureau de consultation jeunesse inc., 1984, p. 22-25, 28-32.

Ces sections de la brochure aident le jeune locataire à planifier son déménagement et à choisir l'ameublement dont il aura besoin. Diverses façons de déménager sont envisagées: location d'équipement, ententes avec des amis. On propose au jeune plusieurs façons de se meubler: acheter, fabriquer ou tout simplement susciter des dons. Enfin, on indique la manière de procéder pour obtenir divers services publics, tels que le téléphone et l'électricité.

DUBOIS, Robert. «L'achat d'une maison — Il faut se familiariser d'avance avec les étapes d'une telle transaction». *La Presse*, Montréal, 10 novembre 1984, p. D-1.

L'achat d'une maison entraîne une multitude de dépenses et de responsabilités. Il est donc primordial de se familiariser d'avance avec les étapes d'une telle transaction. L'auteur présente donc les dix étapes précédant la prise de possession d'une maison. L'article est complet et intéressant.

ÉQUIPE — «Devenir propriétaire: choix, démarches, décisions, choix...» dossier dans *Ma Caisse*, vol. 20, n° 2, mars-avril 1983, p. 10-19.

Le dossier se divise en cinq parties:

1- *L'achat d'une maison:* choix (copropriété divisée, coopérative, neuve ou usagée)
2- *La construction:* recherche, entrepreneur, offre d'achat, contrat de vente
3- *Programmes gouvernementaux*
4- *Hypothèque*
5- *Frais de notaire*

FETTERMAN, Elsie et KLAMKIN, Charles. *Consumer education in practice.* New York, John Wiley & Sons inc., 1976, chap. 7, p. 67-83. «Appliances».

Ce chapitre traite de appareils électriques: réfrigérateur, téléviseur, stéréo. En premier lieu, on indique les différents points à considérer avant et pendant l'achat de tels appareils. Dans un deuxième temps, on traite séparément des principaux appareils électriques et on y aborde les critères à considérer pour l'achat.

FETTERMAN, Elsie et KLAMKIN, Charles. *Consumer education in practice.* New York, John Wiley & Sons inc., 1976, chap. 8, p. 85-95. «Furniture, Bedding and Carpenting».

Chacun des thèmes est abordé séparément. On établit les points à considérer avant et pendant de ces biens: les choix possibles, la qualité, l'esthétique.

FETTERMAN, Elsie et KLAMKIN, Charles. *Consumer education in practice.* New York, John Wiley and Sons inc., 1976, chap. 10, pages 110-128. «Housing».

Différentes façons de se loger sont abordées.

— *La location:* cette section traite presque exclusivement du bail, ce qui devrait y apparaître. On propose une série de questions à résoudre sur l'emplacement géographique, les commodités, les considérations financières, les termes du bail.

— *La maison mobile:* on donne une description de ce type d'habitation, on aborde le financement employé et les coûts reliés à l'installation.

— *Achat d'une maison:* avantages et inconvénients d'être propriétaire.

— *Préparatifs avant l'achat:* le calcul des mensualités que la famille peut assumer et d'autres considérations comme l'environnement, le voisinage, les commodités et les taxes.

— *Magasinage:* recherche d'un courtier et entente; considérations: terrain, aménagement, grandeur, orientation et finition de la maison, système de chauffage, aqueduc, etc.; hypothèque.

— *Coopératives et condominiums:* définition de chaque type; droits et obligations provenant de chaque types.

FOSTER, J. et al. *C'est la vie! Initiation à l'économie familiale,* 2e édition, Montréal, Les Éditions HRW Ltée, 1984, p. 360-373, 389-392.

Ces pages sont consacrées à l'habitation. Les premières pages fournissent des renseignements sur divers types et sur différents modes d'occupation. Ensuite, on passe en revue les diverses étapes d'un programme d'aménagement de son espace. La dernière section aide l'étudiant à estimer les coûts d'aménagement d'un espace personnel.

GOUIN, Christiane. «Déménager à peu de frais: difficile mais réalisable» dans *S'en Sortir,* bulletin d'information de l'ACEF du Centre de Montréal, vol. 7, n° 3, juin 1984, p. 8-9.

Déménager entraîne souvent des casse-tête et des dépenses. Toutefois, un déménagement bien planifié peut s'avérer relativement peu dispendieux. L'auteure donne aux consommateurs les étapes à suivre pour planifier un déménagement; elle évalue les coûts de la location d'un camion et les façons de les diminuer.

LAMOUREUX, Jean-Denis. «Déménager sans se faire embarquer» dans *Justice,* avril 1984, p. 16-22.

Les déménagements peuvent être sources de conflits et de problèmes. L'article fournit des informations qui visent à limiter les accrochages entre «déménageurs et déménagés»; diverses catégories de transport sont expliquées: transports privés, marginaux, autorisés. On donne aussi un aperçu des tarifs auxquels il faut s'attendre.

LATENDRESSE, Anne. «Le logement étudiant» dans *Protégez-Vous.* Les 14-18, juillet 1984, p. 14-20.

Quitter le foyer familial pour aller vivre en appartement comporte plusieurs responsabilités. L'article aide le jeune consommateur à prendre conscience de cette réalité. On invite l'étudiant à identifier ses besoins et à évaluer le budget dont il dispose. Ensuite, on lui présente divers types de logement. Puis, l'article renseigne le lecteur sur les étapes à suivre jusqu'à la location. On aborde brièvement la sous-location et l'ameublement.

MINISTÈRE DES APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES CANADA. *Dépenses des familles au Canada 1982,* Ottawa, Statistiques Canada, octobre 1984.

Tableau 13. Résumé des dépenses des familles, taille de la famille selon le revenu de la famille.

MOREL, Anne-Marie. «Les pièges de la copropriété» dans *Protégez-Vous,* mai 1982, p. 39-42.

La copropriété peut être une solution pour ceux qui désirent devenir propriétaires. L'auteure présente les deux formules de copropriété: les condominiums, la copropriété indivise.

OLIVIER, Robert E. «Furniture and Appliances — Household Investments Chapter 7» *Shopping Sense*, Toronto, McGraw-Hill Ryerson Limited, 1976, (Consumer Education Series), p. 63-71.

Le chapitre contient plusieurs conseils sur l'acquisition d'ameublement et d'accessoires domestiques. Le consommateur apprend des trucs très techniques qui lui permettent de faire de meilleurs choix de consommation.

QUEENSLAND CONSUMER AFFAIRS BUREAU. *Buying Furniture*, dépliant 8 volets, Brisbane, Queensland Consumer Affairs Bureau, July 1980.

Le dépliant donne des conseils sur l'achat d'ameublement et d'accessoires domestiques et met l'accent sur l'importance d'évaluer ses besoins, la qualité des produits et les divers points à vérifier avant l'achat.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT (SCHL). *Logis-logique*, Ottawa, SCHL, 1979, 43 p. Brochure nº 5180.

Cette brochure a pour but d'aider le consommateur à déterminer le type de logement qui lui convient. La brochure est divisée en trois grandes sections:

1- *Un choix, ça se pense.* Le consommateur est appelé à évaluer sa situation actuelle, ensuite, on lui présente les différentes formes de logement: les modes d'occupation (propriété individuelle, copropriété, coopérative, location) et les types d'habitation (maison unifamiliale, duplex, en rangée, mobile). On aborde aussi le terrain, le milieu. À la fin de cette section, le lecteur est plus en mesure de faire son choix.

2- *Un choix, ça se vérifie.* En premier lieu, on évalue si le choix effectué est compatible avec la capacité de payer et si ce choix correspond aux besoins du consommateur.

3- *Un choix, ça se concrétise.* Comment devenir locataire: recherche du logement, loyer et dépenses diverses, bail et assurances. Comment devenir propriétaire: recherche, financement, dépenses, documentation, assurances...

S.A.C. DE SHAWINIGAN. *On se déménage sans problèmes!* Shawinigan, Les Éditions du S.A.C., 1981, 38 p.

La brochure traite des compagnies de déménagement: comment faire son choix, les coûts, les responsabilités, les précautions. On aborde aussi le déménagement qu'on fait soi-même: le transport, l'emballage, l'emménagement. Après s'être réinstallé, arrive l'étape de la décoration; pour ce faire, le S.A.C. donne des conseils sur les matériaux et les couleurs.

SIMONEAU, Jacqueline. «Coopératives d'habitation et condominiums. Une expérience profitable» dans *Protégez-Vous*, mai 1981, p. 47-49.

À défaut de pouvoir acheter une maison unifamiliale, plusieurs consommateurs se tournent vers la coopérative d'habitation ou le condominium. L'auteure décrit ce qu'est chacune de ces formules et elle en énumère les avantages et les inconvénients.

ULUSCHAK, Edd. *Uluschak's Marketplace*. Edmonton, Alberta Consumer and Corporate Affairs, 1980, habitation: p. 18-20, 30, 48-51, 65, 74.

Le document consiste en une série d'illustrations sur divers thèmes. Chaque illustration est accompagnée d'un commentaire complétant le message et de questions qui orientent la discussion. Ces dessins humoristiques peuvent servir d'éléments déclencheurs d'une discussion.

Documentation audiovisuelle

S.A.C. DE SHAWINIGAN. *Assurance — auto, habitation, vie*, mai 1983, matériel d'animation.

Le vidéo comporte une section sur l'assurance-habitation. On aborde ce que couvre l'assurance-habitation et les types d'assurances.

S.A.C. DE SHAWINIGAN. *Logement — guide d'animation*. Les divers modes de logement.

Le matériel disponible comprend un vidéo et le texte du vidéo. Il est question des diverses possibilités qui se présentent dans le domaine de l'habitation: locataire, propriétaire, copropriétaire ou membre d'une coopérative. Chacune des possibilités est étudiée, on en présente les avantages et les inconvénients.

FICHES 5.4.2 | 5.5.2 BYE BAIL!

Documentation imprimée

....«Comment négocier une augmentation raisonnable de loyer» dans *Protégez-Vous*, mars 1984, p. 3-4.

L'article donne aux consommateurs une manière de négocier une augmentation. Ainsi, on les invite à analyser les dépenses et le rendement de l'immeuble. À cette fin, un tableau figure à la suite de l'article.

....«Comment renouveler un bail» dans *Protégez-Vous*, février 1983, p. 62.

Ce mini-article donne aux consommateurs les réponses aux questions qu'ils se posent chaque année au sujet des dispositions sur le renouvellement des baux.

En anglais: *Protect Yourself*, May 1983.

BLANCHARD, Louise. «Cette année, offrez-vous un bail sans failles» dans *Châtelaine*, vol. 22, n° 3, mars 1981, p. 110-121.

L'article passe en revue les principaux points soulevés lors de la location d'un logement: responsabilités et obligations du locataire et du propriétaire, bail, avis de renouvellement.

CHAMBERLAND, Claire. «Les marchands de listes» dans *Protégez-Vous*, avril 1983, p. 3-4.

Le printemps amène la cohue des déménagements et la prolifération d'agences de location. L'auteure présente ce que sont ces agences, comment elles fonctionnent, comment elles orientent leur publicité et quelles dispositions elles prennent avec leurs clients.

CORBEIL, Marie-Josée et al. *Partir en appartement*, Montréal, Bureau de consultation jeunesse inc., 1984, p. 15-21.

Cette section de la brochure explique aux jeunes ce qu'est un bail, les renseigne sur les relations locataires-propriétaires et leur donne des conseils pour négocier un bail. Enfin, une brève description de ce qu'est la Régie du logement est fournie.

DE BILLY, Hélène. «Régie, propriétaires et locataires-Vivre à trois» dans *Justice*, mars 1984, p. 32-39.

Les conflits entre propriétaires et locataires sont souvent réglés devant la Régie du logement. L'article évalue la situation du marché quant à la proportion de gens résidant dans un logement par rapport aux propriétaires de maison. L'article fournit aussi des informations sur les regroupements de locataires et les regroupements de propriétaires et sur la liste noire. Un tableau regroupe les divers délais prescrits pour les avis de tout genre: annulation, augmentation, refus.

GAUTHIER, Marie-Andrée. «Parlons logement» dans *Justice*, mai 1984, p. 47, «Parlons encore logement» dans *Justice*, juin 1984, p. 43.

Jeux-questionnaires permettant de tester vos connaissances sur la réglementation des relations propriétaires-locataires; les questions sont souvent présentées sous forme de cas.

LATENDRESSE, Anne. «Le logement étudiant» dans *Protégez-Vous, Les 14-18, juillet 1984, p. 14-20.*

Quitter le foyer familial pour aller vivre en appartement comporte plusieurs responsabilités. L'article aide le jeune consommateur à prendre conscience de cette réalité. On invite l'étudiant à définir ses besoins et à évaluer le budget dont il dispose. Ensuite, on lui présente les divers types de logement. Puis, l'article renseigne le lecteur sur les étapes à suivre jusqu'à la location. On aborde brièvement la sous-location et l'ameublement.

LÉGARÉ, Francine. Le guide des jeunes, chap. 15 — Si vous emménagez, déménagez..., Québec, Direction générale des publications gouvernementales, 1984, p. 420-422, 424-430.

Ces pages fournissent de l'information relative aux dispositions légales de la location. Le bail, les relations propriétaires-locataires et la Régie du logement sont des sujets élaborés dans cette section.

OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR. *Le vrai coût du logement.* Québec, O.P.C., 1984. Dépliant.

Le dépliant de deux volets présente les divers coûts reliés au logement. Ce petit aide-mémoire met en évidence tous les frais qui concernent l'habitation et le coût du logement pour un locataire. Un petit tableau aide à prévoir les dépenses de logement.

OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR. «Quand le diable est dans la cabane» dans le supplément «Jeunes consommateurs» de la revue *Protégez-Vous*, novembre 1984, p. 27.

L'article présente ce qu'est la Régie du logement, ses raison d'être, c'est-à-dire son rôle auprès des locataires et des propriétaires et les moyens d'y avoir recours.

RÉGIE DU LOGEMENT. *Comment s'entendre sur une augmentation raisonnable de loyer en 1984.* (Formulaire). Québec. Régie du logement, gouvernement du Québec, 1984.

Le formulaire a pour but d'aider les locataires et les propriétaires à négocier une augmentation de loyer. C'est une formule qui permet de calculer approximativement le pourcentage d'augmentation admissible.

RÉGIE DU LOGEMENT. *La CLÉ — le guide des relations propriétaires-locataires.* (Brochure) Québec, Régie du logement, gouvernement du Québec, 1984, 15 p.

Ce guide explique l'essentiel de la Loi sur la Régie du logement et le rôle de l'organisme. Il a pour but d'aider les deux parties au bail à mieux connaître leurs droits et leurs devoirs respectifs.

RÉGIE DU LOGEMENT. Série de fiches. Gouvernement du Québec. 1982-1983.

Cette série de fiches présente les diverses dispositions de la loi relative à la location d'habi-

tation. Plusieurs sujets sont abordés et traités de façon intéressante, donnant l'essentiel des recours possibles. Exemples de sujets: location d'une chambre, signature du bail, problèmes de chauffage, le bruit.

S.A.C. DE SHAWINIGAN. *Informez-vous locataire*, Shawinigan, Éditions du S.A.C., 1980, 40 p.

Cette brochure de petit format informe le lecteur sur le bail et son contenu, sur les obligations et les droits du locataire. Plus spécifiquement, on y traite de sous-location, d'avis de départ, de résiliation et de la Régie du logement. Un petit questionnaire permet de savoir si l'on est un consommateur informé. Section spéciale pour les ÉTUDIANTS: des conseils pratiques sur la location qui permettent une économie d'argent.

Documentation audiovisuelle

MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS. *Droits et obligations des locataires et des propriétaires*, 10 min, couleur, vidéo réalisé à Expo-Québec en 1982 par le ministère des Communications.

Entrevue avec M. Louis Levasseur.

MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS. *Le renouvellement de baux*, 10 min, couleur, vidéo réalisé à Expo-Québec en 1982 par le ministère des Communications.

Entrevue avec Louis Levasseur, de la Régie du logement.

MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS. *Services et rôle de la Régie du logement*, 10 min, couleur, vidéo réalisé à Expo-Québec en 1982 par le ministère des Communications.

Entrevue avec M. Louis Levasseur de la Régie du logement.

S.A.C. DE SHAWINIGAN. *Logement matériel d'animation*, «Les obligations du propriétaire et du locataire», Shawinigan.

La matériel comprend un vidéo et le texte d'accompagnement. Le vidéo résume les principales obligations du propriétaire et du locataire avant la conclusion du bail, au moment de sa conclusion et pendant le bail. Présenté de façon simple, le contenu est intéressant.

S.A.C. DE SHAWINIGAN. *Logement — matériel d'animation*, «Ouf!... la fin du bail!...», Shawinigan.

La matériel comprend un vidéo et un texte d'accompagnement. Le vidéo traite des diverses obligations qu'ont le propriétaire et le locataire à la fin d'un bail: avis de départ, avis d'augmentation, délais prescrits, visites des lieux. Ensuite, on donne des conseils sur la recherche d'un logement.

FICHES 5.4.3 | 5.5.3 RÊVEZ-VOUS EN COULEUR?

Documentation imprimée

....*A Guide to Independent Living*, New York, Butterick Publ., 1976, Chap. 5.

p. 115-119:
Cette partie du chapitre établit les lignes directrices d'un contrôle de budget.

p. 119-125:
On y traite du système bancaire, de son fonctionnement, des taux d'intérêt et des prêts.

p. 125-132:
Cette section est réservée au crédit, divers types et cartes.

ACEF DE VICTORIAVILLE. *ACEF cahier-budget*, Victoriaville, 1984.

Le cahier-budget est une grille budgétaire de format pratique. On peut y tenir un budget annuel, mensuel, puis hebdomadaire. C'est un guide pratique à utiliser durant toute l'année.

ACEF DU NORD DE MONTRÉAL. *Les lumières rouges du crédit*, Montréal, ACEF du Nord de Montréal, 1984, 6 volets.

Dépliant présentant deux mini-questionnaires qui, après analyse, permettent d'avoir un aperçu de la situation financière du joueur. Si les résultats du joueur sont faibles, on lui propose d'approfondir ses connaissances en matière de budget.

ACEF DU NORD DE MONTRÉAL. *Mon 1er budget*, Montréal, *Protégez-Vous*, ACEF du Nord, octobre 1984, 48 p.

Cahier-budget destiné aux jeunes consommateurs dans le but de leur aider à planifier leurs dépenses et ainsi d'avoir un contrôle sur l'utilisation de leurs revenus. Le cahier comprend une grille budgétaire pour chaque mois adaptée au mode de vie du jeune consommateur. De plus, des mini-dossiers contribuent à éduquer les jeunes lecteurs sur des sujets variés et appropriés à leur situation. Ex.: coût du bal étudiant, le recel, la mode, les services des bibliothèques, les coûts des différents moyens de transport, etc.

ACEF DU NORD DE MONTRÉAL. «Mots croisés ACEF» dans *Le Bulletin de l'ACEF du Nord de Montréal*, vol. 5, n° 1 (octobre 1984), p. 19.

La rubrique «À vous de jouer» de la revue de l'ACEF du Nord de Montréal présente une grille

de mots croisés qui traite des Associations coopératives d'économie familiale et de leurs activités. L'exercice est simple et permet d'apprendre des notions relatives au crédit et à l'endettement.

ALBERTA CONSUMER AND CORPORATE AFFAIRS. *Consumer Education a handbook for teachers of new Canadians*, Edmonton, Alberta Consumer and Corporate Affairs, unit 10.

p. 1 à 4:
Informations destinées aux enseignants: définitions, étapes à suivre pour établir un budget.

p. 7:
Grille contenant les différentes étapes d'un budget.

ALBERTA CONSUMER AND CORPORATE AFFAIRS. *Moving Out*, Edmonton, Consumer and Corporate Affairs, Consumer Education, January 1983, chap. 5 — *Money*, p. 31-35; chap. 6 — *Interviews*, p. 36-40; chap. 7 — *Crédit*.

Chap. 5 — *Money*
Le document s'adresse aux jeunes adultes en quête d'autonomie. La section «Money» aide à évaluer ce qu'implique en terme d'argent la vie en appartement. On enseigne aux jeunes comment planifier et faire leur budget. Des tableaux aident à appliquer les notions théoriques.

Chap. 6 — *Interviews*
Présentation d'une interview avec des conseillères financières. Elles exposent les principaux problèmes de planification budgétaire, ainsi que ceux qui y sont reliés: crédit, assurances, consolidation. De plus, elles proposent des solutions à ces problèmes.

Chap. 7 — *Crédit*
Cette section présente aux jeunes ce qu'est le crédit, ce qu'il implique et ce qu'il coûte. On explique que chaque personne agit différemment face au crédit.

ALBERTA CONSUMER AND CORPORATE AFFAIRS. *Taking charge of your money*, Edmonton, Alberta Consumer and Corporate Affairs, Consumer Education, October 1983, 40 p.

Le document a pour objectif d'enseigner aux consommateurs la manière d'établir un budget afin de tirer le meilleur profit possible de leur avoir financier. Dans un premier temps, on aborde l'influence des attitudes de chacun sur la manière d'utiliser ses revenus. Par la suite, on met l'accent sur l'importance de prévoir les dépenses inattendues. Enfin, on donne les règles à suivre pour compléter un plan budgétaire. Des tableaux sont insérés dans le texte et aident à l'application des concepts.

La dernière section porte sur le crédit, il s'agit d'une interview avec une conseillère financière. Elle enseigne aux lecteurs comment calculer le montant de crédit qu'ils peuvent se permettre, quels biens ou quels services peuvent convenir à l'achat à crédit, comment utiliser la carte de crédit. Enfin, le document présente des solutions à l'endettement et une manière de restreindre certaines dépenses.

L'ASSOCIATION DES BANQUIERS CANADIENS. *Le crédit à bon escient. Guide du crédit aux particuliers*, Association des banquiers canadiens, Toronto, 1984, 48 p. (brochure).

La brochure a pour objet d'aider le consommateur à acquérir des connaissances qui lui permettront de faire des choix de crédit judicieux.

En premier lieu, le lecteur est invité à étudier sa situation financière et à examiner ses besoins. Ensuite, la brochure donne de l'information générale sur le crédit: les avantages et les inconvénients, les types de crédit, les garanties des prêts, le coût du crédit, la demande de crédit, le remboursement des prêts. La brochure comprend divers tableaux et des listes d'adresses utiles. Elle s'avère être un bon outil pour démystifier le crédit.

AUBÉ, Jean et NADEAU, Sylvie. *Budget* (jeu de simulation), Université du Québec, Télé-université, 1981.

Le budget est un jeu de simulation destiné à sensibiliser les élèves du secondaire aux réalités de l'économie domestique. Le jeu fournit un ensemble de situations où plusieurs concepts peuvent être appliqués: emprunts, versements... L'élève est confronté aux réalités de l'économie domestique: logement, nourriture, voiture, vêtements, loisirs. En jouant, l'élève apprend à établir son budget dans diverses situations problématiques.

BANQUE DE MONTRÉAL. «Le crédit est-il dans votre intérêt?» module 6 dans *La Banque et vous* — série de 9 modules, Montréal, La Banque de Montréal, 4 p.

Le module permet aux consommateurs d'obtenir des réponses à plusieurs questions sur le crédit: qu'est-ce que le crédit? Qu'est-ce qu'une carte de crédit, un compte d'achat à crédit, un prêt à tempérament, un prêt à demande, un prêt sur police? De plus, on donne des renseignements sur le bureau de crédit et la marge de crédit. Enfin, les consommateurs sont amenés à évaluer leur limite personnelle au montant de crédit. Une série de questions permet d'évaluer leurs connaissances après la lecture du module.

BANQUE DE MONTRÉAL. «La bonne forme financière» module 9 dans *La Banque et vous* — série de 9 modules, Montréal, La Banque de Montréal, 12 p.

Le module aborde plusieurs questions relatives à la planification budgétaire:

— Comment établir les priorités des dépenses?
— Qu'est-ce que le revenu discrétionnaire?
— Comment faire un budget?
— Quels placements doit-on avoir dans un portefeuille de placement?

Le module propose des exercices permettant d'élaborer des budgets mensuels pour des personnes ayant des styles de vie différents. L'étudiant prend ainsi conscience que les dépenses fixes et discrétionnaires varient selon le style de vie. De plus, il acquiert de l'expérience dans l'élaboration d'un budget.

BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE. *Votre budget BNE*, La Banque de Nouvelle-Écosse, 24 p.

Ce document est en fait un livre comptable pour une famille; il est un moyen facile et pratique d'établir un budget. On y trouve des conseils sur la façon de faire des achats et de tenir des comptes et sur l'utilisation rationnelle du crédit.

BANQUE ROYALE DU CANADA. *Affaires d'argent*, Montréal, La Banque Royale du Canada, 1975, 80 p., p. 24-37 «Le crédit».

Le crédit est d'abord défini; par la suite, on aborde ses avantages et ses inconvénients. Puis, les types de crédit sont expliqués. On montre comment calculer le coût du crédit. On présente aussi «Le guide d'achat à crédit du consommateur avisé» qui consiste en une série de conseils à suivre lorsque l'on songe à utiliser le crédit.

BANQUE ROYALE DU CANADA. *Affaires d'argent*, Montréal, La Banque Royale du Canada, 1975, 80 p., p. 11-23 «Budget».

Cette section présente les diverses étapes de la planification budgétaire. On s'interroge d'abord sur les objectifs visés par chaque consommateur, puis on aborde les différentes étapes.

1- *La collecte des faits:* avant de planifier son budget, on doit savoir d'où provient et où va son argent. Un tableau est fourni pour en faire l'évaluation;
2- *Évaluation de la façon de gérer son argent:* prise de conscience;
3- *Planification des ressources:* prévisions budgétaires à établir, un tableau est fourni (peu détaillé);
4- *Fonctionnement:* conseils en vue de respecter ses prévisions, mise à jour.

BLISS, Tamara, HISS, J. et al. *The Doing Book an Experential Approach to Consumer Education*, Bedford, Middlesex Community College, 1973, p. 42-51.

Ce chapitre sur le budget présente trois exercices développant trois thèmes particuliers.

1er exercice:
«Brainstorming» sur la planification budgétaire: cet exercice aide le groupe à prendre conscience de la diversité des opinions sur le budget.

2e exercice:
Lecture — discussion: cet exercice aide à comprendre ce qu'est un budget et énumère les différents éléments de son contenu.

3e exercice:
Élaboration d'un budget.

BURN, Patricia. *C'est votre argent*, Montréal, Banque de Montréal, octobre 1980, 2e édition, 39 p. (brochure).

La brochure expose un plan pour établir un budget souple qui permet une saine gestion de l'argent gagné. On y traite d'une gamme étendue de sujets relatifs à l'administration du budget familial. On présente les diverses étapes de planification, les façon d'épargner, les façons de dépenser à crédit, ainsi que d'autres sujets se rapportant à l'épargne et au crédit.

CHEVALIER-DRZYMALA, France. «Épargner: comment et combien?» dans *Ma Caisse*, vol. 18, n° 2 (mars-avril 1981), p. 25-27.

L'épargne est présentée comme un choix, le résultat d'une décision et d'une planification financière. Le montant réservé à l'épargne dépend de plusieurs facteurs: sécurité d'emploi, âge, famille.

CHEVALIER-DRZYMALA, France. «Le budget» dans *Ma Caisse*, vol. 20, n° 2 (mars-avril 1983), p. 4-6.

Le budget aide à prévoir les dépenses, favorise l'épargne et aide à effectuer des choix rationnels. En bref, c'est ce qu'enseigne l'article. Un exemple de budget est présenté.

CHEVALIER-DRZYMALA, France. «61% des personnes endettées ont moins de 35 ans» dans *Ma Caisse*, vol. 21, n° 6, novembre-décembre 1984, p. 25-27.

Depuis le début des années 60, le crédit à la consommation a progressé à une allure effrénée. Ce fléau a principalement touché les moins de 35 ans.

L'auteure décrit le profil de la personne endettée et retrace les principaux facteurs responsables de l'endettement. De plus, elle énumère les solutions généralement conseillées et adoptées.

COHEN, Dian. *Le temps travaille pour vous*, n° 2 de l'ensemble éducatif *Affaires d'argent*, Montréal, La Banque Royale du Canada, 1972, révision 1975, 20 p.

Le document est consacré entièrement au crédit. En premier lieu, l'auteure présente le crédit comme une solution à envisager pour contrer un manque de liquidités. Puis, elle explique les principes du crédit et le fonctionnement des bureaux de crédit. Les divers types de crédit sont abordés: crédit au détail, cartes de crédit, emprunts bancaires. L'auteure présente aussi la façon de calculer le coût du crédit. Enfin, des conseils pour «l'achat» de crédit sont présentés. À cela s'ajoute une série de transparents expliquant les coûts du crédit.

COHEN, Dian. *Planifier! Pourquoi et comment?*, n° 3 de l'ensemble éducatif *Affaires d'argent*, Montréal, La Banque Royale du Canada, 1972, révision 1975, 20 p.

La planification budgétaire permet de maximiser ses ressources financières; tel est le message véhiculé dans ce document. On nous enseigne que l'orientation du plan budgétaire dépend des goûts et des priorités de chacun.

On présente aussi les étapes à respecter pour arriver à préparer un budget convenant à sa situation:

1- évaluation de sa situation actuelle

2- évaluation rigoureuse

3- réaménagement et nouveau plan budgétaire

4- révision et réévaluation occasionnelles

Le document contient des grilles budgétaires; de plus des transparents sont annexés pour expliquer dans quels secteurs de l'économie est dépensé l'argent.

CONSUMER AND CORPORATE AFFAIRS. *Shop Hop*, jeu de société pour 9 ans et plus, Ministry of Consumer and Corporate Affairs, Province of British Columbia, 1980.

L'objectif du jeu est d'habituer les joueurs à respecter leurs budgets lors d'un achat. Chaque joueur possède une liste de produits d'épicerie et une limite d'argent; tout au long du jeu, il doit voir à compléter sa liste.

CORBEIL, Marie-Josée et al. *Partir en appartement*, Montréal, Bureau de consultation jeunesse inc., 1984, p. 11-14.

Faire un budget élimine bien des problèmes à la fin de chaque mois. Les pages traitant de la planification budgétaire ont pour but de convaincre les jeunes de l'importance du budget et de leur enseigner la procédure à suivre pour évaluer leurs prévisions.

DAW, Grace et BEATTY, John. *You, the Consumer*, Toronto, Wiley Publishers of Canada Limited, 1975, 288 p., p. 14-23.

Pourquoi établir un budget? À l'aide d'exemples et d'activités relatifs aux modes de vie, on détermine l'importance d'établir un budget.

DIRECTION GÉNÉRALE DES ASSURANCES, BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES et LAMOUREUX, Jean-Denis. «L'assurance-habitation» dans *Protégez-Vous*, février 1984, p. 45-55.

L'article aide les consommateurs à choisir une assurance-habitation adaptée à leurs besoins. Ainsi, on les invite à déterminer leurs besoins, à établir ce qu'ils veulent assurer. Les diverses polices disponibles sur le marché sont expliquées. Ensuite, on donne les divers critères à observer pour le choix d'un assureur, d'un agent ou d'un courtier. On traite aussi des solutions lors d'un sinistre et de la responsabilité civile.

FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DES-JARDINS. *Budget-type*, documents n° 3131-02-19, n° 2039-05.

Grilles budgétaires comprenant les divers postes de revenus et de dépenses adaptés à la situation des étudiants: une grille complétée et une grille à compléter.

FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DES-JARDINS. *Je fais mon budget*, document n° 07859-026.

Budget-type comprenant les principaux postes des revenus et des dépenses qui peuvent s'adapter à la majorité des individus. Très détaillé.

FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DES-JARDINS. *La gestion de mes affaires l'achat d'une automobile et le budget*, 43 p., n° 2039-02.

Le document présente les divers postes du budget: habitation, alimentation, loisirs. À partir d'une grille comprenant tous les postes du budget, le consommateur est invité à dresser son propre budget en sélectionnant les sujets qui s'adressent à lui. Le document met en situation un jeune couple. Pour chaque poste du budget, on présente les prévisions du couple, puis une liste de questions aide le consommateur à faire ses prévisions. Les exemples et le graphisme rendent le document intéressant.

FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DES-JARDINS. *Le budget familial*, acétates 8 1/2 × 11, document n° 4240-40-09.

Le document couvre les sujets suivants: attitudes, raisons de faire un budget, étapes à suivre, besoins, dépenses, grilles «coût de la vie», endettement, crédit, épargne, conseils.

FETTERMAN, Elsie et KLAMKIN, Charles. *Consumer Education in Practice*, «Spending Plan», New York, John Wiley and Sons Inc., 1976, Chap. 17, p. 216-225.

On présente les divers avantages de faire un budget et les étapes à suivre lors de son élaboration: établir des objectifs financiers, sélectionner les articles du plan budgétaire, etc.

FOSTER, J. et al. *C'est la vie! Initiation à l'économie familiale*, 2e édition, section 4 — Organiser sa vie quotidienne, Montréal, Les Éditions HRW Ltée, 1984, p. 27-43.

La planification, qui consiste à établir des objectifs et à trouver les moyens de les atteindre, permet une meilleure gestion de son temps et de son argent. Ces pages permettent à l'étudiant de se familiariser avec les diverses étapes de la planification: établissement d'objectifs, recherche des ressources, élaboration d'un plan d'action, l'action, l'évaluation. Ces pages peuvent s'adapter à plusieurs types de planification: de temps, de loisir, d'une activité, d'un budget.

GAUTHIER, Jean-Louis. «Avez-vous les moyens de vous endetter?» dans *Châtelaine*, vol. 21, n° 9 (septembre 1980), p. 112-124.

Cet article sur le crédit regroupe les principaux aspects de la question: l'importance de magasiner et de marchander entre les institutions financières et de calculer le coût de l'emprunt. On présente les formules de rechange au crédit, les attitudes à adopter face au crédit et les solutions à l'endettement (budget, consolidation de dettes, faillite, dépôt volontaire).

LÉGARÉ, Francine. *Le guide des jeunes*, Québec, Direction générale des publications gouvernementales, gouvernement du Québec, 1984, p. 337-340.

Cette section fournit de l'information sur le crédit. On y explique divers types de crédit: contrat de prêt d'argent, contrat assorti d'un crédit, contrat de crédit variable, et ce qu'ils comportent. On traite des dispositions de la Loi sur la protection du consommateur concernant le crédit. Une page est consacrée au budget.

MARTS, John. *Paying your way* (jeu), U.S.A., Gregg McGraw Hill, 1975.

Le jeu «Paying your way» a été conçu spécialement pour des étudiants. Il a pour objectif de les familiariser avec les rouages des finances personnelles. En jouant avec «Paying your way», les étudiants acquièrent une expérience dans la planification budgétaire, car ils doivent prendre les décisions et analyser les diverses situations auxquelles ils sont confrontés.

MORIN, Lise, LALONDE, Daniel et POTVIN, Lucie. *À propos de l'endettement...*, Montréal, ACEF de Montréal, février 1983, 43 p.

La brochure destinée aux jeunes couvre les principaux sujets se rapportant à l'endettement. Ainsi, on définit ce qu'est l'endettement, quelles en sont les causes, à quels endroits s'adresser pour du crédit, combien coûte le crédit, quelles sortes de dettes on peut contracter. On explique aux jeunes lecteurs ce que sont une saisie et l'enlisement budgétaire. Enfin, on leur indique comment faire pour éviter l'endettement.

NORTHERN CONTINUING EDUCATION BRANCH, NORTHERN SASKATCHEWAN, SASKATCHEWAN CONSUMER AND COMMERCIAL AFFAIRS. «Budgeting is for the birds (or anyone else!)» dans *The Money go round*, Regina, Saskatchewan Consumer and Commercial Affairs, 1980.

À partir de l'histoire d'un jeune couple, le document enseigne aux consommateur la nécessité de planifier leurs dépenses. Le document comprend aussi un jeu qui permet aux joueurs d'acquérir une expérience dans la planification financière.

NORTHERN CONTINUING EDUCATION BRANCH, NORTHERN CHEWAN CONTINUING EDUCATION, SASKATCHEWAN CONSUMER AND COMMERCIAL AFFAIRS. *To Buy... or not to buy* Regina, Saskatchewan Consumer and Commercial Affairs, 1980.

Comprend: — How do I pay for it?
— Buying on credit
— To risk or not to risk
— Credit costs and credit contracts.

Les documents traitent du crédit à la consommation et des exercices de tout genre sont proposés.

OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR. *Le crédit: surveillez vos intérêts!*, Québec, OPC, avril 1984, dépliant en 14 volets.

Le dépliant explique aux consommateurs les dispositions de la Loi sur la protection du consommateur sur les contrats de crédit suivants: contrat de prêt d'argent, contrat assorti d'un crédit et contrat de crédit variable.

OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR. «Payez plus tard» dans supplément «Jeunes consommateurs» de la revue *Protégez-Vous*, novembre 1984, p. 6-7.

Le recours au crédit pour l'acquisition de biens peut se faire de plusieurs manières: contrat de prêt d'argent, contrat assorti d'un crédit, contrat de crédit variable. L'article donne des renseignements et des mises en garde aux jeunes consommateurs sur ces types de contrats de crédit. De plus, on parle des dispositions de la Loi sur la protection du consommateur à ce sujet.

PENTSNY, Brendan. *Money Wise a guide to personal finance*, Brisbane, Queensland Consumer Affairs Bureau, 1982, 30 p.

La brochure a pour but d'aider le consommateur à faire sa planification budgétaire. Les diverses informations tournent autour du thème budget, sa préparation, le paiement des factures, l'équilibre du budget, les dépenses, l'emprunt d'argent (coûts et types). Le guide est très accessible aux jeunes consommateurs.

PÉPIN, Georgette. «Mots croisés de la consommation» dans *Le Radar*, journal de l'Association coopérative d'économie familiale de Victoriaville, vol. 5, n° 1, septembre 1984, p. 11.

Mots croisés permettant au lecteur d'acquérir des connaissances sur le budget, sur l'endettement et sur les ACEF.

PROTÉGEZ-VOUS en collaboration avec les ACEF. *Budget 1984*, guide budgétaire, 1984, 15 p. (brochure).

Grille budgétaire permettant de dresser un budget mensuel, chacun des mois étant divisé par semaine.

RICE, Ruth. *Consumer Education Word Games: 50 spirit masters n° 40, n° 41*, Portland, J. Weston Walch, 1975, 50 p.

Les deux activités portent sur le crédit. Le premier exercice fait ressortir les avantages et les inconvénients d'utiliser le crédit lors de transactions et le deuxième porte sur la carte de crédit.

ROY, Maurice. «Moi y en a plus vouloir des dettes», *Châtelaine*, vol. 23, n° 9 (septembre 1982), p. 43-44.

L'auteur explique les différentes solutions à adopter en cas d'endettement. Ainsi, on définit: le budget, la consolidation, la vente d'actifs, le dépôt volontaire et la faillite. Le texte est basé sur les commentaires d'une spécialiste en budget d'un ACEF.

S.A.C. DE SHAWINIGAN. *Faites votre budget*, Shawinigan, Éditions du S.A.C., 1979, 38 p.

Cette brochure présente les trois grandes sections d'un budget: dépenses fixes, courantes, résumées. Des tableaux définissent chaque section qui est subdivisée en divers postes. Les tableaux sont appuyés par des notes explicatives.

Un tableau d'analyse de dettes et une table de prévisions budgétaires complètent les outils de gestion. En deuxième partie, on aborde le crédit en présentant les diverses formes de crédit, le coût de l'emprunt et l'endettement.

S.A.C. DE SHAWINIGAN. *Grille «Budget familial»*.

Cette grille permet d'évaluer les revenus nets par semaine, par mois et par année; il en va de même pour les dépenses qui sont regroupées sous 8 titres.

S.A.C. DE SHAWINIGAN. *Portrait financier: étudiant résidant à l'extérieur*, grille.

Grille budgétaire suivie de notes explicatives qui permettent de remplir adéquatement le tableau.

S.A.C. DE SHAWINIGAN. «Premier achat d'épicerie» dans *Se marier... sans se ruiner!*, Shawinigan, Éditions du S.A.C., 32 p., p. 26.

Aide-mémoire qui énumère les divers articles d'épicerie à se procurer lors d'un premier achat. Cette liste peut aider l'élève à prévoir son budget-épicerie.

STEWART, M. Lee Dr. *Consumer Education Resource Material Kit*, Beaver Falls, 1977, p. 81-85.

On présente une série d'énoncés soulignant l'importance de faire un budget et les diverses façons de procéder. Une grille budgétaire est proposée ainsi qu'une grille de bilan. Un questionnaire permet de détecter la propension à utiliser le crédit.

THE CANADIAN BANKERS' ASSOCIATION. *Money in your life* *, n° 6 *Money: How do you manage it?*, The Canadian Bankers' Association, 1981, 20 p.
* aussi disponible en français.

Ce document a pour but de faire comprendre à l'élève l'importance de planifier et d'organiser son temps et son argent. Plusieurs exercices sont proposés. Ainsi, on suggère à l'étudiant de planifier une liste de produits d'épicerie, d'en estimer le coût et d'en vérifier l'exactitude auprès d'une épicerie. On l'invite à planifier un budget, à évaluer ce que coûtent divers types de loisirs.

TRAVERS, Céline. «Le panier à provisions — Diminution dans toutes les villes» dans *Protégez-Vous*, novembre 1984, p. 36.

L'article, publié à chaque mois, présente le coût hebdomadaire moyen du panier à provisions

pour une famille de quatre personnes dans diverses régions de la province.

ULUSCHAK, Edd. *Uluschak's Marketplace*, Edmonton, Alberta Consumer and Corporate Affairs, 1980. Budget: p. 6-8, 14, 39, 43, 56, 67, 68, 72, 73, 78, 79.

Le document consiste en une série d'illustrations sur divers thèmes. Chaque illustration est accompagnée d'un commentaire qui complète le message et de questions qui orientent la discussion. Les dessins humoristiques peuvent servir d'éléments déclencheurs d'une discussion.

ULUSCHAK, Edd. *Uluschak's Marketplace*, Edmonton, Alberta Consumer and Corporate Affairs, 1980. Crédit: p. 3, 15, 23, 45-47, 54, 64, 70, 71, 76, 86, 91, 92.

Le document consiste en une série d'illustrations sur divers thèmes. Chaque illustration est accompagnée d'un commentaire qui complète le message et de questions qui orientent la discussion. Les dessins humoristiques peuvent servir d'éléments déclencheurs d'une discussion.

Documentation audiovisuelle

LA BOURSE OU LE CRÉDIT.
Vidéo : 40 minutes
Série : Faut voir à son affaire
Producteur: Office de la protection du consommateur
Direction des communications, janvier 1984.

Le vidéo traite des dispositions de la Loi sur la protection du consommateur sur les contrats de crédit.

Sommaire du vidéo

Jacques, un étudiant, conclut un contrat de crédit pour l'achat d'une moto en comptant sur sa bourse d'études pour faire face à ses mensualités. Cependant, il apprend qu'il n'obtiendra pas la bourse demandée. Il est donc dans l'impossibilité de faire les versements. Il demande conseil à sa soeur Véronique qui l'informe de ses recours en ce qui concerne son contrat de crédit. Puis, elle lui suggère d'aller rencontrer son créancier afin d'obtenir l'autorisation de vendre sa moto. Jacques redoute cette rencontre.

CARTOMANIE.
Vidéo : 40 minutes
Série : Faut voir à son affaire
Producteur: Office de la protection du consommateur
Direction des communications, janvier 1984.

Le vidéo traite des dispositionr de la Loi sur la protection du consommateur sur les cartes de crédit.

Sommaire du vidéo

Sur la table de chevet de Claude Lavoie, une adolescente disparue, se trouve le numéro de téléphone de Véronique. L'inspecteur Raymond Pesant, de la brigade criminelle, appelle celle-ci à sept heures, un dimanche matin. Il espère découvrir, avec l'aide de Véronique, des indices qui lui permettraient de retrouver Claude. Véronique réussit à établir un lien entre les cartes de crédit de Claude et sa disparition.

LES SOLUTIONS À L'ENDETTEMENT.
Vidéo : 13 minutes, 45 secondes, couleur
Série : En toute justice
Producteur: Ministère de la Justice, 1982

L'endettement: Le document énumère cinq solutions possibles: l'entente à l'amiable, la consolidation des dettes, le dépôt volontaire, le concordat et la faillite. Les avantages et les inconvénients en sont aussi discutés.

QUAND J'AI BESOIN DE PLUS D'ARGENT.
8 minutes, 20 secondes, couleur
16 mm
Producteur: Moreland-Latchford.

Ce film veut aider la personne qui a de la difficulté à vivre avec ses revenus immédiats. On y aborde les prêts à l'amiable (entre parents et enfants), les prêts d'une banque ou d'une société de crédit où il est question d'intérêt de crédit, les cartes de crédit, le dépôt, le paiement à tempérament et les dettes. Le film fait valoir que le crédit est une bonne chose, mais qu'il faut être prudent.

S.A.C. DE SHAWINIGAN. *Budget*, Matériel d'animation.

L'ensemble du matériel comprend un vidéo et un guide de l'animateur. Des outils de travail sont aussi fournis: une grille de portrait financier, un tableau d'analyse de dettes, une grille de prévision budgétaire, un tableau d'évaluation des assurances, un tableau projet épargne, un inventaire de la garde-robe et du foyer.

TROIS FAÇONS DE VIVRE.
Ministère de l'Éducation du Québec/Radio-Québec, 1974, 1 bobine (26 min, 936 pi), niveaux secondaire et public, origine: Québec; réalisateur: Hugues Poulin.

Document sur le budget personnel, l'éducation.

DOCUMENTS PRODUITS PAR L'OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR (O P C)

DOCUMENTATION IMPRIMÉE

- *Jeunes consommateurs*, Protégez-Vous, novembre 1984, Montréal, 32 p.

  Supplément sur la Loi sur la protection du consommateur.

  Distribution: OPC, Service Éducation et Recherche

- *Les associations de consommateurs: on n'a pas les moyens de s'en passer*, Protégez-Vous, novembre 1984, Montréal, 8 p.

  Liste des associations de consommateurs, historique, dossiers principaux; une révision ponctuelle du document peut en modifier le titre.

  Distribution: OPC

- *Le consommateur et le crédit*, Office de la protection du consommateur, Québec, mai 1981, 76 p.

  Distribution: OPC

- *La publicité*, Collectifs du Larsa, Office de la protection du consommateur, Québec, juin 1980, 61 p.

  Distribution: OPC

DOCUMENTATION AUDIOVISUELLE

Ordre d'enseignement primaire

- *La publicité expliquée aux enfants*, Office de la protection du consommateur, Québec, 1982.

  Série de 3 vidéos ou diaporamas.

  Document d'accompagnement.

  Distribution: Multimédia (vente)
  Ministère des communications du Québec (MCQ) (prêt)

- *Tourneboule au pays des jeunes consommateurs*, Office de la protection du consommateur, Québec, 1980.

  Série de 3 vidéos ou diaporamas.

  Document d'accompagnement.

  Distribution: Multimédia (vente)
  Ministère des Communications du Québec (MCQ) (prêt)

- *Kébékio au pays de convoitise*, Office de la protection du consommateur, février 1978, versions française et anglaise.

  Série de 13 vidéos.

  Document d'accompagnement.

  Distribution: Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ)
  Direction régionale de votre territoire (prêt)
  Ministère des Communications du Québec (MCQ) (vente)
  Radio-Québec (RQ) (vente)

Ordre d'enseignement secondaire

- *Faut voir à son affaire*, Office de la protection du consommateur, Québec, janvier 1984.

  Distribution: OPC, Bureau régional de votre territoire (prêt)

Liste des distributeurs

- Protégez-Vous
  5199, rue Sherbrooke Est
  Bureau 2580
  Montréal (Québec)
  H1T 3X1
  Tél.: (514) 253-2131

- Office de la protection du consommateur
  Service de l'éducation et de la recherche
  6, rue de l'Université
  Québec (Québec)
  G1R 5G8
  Tél.: (418) 643-6327

- Multimédia audiovisuel inc.
  5225, rue Berri
  Montréal (Québec)
  H2J 2S4
  Tél.: (514) 273-4251 ou 273-2585
  — Télex: 055-62281

- Ministère des Communications du Québec
  Direction de la diffusion des documents audiovisuels
  1601, boulevard Hamel
  Québec (Québec)
  G1R 4Y7
  Tél.: (418) 643-5168

- Radio-Québec
  Société de radio-télévision du Québec
  800, rue Fullum
  Montréal (Québec)
  H2K 3L7
  Tél.: (514) 521-2424

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

Documentation imprimée

....*A guide to independent living*, New York, Butterich Publishing, 1976.

....«Comment négocier une augmentation raisonnable de loyer» dans *Protégez-Vous*, mars 1984.

....«Comment renouveler un bail» dans *Protégez-Vous*, février 1983.

....«Comprendre le marché» dans *Mode de vie* (brochure), Ottawa, Canada and the world — Consommation et Corporations Canada.

....*Consumer Education Resource Guide... K-12 A Multi-Disciplinary Approach*, Athens, Department of home economics education, College of education, University of Georgia, 1973.

....«Déménager, une corvée à planifier» dans *Protégez-Vous*, mai 1982.

....«Du bon emploi des loisirs» dans *Le Bulletin de la Banque Royale du Canada*, vol. 65, n° 4, juillet-août 1984, 4 p.

....«Écologie et économique: Le covoiturage», *Livraison spéciale*, Bulletin interne de l'Office de la protection du consommateur, 2e année, n° 5, octobre 1983.

....«Jeu-questionnaire: Êtes-vous un consommateur averti?» dans *Mode de vie* (brochure), Canada and the world, Consommation et Corporations Canada, Ottawa.

....«La consommation: un engagement de tous les instants» dans *Protégez-Vous*, novembre 1984.

....*La publicité sexiste, c'est quoi?*, Conseil du statut de la femme, 1983, 44 p.

....*L'image des femmes dans la publicité*, Conseil du statut de la femme, septembre 1979, 103 p.

....Que choisir? Éducation: «Devenez détectives d'étiquettes», dans *Que choisir? Éducation*, n° 6 (janvier 1984).

ACEF DE VICTORIAVILLE. *ACEF cahier-budget*, Victoriaville, 1984.

ACEF DU NORD DE MONTRÉAL. *Les lumières rouges du crédit*, Montréal, ACEF du Nord de Montréal, 1984, 6 volets.

ACEF DU NORD DE MONTRÉAL. *Mon 1er budget*, Montréal, *Protégez-Vous*, ACEF du Nord de Montréal, octobre 1984, 48 p.

ACEF DU NORD DE MONTRÉAL. «Mots croisés ACEF» dans *Le Bulletin de l'ACEF du Nord de Montréal*, vol. 5, n° 1 (octobre 1984).

AGRICULTURE-CANADA. *Classement des aliments au Canada*, Brochure n° 1283, ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa, 1977, 16 p.

AGRICULTURE-QUÉBEC. *Loi sur les produits agricoles, les produits marins et les aliments. Loi sur les produits laitiers et succédanés*, Québec, gouvernement du Québec.

ALBERTA CONSUMER AND CORPORATE AFFAIRS, *Buying a used car*. Edmonton, Alberta, Consumer and Corporate Affairs, 1983, 4 p.

ALBERTA CONSUMER AND CORPORATE AFFAIRS. *Consumer Education a Handbook for Teachers of New Canadians*, Edmonton, Alberta Consumer and Corporate Affairs.

ALBERTA CONSUMER AND CORPORATE AFFAIRS. *Moving Out*, Edmonton, Consumer and Corporate Affairs, Consumer Education, January 1983.

ALBERTA CONSUMER AND CORPORATE AFFAIRS. *Taking charge of your money*, Edmonton, Alberta Consumer and Corporate Affairs, Consumer Education, October 1983, 40 p.

ALBERTA CONSUMER AND CORPORATE AFFAIRS. Tips: *Buying a House?* Edmonton, Alberta Consumer and Corporate Affairs, September 1982, 12 p.

ALBERTA CONSUMER AND CORPORATE AFFAIRS. Tips: *Condominiums: a housing and lifestyle alternative*, 5 p.; *Mobile homes*, 4 p.; *Modular housing*, 6 p., Edmonton, Alberta Consumer and Corporate Affairs, 1982.

ALBERTA CONSUMER AND CORPORATE AFFAIRS. *Tips: Shop Around*, Edmonton, Alberta, Consumer and Corporate Affairs, October 1982, 4 p.

ASSOCIATION CANADIENNE DES AUTOMOBILISTES. *Guide d'achat de la voiture usagée*. Édition 1984, 83 p.

ASSOCIATION DES BANQUIERS CANADIENS. *Une hypothèque à votre mesure. Conseils pratiques pour l'achat d'une maison*. Montréal, l'Association des banquiers canadiens, mai 1984, 46 p.

ASSOCIATION DES BANQUIERS CANADIENS. *Le crédit à bon escient. Guide du crédit aux particuliers*, Association des banquiers canadiens, Toronto, 1984, 48 p. (brochure).

AUBÉ, Jean et NADEAU, Sylvie. *Budget* (jeu de simulation), Université du Québec, Télé-université, 1981.

AUTOMOBILE ET TOURING CLUB DU QUÉBEC. «L'achat d'un véhicule d'occasion», *La Presse*, Montréal, lundi 27 février 1984.

AUTOMOBILE ET TOURING CLUB DU QUÉBEC. «Quoi faire quand vous achetez une voiture d'un particulier?», *La Presse*, Montréal, lundi 5 mars 1984.

B

AUTOMOBILE ET TOURING CLUB DU QUÉBEC. (CAA) revue *Touring*, Montréal, Automobile et Touring Club du Québec, publiée depuis janvier 1984.

BANQUE DE MONTRÉAL. «La bonne forme financière module 9» dans *La Banque et vous* — série de 9 modules, Montréal, La Banque de Montréal, 12 p.

BANQUE DE MONTRÉAL. «Le crédit est-il dans votre intérêt? module 6» dans *La Banque et vous* — série de 9 modules, Montréal, La Banque de Montréal, 4 p.

BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE. *Votre budget BNE*, La Banque de Nouvelle-Écosse, 24 p.

BANQUE ROYALE DU CANADA. *Affaires d'argent*, Montréal. La Banque Royale du Canada, 1975, 80 p.

BANVILLE, Charline et al. «De «minoune» en «citron»!» dans *Bulletin de l'Association pour la protection des intérêts des consommateurs*, vol. 1, n° 3, avril-mai 1984, 4 p.

BELLEMARRE, Pierre. «Le rouli-roulant» dans *Vidéo-Presse*, vol. 8, n° 10 (juin 1979).

BELLEMARRE, Pierre. «Patinage à roulettes» dans *Vidéo-Presse*, vol. 9, n° 9 (mai 1980).

BHERER, H. «L'ère des loisirs» dans *Vidéo-Presse*, vol. 4, n° 2 (octobre 1974).

BLANCHARD, Louise. «Cette année, offrez-vous un bail sans failles» dans *Châtelaine*, vol. 22, n° 3, mars 1981.

BLISS, Tamara, HISS, J. et al. *The Doing Book an Experential Approach to Consumer Education*, Bedford, Middlesex Community College, 1973.

BONIFACE, Jean et GAUSSEL, Alain. *Les enfants consommateurs*, Éditions Casterman, 1981, chap. 6. Former les jeunes consommateurs, Coll. L'école des parents.

BRASIER, Steven. «C'est un départ» dans *Le Consommateur canadien*, vol. 13, n° 3, mars 1983, p. 12-17. Sous-titre: Les motocyclettes de 250 cc sont bien adaptées aux besoins du débutant.

BURN, Patricia. *C'est votre argent*, Montréal, Banque de Montréal, octobre 1980, 2e édition, 39 p. (brochure).

CAISSES POPULAIRES DESJARDINS. *La gestion de mes affaires, l'achat d'une automobile et le budget*, 43 p., document n° 2039-02.

CENTRE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION DES ORGANISATIONS DE CONSOMMATEURS. *L'éducation du jeune consommateur «Les Achats»*, Bruxelles, CRIOC, 1979.

CENTRE D'INSPECTION ET DE PRÉVENTION AUTOMOBILE DE L'ESTRIE INC. *Acheter une auto usagée, c'est comme la fabriquer nous-mêmes!* Fleurimont, CIPAE, 19 p.

CHAMBERLAND, Claire. «Les marchands de listes» dans *Protégez-Vous*, avril 1983.

CHAUMONT, Jacqueline. *Aménager son appartement en 10 leçons*, Paris, Hachette, 1973, 218 p.

CHEVALIER-DRZYMALA, France. «Épargner: comment et combien?» dans *Ma Caisse*, vol. 18, n° 2 (mars-avril 1981).

CHEVALIER-DRZYMALA, France. «Le budget» dans *Ma Caisse*, vol. 20, n° 2 (mars-avril 1983).

CHEVALIER-DRZYMALA, France. «61% des personnes endettées ont moins de 35 ans» dans *Ma Caisse*, vol. 21, n° 6, novembre-décembre 1984.

CHOICE. «Save on sports goods» dans *Choice*, July, 1983.

COHEN, Dian. *Le temps travaille pour vous*, n° 2 de l'ensemble éducatif *Affaires d'argent*, Montréal, La Banque Royale du Canada, 1972, révision 1975, 20 p.

COHEN, Dian. *Planifier! Pourquoi et comment?*, n° 3 de l'ensemble éducatif *Affaires d'argent*, Montréal, La Banque Royale du Canada, 1972, révision 1975, 20 p.

COHEN, Dian. «Une aubaine! Êtes-vous sûr?», n° 4 de l'ensemble éducatif *Affaires d'argent*, Montréal, La Banque Royale du Canada, 1972, révision 1975, 24 p., (nouvel ensemble éducatif disponible au début de 1985).

COLIN, Simon. «Enfin les vacances!» dans *Vidéo-Presse*, vol. 12, n° 10 (juin 1983).

CONSOMMATEUR CANADIEN (LE). «Le jeu d'oie du consommateur» dans Le *Consommateur canadien*, vol. 8, n° 5, octobre 1978.

CONSOMMATION ET CORPORATIONS CANADA. *Choisis donc un bon casque*, Ottawa, C.C.C., gouvernement fédéral, dépliant.

CONSOMMATION ET CORPORATIONS CANADA. *Connaissez-vous Consommation et Corporations Canada?*, Ottawa, Consommation et Corporations Canada, gouvernement fédéral, dépliant.

CONSOMMATION ET CORPORATIONS CANADA. Divers dépliants sur l'étiquetage. Ottawa, Consommation et Corporations Canada, gouvernement fédéral.

CONSOMMATION ET CORPORATIONS CANADA. *Voyez ce que raconte l'étiquette*, dépliant 12 volets. C.C.C.

CONSUMER AFFAIRS BUREAU. *Thinking about shopping — Student projects*. Canberra, Australian Government Publishing Service, 1978, 22 p.

CONSUMER AND CORPORATE AFFAIRS. *Shop Hop*, jeu de société pour 9 ans et plus, Ministry of Consumer and Corporate Affairs, Province of British Columbia, 1980.

«CONSUMER QUIZ» dans *Consumer Education Resource Material Kit*, Dr. Stewart M. Lee, Beaver Falls, 1977.

CORBEIL, Marie-Josée et al. *Partir en appartement*. Montréal, Bureau de consultation jeunesse inc., 1984.

COVOITURAGE QUÉBEC INC. *Dossier covoiturage Québec inc.*, Montréal, 1983.

COVOITURAGE QUÉBEC INC. «Étude sur les coûts annuels d'un véhicule» dans *Dossier covoiturage Québec inc.*, Montréal, mai 1983.

CURRENT AFFAIRS. *Wheels and deals*: buying cars and motorcycles (kit), 1973, Don Mills, Ontario, Thomas Nelson and Sons (Canada) Ltd.

DACIER, Philippe. «Motos et accessoires» dans *Protégez-Vous*, mars 1982, p. 43-51.

DAW, Grace et BEATTY, John. *You, the Consumer*, Toronto, Wiley Publishers of Canada Limited, 1975, 288 p.

DE BILLY, Hélène. «Régie, propriétaires et locataires, Vivre à trois» dans *Justice*, mars 1984.

DE BILLY, Hélène. «Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le «pouce»...» dans *Justice*, juin 1984.

DE COTRET, Pierre René. «L'achat d'une moto» dans *Protégez-Vous*, mai 1984.

DEJEAN, Gabriel. «Le droit de choisir» dans *Vidéo-Presse*, vol. 8, n° 9 (mai 1979).

DELANEY, Linda M. *The mysteries unveiled. Should you lease or buy your next car?*, Oakville, Barlow, Delaney and Associates Inc., 1982, 59 p.

DEMERS, Dominik. «Randonnée pédestre» dans *Vidéo-Presse*, vol. 10, n° 9.

DESAUTELS, Yvon. «Les produits dangereux» dans *Vidéo-Presse*, vol. 9, n° 5 (janvier 1980).

DIRECTION GÉNÉRALE DES ASSURANCES, BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES ET LAMOUREUX, Jean-Denis. «L'assurance habitation» dans *Protégez-Vous*, février 1984.

DOMINGUE, Maryse. «Joies et misères du transport en commun» dans *Protégez-Vous*, novembre 1984.

DUBOIS, Robert. «L'achat d'une maison — Il faut se familiariser d'avance avec les étapes d'une telle transaction» dans *La Presse*, Montréal, 10 novembre 1984.

EASBY, Jacqueline. «C'est bon pour les affaires, mais le Bureau d'éthique commerciale vous aide-t-il vraiment?» dans *Le Consommateur canadien*, vol. 13, n° 1 (janvier 1983).

EASBY, Jacqueline. «Vacances de neige» dans *Le Consommateur canadien*, vol. 13, n° 3.

ÉNERGIE, MINES ET RESSOURCES CANADA. *Le guide du nouvel automobiliste* (brochure). Ottawa, Bureau de la conservation et des énergies renouvelables. Énergie, Mines et Ressources Canada. Octobre 1974, 106 p.

ENJEU ET ENVIRONNEMENT JEUNESSE INC. «De l'éducation à la récupération», *Fichier pédagogique ENJEU*, Québec, Enjeu et Environnement Jeunesse Inc.

ENVIRONNEMENT-QUÉBEC. *Environnement et plein air*, Québec, gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, 1983.

ÉQUIPE — «Devenir propriétaire: choix, démarches, décisions, choix...» dossier dans *Ma Caisse*, vol. 20, n° 2, mars-avril 1983.

ÉQUIPE DE JOURNALISTES. «100 ans de transport» dans *La Presse*, 25 mai 1984, 20 p.

EYE GATE HOUSE. *Consumer Education, Buying right* (kit) 1973, Central Scientific Company of Canada, Clarkson, Ontario.

FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS. *Budget-type*, documents n° 3131-02-19, n° 2039-05.

FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS. *Je fais mon budget*, document n° 07859-026.

FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS. *La gestion de mes affaires l'achat d'une automobile et le budget*, 43 p., document n° 2039-02.

FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS. *Le budget familial*, acétates 8½ × 11, document n° 4240-40-09.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CENTRES COMMUNAUTAIRES DE LOISIRS INC. *Jeux et créativité du moniteur*, Québec, Fédération québécoise des centres communautaires de loisirs inc., 151 p.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CENTRES COMMUNAUTAIRES DE LOISIRS INC. *Liste des organismes membres 1984, 3 p.*

FETTERMAN, Elsie et KLAMKIN, Charles. *Consumer education in practice*. New York, John Wiley & Sons inc., 1976.

FLYNN, Michael. *Les droits et les responsabilités du consommateur — Le manuel du professeur*. Toronto, ministère de la Consommation et du Commerce, novembre 1981, 124 p.

FOSTER, J. *C'est la vie!* Montréal, Éditions HRW, 1984.

FOSTER, J. *C'est la vie! Initiation à l'économie familiale*, 2e édition, Section 2 Les ressources: le temps, l'énergie, l'argent etc., Montréal, Éditions HRW, 1984.

FOSTER J. et al. *C'est la vie! Initiation à l'économie familiale*, 2e édition, Montréal, Les Éditions HRW Ltée, 1984.

GARDNER, Julia et MARSH, John. «Recreation in Consumer and Conserver Societies» dans *Alternatives*, Summer 1978.

GASCON, André. «Le sport, les sports, la tête, le corps» dans *Vidéo-Presse*, vol. 10, n° 4 (décembre 1980).

GAUTHIER, Jean-Louis. «Avez-vous les moyens de vous endetter?» dans *Châtelaine*, vol. 21, n° 9 (septembre 1980).

GAUTHIER, Marie-Andrée. «Parlons logement» dans *Justice*, mai 1984, p. 47, «Parlons encore logement» dans *Justice*, juin 1984.

GOUIN, Christiane. «Déménager à peu de frais: difficile mais réalisable» dans *S'en Sortir*, bulletin d'information de l'ACEF du Centre de Montréal, vol. 7, n° 3, juin 1984.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *On a un monde à récréer. Le livre blanc sur le loisir au Québec*, Québec, Service des communications du Haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, 1979, 107 p.

GOU, Michel. «L'achat d'une voiture neuve» dans *Protégez-Vous*, avril 1983.

GOU, Michel. «L'entretien d'une automobile» dans *Protégez-Vous*, novembre 1984.

GRITTI, Jules. «Information ou technique de persuasion — La publicité» dans *Vidéo-Presse*, vol. 5, n° 9 (mai 1976).

GUY, Hélène. «Une saison pour jouer» dans *Vidéo-Presse*, vol. 11, n° 10 (juin 1982).

HARVEY, Margaret. «Pour aller comme sur des roulettes» dans *Le Consommateur canadien*, vol. 13, n° 9.

HÉROUX, Jacques. «Débrouiller les fils de l'assurance automobile» dans *Protégez-Vous*, juin 1983.

HIBOU. «En piste» dans *Hibou*, vol. 5, n° 2 (février 1984).

INSTITUT DE PLEIN AIR QUÉBÉCOIS. *Du pique-nique à l'expédition*, Rivière-du-Loup, Institut de plein air québécois, 224 p.

INSTITUT DE PLEIN AIR QUÉBÉCOIS. *Pour un accès universel au plein air*, Rivière-du-Loup, Institut de plein air québécois, 1982, 115 p.

JEUDY, Serge. *Vidéo-Presse*.
Vol. 12, n° 5, janvier 1983, p. 45-48 Judo
Vol. 12, n° 6, février 1983, p. 45-48, Karaté
Vol. 12, n° 7, mars 1983, p. 45-48 Tae Kwon Do

KAVANAGH, Patrick. «Le cyclo-tourisme» dans *Le Consommateur canadien*, vol. 10, n° 3 (juin 1980).

KIDS' CHOICE. «Nick's Radio» dans *Choice*, June 1982.

KID'S CHOICE. «Saving your pocket money» dans *Choice*, January 1984, vol. 25, n° 1.

LABORATOIRE COOPÉRATIF. *Bulletin d'information du laboratoire coopératif*, supplément au n° 135 «Spécial ÉTIQUETTES», septembre-octobre 1980, 32 p.

LABRECQUE, Jean-Claude. «Vos armes, citoyens!» dans *Châtelaine*, vol. 21, n° 10 (octobre 1980).

LAMOUREUX, Jean-Denis. «Déménager sans se faire embarquer» dans *Justice*, avril 1984.

LANDRY, Paula. «Ce qu'il en coûte d'utiliser son automobile en 1983» dans *Autoclub*, septembre-octobre 1983.

LANGLOIS, Lysette, T. «À l'écoute des étiquettes» dans *Protégez-Vous*, mai 1980.

LATENDRESSE, Anne. «Le logement étudiant» dans *Protégez-Vous*, Les 14-18, juillet 1984.

LE BARBÉ, Martin. «Partir cet été...», *Protégez-Vous*, juin 1984.

LEBLANC, Rollande. «Les camps de vacances», *Protégez-Vous*, février 1984.

LÉGARÉ, Francine. *Le guide des jeunes*, Québec, Direction générale des publications gouvernementales, gouvernement du Québec, 1984.

LÉGER, Paul-Émile (Cardinal). «Questions sur nos loisirs» dans *Ma Caisse*, vol. 19, n° 2 (mars-avril 1982).

LOISIR, CHASSE ET PÊCHE. 11 brochures sur les parcs, Québec, gouvernement du Québec, 1984.

MARTS, John. *Paying your way* (jeu), U.S.A., Gregg McGraw Hill, 1975.

MAZOYER, Martine. «Le labyrinthe du supermarché» (jeu) dans *Bulletin d'information du laboratoire coopératif*, supplément au n° 126 (mai-juin 1979).

MINISTÈRE DE LA CONSOMMATION ET DU COMMERCE ONTARIO. *Buying a car* (Kit), Toronto, ministère de la Consommation et du Commerce Ontario.

MINISTÈRE DE LA CONSOMMATION ET DU COMMERCE ONTARIO. *Étude de cas: un bon achat*, Toronto, ministère de la Consommation et du Commerce Ontario.

MINISTÈRE DE LA CONSOMMATION ET DU COMMERCE ONTARIO et CONSOMMATION ET CORPORATIONS CANADA. *Études de cas: achat d'un sofa*, Toronto, ministère de la Consommation et du Commerce et Consommation et Corporations Canada.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES. *Comment calculer sa consommation d'essence* (brochure), Québec, Bureau des économies d'énergie, ministère de l'Énergie et des Ressources, gouvernement du Québec, 16 p. n° E-53.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES. *Visiter un centre éducatif forestier, quelle bonne idée!*, Québec, ministère de l'Énergie et des Ressources, Service de l'éducation en conservation, septembre 1983, n° 3750-1.

MINISTÈRE DES APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES CANADA. *Dépenses des familles au Canada 1982*, Ottawa, Statistiques Canada, octobre 1984.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS. *La carte du Québec cyclable*, Québec, Vélo-Québec.

MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE. *Centres de vacances et gîtes touristiques au Québec 1984-1985*, Québec, Direction du loisir touristique, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

MINISTRY OF CONSUMER AND COMMERCIAL RELATIONS ONTARIO. *The good buy kit a guide for consumers*, Toronto, Consumer Information Centre, Ministry of Consumer and Commercial Relations.

MOREL, Anne-Marie. «Les pièges de la copropriété» dans *Protégez-Vous*, mai 1982.

MORIN, Lise, LALONDE, Daniel et POTVIN, Lucie. *À propos de l'endettement...*, Montréal, ACEF de Montréal, février 1983, 43 p.

NORTHERN CONTINUING EDUCATION BRANCH, NORTHERN SASKATCHEWAN, SASKATCHEWAN CONSUMER AND COMMERCIAL AFFAIRS. «Budgeting is for the birds (or anyone else!)» dans *The Money go round*, Regina, Saskatchewan, Consumer and Commercial Affairs, 1980.

NORTHERN CONTINUING EDUCATION BRANCH, NORTHERN SASKATCHEWAN, SASKATCHEWAN CONSUMER AND COMMERCIAL AFFAIRS. *Stretching Food Dollars*, REGINA, Saskatchewan Consumer and Commercial Affairs, 1980.

NORTHERN CONTINUING EDUCATION BRANCH, NORTHERN SASKATCHEWAN, SASKATCHEWAN CONSUMER AND COMMERCIAL AFFAIRS. *To Buy... or not to Buy — Deciding to Buy*, Regina, Saskatchewan Consumer and Commercial Affairs, 1980, 30 p.

NORTHERN CONTINUING EDUCATION BRANCH, NORTHERN SASKATCHEWAN, SASKATCHEWAN CONSUMER AND COMMERCIAL AFFAIRS. *To Buy... or not to buy*, Regina, Saskatchewan Consumer and Commecial Affairs, 1980.

NOVALIS. «*L'achat d'une auto, c'est pas un cadeau, c'est un marché*», créé avec la collaboration des Services d'éducation des Unions régionales et de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins.

OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR. *Automobile — les transactions entre particuliers*. Dépliant, OPC, juin 1984.

OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR. *Faites donc partie d'une association de consommateurs!*, Québec, *Protégez-Vous*, 1983, 8 p. (brochure).

OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR. «La loi, c'est la loi» dans le supplément «Jeunes consommateurs» de la revue *Protégez-Vous*, novembre 1984.

OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR. *L'auto et la moto: sur la bonne voie*, Québec, OPC, avril 1984, dépliant.

OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR. *Le crédit: surveillez vos intérêts!*, Québec, OPC, avril 1984, dépliant.

OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR. *Le vrai coût du logement*. Québec, OPC, 1984, dépliant.

OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR. *Les associations de consommateurs: on n'a pas les moyens de s'en passer!*, supplément à la revue *Protégez-Vous*, OPC, novembre 1984, 8 p. (brochure).

OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR. *L'Office de la protection du consommateur vous aide à faire valoir vos droits!*, Québec, OPC, avril 1984, dépliant, 6 volets.

OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR. «OPC, qui es-tu?» dans supplément «Jeunes consommateurs» de la revue *Protégez-Vous*, novembre 1984.

OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR. «Payez plus tard» dans supplément «Jeunes consommateurs» de la revue *Protégez-Vous*, novembre 1984.

OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR. «Payez plus tard» «Les citrons poussent parfois dans les garages» dans le supplément «Jeunes consommateurs» de la revue *Protégez-Vous*, novembre 1984.

B

OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR. *Protégez-Vous*, vol. 7, n° 3, mars 1979, 43 p.

OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR. «Quand le diable est dans la cabane» dans le supplément «Jeunes consommateurs» de la revue *Protégez-Vous*, novembre 1984.

OLIVIER, Robert E. «Furniture and Appliances — Household Investments Chapter 7» *Shopping Sense*, Toronto, McGraw-Hill Ryerson Limited, 1976, (Consumer Education Series).

PENNY POWER. «Money talk: budgeting» dans *Penny Power*, vol. 2, n° 2, (Oct-Nov. 81).

PENNY POWER. «Roller skates: which one is right for you?» dans *Penny Power*, vol. 3, n° 6.

PENNY POWER. «Sleeping Bags» dans *Penny Power*, vol. 4, n° 6 (June-July 1984).

PENNY POWER. «Soccer Balls» dans *Penny Power*, vol. 5, n° 1 (August-September, 1984).

PENNY POWER. «Where does it all go?» dans *Penny Power*, vol. 3, n° 4.

PENNY POWER. «Which 10-Speed Bikes are Best?» dans *Penny Power*, vol. 1, n° 4 (February-March 1981).

PENTSNY, Brendan. *Money Wise a guide to personal finance*, Brisbane, Queensland Consumer Affairs Bureau, 1982, 30 p.

PÉPIN, Georgette. «Mots croisés de la consommation» dans *Le Radar*, journal de l'Association coopérative d'économie familiale de Victoriaville, vol. 5, n° 1, septembre 1984.

PRONOVOST, Jean-François. «Recycler un vélo de garage en vélo de ville» dans *Vélo-Québec*, vol. 4, n° 5 (automne 1984).

PROTÉGEZ-VOUS en collaboration avec les ACEF. *Budget 1984*, guide budgétaire, 1984, 15 p. (brochure).

QUE CHOISIR? ÉDUCATION. «Le vélo — cahier libre n° 2» dans *Que choisir? Éducation*, n° 7, avril 1984, 24 p.

QUEENSLAND CONSUMER AFFAIRS BUREAU. *Buying a used car*, Brisbane, Queensland Consumer Affairs Bureau, November 1980, dépliant 8 volets.

QUEENSLAND CONSUMER AFFAIRS BUREAU. *Buying Furniture*, Brisbane, Queensland Consumer Affairs Bureau, July 1980, dépliant 8 volets.

RATELLE, Louise. «La location d'une voiture» dans *Protégez-Vous*, février 1984.

RÉGIE DU LOGEMENT. *Comment s'entendre sur une augmentation raisonnable de loyer en 1984*, (formulaire), Québec, Régie du logement, 1984.

RÉGIE DU LOGEMENT. *La CLÉ — le guide des relations propriétaires — locataires* (brochure), Québec, Régie du logement, gouvernement du Québec, 1984, 15 p.

RÉGIE DU LOGEMENT. Série de fiches. Gouvernement du Québec. 1982-1983.

REVUE COMMERCE. «Le nouveau consommateur (bis). Il faudra apprendre à ajuster notre tir!» dans *Revue Commerce*, septembre 1984.

RICE, Ruth. *Consumer Education Word Games: 50 spirit masters n° 40, n° 41*, Portland, J. Weston Walch, 1975, 50 p.

ROY, Maurice. «Dormir sous la toile» dans *Châtelaine*, vol. 24, n° 6 (juin 1983).

ROY, Maurice. «La petite foire aux guenilles» dans *Châtelaine*, vol. 23, n° 8 (août 1982).

ROY, Maurice. «Moi y en a plus vouloir des dettes» dans *Châtelaine*, vol. 23, n° 9 (septembre 1982).

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE SOCIAL CANADA. *Dictionnaire de poche sur les additifs alimentaires*, Ottawa, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, 1982, 32 p.

SASKATCHEWAN CONSUMER AND COMMERCIAL AFFAIRS. *The Marketplace*, Regina, Saskatchewan Consumer and Commercial Affairs, 67 p.

SASKATCHEWAN CONSUMER AND COMMERCIAL AFFAIRS. *Time and money, too!!* Saskatchewan.

SERVICES D'INFORMATION, DE RECHERCHE ET D'ANIMATION EN CONSOMMATION, *Document 1 — L'automobile*, Charlesbourg, SIRAC, 1980, série de 8 fiches.

SIMONEAU, Jacqueline. «Coopératives d'habitation et condominiums. Une expérience profitable» dans *Protégez-Vous*, mai 1981.

SMILSKI, Debra. «L'entretien des bicyclettes» dans *Le Consommateur canadien*, vol. 14, n° 8, août 1984.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT (SCHL). *Logis-logique*, Ottawa, SCHL, 1979, 43 p., brochure n° 5180.

SOUMIS, Laurent.

«Le covoiturage émerge comme une alternative aux coûts toujours croissants du transport automobile», *Le Devoir* 5 mai 1984, p. 13.

«Le covoiturage (2). Une économie possible de 2800 $ par passager», *Le Devoir*, 7 mai 1984, p. 9.

«Le covoiturage (3). Plusieurs entreprises mettent dorénavant des fourgonnettes au service de leurs employés», *Le Devoir*, 8 mai 1984, p. 9.

«Le covoiturage (4). Les services publics sont intéressés», *Le Devoir*, 9 mai, 1984, p. 13.

«Le covoiturage (5). Une agence de courtage se spécialise dans les liaisons interurbaines», *Le Devoir*, 10 mai 1984, p. 11.

STEWART, M. Lee Dr. *Consumer Education Resource Material Kit*, Beaver Falls, 1977.

ST-HILAIRE, André. «La pub à pleine oreille» dans *Protégez-Vous*, octobre 1984.

ST-HILAIRE, André. «Le ski de fond... partons du bon pied» dans *Protégez-Vous*, Les 14-18, novembre 1984.

ST-HILAIRE, André. «Rouler sans perdre les pédales» dans *Protégez-Vous*, mai 1984.

S.A.C. DE SHAWINIGAN. *Choisissez votre équipement de sports d'hiver*, Shawinigan, 1980, Éditions du S.A.C., 36 p.

S.A.C. DE SHAWINIGAN. *Choisissez votre matériel de camping*, Shawinigan, Éditions du S.A.C., 1980, 40 p.

S.A.C. DE SHAWINIGAN. *Découvrez la bonne auto usagée*, Shawinigan, Éditions du S.A.C., 1980, 38 p.

S.A.C. DE SHAWINIGAN. *Faites votre budget*, Shawinigan, Éditions du S.A.C., 1979, 38 p.

S.A.C. DE SHAWINIGAN. *Grille «Budget familial»*.

S.A.C. DE SHAWINIGAN. *Informez-vous locataire*, Shawinigan, Éditions du S.A.C., 1980, 40 p.

S.A.C. DE SHAWINIGAN. *On se déménage sans problèmes!* Shawinigan, Éditions du S.A.C., 1981, 38 p.

S.A.C. DE SHAWINIGAN. *Organisez votre voyage* n° 13, Shawinigan, Éditions du S.A.C., 1980, 39 p.

S.A.C. DE SHAWINIGAN. *Portrait financier: étudiant résidant à l'extérieur*, grille.

S.A.C. DE SHAWINIGAN. *Transport — Jeu-questionnaire*.

S.A.C. DE SHAWINIGAN. «Premier achat d'épicerie» dans *Se marier... sans se ruiner!*, Shawinigan, Éditions du S.A.C., 32 p.

TARDIF, Monique B. «L'automobile: ce qu'il en coûte en 1979-1980» dans *Protégez-Vous*, février 1980.

THE CANADIAN BANKERS' ASSOCIATION. *Money in your life**, no 6 *Money: How do you manage it?*, The Canadian Bankers' Association, 1981, 20 p.

* aussi disponible en français.

TRAVERS, Céline. «Le panier à provisions — Diminution dans toutes les villes» dans *Protégez-Vous*, novembre 1984.

ULUSCHAK, Edd. *Uluschak's Marketplace*. Edmonton, Alberta Consumer and Corporate Affairs, 1980.

VÉLO-QUÉBEC. *Étude de marché 84*, Québec, Vélo-Québec, mai 1984.

VÉLO-QUÉBEC. *Guide de l'acheteur*, Montréal, Vélo-Québec, 1981, 47 p.

VIDÉO-PRESSE
Vol. 7, n° 4, décembre 1977, p. 24-27
Handball
Vol. 7, n° 7, mars 1978, p. 26-31
Hockey sur gazon
Vol. 7, n° 8, avril 1978, p. 20-23
Water-Polo.
Vol. 10, n° 2, octobre 1980, p. 37-39
Patate Chaude
Vol. 10, n° 5, janvier 1981, p. 37-39
Basket-Ball
Vol. 10, n° 6, février 1981, p. 37-39
Soccer
Vol. 10, n° 7, mars 1981, p. 40-43
Soccer
Vol. 10, n° 8, avril 1981, p. 40-43
Volley-Ball
Vol. 10, n° 9, mai 1981, p. 40-43
Volley-Ball
Vol. 10, n° 10, juin 1981, p. 37-40
Badminton

VIDÉO-PRESSE
Vol. 9, n° 10, juin 1980, p. 42-43
L'été est là!
Vol. 10, n° 2, octobre 1980, p. 42-43
Randonnée équestre
Vol. 10, n° 5, janvier 1981, p. 42-43
Randonnée en skis.
Vol. 10, n° 6, février 1981, p. 42-43
Alpinisme
Vol. 10, n° 8, avril 1981, p. 44-45
Parachutisme
Vol. 11, n° 2, octobre 1981, p. 14-15
La classe nature

WILLIAM, Herma B. «*Consumer knowledge needs assessment a technique to motivate secondary students*», dans *Illinois teacher of Home economics*, Illinois, vol. XXI, n° 5, May/June 1978.

Documentation audiovisuelle

ACTIVITÉS DANS LES PARCS ET RÉSERVES.
6 min, 10 sec, couleur, vidéo
Producteur: ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

BRAS DE FER
Vidéo : 90 minutes
Série : Faut voir à son affaire.
Producteur: Office de la protection du consommateur
Direction des communications, janvier 1984.

B

CARTOMANIE.
Vidéo : 40 minutes
Série : Faut voir à son affaire.
Producteur: Office de la protection du consommateur
Direction des communications, janvier 1984.

CE QUE JE REÇOIS POUR MON ARGENT
9 minutes, 14 secondes, couleur
16 mm
Producteur: Moreland-Latchford.

COMMENT UTILISER L'ARGENT
8 minutes, 16 secondes, couleur
16 mm
Producteur: Moreland-Latchford

COVOITURAGE-QUÉBEC. *Les temps changent... les transports aussi*, août 1984, diaporama 8 min, 8 sec, Production Lambert, Lepage, Labbé.

DES PIEDS ET DES MAINS. 12 min, 30 sec, couleur, 16 mm.

LA BOURSE OU LE CRÉDIT.
Vidéo : 40 minutes
Série : Faut voir à son affaire.
Producteur: Office de la protection du consommateur
Direction des communications, janvier 1984.

LA SÉCURITÉ À BICYCLETTE. 12 min, 6 sec, couleur, 16 mm. Producteur: Conseil canadien de la sécurité routière.

LA SÉCURITÉ À BICYCLETTE: LA BONNE CONDUITE. Encyclopaedia Britannica/Centre de matériel d'éducation visuelle, 1 bobine (15 min, 540 pi), niveaux élémentaire et secondaire, États-Unis.

LE CYCLISTE PRUDENT. 12 min, couleur, 16 mm.
Producteur: Crawley Films.

LE CYCLOTOURISME. Vidéo, 25 minutes.
Producteur: Vélo-Québec (Montréal).

LE CYCLOTOURISME EST UNE SOLUTION POUR VOUS. Diaporama, 8 minutes.
Producteur: Vélo-Québec (Montréal).

LE CYCLOTOURISME ET LE PLEIN AIR. Diaporama, 14 minutes.
Producteur: Vélo-Québec (Montréal).

LE QUÉBEC AU TEMPS DES FROIDURES. 13 min, 35 sec, couleur, 16 mm.
Producteur: Office national du film, 1975
Réalisateur: Yves Hébert.

LE TRANSPORT EN COMMUN UNE SOLUTION COMMUNE. Vidéo, 3/4, 12 minutes.
Producteur: Comité régional des usagers des transports en commun de Québec (Québec).

LES ENFANTS DE LA MANOUAN (1re partie). Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), 1976, 1 bobine (30 min, 1080 pi), Élémentaire, secondaire et public.

LES SOLUTIONS À L'ENDETTEMENT.
Vidéo : 13 minutes, 45 secondes, couleur
Série : En toute justice.
Producteur: ministère de la Justice, 1982.

MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS. *Droits et obligations des locataires et des propriétaires*, 10 min, couleur, vidéo réalisé à Expo-Québec en 1982 par le ministère des Communications.

MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS. *Le renouvellement de baux*, 10 min, couleur, vidéo réalisé à Expo-Québec en 1982 par le ministère des Communications.

MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS. *Services et rôle de la Régie du logement*, 10 min, couleur, vidéo réalisé à Expo-Québec en 1982 par le ministère des Communications.

OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR. *Évaluation et attitude*, vidéo 40 minutes, série: Faut voir à son affaire. Producteur: Office de la protection du consommateur, Direction des communications, janvier 1984.

OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR. *L'occasion fait le larron*, vidéo 40 minutes, série: Faut voir à son affaire. Producteur: Office de la protection du consommateur, Direction des communications, janvier 1984.

POINTE AUX JEUNES — OUTAOUAIS. 14 min, 10 sec, couleur, vidéo.
Producteur: ministère de la Justice.

QUAND J'AI BESOIN DE PLUS D'ARGENT.
8 minutes, 20 secondes, couleur
16 mm
Producteur: Moreland-Latchford.

RADIO-QUÉBEC. *Achetez maintenant, payez plus tard*, vidéo d'une durée de 30 min de la série «Le 60-80», nº de cat.: 1963-14, emprunt au bureau régional de Radio-Québec.

S.A.C. DE SHAWINIGAN. *Assurance — auto, habitation, vie*, mai 1983, matériel d'animation.

S.A.C. DE SHAWINIGAN. *Budget*, Matériel d'animation.

S.A.C. DE SHAWINIGAN. Logement, matériel d'animation, «*Les obligations du propriétaire et du locataire*», *Shawinigan*.

S.A.C. DE SHAWINIGAN. Logement — guide d'animation. *Les divers modes de logement.*

S.A.C. DE SHAWINIGAN. Logement — guide d'animation, «*Ouf!... la fin du bail!...*», *Shawinigan*.

S.A.C. DE SHAWINIGAN. *Loisir* matériel d'animation.

TANT QUE T'AURAS UNE PIASTRE
19 minutes, 5 secondes, couleur
16 mm, n° 7924
Producteur: Office de radio-télédiffusion du Québec, 1974.

TROIS FAÇONS DE VIVRE. Ministère de l'Éducation du Québec/Radio-Québec, 1974, 1 bobine (26 min, 936 pi), niveaux secondaire et public. Réalisateur: Hugues Poulin.

VOYAGE SANS DÉTOUR. 21 min, 58 sec, couleur, 16 mm.

B

Éducation à la

Secon

Objectif global: Fournir à l'élève to
d'adopter un compo
dans le domaine d

| PREMIER CYCLE | | Obj
gén |
|---|---|---|
| **Objectifs intermédiaires** | **Objectifs terminaux** | |
| | **L'élève sera capable de:** | **Que l'élève:** |
| 1.1 Tirer de son expérience personnelle des signes lui indiquant que son autonomie en tant que consommateur. | **1.** Reconnaître que son rôle de consommateur | **1. Prenne** |

consommation

ndaire

utes les possibilités
rtement responsable
e la consommation

ectifs éraux	DEUXIÈME CYCLE	
	Objectifs terminaux	**Objectifs intermédiaires**
	L'élève sera capable de:	
conscience soins	**1.** Estimer en quoi son mode de vie postsecon-	1.1 Décrire comment il satisfait ses besoins actuels en matière de transport et de logement.

s'accroît. 1.2 Constater que sa plus grande autonomie modifie son rôle de consommateur. 1.3 Reconnaître qu'il est sujet à de nouveaux types de sollicitation ainsi qu'à une augmentation de celle-ci. 1.4 Trouver des moyens de développer son sens critique pour assumer son nouveau rôle de consommateur.	se modifie au fur et à mesure qu'il grandit.	**actuels et qu'il devra dans un p avenir.**
2.1 Définir ce qu'est une «activité de loisir». 2.2 Dresser la liste de ses activités de loisir pour une période donnée (pour chacune des saisons, par exemple). 2.3 Estimer le temps consacré chaque semaine à ses activités de loisir. 2.4 Identifier les besoins que ses diverses activités de loisir visent à satisfaire. 2.5 Classer par ordre d'importance ses besoins dans le domaine des loisirs. 2.6 Indiquer des éléments de consommation que nécessitent ses activités de loisir. 2.7 Comparer, en termes de temps, de besoins et de ressources utilisés, l'importance de sa consommation en matière de loisir à celle que nécessitent d'autres activités.	**2.** Mesurer l'importance qu'a le loisir dans l'exercice de son rôle de consommateur.	
3.1 Décrire ce qu'il fait lorsqu'il veut pratiquer une activité de loisir.	**3.** Décrire les étapes qui mènent à la réalisation	**2. Dévelop habileté à**

de ceux assumer oche	daire différera de son mode de vie actuel du point de vue du logement et du transport.	1.2 Prévoir quels seront ses besoins en matière de transport et de logement pour l'année qui suivra la fin de son cours secondaire. 1.3 Préciser les changements qui interviendront en ce qui concerne ses besoins en matière de logement et de transport.
pe son appliquer	**2.** Établir les coûts reliés à divers moyens de	2.1 Trouver différentes façons de répondre aux besoins en déplacement

3.2 Isoler les questions qui relèvent de la planification de l'activité. 3.3 Énumérer les diverses ressources que peuvent requérir ses activités de loisir. 3.4 Déterminer les critères influençant le choix des ressources nécessaires à ses activités de loisir. 3.5 Constater qu'au terme de la planification intervient une décision quant à la réalisation du projet. 3.6 Déterminer les critères permettant de prendre une décision quant à la réalisation du projet. 3.7 Indiquer les actions qui servent à réunir les ressources nécessaires à ses activités de loisir. 3.8 Discuter l'opportunité d'évaluer ses activités de loisir tant dans leur préparation que dans leur réalisation. 3.9 Identifier les principales étapes de l'organisation d'une activité de loisir.	d'une activité de loisir.	**un proces** **rationnel d** **et d'organi** **dans le do** **la consom**
5.1 Déterminer les éléments qui interviennent dans le choix de ses activités de loisir. 5.2 Indiquer d'autres activités de loisir qui pourraient remplacer celles qu'il pratique et qui semblent tout aussi intéressantes. 5.3 Déterminer les ressources dont il aurait besoin pour pratiquer ces autres activités de loisir.	**5.** Évaluer le choix de ses activités de loisir en fonction des ressources nécessaires à leur réalisation.	

us **e décision** **sation** **naine de** **nation.**	transport.	2.2 Reconnaître que tout véhicule nécessite un entretien. 2.3 Connaître les coûts d'achat, d'exploitation et d'entretien de divers types de véhicules. 2.4 Calculer la proportion du revenu net consacrée à l'achat, à l'exploitation et à l'entretien d'un véhicule, pour différentes catégories de revenus. 2.5 Estimer le coût des autres moyens de transport en fonction des diverses catégories de besoins. 2.6 Calculer la proportion du revenu net consacrée aux déplacements à l'aide des moyens autres que l'achat d'un véhicule pour diverses catégories de revenus.
	3. Appliquer des critères personnels dans le choix de moyens de transport adaptés à diverses situations.	3.1 Déterminer les critères qui peuvent intervenir dans le choix d'un véhicule à acheter. 3.2 Déterminer les critères qui peuvent intervenir dans la décision d'acheter un véhicule ou d'utiliser d'autres moyens de transport. 3.3 Établir la hiérarchie personnelle de ses critères de choix d'un moyen de transport. 3.4 Indiquer des moyens de transport répondant à ces critères, pour diverses situations.
	4. Prévoir l'équilibre de ses dépenses et revenus pour sa première	4.1 Indiquer les critères en jeu dans la décision d'habiter ailleurs que chez ses parents.

5.4 Comparer les ressources nécessaires à ses activités de loisir actuelles avec celles nécessaires pour pratiquer ces autres activités.

5.5 Évaluer l'opportunité de modifier le choix de ses activités de loisir.

année au niveau collégial.	4.2 Indiquer les divers types de logements accessibles à un étudiant. 4.3 Se renseigner sur les coûts du logement selon les divers types de loyers existant dans la région qu'il devra habiter. 4.4 Donner la liste des divers frais d'entretien, de services et d'aménagement occasionnés par la décision d'habiter ailleurs que chez ses parents. 4.5 Indiquer les diverses dépenses d'un collégien. 4.6 Estimer les dépenses qu'il devra assumer au cours de sa première année au collège. 4.7 Estimer ses revenus au cours de sa première année au collège. 4.8 Établir un budget provisoire pour sa première année au collège.
et / ou **5.** Prévoir l'équilibre de ses dépenses et revenus pour sa première année comme travailleur.	5.1 Indiquer les critères en jeu dans la décision d'habiter ailleurs que chez ses parents. 5.2 Indiquer les divers types de logement qu'il pourrait occuper après son entrée sur le marché du travail. 5.3 Se renseigner sur les coûts du logement selon divers types de loyers existant dans la région où il pourrait trouver un travail. 5.4 Donner la liste des divers frais d'entretien, de services et d'aménagement occasionnés par la décision d'habiter

4.1 Reconnaître les types de ressources disponibles dans son milieu. 4.2 Identifier lesquelles de ces ressources il utilise pour satisfaire ses besoins en matière de loisirs. 4.3 Évaluer le degré d'utilisation qu'il fait des ressources disponibles dans son milieu. 4.4 Indiquer les effets d'une utilisation maximale des ressources de son milieu. 6.1 Identifier les conséquences qu'a pour lui la pratique de diverses activités de loisir. 6.2 Évaluer les conséquences qu'a pour les autres la pratique de ses diverses activités de loisir. 6.3 Relever parmi ses activités de loisir celles qui comportent le plus de conséquences négatives sur le plan personnel ou social.	**4.** Reconnaître l'avantage d'une utilisation préférentielle des ressources publiques dans le domaine des loisirs. **6.** Évaluer le choix de ses activités de loisir en fonction des conséquences personnelles et sociales qu'elles impliquent.	**3. Assume,** **plan person** **social, un r** **consommat** **responsable** **domaine du**

		ailleurs que chez ses parents. 5.5 Indiquer les diverses dépenses d'un travailleur. 5.6 Estimer les dépenses qu'il devra assumer au cours de sa première année comme travailleur. 5.7 Estimer ses revenus au cours de sa première année comme travailleur. 5.8 Établir un budget provisoire pour sa première année comme travailleur.
tant sur le nel que ble de eur dans le loisir.		

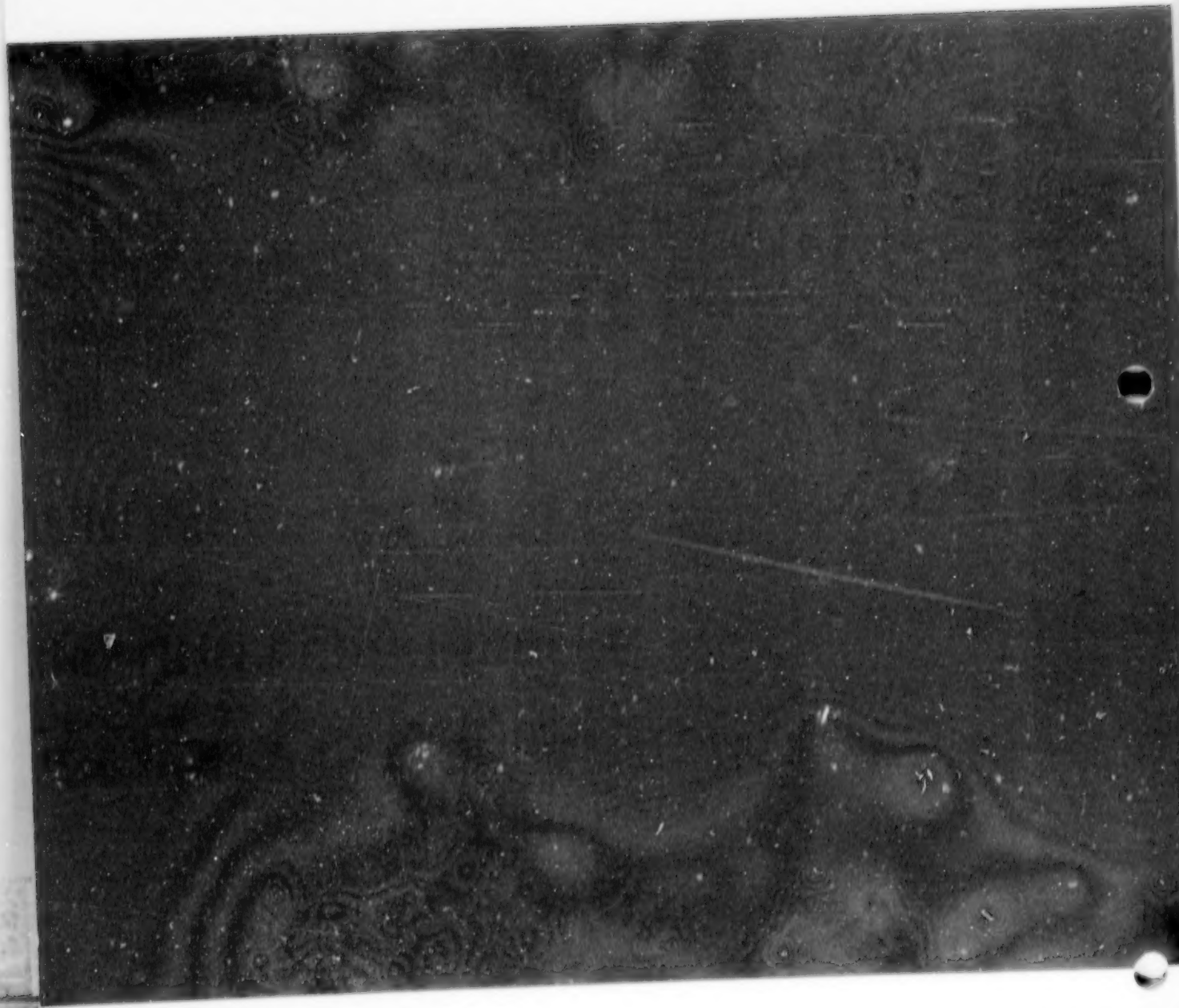

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

16-3707-05
0586-402